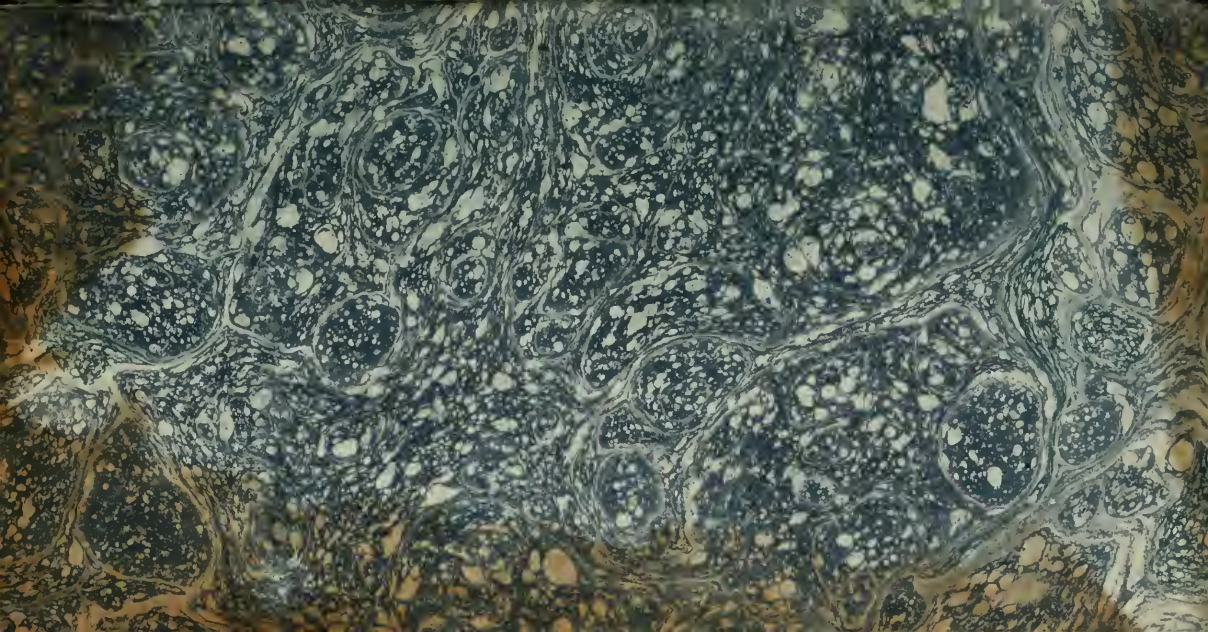

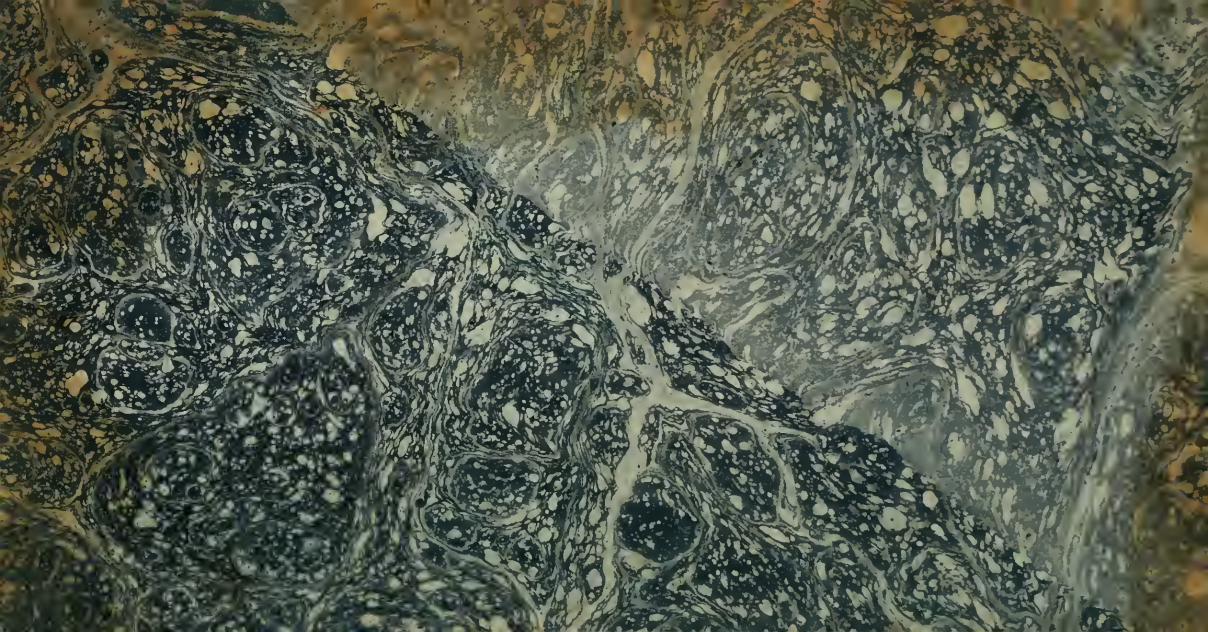

PRÔNES

RÉDUITS

EN PRATIQUE,

POUR LES DIMANCHES

ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE,

Avec une Table indicative des Prônes, propres à une Mission ou à une Retraite;

DÉDIÉS

A MGR. LE CARDINAL DE CHOISEUL,

Par M. BILLOT, *ancien Directeur du Séminaire de Besançon, et Curé de Malange.*

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A LYON,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

1801.

N. B. *On a placé à la fin de chaque Volume l'Evangile des Dimanches et Fêtes, avec des explications propres à l'instruction des Fidelles.*

A SON ÉMINENCE,

MONSEIGNEUR

LE CARDINAL

DE CHOISEUL,

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,

PRINCE DU SAINT EMPIRE, Primat de l'insigne Église Primatiale de Lorraine, Grand Aumônier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, etc.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur d'offrir à Votre Éminence l'Ouvrage d'un vertueux Prêtre, qui a été Directeur de votre Séminaire et Curé dans votre Diocese. Après avoir long-temps travaillé sous vos auspices, il vouloit encore Vous consacrer le dernier fruit de ses veilles, et quelque foible que cet hommage lui parût,

il croyoit pouvoir l'offrir avec confiance à un Prélat éclairé dont il admiroit les vertus, en même temps qu'il s'efforçoit de se pénétrer de son esprit et de seconder son zele.

Votre nom, MONSEIGNEUR, ce nom que l'Eglise et la France chérissent et réverent, ce nom que vous illustrez par vos qualités personnelles, autant que par vos éminentes dignités, lui paroissoit le plus bel ornement qu'il pût procurer à ces Instructions. Il achevoit de les recueillir, lorsque la mort l'a enlevé. Permettez que, dépositaire de ses intentions, j'exécute ce qu'il n'a pas eu le temps de faire lui-même; que j'offre à votre amour pour la Religion un Livre que ce même amour a dicté, et que je profite de cette occasion pour vous assurer du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ÉMINENCE,

Le très-humble et très-obéissant Serviteur,
B. M. MAUTEVILLE.

PRÉFACE.

L'INSTRUCTION est un des devoirs les plus essentiels d'un Pasteur; c'est par elle que la Religion s'est établie dans le monde, qu'elle s'y conserve et s'y perpétue; sans elle le monde seroit bientôt enveloppé des ténebres de l'erreur et du mensonge; au lieu de la vertu, on verroit régner l'impiété et le libertinage, qui se trouvent ordinairement où la vertu n'est pas. La parole de Dieu affermit les justes et convertit les pécheurs; si tous ne se convertissent pas, du moins tous ne périssent pas faute de l'entendre: c'est ce qui doit engager un Pasteur à nourrir ses ouailles de ce pain céleste. Quelque multipliées que soient les Homélies des Peres, les Sermons, les explications de l'Evangile, il n'a pas paru inutile de présenter cet Ouvrage sous le titre de *Prônes pratiques*: ce ne sont pas, à la vérité, des Discours ornés des fleurs de l'éloquence, de pensées sublimes, de termes recherchés;

ce sont des Instructions simples, à la portée de tout le monde. C'est perdre son temps que de chercher à plaire à un curieux, tandis qu'on laisse le peuple dans l'ignorance. Sans avilir la parole de Dieu par des termes bas et rampans, on peut et on doit la faire écouter avec cette majestueuse simplicité qui ne dédaigne point une certaine éloquence toujours utile et toujours proportionnée à quelque Auditoire que ce soit. Les pratiques que l'on propose dans cet ouvrage auront cela d'utile, qu'en faisant envisager le fruit qu'il faut tirer d'un Evangile qu'on nous explique, elles nous enseigneront le bel art de réduire à l'effet ce que l'on se fait gloire de ne connoître que dans la spéculation.

On y trouvera l'explication de quelques Evangiles en forme d'Homélie, ce qu'il est nécessaire de savoir sur les Commandemens de Dieu, les vertus qu'il faut pratiquer, et les vices qu'il faut combattre. En combattant un vice dans une Instruction, on trouvera dans la suivante la vertu qui doit lui servir de remede; on y parle de la

vertu, des effets que produisent en nous les Sacremens, et les dispositions avec lesquelles il faut les recevoir ; on y a mis dans un jour simple et précis les obligations d'un Chrétien ; les pratiques sont placées à la fin de chaque Discours ; et quand les sujets sont tous pratiques, elles y sont mélangées, pour n'être pas obligé de les répéter ; souvent les Epîtres de S. Paul, quand elles ont du rapport avec l'Evangile du jour, ont servi de matiere à ces Instructions.

Si quelques-uns de ces Prônes paroissoient trop longs, on pourra ne traiter qu'un Point ; les sous-divisions de chaque Point suffisent pour le partage, et alors on se servira des Pratiques placées à la fin de tout le Discours ; et en faisant un autre Exorde, ou pour Exorde récapitulant le 1.er Point, on fera servir le second à une nouvelle Instruction : par ce moyen on aura une suffisante quantité de Prônes pour deux années, et on évitera une répétition qui dégoûte, quand elle est rapprochée de près.

Si l'on n'a pas traité tous les points de la Morale Chrétienne, on a eu soin de développer ceux qui sont les plus utiles et les plus nécessaires aux peuples. Le dessein de l'Auteur, c'est d'aider les commençans, et de seconder leur zele pour la gloire de Dieu. Le siecle délicat dans lequel nous vivons, dédaignera peut-être de pareilles productions; mais la piété des vrais Sages, en usant d'indulgence à notre égard, décidera de leur valeur par l'intention que nous avons eue de les mettre au jour. Nous avons consulté de ces vrais Sages qui nous ont enhardis à les faire paroître. Ce n'est point du fond de ces Instructions, ni de leur style que nous nous en promettons le fruit, mais uniquement de celui qui donne l'accroissement à la divine semence : un Prédicateur parle toujours éloquemment, quand l'exemple monte en Chaire avec lui : *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (Dan. 12.)

LES PRÔNES
RÉDUITS
EN PRATIQUE,

Pour tous les Dimanches et principales Fêtes de l'année.

LE CHRÉTIEN
RAISONNABLE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE sur la vérité de la Religion Chrétienne, qui doit servir de fondement à toutes les Instructions.

DEPUIS l'établissement de la Religion Chrétienne, les Ministres de l'Evangile croyoient satisfaire à leur devoir en s'appliquant seulement à bien établir les vérités de sa morale, à inspirer aux peuples la pratique des vertus qu'elle enseigne. Mais de-

puis que dans le sein même du Christianisme il s'est formé une faction d'esprits incrédules, qui pour saper par ses fondemens la morale de la Religion, s'élevent insolemment contre les dogmes, et qui, non contens de secouer le joug de la foi, s'efforcent de la détruire dans les autres; il est du devoir d'un Ministre de l'Evangile, de travailler de son mieux à établir la vérité de la Religion, soit pour confondre l'impiété de ceux qui ne veulent pas croire, soit pour affermir et animer la foi des fidelles, qui est exposée au naufrage parmi les tempêtes dont elle est agitée, et qui n'est stérile dans un grand nombre de Chrétiens, que parce qu'ils ne font pas assez d'attention aux motifs de crédibilité qui doivent engager tout esprit raisonnable à se soumettre aux vérités saintes de la foi. Avant que d'entrer en matiere, on demande une raison exempte de tout préjugé, et affranchie de la servitude des passions, qui sont les obstacles ordinaires aux bonnes impressions que ces motifs peuvent faire sur l'esprit: une raison bien épurée doit se ranger sous l'étendard d'une Religion qui se présente à elle dans toute sa majesté et avec toute la splendeur des vérités qui l'accompagnent. Il y a tant d'accord entre la Religion et la raison, qu'il suffit d'être raisonnable pour être bientôt Chrétien.

Ce sujet, au reste, est d'autant plus important, qu'il s'agit de combattre des ennemis domestiques de la Religion, plus à craindre pour elle que les ennemis étrangers qui l'ont attaquée à force ouverte, et dont les

guerres n'ont servi qu'à lui donner un nouveau lustre ; au lieu que la secte impie, à qui nous avons affaire, lui porte des coups d'autant plus dangereux, qu'elle prend l'homme par son foible, en se servant de ses passions pour le soustraire à l'empire de la foi. Puissions-nous dissiper les nuages que l'esprit de ténebres a déjà répandus parmi nous dans quelques esprits ! puissions-nous arracher l'ivraie que l'homme ennemi a sursemée dans le champ du pere de famille ! Pour réussir dans ce dessein, faisons voir, 1.° qu'il y a une Religion révélée de Dieu ; 2.° que cette Religion est la Religion Chrétienne ; 3.° que la véritable Religion ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

PREMIERE VÉRITÉ.

Nécessité d'une Religion révélée de Dieu.

Il y a un Dieu Créateur de toutes choses, qui se manifeste d'une maniere si sensible dans ses ouvrages, qu'il faut fermer les yeux à la lumiere pour douter de son existence.

Ce beau monde que nous voyons, ne s'est pas fait lui-même : incapable d'agir, il n'a pu se donner l'existence ; il est donc l'effet d'une cause supérieure qui étoit avant lui. Le bel ordre que nous admirons dans l'univers, qui y regne depuis tant de siecles d'une maniere si constante, ne peut être aussi que l'effet d'une Intelligence infinie, qui soutient tout par sa puissance, qui gouverne tout par sa sagesse. Ces idées d'un premier

principe de toutes choses sont nées avec nous ; il n'est point d'homme raisonnable qui puisse les effacer de son esprit, et qui ne sente sa dépendance d'un Etre souverain. Ce seroit être aussi aveugle que le hasard, de lui attribuer un ouvrage aussi parfait que l'univers. Or, le plus parfait, le plus excellent des ouvrages de Dieu, est sans contredit l'homme, qui renferme en lui les perfections des autres, et qui n'en est, pour ainsi dire, que l'abrégé. Mais pour quelle fin Dieu a-t-il formé cette créature si parfaite ? Ce ne pouvoit être que pour en être servi et glorifié ! c'est pour cela qu'il lui a donné une ame capable de le connoître et de l'aimer. En effet, un être intelligent et bon ne fait rien en vain ; il n'agit même que pour de bonnes fins ; et comme Dieu est un agent infiniment parfait, il se propose toujours dans ses opérations la fin la plus parfaite, qui est lui-même. Cest donc pour être connu, aimé et glorifié de l'homme, que Dieu lui a donné l'être ; autrement il faudroit dire que Dieu n'a fait l'homme que pour l'homme même ; ce qu'on ne peut supposer dans un ouvrier aussi excellent, dans une intelligence aussi parfaite que Dieu. Puisque Dieu ne fait rien en vain, auroit-il donné à l'homme des facultés qui le portent à lui par voie de connoissance, pour que l'homme n'en fît aucun usage ? et si l'homme doit faire usage des facultés que Dieu lui a données, s'il doit connoître, aimer et glorifier l'auteur de son être, il doit en espérer des récompenses ; parce que Dieu

est un maître infiniment bon, qui ne peut laisser sans récompenses les services que l'homme peut et doit lui rendre : si l'homme refuse à Dieu le culte qui lui est dû, il doit craindre ses châtimens, parce que Dieu est un maître infiniment juste, qui ne peut laisser impunie l'injustice que l'homme feroit à sa gloire, en lui refusant le culte qu'il est obligé de lui rendre.

Ces principes supposés, il faut donc convenir qu'il y a une Religion révélée de Dieu, qui doit apprendre à l'homme la maniere de glorifier son Créateur, les moyens dont il doit se servir pour mériter ses récompenses, et pour éviter ses châtimens. Car s'il étoit de la gloire de Dieu que l'homme reconnût par quelques hommages la souveraineté de son être, il étoit de sa sagesse d'apprendre à l'homme le genre de culte dont il devoit se servir pour marquer à Dieu sa dépendance. Or, c'est la Religion qui apprend à l'homme tout cela ; car la Religion n'est autre chose qu'un commerce entre Dieu et l'homme, par lequel Dieu manifeste ses volontés à l'homme, en lui apprenant les hommages qu'il exige de lui, et l'homme s'acquitte envers Dieu de ce qu'il lui doit. Or, il étoit de la grandeur et de l'autorité de Dieu qu'il intimât lui-même ses volontés à l'homme, et l'homme ne pouvoit apprendre que de Dieu même ce qu'il devoit faire pour le glorifier : et certes, n'est-il pas juste que le serviteur soit soumis à son maître, le sujet à son Roi, la créature à Dieu ? n'est-il pas juste que cette

créature reconnoisse par quelques hommages sa dépendance du Créateur? Mais de qui le serviteur et le sujet doivent-ils apprendre les services qu'ils doivent à leur maître, sinon du maître lui-même? Quelle seroit l'autorité d'un maître qui auroit des serviteurs qui ne voudroient faire que ce qui leur plairoit, qui disposeroient d'eux-mêmes et de leurs actions sans consulter leur maître, et sans avoir d'autre regle que leur fantaisie et leur caprice? N'est-ce pas au maître plutôt qu'au serviteur à régler, à prescrire les services qu'on lui doit? Y auroit-il de la subordination, ou plutôt ne seroit-ce pas un désordre dans la société, si un sujet ne rendoit à son maître, à son Roi qu'un service arbitraire? Quoi donc! l'autorité de Dieu sur ses créatures est-elle moindre ou plutôt n'est-elle pas supérieure à celle de tous les maîtres sur leurs serviteurs, de tous les Rois sur leurs sujets? N'est-il pas juste au moins d'accorder à Dieu le même privilége que les maîtres et les Rois de la terre ont, en vertu de leur autorité, de faire des loix? C'est donc à Dieu, qui a toute autorité sur l'homme, à lui prescrire, et non pas à l'homme à se prescrire soi-même le culte et les services qui sont dûs à l'Etre souverain: par conséquent Dieu a dû se communiquer à l'homme par la voie d'une Religion révélée, dans laquelle l'homme apprît le genre de service qu'il doit rendre à l'Auteur de son Etre. Il étoit de la gloire de Dieu de se servir de cette voie pour faire sentir à l'homme son autorité; il étoit

aussi de sa sagesse de lui donner cette regle de conduite pour le guider. Car dire ; comme les incrédules, que Dieu a donné à l'homme la raison pour se conduire, et que c'est à elle à lui apprendre le culte qu'il doit à son Souverain, c'est tomber dans les plus grandes absurdités. La raison elle-même nous fournit des armes pour combattre ce système : car, en premier lieu, il seroit toujours vrai, dans cette supposition, que Dieu auroit abandonné son autorité à la volonté de l'homme, qui deviendroit le seul arbitre du culte et de l'hommage qu'il voudroit rendre à son Créateur ; ce qui est contraire aux principes que nous venons d'établir. Mais si l'on admet ce système monstrueux, c'est exposer l'homme aux plus grands égaremens, c'est ouvrir la porte au débordement de toutes les passions. N'est-il pas de la sagesse de Dieu d'obvier à tous ces inconvéniens, en donnant à l'homme un autre guide que sa raison ? En effet, de quoi l'homme n'est-il pas capable, abandonné à lui même ? dans quels écarts ne peut-il pas donner avec sa seule raison ? c'est ce que nous apprend l'expérience de tant de siecles. N'a-t-on pas vu des hommes qui se piquoient d'en avoir, prodiguer leur encens à leurs semblables, à des hommes sujets aux mêmes passions qu'eux ; se prosterner même devant des statues de bois et de pierre ; que dis-je, rendre les honneurs divins aux plus vils animaux, aux plantes les plus communes ? Hélas ! peut-être que si nous n'étions pas éclairés de la lumiere de la

foi, nous serions tombés dans de pareils égaremens.

Mais je veux que faisant un meilleur usage de notre raison, nous reconnoissions un Etre souverain, créateur de toutes choses, que nous devons servir et glorifier ; la raison peut aller jusques-là : mais quel genre de culte cette raison nous apprendra-t-elle à lui rendre ? sait-elle la fin à laquelle Dieu nous a destinés en nous créant ? peut-elle découvrir par elle-même les récompenses que nous devons en espérer, les châtimens que nous en devons craindre, les moyens dont nous devons nous servir pour mériter les unes et éviter les autres ? C'est sur quoi elle ne pourra jamais rien décider. Elle reconnoîtra toujours l'insuffisance de ses lumieres, et le besoin qu'elle a d'une lumiere supérieure pour la guider dans la voie qu'elle doit tenir. Car enfin, cette raison ne peut disconvenir qu'elle est bornée dans ses connoissances, variable dans ses idées, incertaine dans les jugemens qu'elle porte sur les choses qui ne lui sont pas évidentes, incapable par conséquent de nous fixer à quelque chose de certain. En faut-il d'autre preuve que les différens sentimens qui ont partagé les plus grands génies du monde au sujet de la Religion ? Parmi toutes les sectes contraires les unes aux autres qui régnent dans le monde, ne voit-on pas que chacun prétend avoir la raison pour soi, que chacun abonde en son sens ? D'ou viennent donc tant de variétés de sentimens parmi ceux qui prétendent suivre la raison ?

Preuve certaine qu'elle n'est pas une regle infaillible et qu'elle a besoin d'une regle supérieure pour se décider. Hélas! si nous n'avions point d'autre guide que ce guide aveugle en fait de croyance, nous tomberions bientôt dans le précipice de l'erreur; notre esprit, dit l'Apôtre, seroit flottant çà et là, comme un enfant emporté à tout vent de doctrine, sans savoir à quoi s'en tenir. Or, est-il croyable que la providence de Dieu, qui gouverne toutes choses avec tant de sagesse, qui a établi un si bel ordre dans l'univers parmi les créatures même inanimées, qui a pourvu avec tant de bonté à tous les besoins de l'homme, lui ait manqué dans un point si essentiel, l'ait abandonné à ses incertitudes, à des perplexités continuelles sur ce qu'il doit faire pour glorifier son Créateur, mériter ses récompenses, éviter ses châtimens? Dire que Dieu a laissé à l'homme la liberté de se conduire par ses lumieres, et de suivre la Religion qu'il lui plairoit, c'est dire que Dieu approuve la bizarrerie, le mensonge; puisqu'il est impossible que la vérité, qui n'est qu'une, se trouve en différens sentimens contraires le uns aux autres; c'est dire que Dieu, indifférent sur la conduite des hommes, souffriroit tranquillement dans les uns, l'idolâtrie, la superstition; dans les autres, le vice, l'impiété: ces idées sont-elles compatibles avec celle d'une providence infiniment sage? Il étoit donc de la sagesse de Dieu de ne pas abandonner l'homme à lui-même, mais de lui fixer dans

une Religion revélée un culte commun et perpétuel, où il trouveroit de quoi s'acquitter des hommages qu'il doit à son Auteur. Cette Religion étoit nécessaire à l'homme, non seulement pour préserver son esprit des erreurs où il pourroit tomber ; mais encore pour servir de frein à ses passions ; et arrêter les désordres où il pourroit s'abandonner.

En effet, s'il n'y avoit point de Religion qui servît de barriere aux passions de l'homme, il n'y auroit point de vice qui ne levât l'étendard : on verroit l'injustice, la vengeance, l'impureté régner avec audace ; le monde ne seroit plus qu'un théâtre affreux de désordre, de libertinage, de toutes sortes de dissolutions. Car, s'il n'y avoit point de Religion, qui est-ce qui retiendroit les passions dans le devoir ? Seroit-ce les châtimens d'un Dieu ? mais dès qu'on rejette la Religion, on ne craint point les châtimens dont Dieu ménace les pécheurs. Et que ne doit-on pas craindre d'un homme qui ne craint rien, qui n'espere rien. Seroit-ce la justice des hommes ? mais la justice humaine ne punit que les crimes publics : tout ce qui se feroit donc en secret, demeureroit impuni.

La raison pourroit-elle servir de frein aux passions ? mais cette raison n'est-elle pas souvent aveuglée par la passion jusqu'au point d'être confondues l'une avec l'autre. Que de prétextes la passion ne fournit-elle pas à la raison pour justifier ses déréglemens ? Ne regarde-t-on pas comme juste et raisonnable, dit S. Augustin, tout ce qui

est conforme aux inclinations ? Ainsi, si la Religion ne vient au secours de la raison séduite par la passion, l'homme se croira en droit d'accorder à ses passions tout ce qu'elles lui demanderont : il n'y aura point d'excès où l'homme ne s'abandonne pour satisfaire ses désirs ; les plaisirs sensuels et brutaux seront regardés comme des droits, des inclinations naturelles ; les biens des particuliers ne seront plus en sûreté contre les invasions d'une injuste usurpateur, ni la vie même contre les poursuites d'un vindicatif. Il n'y aura plus de subordination parmi les hommes, parce que tout homme se regardant égal à un autre, se croira exempt de toute dépendance. Plus d'amis à qui on puisse se confier, plus d'engagement sur qui l'on puisse compter, plus de fidélité dans les mariages, plus de probité dans le commerce ; la société humaine ne sera plus qu'un affreux composé de traîtres, de perfides, contre qui il faudra toujours être en garde ; les plus adroits et les plus forts feront toujours la loi aux plus simples et aux plus foibles. Car, encore une fois, s'il n'y a point de Religion qui propose à l'homme des récompenses de la vertu, et qui réserve des châtimens aux vices ; s'il n'y a point d'éternel avenir, tel que la Religion nous l'enseigne, quel encouragement y aura-t-il pour la vertu, et quelle barriere pourroit-on opposer au vice ? Si tout doit périr avec le corps, l'homme ne regardera cette vie que comme sa fin derniere ; il rapportera

tout à son plaisir, à son intérêt; il prétendra avoir droit de leur tout sacrifier; il n'épargnera rien pour se faire un bonheur aussi parfait qu'il puisse goûter en ce monde; et sur ce principe, qu'il croira fondé sur la raison, il n'y aura point de désordre où il ne s'abandonne, dès qu'il y trouvera un moyen de se satisfaire; il sacrifiera à sa passion la justice, la bonne foi, les engagemens les plus sacrés. Telles sont les conséquences où conduit l'irréligion: telle est aussi la conduite ordinaire des ennemis de la Religion, qui ne la rejettent, que parce qu'elle gêne leurs passions, qu'elle les trouble dans la jouissance de leurs plaisirs: ils croiroient volontiers ce qu'elle enseigne, si elle les laissoit vivre à leur gré. Mais en vain veulent-ils se soustraire à son empire, à la mort, ils n'en seront pas moins jugés selon les vérités et les maximes du Saint Evangile. D'ailleurs, si ces incrédules dont le monde est inondé, suivoient les lumieres d'une droite raison, ils conviendroient sans peine que la Religion étoit nécessaire pour contenir les passions dans les bornes du devoir, pour assurer la paix et la tranquillité parmi les hommes, à moins qu'ils ne s'aveuglent à soutenir que la providence de Dieu leur ait encore manqué en ce point, et que sa divine sagesse, qui regle avec tant d'ordre l'univers, ait abandonné le genre humain au trouble et au désordre; ce qui est tout-à-fait incroyable, et ce qu'on ne peut avancer sans blasphême. Ah! plutôt reconnoissons dans la Religion un des

plus aimables effets de la Providence sur les hommes, puisque cette Religion sert de barrieres à leurs passions, qu'elle les détourne des crimes, et les anime à la vertu ; c'est elle qui maintient le bon ordre dans la société, qui produit et cimente l'union dans les familles ; c'est elle qui fait rendre la justice à qui elle est due, et qui inspire l'obéissance envers les puissances ; elle est le fondement de toutes les vertus, le fond et le caractere de l'homme de probité, le principe et le mobile des bons services que les hommes reçoivent les uns des autres. La seule différence d'un homme qui a de la Religion, et de celui qui n'en a point, suffit pour faire décider en sa faveur, et pour en faire reconnoître la nécessité. Mais quelle est la véritable Religion ? C'est ce qu'il faut démontrer.

SECONDE VÉRITÉ.

La Religion Chrétienne est la seule véritable.

Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une Religion ; parce que la Religion est la voie pour aller à Dieu. On ne peut aller à Dieu que par la voie de la vérité : or, la vérité, qui n'est qu'une, ne peut se trouver en différentes Religions opposées les unes aux autres. Mais quelle est cette seule Religion véritable que l'on doit suivre préférablement à toute autre qui en porte le nom ? C'est sans contredit la Religion Chrétienne, parce qu'elle est seule revêtue des caracteres de Divinité qu'on ne trouve dans

aucune autre, et qui doivent la faire regarder comme une Religion révélée de Dieu. Ces caracteres, nous les trouverons dans l'accomplissement des prophéties qui ont annoncé ces mysteres, dans les miracles que Dieu a faits pour la confirmer, et dans la sainteté de la doctrine et de la morale qu'elle enseigne. C'est à ces traits qu'on doit la reconnoître pour une Religion divine; c'est par ces armes qu'elle doit triompher de tout esprit raisonnable.

LES PROPHÉTIES. Il n'appartient qu'à Dieu de prédire l'avenir, dont les circonstances ne dépendent point de l'enchaînement des causes naturelles, mais de la pure détermination des causes libres. Les connoissances des hommes sont trop bornées pour pouvoir pénétrer dans ces sortes d'événemens. Or, la Religion Chrétienne a été annoncée avant son établissement par des prophéties dont on ne peut récuser l'authenticité; puisqu'elle nous ont été transmises par les Juifs mêmes, ennemis de notre Religion; prophéties si claires et si détaillées, qu'à les comparer avec tous les mysteres de la Religion qu'elles ont prédits, on diroit qu'elles sont plutôt des histoires des choses passées, que des prédictions des faits futurs. On y voit clairement le lieu de la naissance du Messie, sa mission, ses prodiges, les circonstances de sa vie et de sa mort, sa résurrection, sa sépulture, son ascension dans le Ciel, l'établissement de l'Eglise sur les ruines de la Synagogue, la désolation, la dispersion du Peuple Juif,

qui n'a pas voulu reconnoître le Messie. Tous ces événemens prédits sont arrivés d'une maniere si conforme aux prédictions qui en ont été faites, que les Payens eux-mêmes, par les seules lumieres de la raison, en ont reconnu l'accomplissement; et cette conformité de faits avec les prophéties faisoit tant d'impression sur leur esprit, qu'ils se déterminoient à embrasser la Religion Chrétienne. Sur quoi S. Augustin fait ce raisonnement, si capable de porter la conviction dans les esprits en faveur de la Religion Chrétienne : Une Religion qui a été predite par tant d'oracles vérifiés dans toutes leurs circonstances, doit sans doute être regardée comme une Religion divine. Or, telle est la Religion Chrétienne : il suffit d'en rapprocher les faits avec les prophéties. Mais d'où savez-vous, disent les Payens, que les oracles sur la Religion ont un caractere de Divinité ? Ce n'est pas, leur répondons-nous, à notre témoignage que vous devez vous en rapporter ; vous pourriez le suspecter ; mais ce sont les Juifs, nos ennemis, qui nous ont transmis ces oracles dans les livres qui les renferment, et qui nous assurent qu'ils sont divins. Vous devez d'autant plus les en croire, qu'ils ont conservé ces livres de génération en génération, comme leur plus précieux trésor, comme l'histoire de leur nation, que les peres avoient soin de faire lire à leurs enfans, que les Rois et les sujets avoient entre leurs mains, et qui contenoit la Religion d'un peuple entier. Le même S. Augustin,

s'adressant aux Juifs pour les convaincre de la vérité de notre Religion : Vous nous avez, leur dit-il, transmis les livres qui contiennent les prophéties qui annoncent nos mysteres ; vous ne voulez cependant pas reconnoître l'accomplissement de ces mysteres que nous y reconnoissons. Mais si vous ne voulez pas nous en croire, écoutez à ce sujet le témoignage des Payens, qui en suivant les seules lumieres de la raison, trouvent tant de conformité entre les prophéties et les faits qu'elles annoncent, que si ces livres sont divins, on ne peut s'empêcher de la reconnoître pour une Religion révélée de Dieu. Vous nous dites, vous, que ces livres sont divins : les Payens reconnoissent la liaison entre les prophéties qu'ils contiennent, et les événemens qui les ont suivies : pourquoi donc refuser d'embrasser une Religion dont la vérité est appuyée sur vos oracles, et sur la raison même des Payens. C'est ainsi, conclut S. Augustin, que nos ennemis fournissent des armes contre eux-mêmes en faveur de notre Religion, et que leur propre aveu tourne à notre avantage : *Salutem ex inimicis.*

Ce seroit ici le lieu de rapporter quelques-unes de ces prophéties, dont l'accomplissement prouve la vérité de la Réligion Chrétienne : mais parmi le grand nombre que l'on pourroit citer, arrêtons-nous à celle dont l'événement se fait sentir d'une maniere plus palpable dans la situation actuelle où se trouve le peuple Juif. Ce

peuple, qui, de son propre aveu, et au témoignage des autres nations, étoit un peuple florissant, qui possédoit une des plus riches portions de la terre, qui avoit ses Rois, son Temple, ses sacrifices, se trouve aujourd'hui dans une entiere désolation, sans forme de Gouvernement, sans Prêtres, sans temple, sans sacrifices, errant, vagabond dans les différentes parties du monde, haï, abhorré de toutes les nations de la terre, sans espérance de jamais recouvrer sa premiere splendeur. Peut-on là ne pas reconnoître la vérité de la fameuse prophétie de Daniel, qui avoit prédit long-temps auparavant que, dès que le Messie seroit venu, et qu'il auroit été mis à mort par son peuple, ce peuple seroit dispersé, désolé, que son temple seroit détruit, ses sacrifices abolis, et que sa désolation dureroit jusqu'à la consommation des siecles? C'est du peuple Juif lui-même que nous avons reçu cette prophétie; elle n'est donc pas suposée : elle s'est vérifiée dans toutes ses circonstances; nous en voyons l'accomplissement sous nos yeux; ce peuple sera un monument éternel de la vérité de notre Religon. On a vu disparoître les plus grands Empires du monde; celui des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, des Grecs, des Perses, celui même des Romains, qui a détruit les autres Empires, et celui des Juifs ne subsistent plus : cependant cette nation subsiste toujours sans chef, sans appui, chargée de la haine des autres nations. Dieu le permet ainsi, pour faire voir en elle la

vérité de notre Religion, dont ils sont, pour ainsi dire, les prédicateurs muets et forcés, parce que leur situation fait voir d'une maniere sensible la mission du divin Législateur qu'ils n'ont pas voulu reconnoître, qui est venu accomplir ce que leur Religion avoit prédit, et qui en substituant la réalité du Nouveau Testament aux figures de l'Ancien, nous a donné une Religion aussi ancienne que le monde ; parce que le fond de cette Religion étoit renfermé dans la Religion Judaïque, et que celle-ci n'étoit véritable avant le Messie, que par la liaison et le rapport qu'elle avoit avec la Religion Chrétienne. Venons maintenant à la preuve des miracles.

LES MIRACLES. On peut dire des miracles par rapport à la Religion, ce que le Roi Prophete disoit des ouvrages de Dieu qui annoncent sa gloire, que c'est un langage clair et intelligible qui se fait entendre à tout le monde, qui est à la portée de l'ignorant comme du savant : *Non sunt loquelæ neque sermones, quorum non audientur voces eorum.* C'est une lumiere vive et perçante qui éclaire les esprits les plus grossiers. Il n'est point d'esprit si bouché qui ne doive se rendre à une conviction aussi sensible. Il ne faut pas en effet beaucoup de raisonnement pour convenir que Dieu, qui est la vérité même, ne peut faire un miracle pour confirmer un mensonge : si donc il a fait des miracles pour autoriser la Religion Chrétienne, il faut conclure qu'elle est véritable.

Or,

Or, que Dieu ait manifesté par des prodiges les vérités de notre Religion, c'est ce qu'on ne peut nier sans contredire les principes de la certitude, et les lumieres du bon sens. Qu'on lise les histoires de l'ancien et nouveau Testament, les annales de l'Eglise, les écrits de tant de savans; qu'on voie les monumens de ces miracles qui subsistent encore, on verra des miracles de tout genre opérés en faveur de la Religion, des maladies de toute espece subitement guéries, des aveugles éclairés, des démoniaques délivrés, des morts ressuscités, des tempêtes appaisées, les élémens qui ont suspendu leur activité, les loix de la nature entiérement changées en mille occasions où il s'agissoit de la gloire et de la vérité de la Religion: miracles opérés non dans un seul endroit, ni devant quelques témoins; mais dans une infinité d'endroits, devant des milliers de témoins, qui les ont examinés avec la derniere exactitude, qui les ont attestés par tout ce qu'il y avoit de plus sacré, qui les ont soutenus par le sacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher, par l'effusion même de leur sang; ce qu'ils n'auroient pas fait, s'ils n'en avoient été bien convaincus et bien persuadés: miracles qui ont converti à la Religion ses plus cruels ennemis, non seulement le simple peuple, mais encore les grands et les savans, qui ne l'auroient sûrement pas embrassée, s'ils n'avoient connu l'évidence des miracles: miracles dont on voit encore dans beaucoup d'endroits des monumens authentiques, que

l'on n'auroit point érigés, si les faits n'avoient été bien constatés : miracles, au reste, qu'on ne pouvoit regarder comme l'effet du hasard, puisqu'ils se sont faits dans des circonstances de choix, à la priere de ceux qui demandoient quelque faveur au Ciel, ou qui vouloient confirmer quelque dogme de la foi : miracles par conséquent que l'on ne pouvoit regarder comme l'effet de quelque cause naturelle et inconnue, mais que l'on pouvoit sûrement attribuer à la toute-puissance de Dieu, qui agissoit contre les loix de la nature en faveur de la Religion. Car il est certain que Dieu a donné à l'homme des lumieres pour juger des choses selon l'experience qu'il en a ; par conséquent, lorsqu'en matiere de croyance il voit un fait qui surpasse les forces de la nature, il peut juger que Dieu en est l'auteur : car si c'étoit l'effet d'une cause naturelle, et que Dieu ne lui donnât point de moyen pour découvrir l'illusion, ce seroit sur Dieu même que tomberoit son erreur ; conséquence qu'on ne peut admettre sans faire injure à la souveraine véracité et à la Providence de Dieu. Car il faut, ou nier la Providence, ou dire qu'elle n'a pas pu permettre des faits extraordinaires qui nous auroient induits en erreur en fait de Religion ; bien moins encore donner à l'homme des connoissances qui le porteroient à croire des choses qui ne sont pas. Les incrédules n'ont qu'à voir le parti qu'ils veulent prendre. Nieront-ils la Providence ? c'est un blasphême. Nieront-ils que ces miracles soient arrivés ? mais il

faut pour cela s'inscrire en faux contre toute une respectable antiquité, contre les histoires de plusieurs siecles et de plusieurs pays du monde, contre les écrits de tant de savans hommes, de tant de saints personnages, qui les ont débités tels qu'ils les ont appris des témoins oculaires, et à qui on auroit sûrement donné le démenti, si les choses n'étoient pas arrivées telles qu'ils les ont racontées. Comment est-ce que ces saints et savans hommes auroient donné pour des vérités, des faits qui n'auroient été que des fables et des chimeres, eux qui n'avoient nul intérêt à les débiter; au contraire, il eût été de leur avantage de les rejeter? Comment est-ce que ces faits auroient emporté la croyance, non seulement du simple peuple, mais encore des plus grands génies du monde? Est-il croyable que tant de nations de différens pays et de différens siecles aient donné toutes ensemble dans la rêverie et l'illusion sur des choses qui contrarioient leurs passions, et qu'il leur importoit par conséquent de ne pas croire? Les hommes éclairés auroient-ils pris tant de fables pour des vérités, aussi long-temps et aussi constamment qu'on l'a fait? Ne doit-on pas du moins ajouter autant de foi aux histoires des miracles de la Religion, qu'aux histoires profanes des Empereurs, des Rois, des peuples de la terre? On n'a pas plus de raison de la refuser aux uns qu'aux autres. Si l'on veut révoquer en doute tout ce qui s'est fait dans les siecles passés, il n'y a plus rien de sûr dans le monde;

les siecles à venir seront en droit de ne pas croire ce qui se passe de nos jours : telles sont les absurdités où conduit l'irréligion. Quand les incrédules voudroient contester quelque fait miraculeux que l'on cite en faveur de la Religion, peuvent-ils raisonnablement douter de ceux que J. C. et les Apôtres ont opérés? l'univers qui les a vus n'a pu y résister ; entraîné par la force de ces miracles, l'univers a changé de croyance, et est devenu chrétien: peuvent-ils douter de ceux qui sont approuvés par l'Eglise après l'examen le plus exact, et qui sont à l'épreuve de la sévere critique? Et si à tous ces faits on en joint une infinité d'autres rapportés par des auteurs dignes de foi, peut-on disconvenir qu'il n'en soit au moins arrivé quelqu'un ? et ne seroit-ce pas une folie de les tous révoquer en doute? Comment pouvoir résister à une nuée de témoins, à un assemblage de preuves tirées de tant d'histoires, de la mort de tant de milliers de Martyrs, de tant de monumens qui subsistent encore? Tout cela ne fait-il pas un poids de raisons sous lequel tout esprit doit plier? Si nous n'avons pas ici une évidence appuyée sur le témoignage des sens, nous avons du moins une évidence morale, qui équivaut à la plus grande certitude, que l'on ne peut prudemment récuser. Et combien de choses les incrédules ne croient-ils pas, où ils n'ont pas tant de certitude qu'on leur en fait voir dans les faits de la Religion? Ce n'est que parce que cette Religion ne s'accommode pas à leurs inclinations perverses,

qu'il leur plaît de contester la vérité de ses miracles. Mais au moins ne peuvent-ils contester un prodige qu'ils ont devant les yeux, qui suppose et qui surpasse même tous les autres, qui est la Religion elle-même. Oui, la Religion Chrétienne doit paroître à tout esprit qui pense juste, le plus grand des prodiges, soit qu'on la considere dans son établissement, soit qu'on l'envisage dans son progrès et dans sa durée.

Qu'étoit-ce que la Religion Chrétienne dans son commencement, et comment s'est-elle établie? Nous le savons tous, et ses ennemis ne peuvent en disconvenir. Semblable au petit grain de senevé, pour me servir des termes de l'Evangile, et en même temps les justifier, cette Religion ne fut d'abord connue que dans un petit coin du monde, où elle fut annoncée par un homme pauvre, qui n'avoit rien que d'abject dans son extérieur, et qui n'avoit pas dans les secours humains de quoi attirer les hommes à son parti: qui fut rebuté, méprisé de ceux mêmes chez qui il avoit pris naissance. Quels hommes s'associa-t-il pour l'établissement de cette Religion? Ce ne fut ni des conquérans, qui par le bruit de leurs armes auroient porté la terreur parmi les nations de la terre; ni des savans, qui par leur éloquence auroient triomphé des esprits: en cela la Religion n'eût passé que pour être l'ouvrage des hommes. Il se servit au contraire de ce qu'il y avoit de plus foible et de plus abject, pour confondre et réduire

ce qu'il y avoit de plus fort et de plus grand. Ce furent douze pauvres ignorans, grossiers, foibles et imparfaits, qui n'avoient ni talens, ni éloquence, ni richesses. Et qu'est-ce que devoient apprendre aux autres, ces hommes si peu capables de les instruire? une Religion remplie d'obscurités, qui propose des mysteres les plus impénétrables à l'esprit humain, des maximes toutes contraires aux inclinations les plus naturelles, la haine de soi-même, l'amour de ses plus cruels ennemis, la mortification des sens, le crucifiement de la chair. Et à qui ces hommes devoient-ils enseigner ces mysteres impénétrables, ces maximes rebutantes? Ce n'étoit pas seulement au simple peuple, mais aux plus grands génies du monde, aux Rois, aux Puissances de la terre, qui avoient en horreur et la doctrine qu'on leur prêchoit, et les hommes qui la leur annonçoient; qui les menaçoient des supplices les plus affreux, de la mort la plus cruelle. Cependant, ô prodige de la toute-puissance et de la sagesse de Dieu! cette Religion, quelqu'impénétrable qu'elle fût à l'esprit humain, toute rebutante aux inclinations du cœur, a été non seulement annoncée, mais persuadée au peuple, et qui plus est, aux savans, aux plus habiles Philosophes, qui n'étoient pas capables de se laisser surprendre, et qui ne l'auroient sûrement pas embrassée, s'ils n'avoient eu des raisons capables de les déterminer. Elle a été annoncée, persuadée aux Rois, aux Puissances les plus re-

doutables; elle a fait plier sous son joug les têtes couronnées; elle a été suivie, embrassée par une infinité de nations, qui, toutes différentes de mœurs, de caractere, de langage, se sont réunies sous ses étendards, et cela malgré tous les obstacles qu'on a formés à son établissement, malgré toutes les persécutions qu'on lui a suscitées, à la vue des affreux supplices dont on menaçoit ses sectateurs et auxquels plusieurs ont été condamnés. Le sang même des disciples étoit comme une semence qui en produisoit une infinité d'autres. Ne faut-il pas convenir qu'il y avoit là du miraculeux, et qu'un tel changement dans l'univers ne pouvoit être que l'ouvrage de la toute-puissance de Dieu? *A Domino factum est istud.* Car pour raisonner ici avec St. Augustin, ou la conversion du monde à la Religion Chrétienne a été la suite et l'effet des miracles, ou elle s'est faite sans miracles. Si cette conversion fut l'effet des miracles, c'est donc Dieu qui en est l'auteur; si elle s'est faite sans miracles, c'est le plus grand des miracles que le monde se soit converti sans miracles; et celui qui ne veut point croire, doit être regardé comme un prodige d'incrédulité. Or il est certain, 1°. que la Religion ne s'est pas établie sans miracles, parce que la conversion de l'univers est un miracle qui suppose tous les autres. En effet, comment est-ce que des troupes innombrables d'hommes de tout état, de tout sexe, de tout pays, auroient embrassé une Religion aussi impénétrable dans ses

mysteres, aussi rebutante dans ses maximes, s'ils n'avoient eu des preuves convaincantes de sa vérité? On ne peut nier que les Apôtres n'aient converti un grand nombre de Juifs, leurs contemporains. Ce fut d'abord à eux que l'Evangile fut annoncé; ils en furent les premieres conquêtes, sur-tout lorsqu'à la fête de la Pentecôte, les Juifs assemblés de différens pays du monde, entendirent prêcher les Apôtres, et se convertirent au nombre de plusieurs milliers. Or une conversion si subite et si générale se seroit-elle opérée, si J. C. et les Apôtres n'eussent point fait des miracles pour persuader la Religion qu'ils prêchoient? Car si les Apôtres eussent annoncé des miracles que J. C. n'eût pas faits, n'auroient-ils pas eu le démenti de ceux qui l'ayant vu, pouvoient rendre témoignage du contraire? ou si les Apôtres eux-mêmes n'eussent pas fait des miracles, les auroit-on crus, les auroit-on suivis? Jugeons-en par cette supposition que je vais faire: Si quelqu'homme de la lie du peuple se disant envoyé de Dieu, entreprenoit aujourd'hui d'établir une Religion nouvelle; qu'il s'associât pour ce sujet douze personnes de la même condition que lui, sans talens, sans richesses, sans crédit; que cet homme, en haine de sa Religion, fût mis à mort par un supplice infame, et qu'il n'eût point donné d'autres preuves, non plus que ses associés, de la Religion qu'ils prêcheroient, que leur simple témoignage; qui est-ce qui voudroit suivre cette Reli-

gion, quand même elle seroit moins sévere que celle que nous professons? Comment donc J. C. et les Apôtres auroient-ils établi une Religion si austere sur les ruines de l'idolâtrie, qui favorisoit toutes les passions, s'ils n'avoient donné d'autres preuves que leur simple témoignage, et si la force de leur parole n'eût été soutenue, comme dit S. Paul, par celle des prodiges? Les hommes ne sont pas si faciles à se défaire de leurs premiers préjugés; on ne quitte pas si aisément et sans raison tout ce qui flatte les inclinations naturelles, pour embrasser tout ce qu'il y a de plus austere et de plus pénible. Jugeons-en par nous-mêmes qui, quoiqu'instruits et convaincus des vérités de notre Religion, avons tant de peine à suivre ses maximes. Les Prédicateurs de l'Evangile auroient eu beau dire qu'ils ne prêchoient que la vérité, et qu'on devoit les en croire, on auroit ri de leurs avances; on ne les auroit jamais suivis, s'ils n'avoient donné des signes évidens d'une mission divine. D'ailleurs, comment ces Prédicateurs de l'Evangile, comment les Apôtres auroient-ils entrepris d'établir leur doctrine aux dépens de tout ce qu'ils avoient de plus cher, de leur vie même? comment se seroient-ils dévoués à souffrir toute la fureur des tyrans, la rigueur des supplices les plus affreux, pour soutenir une Religion dont ils auroient connu la fausseté? Si J. C. qui leur avoit donné le miracle de sa résurrection pour preuve de sa mission, n'étoit pas ressuscité comme il leur avoit dit, comment

auroient-ils persisté à suivre le parti d'un homme qui les eût trompés, et qu'ils n'avoient aucun intérêt de suivre, qu'il étoit au contraire de leur grand intérêt d'abandonner, puisqu'il s'agissoit de leur fortune, de leur vie? N'eût-ce pas été en eux un excès de folie et d'extravagance de soutenir à de si grands frais une insigne fausseté? Est-il croyable que les Apôtres et tant d'autres aient pris plaisir à se laisser emprisonner, tourmenter, crucifier, pour rendre témoignage à la résurrection de J. C. et à la vérité de la Religion, s'ils n'en avoient eu des preuves certaines et évidentes? Un témoignage qui a tant coûté, ne doit-il pas être pour nous une preuve invincible que la Religion Chrétienne s'est établie par des miracles?

Si cette Religion s'est établie sans miracle, j'ai dit en second lieu que c'étoit le plus grand des miracles, que cela se soit fait sans miracle. C'est une plus grande merveille, dit Saint Chrysostome, que douze pauvres pêcheurs, tels qu'étoient les Apôtres, aient converti le monde entier, que si douze hommes de la lie du peuple, sans forces, sans argent, sans armes, sans équipages militaires, eussent entrepris et fussent venus à bout de faire la conquête de l'Empire Romain, qui faisoit la loi à toute la terre. Cette merveille est arrivée, nous la voyons de nos yeux; ne cherchons point d'autres miracles. En effet, que malgré les guerres les plus sanglantes qui ont été suscitées contre la Religion, elle se soit établie

avec tant de rapidité, et soutenue avec autant de succès, que si elle l'avoit été par la force de l'éloquence et des armes; qu'elle ait étendu ses conquêtes avec la pauvreté de la croix, plus loin que les Césars n'ont étendu les bornes de leur empire avec des armées formidables et des millions de bras, peut-on là ne pas reconnoître l'ouvrage de la toute-puissance de Dieu? Que cette Religion ait été embrassée aussi universellement; qu'elle ait subsisté aussi long-temps, malgré la sévérité de ses maximes, si rebutantes à la nature! convenons qu'il n'appartient qu'à Dieu d'assujettir ainsi l'esprit et le cœur de l'homme. Si cette Religion étoit l'ouvrage des hommes, elle seroit bientôt tombée elle-même, on s'en seroit bientôt lassé. C'est le raisonnement que faisoit un fameux Docteur de la loi chez les Juifs assemblés pour condamner à mort les Apôtres. Si cette entreprise, leur disoit-il, est l'ouvrage des hommes, elle tombera d'elle-même, comme on a vu bien d'autres sectes tomber! mais si c'est l'ouvrage de Dieu, c'est en vain que vous entreprenez de le détruire, il subsistera malgré vous. Or si, au témoignage d'un ennemi déclaré de la Religion Chrétienne, on pouvoit la regarder comme l'œuvre de Dieu, dès qu'elle se seroit soutenue, même sans contradiction; à plus forte raison doit-elle être regardée pour telle après qu'elle a soutenu tout le feu de la persécution, et qu'elle a essuyé tout le fort des orages. Je demande à une droite raison si ce n'est pas là

porter un caractere de Divinité, et si une autre autorité que celle de Dieu pouvoit ainsi soumettre les cœurs des hommes aux loix les plus séveres, aux maximes les plus rebutantes: *A Domino factum est istud.* Non, on ne peut se défendre de suivre une Religion qui se montre avec tant d'éclat, soit dans l'accomplissement de ses prophéties, soit dans l'évidence de ses miracles, soit dans son établissement miraculeux. Si nous sommes trompés en la suivant, ce seroit sur Dieu même que retomberoit notre erreur, puisque sa vérité est établie sur tant de preuves capables de contenter la raison que Dieu nous a donnée pour nous conduire. Ou il n'y a point de providence en Dieu, et il nous a donné de fausses lumieres pour juger des choses; ou s'il y a une providence, et une droite raison dans l'homme, il faut nécessairement convenir de la vérité de la Religion Chrétienne.

SAINTETÉ DE LA RELIGION. Ajoutons encore un trait de vérité, qui est le caractere de sainteté dont notre Religion est revêtue, que l'on doit regarder comme un caractere de Divinité. Fut-il jamais en effet de Religion aussi sainte dans son Auteur, dans sa doctrine, dans ses sectateurs? il est facile de s'en convaincre par le détail.

L'Auteur de la Religion Chrétienne est J. C., le plus saint des hommes qui fut jamais. Un coup-d'œil sur l'histoire de sa vie nous feroit voir l'innocence la plus pure, le détachement le plus universel, l'humi-

lité la plus profonde, la douceur la plus inaltérable, la pureté la plus exacte, la mortification la plus austere, la conduite la plus irréprochable, en un mot, les vertus les plus héroïques. Il se comporta pendant toute sa vie mortelle d'une maniere si sainte et si édifiante, qu'il ne craignoit pas de défier ses ennemis de lui faire le moindre reproche : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Ce ne sont pas seulement ses historiens, ses disciples, mais encore ses ennemis, qui ont rendu témoignage à sa sainteté. Quoiqu'on l'ait accusé devant les Juges pour le faire condamner, l'examen le plus critique ne trouva jamais prise sur ses actions; Pilate lui-même ne put s'empêcher de reconnoître son innocence : *Nullam invenio in eo causam.* La réputation de sa sainteté avoit fait tant d'impressions sur l'esprit des Païens mêmes qui le connoissoient, qu'un Empereur Romain proposa dans le Sénat de le mettre au rang des Dieux. Josephe, historien Juif non suspect, le regarde comme un homme divin. Mahomet lui-même lui donne la qualité de grand Prophete. Mais laissons-là ces éloges étrangers, pour venir à celui que mérite la sainteté de sa doctrine.

Quelle doctrine nous a-t-il enseignée dans son Evangile ? Quelle pureté dans sa morale ! quelle perfection dans les maximes qui la composent ! Cette doctrine condamne non seulement tous les vices ; elle embrasse encore la pratique de toutes les vertus. Elle condamne non seulement les vices grossiers,

et qui d'eux-mêmes font horreur à la nature, comme l'homicide, le larcin, l'adultere ; mais encore les fautes les plus légeres, les vices qui se forment dans le cœur, comme ceux qui se manifestent au dehors. Elle interdit jusqu'aux mauvais désirs, jusqu'à la pensée même du mal. Elle veut, cette sainte Religion, que le cœur de l'homme soit tellement réglé, qu'il étouffe jusqu'aux premieres naissances, jusqu'aux premiers sentimens du crime. Elle ne veut pas que l'on conserve le moindre ressentiment, ni même de l'indifférence contre son prochain, que l'on s'arrête à une seule pensée contraire à la pudeur. Peut-on porter plus loin la haine et l'horreur du péché? Elle embrasse la pratique de toutes les vertus, et de tous les devoirs à l'égard de Dieu, du prochain et de soi-même. A l'égard de Dieu, elle prescrit le culte le plus parfait, les sacrifices les plus grands, les cérémonies les plus majestueuses dans le divin service. A l'égard du prochain, l'amour le plus sincere et le plus efficace ; amour qui doit aller jusqu'à aimer ses plus cruels ennemis, jusqu'à faire du bien à ceux qui nous font du mal, à prier pour ses persécuteurs. Y a-t-il une autre Religion qu'une Religion révélée de Dieu, qui puisse porter l'homme à des actes si héroïques? A l'égard de nous-mêmes, quels sont les devoirs que cette Religion sainte nous prescrit? un entier détachement des biens du monde, un renoncement parfait aux plaisirs des sens, un généreux mépris des honneurs et de la gloire du siecle, la

patience dans les afflictions, l'amour des humiliations et des souffrances, l'abnégation de soi-même, une mortification continuelle des sens et des passions. Une autre Religion, encore une fois, qu'une Religion révélée de Dieu pouvoit-elle porter l'homme à une si haute perfection? Peut-on, en lisant l'Evangile, s'empêcher de convenir que la doctrine qu'il contient vient du Ciel, et qu'elle a été dictée par une souveraine sagesse? On sent, malgré qu'on en ait, que sa morale vient de Dieu, et qu'elle conduit à Dieu; qu'on ne peut craindre de s'égarer en la suivant, et qu'on doit tout espérer en observant ses pratiques.

C'est aussi par l'éclat de sa sainteté qu'elle s'est attiré un si grand nombre de Disciples, et la sainteté de ses Disciples n'a pas eu moins de force pour lui donner de l'étendue, que l'authenticité de ses miracles. Quels ont été en effet les Disciples de la Religion? quelle vie sainte n'ont-il pas menée? Lisons la vie des Apôtres, la vie des Saints qui ont édifié le monde par leurs exemples. Vous y verrez des hommes si détachés des biens du monde, qu'ils renonçoient à tout, qu'ils vendoient tout ce qu'ils avoient pour le donner aux pauvres; qui aimoient leur prochain jusqu'au point de pardonner les injures les plus atroces, et d'embrasser les bourreaux qui les faisoient mourir; qui se livroient à toutes les rigueurs de la pénitence; qui s'ensevelissoient tout vivans dans les solitudes, pour ne s'occuper que

de Dieu et de l'espérance d'une éternelle félicité. Combien voyons-nous encore de ces ames généreuses qui font de pareils sacrifices? combien d'ames saintes qui renoncent à toutes les espérances du siecle pour prendre le parti de la retraite, où elles menent une vie plus angélique qu'humaine? Combien dans le monde même ne voit-on pas encore de fidelles Chrétiens, qui, en suivant les sentimens de leur Religion, remplissent avec édification tous les devoirs qu'elle leur impose; qui sont pauvres dans l'abondance, humbles dans les honneurs, patiens dans les afflictions, sobres, chastes, tempérans, pardonnant les injures et les affronts les plus sanglans? Si tous les Disciples de la Religion ne sont pas tels, ce n'est pas à elle qu'il faut l'imputer, mais aux mauvaises dispositions de ceux qui ne veulent pas en suivre les maximes. Si tous les suivoient, ces maximes saintes et salutaires, la société des Chrétiens seroit la plus parfaite et la plus heureuse: ce seroit une société de Saints, qui ne feroient qu'un cœur et qu'une ame, où il n'y auroit ni disputes ni contentions sur les biens et les honneurs du monde; où les riches ne s'éleveroient pas avec fierté au-dessus des pauvres; où les pauvres recevroient des riches tous les soulagemens nécessaires à leurs miseres; où chacun en un mot s'empresseroit à l'envi de se prévenir, de se rendre service les uns aux autres. Tels furent les premiers Disciples que la Religion forma; et ce fut leur exemple qui attira dans son sein un si grand

nombre d'idolâtres, qui ne pouvoient se persuader qu'une religion qui régloit si bien la société, qui portoit les hommes à de si grandes vertus, ne fût pas une Religion inspirée et émanée du Ciel. Les ennemis qui l'attaquent, lui rendroient aujourd'hui le même témoignage, s'ils n'étoient aveuglés par leurs passions déréglées, qui se trouvent gênées de la sévérité de l'Evangile, dont ils ne s'efforcent de secouer le joug que pour vivre à leur liberté. Mais c'est par-là même qu'ils rendent, sans le vouloir, un témoignage aux vérités de la foi, puisqu'ils ne rejettent la Religion que parce qu'elle contrarie leurs inclinations perverses: preuve certaine qu'elle est sainte, et qu'elle vient de Dieu, qui est le principe de toute sainteté. Soyons saints, soyons raisonnables, nous conviendrons aisément de la vérité de la Religion. C'est le meilleur et le plus sûr parti que l'homme puisse prendre, pour être tranquille, heureux et content, même dès cette vie. Je ne demande à l'incrédule qu'une sérieuse réflexion sur ce point, pour le déterminer à se soumettre au joug de la Religion. Il verra sans peine que le Chrétien est plus prudent et plus raisonnable que lui, et qu'il a plus d'intérêt à suivre le parti de la Religion, qu'à la combattre et à la rejeter.

En effet, que l'incrédule, l'impie, le libertin raisonne tant qu'il lui plaira sur la Religion; qu'il révoque en doute, qu'il nie les vérités le plus solidement établies; qu'il invente des systèmes à son gré, pour

combattre les mysteres de la Foi : outre qu'il tombe dans des absurdités plus incompréhensibles que les mysteres mêmes qu'il veut combattre ; quelque système qu'il puisse imaginer pour mettre à couvert ses passions, il ne pourra jamais se rassurer contre les terreurs qu'une Religion conforme au bon sens a droit de lui inspirer. Il aura beau faire des plaisanteries ridicules sur la croyance du fidelle ; il aura beau chercher quelque lueur de raison pour s'aveugler et s'étourdir sur les terribles vérités qu'il ne veut pas croire ; j'ose lui faire le défi qu'avec toutes ses subtilités, ses détours, ses critiques malignes sur la Religion, il puisse se persuader qu'elle n'est pas vraie. Tout ce qu'il peut faire, c'est de nier, de douter, de combattre par quelque sophisme les vérités saintes que nous croyons ; mais pourra-t-il jamais avancer quelque chose de positif et de certain qui les détruise ? Car pour se persuader que la Religion est fausse, il faudroit faire voir évidemment que tout ce qu'on dit de son établissement miraculeux, des prodiges opérés par J. C., par les Apôtres, et ceux qui les ont suivis, n'est pas vrai. Et comment l'incrédule le prouveroit-il? A-t-il été dans tous les lieux et dans tous les temps où les choses se sont passées, pour découvrir l'illusion, s'il y en avoit eu, et pour s'inscrire en faux contre tous les faits? N'a-t-on pas du moins autant de raison de croire tout ce qui en est rapporté, que de ne le pas croire? Tout ce que l'incrédule pourroit donc ga-

gner de plus, ce seroit de douter, et d'un doute bien mal fondé. Il n'ira jamais plus loin, quelque torture qu'il puisse donner à son esprit, et quelque système qu'il puisse imaginer.

Or dans ce doute, je demande lequel des deux est le plus tranquille, ou du Chrétien qui a la foi, ou de l'incrédule qui ne l'a pas. Il est aisé de prouver que c'est le Chrétien : car, ou notre Religion est vraie, ou elle ne l'est pas. Si elle n'est pas vraie, si ce qu'on nous dit des récompenses et des châtimens d'une autre vie, est faux ; s'il n'y a ni Paradis ni Enfer, le Chrétien ne risque rien de le croire, puisque s'il n'y en a point, il ne risque pas d'être éternellement malheureux. Mais si la Religion Chrétienne est véritable, comme il est démontré par toutes les preuves qu'on en donne, et qui sont capables de déterminer tout esprit raisonnable ; vous impie, vous incrédule, vous devez vous attendre d'être un jour renfermés dans ce lieu d'horreurs et de désespoir, qui sera la demeure des pécheurs ; vous devez vous attendre d'éprouver à vos dépens ce que la Religion m'oblige de croire à ce sujet. Quelque raison que vous puissiez alléguer pour justifier votre conduite, vous devez du moins douter que vous courez tout le risque d'un malheur éternel, en ne prenant pas le meilleur parti pour l'éviter. Or dans un doute et dans un risque aussi grand que celui-là, peut-on être heureux et tranquille? Et le Chrétien qui croit, et qui agit conformément à sa

croyance, n'est-il pas plus sage et plus tranquille que celui qui ne croit pas? Le Chrétien, il est vrai, se prive de quelque plaisir que le libertin trouve en contentant ses passions : mais ne vaut-il pas mieux se priver de quelque plaisir passager pour s'assurer un bonheur éternel, que de prendre sur soi tout le risque d'un malheur sans fin, pour jouir d'un plaisir qui disparoît comme un éclair? Pour peu que l'incrédule veuille rentrer en lui-même, je le défie de s'appaiser sur les remords de sa conscience, et sur la crainte d'une éternité malheureuse. Car si la Religion Chrétienne est vraie, doit-il dire en lui-même, et que je ne la suive pas, l'enfer sera après cette vie mon partage; je risque au moins d'y tomber. Or cette pensée, cette inquiétude, cette crainte qui est si bien fondée, n'est-elle pas capable de troubler tous les plaisirs? n'a-t-elle pas quelque chose de plus amer, que les plaisirs n'ont de douceurs? Quoique l'impie puisse faire, dire ou penser, le malheureux avenir ne dépend pas de ses idées; quoiqu'il ne le croie pas, il n'en est pas moins réel; il doit au moins craindre d'y tomber. En vain voudroit-il se rassurer contre lui-même, la foi porte toujours la terreur dans son cœur. Or y a-t-il plaisirs au monde qui puisse contrebalancer cette crainte, et peut-on jouir de quelque tranquillité dans cet état? Au lieu que le Chrétien sevré des plaisirs criminels, accablé, si vous le voulez, des maux de la vie, demeure tranquille sur son sort

éternel ; il peut se dire à lui-même : Les maux de la vie passeront ; mais si la Religion que je professe est vraie, comme j'ai grand sujet de croire, je serai bien dédommagé par un bonheur éternel qui m'est réservé dans le Ciel. Le Chrétien ne risque donc que de souffrir pour quelque temps, et non pour l'éternité ; il sacrifie peu pour avoir beaucoup, et encore ne sacrifie-t-il que des plaisirs que Dieu lui défend : il jouit même de quelque contentement permis dans la vie ; au lieu que l'incrédule, l'impie sacrifie tout pour avoir peu ; il s'expose à un malheur éternel pour quelques plaisirs d'un moment, dont il ne lui restera qu'un triste souvenir. Or je demande lequel des deux est le plus sage et le plus content ? Hélas ! pour peu que l'incrédule ait à cœur ses vrais intérêts, il sera bientôt le disciple d'une Religion qui ne fait que des heureux. C'est sur-tout à l'heure de la mort que nous l'attendons pour savoir ce qu'il pensera. Pourra-t-il alors se rassurer sur les systêmes qu'il a eus pendant sa vie ? Pourra-t-il se persuader que son ame mourra avec son corps, et quelle ne doit pas paroître devant un Juge souverain qui doit décider de son sort éternel ? persistera-t-il à croire que la Religion n'est qu'un préjugé de naissance et de l'éducation ? ou plutôt ne reconnoîtra-t-il pas que ce prétendu préjugé étoit appuyé sur un fondement solide ? Ah ! c'est alors que la passion qui s'éteindra, fera place a la Religion qui se réveillera, et qui se montrera dans toute la force et la splendeur de sa vérité. C'est alors que ces pré-

tendus esprits forts deviendront bien foibles contre la terreur d'un Jugement terrible qui les menace et les attend. Pour lors l'incrédule voudroit bien avoir cru, et avoir vécu en bon Chrétien. Il en est peu qui pour lors n'apellent la Religion à leur secours, et ne cherchent dans les remedes qu'elle offre au pécheur, de quoi se rassurer contre un malheureux avenir. Mais il est bien tard d'ouvrir les yeux quand les ténebres sont venues, et d'entreprendre de voyager quand le soleil est couché. Je ne demande aux ennemis de la Religion que d'être raisonnables, et d'avoir à cœur leurs vrais intérêts, pour suivre notre parti.

TROISIEME VÉRITÉ.

La véritable Religion ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

Dès que l'on démontre la nécessité d'une Religion révélée, et la vérité de la Religion Chrétienne, il est facile à prouver que ce n'est que dans l'Eglise Romaine que l'on trouve la Religion véritable. Et dans le fond, les incrédules eux-mêmes qui balancent sur le parti de la Religion, conviennent qu'il n'en faut point suivre, ou que si l'on en doit suivre une, c'est à la Religion Romaine qu'il faut s'attacher, parce qu'ils trouvent tant de faussetés et de variétés dans les autres, qu'on ne peut les regarder comme des Religions révélées de Dieu. Nous ne traiterons pas ce point

dans toute l'étendue qu'il pourroit l'être ; nous en donnerons seulement quelques preuves principales, capables de convaincre tout esprit raisonnable.

La Religion est la voie qui doit nous conduire à Dieu, et le moyen dont Dieu veut se servir pour sauver les hommes. Par conséquent cette Religion n'a pu être cachée ; mais elle a dû, et elle doit encore être connue et manifestée par des signes qui la rendent visible à ceux qui veulent et doivent l'embrasser pour être sauvés. Car comment pourroit-on la suivre, si on ne la connoissoit pas ? Il faut donc qu'il y ait une société d'hommes qui en fassent une profession publique, et qui puissent l'apprendre à ceux qui l'ignorent. Dans cette société il doit y avoir des Chefs revêtus de l'autorité de Dieu, qui puissent la conduire, soit pour instruire les ignorans et les simples qui font le plus grand nombre, et qui ne sont pas capables de juger, ni de se décider par eux-mêmes sur les points de leur croyance ; soit pour terminer les disputes entre les savans qui pensent différemment sur la Religion, qui s'entêtent souvent des opinions les plus contraires à la foi et au bon sens, et qui ont besoin, comme le simple peuple, d'une autorité suprême et infaillible qui corrige leurs préjugés, qui fixe leur incertitude, et qui les réduise à l'unité de la foi. Si Dieu n'avoit établi dans la Religion un Tribunal infaillible pour décider tous les différens qui s'élevent à tous momens entre les hommes, sa providence leur auroit manqué dans un point essentiel ; il y auroit

eu autant de Religions que d'esprits particuliers, qui en auroient expliqué les dogmes à leur maniere : absurdité qu'on ne peut admettre. Or cette société d'hommes conduits par des Chefs revêtus de l'autorité de Dieu, ou pour mieux dire, ces Chefs eux-mêmes qui conduisent la société des hommes fidelles, c'est ce que nous appelons l'Eglise. C'est elle qui est dépositaire de la Religion, la colonne de la vérité, et la regle de notre foi ; c'est, selon l'oracle de J. C. cette ville située sur la montagne, qui est vue de tout le monde, où toutes les nations de la terre peuvent se rassembler. C'est le flambeau mis sur le chandelier pour éclairer tous les peuples; et c'est à la faveur de ce flambeau que nous pouvons marcher en sûreté dans les routes obscures de la foi.

Mais parmi toutes les sociétés qui se flattent aujourd'hui de suivre la Religion Chrétienne, où trouverons-nous cette véritable Eglise dépositaire des Oracles de J. C. et l'appui de la vérité ! N'en cherchons point d'autre que l'Eglise Romaine dont nous sommes les enfans. C'est elle qui peut se glorifier, à l'exclusion de toute secte, d'être la véritable Eglise de J. C. Quelle est en effet l'Eglise de J. C. ? C'est celle qu'il a fondée lui-même, dont il a donné le gouvernement à ses Apôtres, dont il a établi pour Chef St. Pierre Prince des Apôtres, lorsqu'il lui dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*,

meam, et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. Cette Eglise n'a pas été établie pour un temps, elle doit durer jusqu'à la consommation des siecles, professant toujours la même foi. Il faut donc que S. Pierre et les Apôtres n'étant plus sur la terre pour gouverner l'Eglise, leurs successeurs aient la même autorité pour conserver le sacré dépôt de la foi; autrement J. C. auroit abandonné son Eglise à l'erreur et au mensonge. Or qui sont les successeurs de S. Pierre et des Apôtres? ce sont les souverains Pontifes et les Evêques. Ils ont donc reçu dans leur personne la jurisdiction et l'autorité infaillible pour gouverner l'Eglise. Quelle autre société que l'Eglise de Rome peut se flatter d'avoir une succession des Apôtres et des premiers Pasteurs? La tradition et l'histoire de tous les siecles en sont une preuve convaincante. On sait l'origine de toutes les sectes, le temps où elles ont commencé, sans avoir aucune mission; elles montrent dans leur établissement un caractere de division et de fausseté. Avant la naissance de ces sectes, l'Eglise Romaine subsistoit donc; elle étoit la vraie Eglise; autrement il faudroit dire que pendant plusieurs siecles il n'y a point eu d'Eglise visible: ce qui est contre l'oracle de J. C., qui a établi sa durée jusqu'à la consommation des siecles.

N'est-ce pas l'Eglise de Rome qui a toujours été victorieuse de toutes les hérésies qui se sont élevées dans le monde depuis l'établissement de la Religion Chrétienne? Combien de ces monstres n'a-t-elle pas terrassés,

dont on ne voit plus de vestiges ? de l'aveu même de ses ennemis, elle a été reconnue pour véritable dans les premiers siecles. Or si elle a été telle dans son commencement, elle doit toujours l'être, parce que selon l'oracle de J. C. les portes de l'enfer ne peuvent point prévaloir contre la véritable Eglise : ce qui seroit néanmoins arrivé, si l'Eglise de Rome étoit tombée dans l'erreur. Mais non, l'oracle de J. C. subsistera toujours, il sera toujours avec son Eglise, comme il l'a promis, jusqu'à la consommation des siecles. Nous devons donc écouter la voix des Pasteurs qui gouvernent cette Eglise, comme celle de J. C. même ; mépriser cette voix, c'est mépriser celle de J. C. comme lui-même nous en assure: *Qui vos spernit, me spernit.* Si les Pasteurs de l'Eglise nous trompoient, ce seroit sur J. C. même que tomberoit cette erreur, puisque c'est lui qui les a préposés pour nous conduire : *Posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei.* Or J. C. ne peut pas nous tromper, ni par conséquent l'Eglise, qui est son organe. Telle est la regle que les grands hommes ont toujours suivie, comme un saint Augustin un saint Jérôme. Le premier avoit tant de respect pour l'autorité de l'Eglise, qu'il protestoit que sans elle il n'ajouteroit point foi à l'Evangile : *Evangelio non crederem, nisi me moveret Ecclesiæ auctoritas :* parce qu'en effet c'est par l'autorité de l'Eglise que nous sommes assurés que l'Evangile est la parole de Dieu. Plusieurs choses, disoit ce saint Docteur, me retiennent dans le sein de l'Eglise, la succession des Pasteurs non interrompue

l'autorité confirmée par les miracles, la conformité de doctrine des siecles présens avec celle des siecles primitifs. Je m'attache, disoit saint Jérôme, à la chaire de saint Pierre; quiconque n'est pas dans sa barque est sûr de faire naufrage. J'omets, pour abréger, plusieurs autres autorités du même poids.

Enfin, pour renfermer en peu de mots ce que nous avons dit jusqu'ici, la sainte Eglise Romaine possede seule les caracteres de la véritable Eglise, qu'on ne trouve en nulle autre société, qui sont l'ancienneté, l'infaillibilité, la sainteté. Caractere d'ancienneté, elle subsiste depuis J. C. par une succession de Pasteurs qui a duré jusqu'à nous. Caractere d'infaillibilité, que J. C. lui a donné, et qu'il lui conservera jusqu'à la fin des siecles; c'est de son tribunal que toutes les erreurs qui ont parues dans le Christianisme ont reçu leur condamnation. Caractere de sainteté: c'est dans cette Eglise que l'on enseigne la morale la plus parfaite, et que l'on trouve les moyens les plus sûrs d'arriver à la plus haute sainteté. C'est de son sein que sont sorties ces troupes innombrables de Martyrs qui ont scellé de leur sang les vérités de la foi: ce grand nombre de Docteurs qui ont éclairé le monde par leurs lumieres, dont les écrits sont admirés et adoptés même par les ennemis de l'Eglise. N'est-ce pas enfin à cette Eglise qu'appartient cette prodigieuse multitude de Saints de tous les états qui, dès les premiers siecles jusqu'à nous, ont édifié le monde par leur vertu, et dont la mémoire est en vénération dans tout le monde chrétien.

Ces saints ont été de la Communion de l'Eglise Romaine ; ils ont été ses éleves, ses enfans. Peut-on à ces traits ne pas la reconnoître pour la véritable Eglise ? Et si elle est la véritable Eglise, elle est donc seule dépositaire de la vraie Religion, et la regle de notre foi, regle infaillible qui doit terminer tous les différens sur les articles de la Religion ; ainsi dès que l'Eglise nous propose quelque vérité à croire, ou qu'elle condamne quelque erreur, il faut nous soumettre, croire sans hésiter, et nous interdire toute dispute ; l'humilité chrétienne nous apprendra cette soumission d'esprit et de cœur : il n'y a que l'orgueil dans les uns, et le défaut de charité dans les autres qui perpétuent parmi nous ces disputes intarissables. Convaincus qu'obéir à l'Eglise, c'est obéir à Dieu, craignons de donner des bornes à notre obéissance pour vouloir trop accorder à nos propres lumieres : quand l'Eglise a parlé, tout est fini ; il ne nous reste plus d'autre parti à prendre qu'une entiere soumission : or nous devons cette soumission à l'Eglise, soit qu'elle nous instruise par la voix des Pasteurs, assemblés en Concile, ou dispersés dans leurs siéges, parce qu'ils font toujours un même corps avec J. C. qui est le chef invisible de l'Eglise, et qu'ils sont dans l'un et l'autre cas l'organe de Dieu. D'ailleurs J. C. a promis d'être toujours avec son Eglise jusqu'à la consommation des siecles : or les Pasteurs ne sont pas toujours assemblés ; donc ils ont la même autorité étant dispersés. Une autre preuve ; l'Eglise assem-

blée n'a d'autorité qu'autant qu'elle représente l'Eglise dispersée : or celui qui représente un autre ne peut avoir plus d'autorité que lui ; donc l'Eglise dispersée est un Juge infaillible comme l'Eglise assemblée.

Voilà bien assez de quoi satisfaire tout esprit raisonnable qui ne cherche que la vérité. Quoique la foi nous présente des mysteres impénétrables à l'espsit humain, Dieu les a rendus croyables, ces mysteres, par l'évidence de la révélation, et par l'autorité qu'il a donnée à son Eglise pour nous assurer de sa divine parole. L'obscurité des mysteres fait le mérite de la foi, l'évidence de la révélation rend notre soumission raisonnable. Que l'incrédule ne se plaigne donc pas que Dieu exige de lui une soumission aveugle et tyrannique, puisqu'il ne demande rien de contraire à la raison, et qu'il nous permet d'user de notre raison pour nous soumettre au joug de la foi. Falloit-il, pour croire les mysteres, que Dieu les mît dans une évidence à nous ôter le mérite de la foi? Car quel mérite y a-t-il de croire ce qui paroît évident, et ce que l'on conçoit aisément? C'étoit donc assez que la révélation de ces mysteres fût mise dans une évidence à n'en pouvoir douter, et à ne pouvoir être rejetés sans crime : c'est tout ce que l'homme pouvoit demander à Dieu. Est-on en droit de ne pas croire des mysteres impénétrables à l'esprit humain, parce qu'on ne les conçoit pas? Mais combien de secrets dans la nature sur lesquels nous sommes obligés d'avouer notre ignorance? Seroit-on

bien fondé à ne les pas croire, parce qu'on ne les comprends pas? Demeurons dans les bornes de notre petitesse : marchons avec la simplicité de la foi dans les routes où elle nous conduit ; on ne peut trouver de bonheur solide que dans la soumission à une Religion qui est si conforme au bon sens : *Beati qui non viderunt et crediderunt.* En vain l'incrédule voudroit-il le chercher, ce bonheur solide, dans les objets créés, dans les plaisirs des sens, il n'y trouvera jamais de quoi satisfaire pleinement ses désirs ; il restera toujours dans son cœur un certain vuide qui l'empêchera d'être heureux. Ce cœur qui est infini dans ses désirs, soupirera toujours pour une autre félicité que celle d'ici-bas, et il n'en trouvera jamais une solide assurance que dans la soumission aux vérités de la foi, et dans la pratique de ses maximes : c'est ce qui fait la véritable paix de l'ame ; il est impossible d'en trouver une plus pure et une plus solide. On invite les incrédules à en faire l'expérience ; ils ne pourront s'empêcher de rendre justice à la vérité ; ils s'épargneront la crainte d'un malheur éternel, ils trouveront dans la foi la consolation la plus solide contre les amertumes de la vie présente, et un gage assuré du bonheur de la vie future. Ainsi soit-il.

PRÔNE

POUR LE JOUR DE LA TOUSSAINT.

Sur la Sainteté. *

Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus;... stantes ante thronum et in conspectu Agni, amicti stolis albis et palmæ in manibus eorum. *Apoc.* 7.

J'ai vu une grande troupe que personne ne pouvoit nombrer, ramassée de toutes les nations, qui étoient debout devant le trône et en présence de l'Agneau, revêtues de robes blanches, avec des palmes en leurs mains. Apoc. 7.

ELEVONS, M. F., nos esprits et nos cœurs vers le séjour des Bienheureux, pour y contempler la gloire de cette multitude innombrable de prédestinés dont nous célébrons la précieuse mémoire. A la vue d'un objet si consolant, nous nous sentirons animés du désir d'arriver au même bonheur : telle est l'intention de l'Eglise dans l'institution de cette solemnité ; non seulement elle veut honorer aujourd'hui tant de Saints, dont

* *Nota.* Si l'on veut se servir de cette instruction pour la Fête de quelque Saint particulier, comme d'un Patron de Paroisse, on fera l'Exorde sur les vertus du Saint, et ensuite on fera voir que l'intention de l'Eglise dans l'institution de la Fête des Saints, a été non seulement de nous donner des Patrons que nous devons invoquer; mais encore des modeles que nous devons imiter : ce que nous ne pouvons faire qu'en marchant comme eux dans la voie de la Sainteté.

le temps ne lui permet pas de faire la fête particuliere ; mais encore elle se propose de nous donner le motif le plus pressant de travailler à notre sanctification : en ouvrant le Ciel à nos yeux, elle prétend dissiper notre langueur au service de Dieu, et pour cela elle nous fait voir dans le séjour de la gloire des Saints de tout âge, de tout état, de toute condition ; des Saints qui ont été riches, d'autres qui ont été pauvres ; des vieillards, des enfans, de nos proches, de nos amis ; des Saints, en un mot, qui ont été ce que nous sommes, et dont l'exemple nous apprend que nous pouvons être un jour ce qu'ils sont aujourd'hui : à quoi tient-il donc que nous ne partagions bientôt la récompense dont ils jouissent. Ah ! le plus grand nombre des Elus n'a fait que ce que nous faisons nous-mêmes ; mais ils le faisoient mieux. Ranimons notre foi et notre confiance. Chacun de nous en particulier a une place dans le Ciel ; hâtons-nous de la mériter, et c'est à quoi je viens vous exhorter aujourd'hui, en vous faisant voir l'indispensable obligation où nous sommes d'être saints, et la maniere de le devenir.

I. POINT. Deux choses sont capables de faire impression sur l'esprit et sur le cœur de l'homme : le devoir et l'intérêt. Ce sont-là les ressorts ordinaires de tous les mouvemens qu'il se donne, de tous les projets qu'il forme et qu'il exécute. Tels sont aussi M. F., les deux motifs que nous avons d'être saints. La sainteté est pour nous un devoir indispensable ; la sainteté nous procure

les plus grands avantages. Donnez-moi toute votre attention.

En quoi consiste le devoir de l'homme et de l'homme chrétien sur la terre ? A faire la volonté de Dieu son Créateur et son Maître, à imiter J. C. son Sauveur et son modele. Or que demande Dieu de nous, M. F. ? Il veut que nous travaillions à notre sanctification, dit l'Apôtre : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* Soyez saints, nous dit-il, lui-même, parce que je suis saint : *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* Remarquez, M. F., que Dieu ne nous ordonne pas d'imiter ses autres attributs dont les opérations sont au-dessus de nos forces. Il ne nous dit pas d'être puissans, indépendans comme lui ; mais il veut que nous soyons saints, parce que la sainteté n'étant autre chose que l'amour du souverain bien, que la conformité avec la loi éternelle, nous pouvons l'aimer, ce bien souverain, et nous conformer à cette divine loi qui est Dieu même. Voilà la ressemblance que nous pouvons avoir avec Dieu, et qu'il veut que nous ayions avec lui. C'est aussi ce que J. C. nous recommande dans l'Evangile, quand il nous dit d'être parfaits comme notre Pere céleste : *Estote perfecti, sicut Pater noster cælestis perfectus est.* (*Matth.* 5.) Ce n'est pas, M. F., qu'il nous soit possible d'égaler la perfection de Dieu qui est infinie ; mais nous devons, autant que notre foiblesse nous le permet, aspirer à un état de sainteté et de perfection, qui nous rende par participation ce que Dieu est par nature,

c'est-à-dire, qui rende nos volontés conformes à la sienne.

Ce n'est aussi que par cette voie que nous pouvons atteindre à la fin que Dieu s'est proposée en nous donnant l'être. Quelle est cette fin ? sa gloire et notre bonheur. Ce n'est pas pour être heureux selon le monde ; ce n'est pas pour y posséder des richesses, des postes avantageux ; mais pour vous sanctifier, et en vous sanctifiant mériter un bonheur souverain, que vous avez été créés. C'est pour cela que Dieu vous a donné, et qu'il vous donne encore tous les secours dont vous avez besoin dans l'ordre de la nature et de la grace. C'est pour sanctifier le monde qu'il a envoyé son Fils sur la terre. Si ce Fils adorable est né dans une étable, s'il est mort sur une croix, c'est pour mériter aux hommes les graces qui leur sont nécessaires pour devenir saints ; s'il ressuscite, c'est pour notre justification, dit l'Apôtre ; s'il envoie son Saint-Esprit, c'est pour répandre dans nos cœurs l'amour de la sainteté : *Charitas diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum.* (*Rom.* 5.) En un mot, M. F., tous les mysteres de notre sainte Religion se sont opérés, et tous les Sacremens de l'Eglise ont été institués pour la sanctification de l'homme ; c'est donc la volonté de Dieu que nous soyons saints : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* J. C. a plus fait, M. F. ; il a non seulement mérité aux hommes les graces de sainteté, mais il leur a servi de modele pour l'acquérir : il s'est rendu semblable à nous pour nous rendre

semblables à lui ; la sainteté de Dieu qui étoit éloignée de nous, s'en est, pour ainsi dire, rapprochée en s'unissant à notre nature, afin de nous donner dans cette nature sanctifiée par la Divinité des exemples palpables de sainteté. En effet, si l'Homme-Dieu a vécu dans un entier détachement des biens, des honneurs du monde : s'il a embrassé la pauvreté, les humiliations, les souffrances et la croix, étoit-ce, M. F., pour ses propres besoins qu'il en usoit ainsi? Non, il ne vouloit que nous frayer par ses exemples la voie de la sainteté. Voulez-vous donc être ses Disciples? marchez sur ses traces : il ne vous reste d'autre parti à prendre pour être saints sur la terre, tranquilles à la mort, et bienheureux dans le Ciel.

Et certes, ignorez-vous quelle est votre vocation? ignorez-vous qu'être appelé au Christianisme, c'est être appelé à la sainteté? On ne donnoit point d'autre nom aux premiers Chrétiens que celui de saints : *Vocatis sanctis.* (1. *Cor.* 1.) Et de-là, M. F., que s'ensuit-il? que n'être pas saint, c'est ne pas être Chrétien, c'est renoncer à sa vocation, puisque ce n'est pas être Disciple de J. C.

Cependant, M. F., il n'y a que la sainteté qui puisse nous rendre solidement heureux ; sans elle on ne peut espérer de bonheur ni en ce monde, ni en l'autre ; mais avec elle on est heureux pour le temps et pour l'éternité.

En effet, M. F., représentez-vous l'homme

le plus heureux selon le monde, comblé des faveurs de la fortune, élevé au faîte des grandeurs, environné de toutes les commodités de la vie, régnant, si vous le voulez, sur tout l'univers ; si cet homme n'est pas saint, s'il n'est pas l'ami de Dieu, s'il est esclave du péché et de ses passions, quel solide plaisir peut-il goûter ? Au contraire, de quelles noires inquiétudes, de quels chagrins accablans son ame n'est-elle pas dévorée ? Peut-il être jamais en paix avec lui-même, puisqu'il n'y a point de paix pour les impies : *Non est pax impiis.* (*Isaï.* 48.) Il a beau chercher dans ses plaisirs des adoucissemens à ses peines, il en sent toujours l'amertume, il en porte tout le poids au milieu même de sa félicité prétendue ; sans cesse il entend la voix importune de sa conscience qui lui reproche ses crimes, qui le menace d'un malheureux avenir. En vain voudroit-il se persuader qu'il n'a rien à craindre sur ce que la Religion nous enseigne de l'éternité des peines réservées au pécheur ; quelque foible que soit sa foi, elle est toujours assez forte pour devenir le supplice de son cœur, et ses incertitudes n'empêcheront jamais qu'il ne voie dans le Dieu qu'il offense un Juge inexorable, sévere vengeur du crime.

Mais que la situation d'une ame juste est bien différente, M. F. ! qu'elle est bien plus heureuse et plus tranquille ! Exempte des reproches et des inquiétudes qui accompagnent une conscience déréglée, elle jouit d'une paix qui surpasse tout ce que les

plaisirs du monde ont de plus flatteur. Assurée autant qu'on peut l'être en cette vie par le témoignage de sa conscience, qu'elle possede l'amitié de son Dieu, qu'elle est dans l'état de sa grace, elle trouve dans cette amitié un gage certain du bonheur éternel ; elle y trouve un parfait dédommagement de tout ce qu'elle peut souffrir ; elle voit sans émotion toutes les révolutions de la vie, l'abaissement des uns, et l'élevation des autres : rien de tout cela ne la touche, et ne sauroit troubler sa sérénité ; elle regarde avec indifférence les plaisirs, les biens, les honneurs du siecle, parce qu'elle n'y voit que vanité, qu'affliction d'esprit : l'abondance et l'indigence lui sont égales ; elle sait, comme l'Apôtre, mettre l'une et l'autre à profit pour son salut : *Scio abundare, et penuriam pati.* (*Philip.* 4.) Ses jours, il est vrai, sont quelquefois traversés par des revers de fortune, par des accidens imprévus, par des dégoûts même qu'elle souffre dans la pratique de la vertu ; mais un regard vers le Ciel lui fait tout souffrir avec patience, et lui fait surmonter avec courage les obstacles qui se trouvent dans le chemin du salut, parce qu'elle sait qu'elle a à faire à un Dieu fidelle en ses promesses, et magnifique en ses récompenses : elle sait que Dieu se souviendra de ses justices, qu'un bonheur éternel est réservé à la vertu ; c'est ce qui la rend heureuse même dans cette vallée de miseres, en attendant qu'elle le soit dans l'éternité.

Quel est celui, dit le Roi Prophete, qui sera digne de demeurer dans le tabernacle

du Seigneur, et de reposer sur sa sainte montagne? *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo?* (*Psalm.* 14.) C'est celui, répond le même Prophete, qui marche dans l'innocence, qui remplit les devoirs de son état: *Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam.* (*Ibid.*) C'est celui qui a le cœur droit et sans déguisement, qui est toujours sincere dans ses paroles, qui ne fait jamais tort au prochain, et qui ne souffre pas même qu'on lui en dise du mal. C'est celui, continue-t-il, qui n'a que du mépris pour l'impie, pendant qu'il honore ceux qui craignent le Seigneur, qui garde inviolablement sa foi qui ne prête point à usure, qui ne se laisse point gagner par les présens pour opprimer l'innocent. Un homme de ce caractere sera à jamais heureux: *Qui facit hæc, non movebitur in æternum.* (*Ibid.*) Telles sont les conditions qui caractérisent la vraie sainteté, et auxquelles le bonheur éternel est promis. Mais quel est ce bonheur, M. F., et qui peut le concevoir? Il n'appartient qu'à vous, heureux prédestinés qui en goûtez les douceurs, de nous dire ce qu'il est. Vous nous diriez avec le grand Apôtre, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, que l'esprit de l'homme ne peut comprendre les délices ineffables que Dieu réserve à ceux qu'il aime; qu'une seule goutte de ce torrent de délices dont vous êtes inondés, surpasse les plaisirs les plus doux que l'on peut goûter ici bas; qu'un seul jour passé dans les tabernacles éternels vaut

mieux que mille dans les plus magnifiques palais des Rois ; que le dernier d'entre vous est plus heureux que tous les Rois du monde dans les plus beaux jours de leur félicité ; que dans ce bienheureux séjour que vous habitez, la charité est la loi qui vous gouverne, la vérité est la lumiere qui vous éclaire, l'éternité est la mesure de votre bonheur. Telle est, M. F., la récompense de la sainteté, la gloire du Ciel, le bonheur de Dieu même, c'est-à-dire, la possession du souverain bien capable de remplir tous nos désirs : *Gloria hæc est omnibus Sanctis.* (*Ps.* 149.) C'est un bonheur certain qui ne peut nous manquer, un bonheur universel qui renferme tous les biens, un bonheur éternel qui ne finira jamais. N'y a-t-il pas là, M. F., de quoi nous animer à devenir saints? Ah ! laissons aux amateurs du siecle tous les biens et les plaisirs de la terre qui ne font que passer, pour porter nos désirs vers des biens, des plaisirs qui sont plus dignes de nous. Ne nous mettons pas en peine d'être riches, heureux, estimés dans ce monde ; pourvu que nous soyons saints, nous avons tout gagné. Si nous cherchons la gloire, il n'y en a de véritable que celle qui accompagne la sainteté, c'est la seule digne de notre ambition : mais par quels moyens pouvons-nous parvenir à la sainteté ?

II. POINT. Il faut d'abord supposer un principe incontestable, que Dieu qui veut notre sanctification, nous donne toutes les graces nécessaires pour en venir à bout. Car il est de la foi que nous ne pouvons rien

sans la grace de Dieu, et que Dieu ne nous commande rien d'impossible. Nous sommes donc sûrs d'avoir du côté de Dieu tous les moyens qui nous sont nécessaires pour devenir saints, sans quoi il nous commanderoit l'impossible, ce qu'on ne peut penser d'un Dieu aussi juste et équitable que celui que nous servons. A qui tient-il donc, M. F., que vous ne soyez saints ? il ne tient qu'à vous-mêmes : votre sort est entre vos mains, votre bonheur dépend de vous. Pour vous en convaincre, suivez le raisonnement que j'ai à vous faire : S'il vous étoit impossible d'être saints, cette prétendue impossibilité viendroit ou du côté des obstacles qu'il faut surmonter, ou des devoirs qu'il faut remplir pour le devenir. Or je soutiens que vous n'avez point d'obstacles insurmontables, point de devoirs impraticables pour acquérir la sainteté. La seule preuve que j'ai à vous donner de ces deux propositions, c'est l'exemple des Saints. Les Saints ont eu les mêmes obstacles que vous, et de plus grands encore que vous n'en avez : vous n'avez pas des devoirs plus difficiles à remplir que les Saints en ont eus pour se sanctifier ; vous pouvez donc comme eux être saints.

Quels obstacles, M. F., pourriez-vous alléguer qui vous empêchent de devenir saints ? Ces obstacles ne peuvent venir que du côté de vous-mêmes, ou des causes étrangeres : du côté de vous-mêmes, ce sont vos foiblesses, vos mauvais penchans, vos habitudes vicieuses, les péchés que vous

avez commis et dont il faut faire pénitence. Voilà, dites-vous, ce qui rend la sainteté impraticable ou du moins très-difficile à acquérir. Comment se sauver, dites-vous? il faut pour gagner le Ciel toujours se faire violence, toujours combattre contre soi-même, réprimer ses inclinations les plus cheres, renoncer à tout ce qui flatte les passions : cela est trop difficile ; il faudroit n'en point avoir, n'être pas composé d'une nature aussi corrompue que la nôtre. A ces prétextes qu'ai-je à répondre, M. F., et comment devez-vous vous-mêmes les détruire? par l'exemple des Saints : Vous dites que vous êtes foibles, que vous avez des passions à combattre pour être saints! Mais pensez-vous que les Saints n'étoient pas foibles comme vous, composés de même nature que vous, sujets aux mêmes passions que vous? oui sans doute ils l'étoient : ils n'ont pas été Saints pour avoir été exempts de foiblesse, de passions ; mais pour avoir triomphé de leur foiblesse, pour avoir combattu leurs passions, pour avoir même fait servir leur foiblesse, leurs passions à leur sainteté. Comment cela, mes Freres? ils se sont humiliés à la vue de leur foiblesse, ils ont corrigé ce qu'il y avoit de défectueux dans leurs passions, en leur faisant changer d'objet. Ainsi Sainte Magdeleine qui avoit la passion d'aimer, tourna son cœur vers l'objet seul digne de son amour ; ainsi S. Paul qui avant sa conversion étoit transporté de colere et de fureur contre les Disciples de la Religion de J. C.

changea cette colere en zele pour la gloire de cette sainte Religion. Voilà, M. F., ce que vous pouvez, et ce que vous devez faire pour devenir saints. Vous avez des foiblesses, humiliez-vous devant Dieu ; par-là vous tirerez le bien du mal : vous avez des passions, combattez-les, corrigez-les, en les sevrant des objets qui vous sont défendus, et en les tournant vers ceux que vous devez rechercher.

Il est, dites-vous, difficile de résister à ses inclinations, de réprimer ce mauvais penchant. Mais les Saints n'ont-il pas eu la même difficulté que vous, la même violence à se faire que vous, pourquoi ne feriez-vous pas ce qu'ils ont fait ? *Non poteris quod isti et istæ ?* C'étoit l'argument dont Saint Augustin se servoit pour combattre contre lui-même ; il sentoit la difficulté qu'il y avoit de renoncer au monde et à ses plaisirs, de rompre les liens qui l'attachoient aux créatures ; mais d'autres, se disoit-il à lui-même ont bien surmonté ces difficultés, se sont bien fait violence, et sont venus à bout de se sanctifier par la victoire qu'ils ont remportée sur leurs passions ; pourquoi n'en ferois-je pas autant qu'eux ? étoient-ils plus intéressés que moi, et ne suis-je pas aussi intéressé qu'eux à devenir saint ? *Non poteris quod isti et istæ ?* (*Aug.*)

Ne dites donc pas, M. F., que ces heureux prédestinés dont on vous propose les exemples, étoient des gens parfaits, étoient des Saints ; qu'ils pouvoient bien faire des choses que vous ne faites pas. Ainsi vous convenez

que la pratique de la vertu vous seroit plus aisée, si vous étiez saints : mais est-ce que vous ne voulez pas le devenir ? et si à la mort vous ne l'êtes pas, que serez-vous un jour ? des réprouvés. Car il n'y a point de milieu : il faut vous résoudre à régner éternellement avec les Saints dans le Ciel, ou à souffrir éternellement avec les réprouvés dans les enfers.

Mais, dites-vous, les Saints n'avoient pas tant commis de péchés que moi ; la multitude de mes péchés m'effraie, et m'ôte l'espérance de pouvoir jamais entrer dans le Ciel.

Il est vrai, M. F., que le grand nombre des Saints a vécu dans l'innocence, qu'ils ont fui tous les péchés plus que la mort, qu'ils en ont évité les occasions, qu'ils n'ont jamais été infectés de la contagion du monde, qu'ils en ont méprisé les biens et les plaisirs. Mais combien parmi eux ont commis les mêmes péchés que vous ; ils en ont fait pénitence, ils en ont obtenu le pardon, ils ont persévéré dans la grace.

C'est ce qui les a faits Saints. La pénitence leur a ouvert le Ciel que le péché leur avoit fermé ; et voilà, M. F., le moyen qui vous reste pour vous assurer le même bonheur. Quelques péchés que vous ayiez commis, faites-en pénitence ; mais une pénitence sincere, une pénitence durable, qui vous préserve de nouvelles chûtes, qui vous fasse persévérer jusqu'au dernier soupir dans la grace de Dieu, et vous serez du nombre des Saints.

Je dis plus : l'exemple des Saints est en-

core pour nous une preuve que tout ce que les tentations, les occasions, les dangers de l'état et de la condition, peuvent mettre d'obstacles au salut, deviendra, si vous le voulez, une voie de sanctification et un sujet de mérite. Il est des tentations, il est vrai, qui nous détournent des sentiers de la justice : mais quelles tentations ? ce sont celles où vous succombez ; car au contraire celles auxquelles vous résistez, contribuent à votre salut par la victoire que vous remportez sur vos ennemis. Les Saints ont été tentés comme vous, et même plus que vous ; l'ennemi les a suivis jusques dans les solitudes les plus impénétrables ; mais ils se sont munis des armes de Dieu pour le vaincre, la priere, la vigilance sur eux-mêmes ; employez les mêmes moyens, et vous serez vainqueurs des tentations, et vous vous sanctifierez par cette victoire.

Vous êtes dites-vous, exposés à mille occasions de vous perdre ; mais ces occasions auxquelles vous êtes exposés vous sont-elles volontaires, pouvez-vous les fuir? Ah! s'il ne tient qu'à vous de les éviter, pourquoi donc vous y livrer vous-mêmes ? Les Saints trembloient quand le hasard ou la nécessité les exposoient à quelque occasion dangereuse qui n'étoit même qu'éloignée pour eux ; ils prenoient toutes les précautions pour se garantir du danger ou par la fuite ou par la vigilance sur eux-mêmes ; et vous prétendez vous sauver en vous exposant témérairement dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu, en fréquentant des

maisons, des personnes qui sont un écueil à votre vertu. Vous vous trompez grossièrement: la témérité n'a jamais fait des Saints; il est impossible de l'être quand on est sans précaution: ainsi ne vous flattez pas, il faut fuir l'occasion, si vous le pouvez; ou si vous ne le pouvez pas, il faut la rendre éloignée: priez Dieu de vous soutenir, veillez sur vous-même, et vous ne succomberez pas. Quoi! M. F., tandis que les Saints pour échapper aux dangers des occasions se sont retirés dans les déserts les plus affreux, vous ne pourrez pas vous résoudre à quitter une mauvaise compagnie, une personne qui vous perd? Ne dites donc pas que vous ne pouvez être Saints, mais dites plutôt que vous ne le voulez pas. Il est difficile, j'en conviens, de se sanctifier parmi les dangers du monde, de résister aux charmes des plaisirs, de ne pas succomber sous la force du respect humain. Mais les Saints n'ont-il pas renoncé à tous les plaisirs du monde? Ne se sont-il pas mis au dessus des respects humains? n'ont-ils pas méprisé les discours des hommes, pour s'attacher uniquement à la loi de Dieu?

Ah! M. F., les Saints ont eu bien d'autres combats à soutenir que vous; ils ont été mis à de bien plus rudes épreuves que vous. Ce n'étoit pas seulement aux railleries, aux mépris des hommes qu'ils étoient exposés; mais c'étoit, dit le grand Apôtre, les fouets, les prisons, les fers, les supplices et la mort qu'il falloit souffrir: *Sancti ludibria et verbera experti.* (*Hebr.* 11.)

Graces au Ciel, nous ne sommes plus dans ce temps de persécutions, où l'on répandoit le sang des Chrétiens ; on ne fait plus à la Religion ces guerres sanglantes que l'on faisoit autrefois, dit Saint Chrysostome : *Non intentantur nobis bella ;* au contraire, nous sommes dans un temps où nous voyons la Religion sur le trône ; on ne nous dit plus de donner notre vie pour sa défense : *Nulli nostrùm dicitur pro me morere ;* mais on nous dit seulement de sacrifier nos passions, de réprimer ces désirs que nous avons pour les biens, les plaisirs du monde : *Desideria tantùm occide.* Pouvez-vous après cela, M. F., vous plaindre qu'il vous est impossible ou même difficile de vous sanctifier, en voyant ce qu'il en a coûté aux Saints, et le peu qu'on vous demande pour le devenir ?

J'ajoute qu'il y a eu des Saints dans le même état que vous, occupés des mêmes affaires que vous. Il y a eu des Saints dans l'état des richesses, et dans celui de la pauvreté ; des Saints qui ont été sur le trône, d'autres qui ont vécu dans l'obscurité ; des Saints qui ont été dans le mariage, d'autres dans le célibat ; en un mot, des Saints de tout état, de toutes les conditions qui sont dans le monde : donc il n'y a point d'état incompatible avec la sainteté. Comment donc se sanctifier dans les différens états de la vie ? En vivant comme les Saints y ont vécu : les Saints qui ont été riches, qui ont été en autorité, se sont servis de leurs richesses pour amasser des trésors dans

le Ciel, en soulageant les pauvres ; ont employé leur autorité à réprimer les désordres, à rendre la justice, à faire glorifier Dieu par ceux qui leur étoient soumis. Voilà ce que vous devez imiter dans les Saints, vous que Dieu a élevés au-dessus des autres, vous qu'il a favorisés des biens de la fortune. Les Saints qui ont été pauvres se sont sanctifiés par la patience, par la résignation à la volonté de Dieu, par un saint usage des afflictions. Et voilà ce que vous devez faire, vous qui êtes réduits dans un état d'indigence et de misere. Votre état même, selon l'oracle de J. C., vous donne un droit particulier au Royaume des Cieux ; c'est à vous spécialement que ce Royame est promis : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum Cœlorum.* (*Matth.* 5.) Souffrez patiemment et vous serez saints.

Vous qui êtes engagés dans le mariage, imitez les Saints qui ont vécu dans cet état. Il y a eu des hommes vertueux qui se sont sanctifiez avec des femmes infidelles et vicieuses, comme aussi il y a eu des femmes vertueuses qui se sont sanctifiées avec des hommes infidelles et débauchés, comme Ste. Monique. Ne vous plaignez donc pas que vous ne pouvez pas vous sanctifier avec votre mari, avec votre épouse ; les défauts des uns et des autres peuvent contribuer à votre sanctification par les occasions que vous avez d'exercer la charité, la patience et les autres vertus chrétiennes. Enfin, M. F., il y a eu des Saints de toute

profession, les uns dans l'embarras des affaires, les autres occupés à l'agriculture, comme Saint Isidore ; les uns qui ont commandé en maîtres, d'autres qui ont obéi en domestiques ; il y a eu des Saints dans les villes et les campagnes ; Saint Joseph s'est sanctifié dans la profession d'artisan ; Sainte Genevieve en gardant des troupeaux. Mais comment ces Saints ont-ils fait pour gagner le Ciel? Ils n'ont pas fait autre chose, que ce que vous faites tous les jours. Ils n'ont pas quitté leur emploi, leur profession ; mais ils ont fait pour Dieu ce que vous ne faites souvent que pour le monde et pour votre intérêt.

PRATIQUES. Il ne s'agit donc pas, M. F., de faire de grandes choses pour être saints. La sainteté n'a rien d'impraticable dans ses devoirs : fuyons le péché, faisons de bonnes œuvres : *Declina à malo et fac bonum ;* voilà l'unique moyen d'arriver au Ciel. Vous est-il impossible, par exemple, à vous jureurs, de mettre un frein à votre langue, pour vous abstenir de ces juremens, de ces imprécations qui vous sont si fréquentes? Vous est-il impossible, à vous impudiques, d'éloigner de vos esprits ces pensées déshonnêtes, de bannir de vos cœurs ces désirs grossiers auxquels vous vous laissez aller, de rompre ces commerces criminels que vous entretenez avec des personnes que vous ne devez pas voir? Vous est-il impossible à vous ivrognes, de ne pas fréquenter les lieux de débauches, de ne pas vous livrer

livrer aux excès du vin qui vous font perdre la raison ? Vous est-il impossible à vous, injustes usurpateurs du bien d'autrui, de ne pas vous emparer de ce qui ne vous appartient pas, et de restituer ce que vous avez mal acquis ? Pécheurs, qui que vous soyez, vous sauriez fuir les occasions du péché, s'il s'agissoit d'une fortune temporelle, de gagner un bien fragile ; pourquoi ne le feriez-vous pas pour avoir un Royaume éternel, pour être du nombre des Saints ?

Que faut-il encore pour être saint ? il faut faire le bien, *et fac bonum*, c'est-à-dire, garder les commandemens de Dieu, pratiquer les vertus chrétiennes. Dieu ne vous demande pas, M. F., de faire des miracles : c'est par leurs vertus, et non par les prodiges qu'ils ont opérés, que les Elus se sont sanctifiés ; ou plutôt le grand miracle qu'ils ont fait, c'est d'avoir constamment pratiqué la vertu, et mérité le Ciel par la sainteté de leur vie.

Soyez fidelles à vos devoirs, dit S. Chrysostôme, et vous aurez fait un miracle qui vous fera saint : *Virtutis curam habeas, et miracula patrasti.* Si vous changez votre avarice en libéralité, et que vous ouvriez votre main pour répandre vos aumônes dans le sein des pauvres, vous avez guéri une main seche et immobile ; *sicam manum sanasti ;* si, au lieu d'assister aux spectacles et aux compagnies des mondains, vous allez visiter J. C. dans son temple ou dans ses membres souffrans, vous avez fait le miracle de faire

marcher droit un boiteux : *claudicanti pede incolumitatem restituisti.* Si vous détournez vos yeux d'un objet dangereux pour la pureté, vous avez éclairé un aveugle : *cæcum te illuminasti.* Si au lieu des chansons profanes, des paroles obscenes que vous prononciez, vous employez votre langue à chanter les louanges du Seigneur, vous avez fait le miracle de faire parler un muet; voilà, M. F., conclut le S. Docteur, les miracles que Dieu demande de vous : ce sont vos vertus, ce sont vos bonnes œuvres.

Vous pouvez donc être Saints sans quitter votre emploi, votre famille, vos affaires : vivez comme les Saints du même état que vous, ont vécu. Le Royaume de Dieu est au dedans de vous; il est à votre portée; il ne faut pas l'aller chercher bien loin. Accomplissez en tout la volonté de Dieu et je vous réponds que vous serez du nombre des Saints.

Chrétiens qui m'écoutez, sera-t-il dit que vous ne serez pas de ce nombre fortuné?

Ah! nous sommes tous les enfans des Saints, invoquons-les pour obtenir la grace de les imiter. Invoquons celui dont nous portons le nom; choisissons-en un chaque mois pour protecteur. Proposons-nous pour modeles ceux qui ont vécu dans le même état que nous; c'est le moyen de régner un jour avec eux dans la gloire.

PRÔNE

POUR LE TEMPS DE L'AVENT. (*)

Sur le premier avénement du Fils de Dieu, ou sur le Mystere de l'Incarnation.

Venit fortior me post me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus.

Il en vient un après moi qui est plus puissant que moi, dont je ne suis pas digne de délier la courroie des souliers. (Luc. 3.)

NOUS ne pouvons mieux, mes chers Freres, employer le saint temps de l'Avent que nous commençons aujourd'hui, qu'en nous occupant avec l'Eglise de l'Avénement du Fils de Dieu sur la terre; tel est l'objet que cette sainte mere propose à nos réflexions pendant ce saint temps, soit dans les offices qu'elle célebre, soit dans les instructions qu'elle nous fait.

Or il faut distinguer deux sortes d'Avénement du Fils de Dieu; l'un qui a fait paroître sa miséricorde, et qui doit nous donner de la confiance : l'autre qui manifestera sa justice, et qui doit nous inspirer de la

(*) Comme le temps de l'Avent est un temps destiné par l'Eglise à honorer le mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu, il est à propos de faire dès le commencement une instruction sur ce sujet; ce que l'on pourra faire le premier ou second Dimanche.

crainte. Le premier a paru dans le mystere de l'Incarnation, où le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous sauver. Le second se fera à la fin du monde où ce même Fils de Dieu, fait homme, viendra pour nous juger. C'est de ce premier avénement du Fils de Dieu dans le mystere de l'Incarnation dont Saint Jean-Baptiste rend témoignage, lorsqu'en parlant de J. C., il dit qu'il en vient un après lui, qui a été avant lui, qui est plus puissant que lui, dont il n'est pas digne de délier la courroie des souliers : *venit fortior me*, etc. car en disant que J. C. a été avant lui, qu'il est plus puissant que lui, il confesse par-là sa divinité ; et en ajoutant qu'il vient après lui, il exprime la génération temporelle de son humanité ; par-là il déclare que J. C. est Dieu et Homme tout ensemble, par l'union qu'il s'est faite en lui de la nature divine avec la nature humaine ; qu'il est par conséquent le Messie attendu depuis tant de siecles, le désiré des nations, le Sauveur du monde. Témoignage de Saint Jean, qui étoit d'autant plus capable de persuader aux Juifs la venue du Messie en la personne de J. C., qu'il partoit d'un homme que l'on prenoit pour le Messie lui-même, et qui refusant cette auguste qualité pour l'attribuer à J. C., devoit sans doute être cru sur sa parole. Cet avénement du Fils de Dieu dans le Mystere de l'Incarnation devroit être, M. F., le sujet continuel de nos réflexions, puisqu'il est le fondement de notre Religion et de

nos plus solides espérances ; c'est pour en rappeler le souvenir aux fidelles, que l'Eglise a spécialement destiné le saint temps de l'Avent. C'est pour ce sujet qu'elle met dans la bouche de ses Ministres les discours que Saint Jean-Baptiste faisoit au peuple pour le disposer à la venue du Rédempteur. Entrons, M. F., dans les vues de cette sainte Mere ; tâchons de pénétrer autant que la foi nous le permet la profondeur de ce mystere, pour y découvrir l'excès d'amour qu'un Dieu nous y témoigne : mais ne nous arrêtons pas à une stérile spéculation : efforçons-nous de montrer à notre Dieu que nous concevons toute la reconnoissance que mérite de notre part un si grand amour. Quel a été donc l'amour de Dieu pour les hommes dans le mystere de l'Incarnation ? Premier point. Quel doit être notre amour pour un Dieu incarné ? Second point. Ce mystere s'accomplit, quand l'Ange du Seigneur adressa à la très-sainte Vierge le salut que les Prédicateurs ont accoutumé de lui adresser : *Ave Maria, etc.*

I. Point. Le Fils de Dieu égal en tout à son Pere, Dieu de toute éternité comme lui, qui sans cesser d'être ce qu'il étoit, est devenu ce qu'il n'étoit pas, c'est-à-dire, un homme semblable à nous, composé de même nature que nous, et qui se nomme J. C. Je le répete, M. F., c'est là ce que nous appelons l'Incarnation du Verbe ; Mystere caché en Dieu avant les siecles, dit l'Apôtre Saint Paul ; qui s'est manifesté en notre chair, qui a été vu des Anges, prêché aux

nations, qui a été prédit par un grand nombre de Prophéties contenues dans des livres qui nous ont été transmis par les Juifs ennemis de notre sainte Religion : lesquelles Prophéties, de l'aveu même des Païens, se sont vérifiées à la lettre dans la personne de J. C. et dont l'accomplissement a été confirmé par une infinité de miracles de cet Homme-Dieu et de ses Disciples ; miracles qui ont persuadé aux plus grands génies du monde et à toutes les nations de la terre la vérité de sa doctrine, la divinité de sa mission. Vous êtes, M. F., pleinement convaincus de ce grand mystere, vous faites profession de le croire : sans nous arrêter donc à de plus grands raisonnemens, entrons dans cet abyme de charité que Dieu a manifesté aux hommes ; car c'est-là, dit le même Apôtre, que la bonté et l'amour de notre Sauveur ont véritablement paru : *Apparuit humanitas et benignitas Salvatoris nostri* (*Tit.* 3.) Mais quelle bonté, quel amour ! c'est l'amour le plus compatissant et le plus généreux ; amour le plus compatissant qui l'a engagé à nous délivrer des malheurs où le péché nous avoit réduits : amour le plus généreux, qui l'a porté à tout sacrifier pour notre délivrance. Oui, M. F., les maux dont J. C. nous a délivrés, nous prouvent la tendresse de son amour, comme le prix qu'il a donné pour notre rançon nous fait assez connoître la générosité de son amour.

Pour nous convaincre de l'immense charité de notre Dieu pour les hommes dans le mystere de l'Incarnation, rappelons pour

un moment le triste état où le péché nous avoit réduits. La Foi nous apprend que le premier homme, en péchant, ne perdit pas seulement pour lui, mais encore pour tous ses descendans, la justice originelle et les autres avantages dont il jouissoit dans l'état d'innocence : comme Dieu avoit mis notre sort entre ses mains, et que notre bonheur dépendoit de sa fidélité à garder le commandement que le Seigneur lui avoit fait, sa chûte fut la cause de notre malheur ; sa prévarication nous donna le coup de la mort, en nous privant de la vie de la grace que Dieu nous avoit donnée en sa personne, par sa pure miséricorde et par un effet de sa sagesse : dès-lors devenus enfans de colere, le Ciel nous fut fermé, et nous fûmes condamnés à la mort, et aux autres miseres qui accompagnent la triste condition des hommes. C'est là ce funeste péché d'origine qui est entré dans le monde par un seul homme, qui nous fait mourir avant que de naître, qui a effacé les beaux traits de divinité qui étoient gravés dans notre ame, pour y placer l'image du démon ; c'est la cette plaie profonde qui a eu besoin d'un médecin aussi charitable que celui qui l'a lavée dans son sang : *Lavit nos à peccatis in sanguine suo.* (*Apoc.* 1.) Car enfin, M. F., que serions-nous devenus, si Dieu touché de nos miseres ne nous avoit tendu sa main, pour nous tirer de l'abyme où nous étions tombés ? Privés du droit que nous avions au céleste héritage, nous ne pouvions de nous-mêmes le recouvrer, parce que c'étoit un

don de Dieu qui dépendoit de sa miséricorde, et qu'il pouvoit ne pas nous rendre : mais ce qui mettoit le comble à notre misere, c'est qu'au péché d'origine qui nous avoit fermé le Ciel, nous avions ajouté, par le mauvais usage de notre liberté, un grand nombre de péchés actuels, qui nous auroient fait condamner aux enfers, pour y souffrir avec les démons les supplices les plus affreux. O triste et malheureuse condition des hommes ! elle eût été désespérante, s'ils eussent manqué de ressource dans leur infortune !

Mais, graces infinies en soient à jamais rendues à la miséricorde de notre Dieu qui nous a visités dans nos miseres, et nous a rachetés de l'esclavage : *Visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.* (*Luc.* 1.) Sans avoir besoin de nous, il nous a recherchés le premier : c'étoit à nous à faire les premieres démarches ; mais nous ne pouvions faire un pas pour aller à lui. Il a donc eu égard à notre impuissance ; il nous a tendu la main pour nous relever, il a détruit le mur de séparation que le péché avoit mis entre nous et lui : ce médecin charitable est venu lui-même auprès de son malade, dit S. Bernard ; ce bon Pasteur a couru après sa brebis égarée pour la délivrer de la fureur du loup infernal ; ce tendre Pere est allé au-devant de cet enfant prodigue, l'a reçu dans son amitié, l'a rétabli dans les droits qu'il avoit perdus. Déjà la grace de la réconciliation nous est offerte : affranchis de l'esclavage du démon, nous recouvrons la

liberté des enfans de Dieu; délivrés des horreurs de la mort, nous reprenons une nouvelle vie; en un mot, le Ciel notre chere patrie nous est ouvert; nos places y sont assurées: tels sont, M. F., les fruits admirables de l'Incarnation d'un Dieu; tels sont les effets de son amour compatissant, puisque c'est pour nous délivrer de nos miseres qu'il a opéré ce grand mystere. C'est pour nous racheter et nous rendre la vie, dit S. Paul, que le Pere céleste a envoyé son Fils dans la plénitude des temps prendre naissance d'une femme; c'est pour nous sauver que ce Fils adorable est descendu du trône de sa gloire, qu'il s'est anéanti pour nous: *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de Cœlis;* et c'est ici que nous devons reconnoître la générosité de l'amour de Dieu dans ce mystere, par le prix qu'il donne pour notre rançon.

En effet, ce Seigneur, dont les miséricordes sont infinies, ne pouvoit-il pas pardonner à l'homme son péché par une grace toute pure, et le rétablir dans ses droits sans aucune satisfaction; ou du moins se contenter d'une satisfaction moins noble et moins parfaite que celle qu'il a reçue dans ce mystere? Oui sans doute, il le pouvoit; maître de ses droits, il ne tenoit qu'à lui de s'en relâcher; sa miséricorde auroit éclaté en cela; mais sa justice n'auroit pas été satisfaite. Cependant la justice de Dieu demandoit une satisfaction égale à l'offense qu'elle avoit reçue; et comme l'offense étoit infinie, il falloit une victime d'un prix infini pour

réparer l'injure faite à la divine majesté. Or qui pouvoit, M. F., donner à la justice de Dieu cette satisfaction qu'elle exigeoit en rigueur? Il n'y avoit que les mérites de J. C. parce qu'il étoit Dieu; et si la miséricorde de Dieu n'étoit venue au secours de l'homme pour lui fournir de quoi s'acquitter, en vain l'homme auroit-il cherché en lui-même et dans ses vertus de quoi payer ses dettes; il n'y trouvoit que foiblesse et impuissance; il y trouvoit bien la source de son mal, mais non pas le remede pour le guérir; son infinie bassesse qui rendoit son offense infinie, déprisoit par-là même ses mérites: *Non dabit Deo placationem suam* (*Psal.* 48.) En vain auroit-il eu recours aux autres créatures, pour trouver dans leurs mérites de quoi s'acquitter envers la divine justice: toutes les vertus des Anges et des hommes n'auroient jamais eu de proportion avec l'offense faite à Dieu pour l'homme pécheur: *Frater non redimit.* (Ibid.) Aussi seroit-il toujours demeuré insolvable; il falloit donc pour une juste compensation de l'injure faite à la divine majesté, que Dieu lui-même se chargeât de la cause de l'homme pour se faire à ses propres dépens la réparation qu'il demandoit, et pour épargner à l'homme criminel les coups dont il étoit menacé. Cependant, comme c'étoit l'homme qui avoit péché, et que Dieu par sa nature est incapable de souffrir et de mourir, il falloit, dit S. Augustin, que la victime qui devoit expier le peché fût tirée de la nature humaine: *Peccatum adeò tantum erat, ut illud solvere non haberet nisi homo.*

Mais, comme il n'y avoit que Dieu qui pût donner aux souffrances de l'homme les mérites et la dignité qui leur étoient nécessaires, il falloit, conclut ce Pere, que cette victime fût Dieu et homme tout ensemble : *Ita opus erat ut idem esset homo qui erat Deus.* Or c'est-là, M. F., l'incomparable moyen que la miséricorde de Dieu a fourni à l'homme pécheur dans le Mystere de l'incarnation, pour payer la dette dont il étoit chargé ; c'est par l'alliance admirable de la nature divine avec la nature humaine dans la personne de J. C. que la miséricorde et la justice se sont rencontrées, comme dit le Prophete : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* (*Psal.* 84.) L'une et l'autre ont eu leurs droits ; la miséricorde a pardonné l'homme coupable et la justice a été vengée ; ainsi la terre a été réconciliée avec le Ciel, l'homme avec Dieu. N'est-ce pas là, M. F., de la part de Dieu, la preuve de l'amour le plus libéral et le plus généreux envers les hommes : et ne semble-t-il pas que dans ce mystere les trois adorables Personnes de la Ste. Trinité aient voulu, pour ainsi dire, se prodiguer, s'épuiser en faveur de l'homme pécheur ? Quand elles résolurent dans leur adorable conseil de le tirer du néant : Faisons, dirent-elles, l'homme à notre image et à notre ressemblance : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (*Gen.* 1.) Mais pour cela qu'en coûta-t-il ? une parole, un souffle de vie dont Dieu anima un peu de terre ; voilà l'homme formé : et pour le racheter il en coûte au Pere Eternel un Fils unique ;

l'objet de ses complaisances : il n'avoit que ce Fils, dit l'Apôtre, et il a tellement aimé le monde, qu'il l'a donné pour le racheter : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (*Joan.* 3.) Pesons la force et l'énergie de ces paroles : Dieu qui n'avoit nul besoin de l'homme, Dieu outragé par l'homme, a eu tant d'amour pour cette vile créature, qu'il lui a livré, abandonné, non un de ses Anges, mais son Fils unique, égal en tout à lui-même, vrai Dieu, engendré d'un vrai Dieu, l'objet de ses délices éternelles ; et pourquoi l'a-t-il donné ? pour être sacrifié, immolé pour le salut de ce même homme. Quel excès d'amour ? le concevez-vous, M. F. ? *Sic Deus dilexit mundum.* Ce Fils adorable, pour obéir à la volonté de son Pere, s'est offert de plein gré à être la caution de l'homme hors d'état de satisfaire à la justice divine ; s'est chargé de nos iniquités, s'est abaissé, anéanti jusqu'à prendre la forme d'un esclave : *Exinanivit semetipsum formam servi accipiens.* (*Philip.* 2.) Dans cet état, il s'est offert à la justice de son Pere, pour être l'anathême et la victime d'expiation pour les péchés de l'homme. Vous n'avez point voulu, dit-il à son Pere, les sacrifices que les hommes vous présentoient ; vous avez rejeté leurs victimes comme incapables de vous satisfaire ; mais vous m'avez formé un corps, me voici, je viens, je suis prêt : *Dixi, ecce venio.* (*Heb.* 10.) Déjà je me destine à être l'objet de votre colere et de la fureur de mes ennemis ; c'est sur moi

que vous déchargerez les coups que les hommes ont mérités ; je me mets à leur place, vengez-vous aux dépens de ma vie, ne m'épargnez pas, mais pardonnez-leur : *Ecce venio.* Excès de l'amour d'un Dieu pour les hommes ! à peine, dit l'Apôtre, trouveroit-on quelqu'un qui voulût mourir pour le juste : *Vix pro justo quis moritur.* (*Rom.* 5.) Combien grande n'a donc pas été la charité de notre Dieu qui s'est offert à la mort pour des hommes pécheurs ? Quel admirable genre de remedes, dit S. Augustin, que le Médecin lui-même se soit fait malade pour guérir ses malades ! Qu'un Dieu s'abaisse pour élever l'homme, qu'il se fasse pauvre pour l'enrichir, qu'il se rende semblable à l'homme pour rendre l'homme semblable à lui ; n'est-ce pas là, encore une fois, la preuve de l'amour le plus généreux ? Ne falloit-il pas que l'Esprit-Saint, qui est tout amour, présidât à un si grand ouvrage ? Les Anges et les hommes auroient-ils jamais imaginé un pareil projet ? et si Dieu nous avoit permis de lui demander notre rançon à un si grand prix, aurions-nous jamais osé porter jusques-là nos espérances ? c'est-là cependant ce qu'il a fait dans le mystere de l'Incarnation. Quel amour ! en fut-il jamais et de plus compatissant et de plus généreux ? Mais quel doit être le nôtre pour un Dieu incarné ? c'est le sujet de la seconde partie.

II. Point. C'est le propre de l'amour, de ne se payer que par l'amour : plus il inspire de grandes choses en faveur de ceux que l'on aime, plus il a droit d'en attendre.

Aimons donc notre Dieu, dit S. Jean, puisqu'il nous a aimés le premier d'une maniere si tendre et si généreuse dans le mystere de l'Incarnation. Son amour tendre et compatissant nous a délivrés des malheurs où le péché nous avoit plongés; son amour généreux l'a sacrifié pour être le prix de notre rédemption : cette immense charité d'un Dieu demande de notre part un amour tendre et reconnoissant qui nous rende sensibles à ses bienfaits, un amour généreux qui nous soumette à ses volontés.

Quelle seroit, M. F., notre reconnoissance pour un riche de la terre, pour un puissant du monde qui nous auroit délivrés des fers, qui par son crédit nous auroit épargné une mort honteuse et cruelle? que seroit-ce, si ce riche, ce puissant du monde s'étoit lui-même chargé de nos fers pour nous mettre en liberté, s'il s'étoit offert à la mort pour nous conserver la vie? Que seroit-ce, si le Fils d'un Roi de la terre eût appaisé par sa mort la colere d'un pere? Oublierions-nous jamais un libérateur aussi bienfaisant? Mais que dis-je! quand ce ne seroit qu'à un homme semblable à nous, au dernier même des hommes que nous serions redevables de la liberté ou de la vie, cet homme ne nous deviendroit-il pas aussi cher qu'un autre nous-mêmes? et ne seroit-ce pas être coupable de la plus noire ingratitude, que de le méconnoître ou l'oublier.

Or, vous le savez, M. F., ce n'est pas un homme comme nous, ce n'est ni un Grand, ni un Roi de la terre; c'est le Fils unique

du Très-Haut, le Roi des Rois, qui nous a délivrés, non des prisons où la justice des hommes renferme les coupables, mais de l'esclavage du démon et des prisons de l'enfer; non d'une mort temporelle, mais d'une mort éternelle; qui nous a délivrés, non au prix de l'or et de l'argent, *non in corruptilibus auro et argento*, (1. *Petr.* 1.) mais au prix de son sang et de sa vie : un cœur insensible à de tels bienfaits, n'est-il pas un monstre dont la nature rougit ? Lorsque nous lisons dans l'Ecriture que le Prophete Elisée ressuscita le fils de la veuve Sunamite, nous entrons aisément dans les sentimens de reconnoissance dont cette veuve fut pénétrée. Ce Prophete, dit le texte sacré, s'ajusta de telle maniere sur le corps de l'enfant, que les membres de l'un répondoient à ceux de l'autre; par là il ranima miraculeusement sa chaleur naturelle, le ressuscita, et remplit sa mere de joie : c'est ainsi, M. F., que par le plus surprenant de tous les miracles, le Verbe de Dieu s'est pour ainsi dire, raccourci pour nous rendre la vie, comme dit Saint Bernard : *Verbum abbreviatum est.* Tout immense qu'il est, il s'est renfermé dans la petitesse d'un enfant; l'immortel s'est rendu sujet à la mort; par ses abaissemens il nous a élevés; par sa mort il nous a ressuscités, en sorte que nous sommes plus redevables à la foiblesse dont il s'est revêtu pour nous racheter, qu'à sa toute-puissance qui nous a créés : par sa toute-puissance il nous a donné l'être; mais de quoi nous auroit il servi de naître, dit

S. Ambroise, si nous n'eussions été rachetés : *Non prodesset nasci, nisi redimi profuisset.* De quoi nous auroit servi la vie naturelle, si nous n'eussions reçu celle de la grace, qui nous rend enfans de Dieu et les héritiers de son Royaume ?

Béni soit donc à jamais le Dieu des miséricordes, qui a jeté des yeux de compassion sur nos miseres ! béni soit le charitable Samaritain qui est venu au secours de l'homme blessé par le péché ! Ce Dieu Sauveur, après avoir lavé nos blessures dans son sang, nous a rendu les richesses que l'ennemi nous avoit enlevées : c'est à sa charité compatissante que nous devons la vie ; ne perdons jamais le souvenir de ce bienfait ; oublions plutôt notre droite et tout ce que nous avons de plus cher, que d'oublier cette faveur ; c'est là, M. F., ce que la reconnoissance demande de nous : rappeler sans cesse le bienfait inestimable de notre rédemption, en faire tous les jours de notre vie le sujet de nos plus sérieuses réflexions, pour chanter éternellement les miséricordes du Dieu qui nous a affranchis de la puissance de l'enfer, pour nous mettre en possession du royaume de son Fils : *Transtulit nos de potestate tenebrarum in regnum lucis suæ.* (*Col.* 1.)

Mais hélas ! qu'il s'en faut bien que les hommes soient occupés comme ils devroient l'être du mystere ineffable qui est le fondement de leur bonheur ! A combien ne pourroit-on pas faire le même reproche que S. Jean-Baptiste faisoit autrefois aux Juifs. Le

Messie est au milieu de vous, leur disoit-il, et vous ne le connoissez pas : *Medius vestrûm stetit quem vos nescitis.* (*Joan.* 1.) Le Fils de Dieu, la lumiere du monde, est venu pour l'éclairer et dissiper ses ténebres, et les hommes aveuglés par leurs passions ont fermé les yeux à la lumiere, les Juifs se sont scandalisés de sa doctrine, les Gentils l'ont traitée de folie, et les Chrétiens ne le connoissent pas. Je ne parle point seulement de ces ignorans qui ne savent pas ce que c'est que J. C., mais de ces faux sages du siecle qui se font gloire d'être habiles en toute autre science que dans celle du Chrétien, et qui s'occupent de tout autre objet : sensibles au plus léger bienfait qu'ils reçoivent des hommes, ils méconnoissent le don de Dieu ; et par une ingratitude sans exemple, ils n'y répondent que par des offenses et des outrages.

Ah ! si nous avions pénétré avec les yeux d'une vive foi cet abyme profond de la charité de Dieu pour les hommes, nous nous en occuperions chaque jour ; non contens de nous abandonner aux sentimens de la plus vive reconnoissance, nous les inspirerions aux autres, en publiant par-tout les miséricordes du Seigneur ; nous rendrions amour pour amour à un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se sacrifier lui-même pour notre salut ; nous lui sacrifierions nos cœurs par une parfaite obéissance à ses loix.

C'est, M. F., ce qu'il demande comme une récompense de son amour libéral et généreux ; il ne demande pas nos biens, il n'en a pas besoin, dit le Prophete, mais il

demande nos cœurs : n'est-il pas juste qu'il en soit le maître, puisqu'il les a mérités à si grands frais ? Comme la ressemblance produit l'amour, le Fils de Dieu pour gagner notre cœur s'est rendu semblable à nous : *In similitudinem hominum factus.* (*Philip.* 2.) Mais que ne lui en a-t-il pas coûté pour cette ressemblance ? Il s'est dépouillé de sa grandeur pour se revêtir de notre bassesse ; il a caché la gloire de sa divinité sous les ombres de la foiblesse ; il s'est soumis aux ordres les plus rigoureux de son Pere, non seulement jusqu'à paroître, mais jusqu'à être traité comme pécheur, chargé de toutes les iniquités du monde : n'est-ce pas là, M. F., acheter bien chérement notre amour ? et n'a-t-il pas droit d'exiger tout ce que nous sommes, puisque pour l'avoir il a donné tout ce qu'il est, dit S. Bernard : *Totum me exigit qui toto se totum me redemit.*

Mais en quoi consiste cette intégrité de l'amour que J. C. nous demande ? c'est à lui consacrer tous les mouvemens de notre cœur, en sorte qu'il n'y en ait aucun qui ne soit pour lui ; c'est à détacher ce cœur de tout objet qui peut lui en disputer la possession, d'en bannir le péché et tout ce qui peut être pour nous occasion de péché ; c'est à combattre ces inclinations perverses qui nous portent vers la créature, à sacrifier cette passion qui nous domine, ce ressentiment qui nous aigrit ; c'est à renoncer à ce bien qui nous charme, à ce plaisir qui nous enchante, à ces engagemens criminels qui nous perdent.

Quoi ! seroit-il possible qu'un Dieu ai tant fait de démarches pour détruire en nous le regne du péché, et que nous l'y laissions dominer ? Seroit-il possible qu'il eût brisé nos chaînes, pour nous livrer nous-mêmes de nouveau à l'esclavage ? Seroit-il possible qu'il se fût rendu obéissant aux volontés de son pere jusqu'à la mort de la croix, et que nous ne nous fissions aucune violence, et nous ne voulussions rien gagner sur nous, rien sacrifier pour obéir à ses divines loix, et lui donner par-là la preuve qu'il demande de notre amour ? Seroit-il possible enfin, qu'après qu'un Dieu s'est abaissé jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à lui, nous voulussions ramper toujours sur la terre par des affections grossieres, indignes d'une ame qui a mérité l'amour d'un Dieu.

Non, Seigneur, il ne sera pas dit que vous ayiez tant fait pour gagner mon cœur, et que je vous le refuse : je connois trop, ô mon Dieu, ce que je vous dois, pour ne pas vous abandonner tout ce que je suis ; vous êtes venu sur la terre pour y allumer le feu de votre amour, faites que mon cœur en soit tout embrasé ; que, sensible aux traits dont vous l'avez percé, il n'aime que vous dans le temps pour vous aimer dans l'éternité.

Pratiques pour le saint temps de l'Avent.

I. Faites souvent des actes de foi sur le mystere de l'Incarnation.

II. Unissez vos désirs à ceux des Patriarches qui demandoient la venue du Messie par les vœux les plus ardens.

III. Adorez le Verbe incarné dans les mêmes sentimens que la sainte Vierge l'adoroit, lorsqu'elle le portoit dans ses chastes entrailles; faites sur-tout cet acte d'adoration, lorsque le Prêtre se prosterne à la Messe à ces paroles du *Credo*: ET HOMO FACTUS EST.

IV. Remerciez Dieu de vous avoir envoyé son fils pour vous racheter, et le Fils de s'être incarné pour vous sauver.

V. Récitez l'*Angelus* à genoux toutes les fois que la cloche vous en avertit: c'est un temps propre à faire les actes ci-dessus; les souverains Pontifes ont accordé des Indulgences à cette priere.

VI. Faites quelques actes d'humilité pour honorer les humiliations du Verbe incarné; cachez ce qui peut vous attirer de la gloire aux yeux des hommes.

VII. Faites quelques mortifications, au moins les Vendredis de l'Avent, chacun selon votre état, pour imiter en quelque chose celles de tant de saints Religieux qui jeûnent pendant ce saint temps: offrez-vous à Dieu tous les matins en union du sacrifice qu'il a fait de lui-même pour vous sauver.

PRÔNE

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le second avénement du Fils de Dieu, ou sur le Jugement général.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magnâ et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'homme venant sur une nue avec une grande puissance et une grande majesté. (Luc. 21.)

VOICI, M. F., un avénement du Fils de Dieu bien différent de celui où il a paru la premiere fois sur la terre. C'est, à la vérité, le même J. C., Fils de Dieu et Fils de l'homme qui paroît dans l'un et dans l'autre. Mais dans ce second avénement, ce n'est plus ce Dieu revêtu d'infirmités, caché dans l'obscurité d'une étable, rassasié d'opprobres, accablé sous le pesant fardeau d'une Croix, comme il a été dans le premier: c'est un Dieu revêtu de l'éclat de sa puissance et de sa majesté, qui fait annoncer sa venue par les prodiges les plus frappans, par l'éclipse du soleil et de la lune, par la chûte des étoiles, par un entier bouleversement de toute la nature. Ce n'est plus un Sauveur qui vient avec la douceur d'un

agneau pour être jugé des hommes et les racheter ; mais c'est un Juge irrité qui vient juger les hommes et les condamner. Ce n'est plus un pasteur miséricordieux qui vient chercher sa brebis égarée pour lui pardonner ; mais c'est un Dieu vengeur qui vient séparer les boucs d'avec les agneaux, les méchans d'avec les bons, pour les accabler du poids de ses plus terribles vengeances.

Or, M. F., quand verrons-nous ainsi paroître ce Fils de l'homme environné de gloire et de majesté ? c'est à la fin du monde, au grand jour du Jugement, où tous les hommes ressuscités paroîtront pour recevoir la récompense de leurs bonnes œuvres, ou la punition de leurs crimes. Mais quand viendra-t-il ce jour terrible et redoutable, ce jour rempli d'amertume et d'effroi dont l'Evangile nous fait la peinture ? C'est ce que je ne puis vous dire, puisque Jesus-Christ qui nous en dépeint l'appareil, nous assure que son heure n'est connue de personne que du Pere céleste et de ceux à qui il lui a plu de le révéler. Mais en quelque temps qu'il arrive, toujours est-il vrai de dire que nous y devons tous paroître, et que nous y touchons même de plus près que nous ne pensons, puisque pouvant mourir à chaque moment, nous subirons après notre mort l'arrêt décisif de notre éternité, qui sera le même qu'au Jugement général. Mais quel sera cet arrêt, et quelle sentence entendrons-nous prononcer ? Ce sera, M. F., celle que nous aurons

méritée pendant la vie. Notre sort est donc entre nos mains, il ne tient qu'à nous dès-à-présent de nous rendre notre Juge propice. Or, le moyen d'y réussir, c'est de nous pénétrer d'une crainte salutaire des Jugemens de Dieu. Cette crainte qui a peuplé les déserts, qui a fait un si grand nombre de Saints, fera sur nous les mêmes impressions, si, comme eux, nous rappelons dans nos esprits ce jour redoutable, si nous nous rendons attentifs à cette voix terrible qui doit citer les morts au jugement de Dieu : *Surgite, mortui, venite ad judicium.*

O vous! qui êtes ensevelis dans le tombeau du péché, sortez de ce tombeau, et venez au jugement; venez vous instruire de la maniere dont le pécheur y sera traité, pour vous ménager un sort plus favorable.

Le pécheur sera, au jugement de Dieu, accablé de la plus amere confusion : *I. Partie.*

Le pécheur sera, au jugement de Dieu, condamné avec la derniere rigueur : *II. Partie.*

Confusion du pécheur, condamnation du pécheur; deux motifs bien capables de l'engager à prévenir par une sincere pénitence, la rigueur des jugemens de Dieu.

Nous ne traiterons que le premier point qui nous fournit une assez ample matiere d'instruction.

I. POINT. A peine les hommes ressuscités

à la voix de l'Ange seront-ils rassemblés dans le lieu destiné par le souverain Juge, que les Anges ministres des vengeances du Seigneur sépareront les boucs d'avec les agneaux, les méchans d'avec les bons ; les bons seront placés à la droite de J. C. et les méchans à la gauche. Séparation cruelle, séparation humiliante, séparation éternelle, qui sera pour les méchans la source du plus affreux désespoir. Je dis séparation cruelle qui divisera l'enfant d'avec le pere, la mere d'avec la fille, le frere d'avec la sœur, l'époux d'avec l'épouse, les amis les plus intimes et les plus unis. Séparation la plus humiliante, où l'on ne connoîtra plus ces distinctions vaines et chimériques dont le monde fait tant de cas ; où l'on n'aura plus d'égard ni au rang, ni à la qualité, ni aux richesses, ni au crédit, ni à la grandeur, ni à la puissance ; où le pauvre humble sera élevé au-dessus du riche orgueilleux, le serviteur fidelle au dessus du maître dur et cruel. Séparation humiliante ; les Saints et les réprouvés paroîtront dans ce grand jour ; mais hélas ! quelle différence ! les Saints y paroîtront avec des corps glorieux, impassibles, brillans comme des astres ; les réprouvés avec des corps hideux, épouvantables, dont la seule vue seroit capable de leur donner la mort, s'ils pouvoient encore une fois mourir. Etrange métamorphose pour ces beautés dont on prise maintenant les qualités, et dont on méprisera pour lors les attraits. Séparation éternelle qui ne sera plus pour un temps, comme celle d'une longue absence

absence, ou comme celle qui se fait maintenant par la mort, qui, en nous séparant de nos proches, de nos amis, nous laisse l'espérance de les revoir un jour et de nous réunir avec eux : mais la séparation qui se fera au Jugement de Dieu, sera sans retour; elle sera irrévocable : jamais les méchans, quelques efforts qu'ils puissent faire, ne pourront se réunir avec les bons; le péché a formé entre les uns et les autres un mur de séparation qu'ils ne pourront jamais franchir. Nous voilà donc, diront les méchans dans l'amertume de leur cœur, séparés de ces heureux prédestinés dont nous traitions la conduite de folie ! Mais que nous étions insensés nous-mêmes de ne pas vivre comme eux ! ils sont du nombre des Saints, et nous serons à jamais du nombre des réprouvés. *O nos insensati ! vitam illorum æstimabamus insaniam, et inter Sanctos sors illorum est.* (*Sap.* 5)

Voilà, M. F., ce qui accablera déjà les méchans de la plus amere confusion au Jugement de Dieu; mais combien cette confusion n'augmentera-t-elle pas par la manifestation qui se fera de leurs crimes ? Manifestation la plus exacte, où rien ne sera oublié; manifestation la plus désolante, parce qu'elle se fera à la vue de l'univers.

A force de transgressions, on s'aveugle, on s'endurcit ici-bas, on avale l'iniquité comme l'eau, la conscience ne parle plus, nos résistances la rendent muette; mais au grand jour des vengeances, elle reprendra ses droits, ses cris seront importuns, et rien

ne pourra les étouffer : oui, au Jugement de Dieu le livre des consciences sera ouvert ; toutes les actions y seront marquées en détail, et chacun pourra y lire avec facilité ; déjà le souverain Juge reprenant les chefs d'accusation qui ont servi au Jugement particulier, va faire voir tous les crimes que le pécheur a commis, et dont il a été cause ; toutes ces négligences à faire le bien qu'il devoit faire et qu'il a omis, ou qu'il n'a pas bien fait ; l'abus qu'il a fait de toutes les graces qu'il a reçues. On lira dans ce livre toutes les œuvres d'iniquité, dont le pécheur s'est rendu coupable pendant sa vie, ces paroles déshonnêtes, injurieuses à Dieu ou au prochain ; il n'y aura pas même jusqu'à une parole oiseuse qui n'y soit marquée. On découvrira tous les mouvemens déréglés de son cœur, toutes les pensées criminelles de son esprit. En un mot, tous les péchés de pensées, de paroles, d'actions, de chaque année, de chaque mois, de chaque jour y seront détaillés sans exception, sans déguisement, dans leur nombre, dans leurs circonstances ; le pécheur les verra, il les verra tous, il les verra malgré lui, dans un clin d'œil, il en séchera de douleur : *Peccator videbit, et irascetur, et tabescet.* (*Ps.* III.) Dans quelle confusion, dans quelle consternation ne les jettera pas la vue de ces objets si effrayans qui se présenteront à lui comme son ouvrage? Car il n'en sera pas, M. F., de la connoissance que le pécheur aura pour lors de ses iniquités, comme de celle qu'il en a maintenant. L'ignorance qui obscurcit

les lumieres de son esprit, l'amour-propre toujours subtil à déguiser, toujours facile à se pardonner, lui cachent ici-bas ses défauts; il confond souvent le vrai avec le faux, le bien avec le mal par de fausses interprétations qu'une conscience mal réglée donne à la loi de son Dieu. Mais au grand jour des lumieres, tout nuage sera dissipé, tout paroîtra à découvert; le péché dépouillé de tous les vains prétextes qui servoient à l'excuser, ne se montrera plus qu'avec les couleurs les plus noires; le Dieu, dont les yeux percent jusqu'aux replis les plus cachés des consciences, découvrira, dévoilera tout ce qui sera le plus secret : *Nihil autem opertum est quod non reveletur.* (*Luc.* 12.) Il fera sortir du fond de ces consciences, qui ne seront plus aveuglées par la passion, une infinité de péchés qu'on avoit oubliés, ou qu'on n'avoit jamais bien connus. Quelle sera donc, encore une fois, la confusion du pécheur à la vue de tous ces monstres qui se présenteront à lui dans toute leur difformité!

C'est alors, hommes vains et superbes, que paroîtra dans un plein jour cet orgueil qui vous domine, et que vous traitez maintenant de grandeur d'ame; cette envie que vous avez de paroître et de vous élever au dessus des autres; ces artifices dont vous vous servez, ces démarches criminelles que votre ambition vous inspire pour arriver au but que vous vous proposez; ces ressorts d'iniquités que vous faites jouer pour tromper les uns et supplanter les autres, pour

vous ingérer dans des emplois que vous êtes indignes d'occuper : alors la lumiere de Dieu vous environnera, elle dissipera vos ténebres, et vous connoîtrez vos erreurs : *Nihil est opertum quod non reveletur.*

Alors on connoîtra, hommes sensuels et voluptueux, cet amour profane qui captive votre cœur, ces pensées déshonnêtes, ces désirs grossiers, ces regards lascifs, ces intrigues secretes dont vous vous servez pour entretenir un commerce criminel, ces infidélités dans le mariage, ces voluptés brutales que vous voudriez pouvoir vous cacher à vous-mêmes : *Nihil est opertum, etc.*

Alors on démasquera, hommes avares, cette aveugle passion qui vous attache aux biens de la terre; cette prétendue économie qui sert de manteau à votre passion; ces précautions pour l'avenir ne passeront plus que pour une sordide avarice, un aveugle attachement aux biens du monde, une monstrueuse insensibilité aux miseres des pauvres: *Nihil est opertum, etc.*

Alors on dévoilera, hommes vindicatifs, toute la malignité de ces inimitiés que vous conservez, ces souplesses affectées dont vous usez, ces prétendus sentimens d'honneur dont vous vous prévalez dans la poursuite d'une injure : *Nihil est opertum, etc.* (*Luc.* 12.)

Et vous, injustes usurpateurs, qui vous croyez en sûreté, parce que vous dérobez aux yeux des hommes vos injustices, ou que pour les commettre vous vous appuyez sur les principes d'une fausse conscience qui vous aveugle; usuriers, qui palliez vos usures

sous le nom de contrat légitime, de dédommagement ou d'intérêt permis ; vous qui, dans le négoce, usez de fraude et de mensonge pour tromper ceux qui traitent avec vous ; toutes vos fourberies, vos malversations seront manifestées dans un plein jour ; elles seront connues de tout l'univers. En un mot, pécheurs, qui que vous soyez, quelques péchés que vous ayez commis depuis le premier instant de votre raison jusqu'au dernier soupir de votre vie, quelque cachés qu'ils aient été, si vous ne les avez effacés par une sincere pénitence, ils paroîtront à découvert aux yeux de tous les hommes ; c'est ce qui augmentera votre confusion : *Nihil est absconditum quod non sciatur.* (*Ibid.*)

En effet, dans quel état humiliant paroîtrez-vous ? de quel opprobre ne serez-vous pas accablés, vous qui prenez tant de précautions pour cacher vos crimes aux yeux des hommes, lorsque le Seigneur les fera connoître à toutes les nations de la terre ? Cherchez maintenant tant qu'il vous plaira les lieux les plus obscurs, les temps les plus favorables à contenter vos passions, le Seigneur mettra au jour toutes vos œuvres de ténebres : *Illuminabit abscondita tenebrarum.* (1. *Cor.* 4.)

Usez de tous les artifices qui peuvent en imposer aux hommes pour leur faire croire ce que vous n'êtes pas ; vous pouvez les tromper ; mais vous ne tromperez pas Dieu qui connoît tout, et qui découvrira tout ce que vous êtes. Couvrez vos vices du

manteau de la vertu pour vous conserver l'estime des hommes : Dieu saura tirer le voile qui leur en imposoit ; il ouvrira ces sépulchres blanchis pour en manifester la corruption.

Dans quel état paroîtrez-vous, et quelle sera votre confusion, vous que la honte empêche de découvrir au Ministre du Seigneur l'ulcere qui infecte votre ame ?

Jugez-en par celle que vous ressentez au Tribunal, lorsque vous déclarez vos turpitudes à un seul homme dont vous êtes assurés du secret. Jugez-en par celle que vous recevriez si vos actions étoient apperçues de quelque personne que vous considérez, et aux yeux de qui vous voudriez vous cacher ; ce seroit bien encore pire, si vos péchés étoient connus de toute cette assemblée, si à ce moment Dieu révéloit toutes les pensées de votre esprit, toutes les inclinations déréglées de votre cœur à tous ceux qui sont ici.

Que sera-ce donc de paroître chargés des crimes les plus honteux, non aux yeux d'une paroisse, d'une ville, d'une province, mais à la face de l'univers ? Vous aurez, pecheurs, autant de témoins de vos fautes, qu'il y aura eu d'hommes depuis le commencement du monde jusqu'à la fin.

Oh ! qui pourra soutenir une confusion aussi générale et aussi accablante ! Que sera-ce donc du pécheur qui, outre ses fautes personnelles, se verra encore chargé des péchés étrangers dont il aura été la cause ; ou qu'il n'aura pas empêchés ? Dieu lui

imputera ces péchés, et lui en fera subir la honte en présence de l'univers assemblé. Tremblez, pécheurs scandaleux, qui communiquez à ceux qui vous fréquentent, la contagion dont vous êtes infectés, qui par vos mauvais conseils, vos exemples pernicieux, leur apprenez le mal qu'ils ignoroient, les engagez dans vos parties de débauche, dans vos intrigues criminelles; vous qui par vos paroles obscenes, vos discours séduisans, vos manieres enjouées, servez de pierre d'achoppement à des ames innocentes, ou qui vous servez de votre autorité pour en faire les victimes de votre passion. Quels reproches amers de leur part! quel compte terrible Dieu ne vous fera-t-il pas rendre de leur perte? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.* 3.)

Tremblez, peres et meres, et vous tous à qui Dieu a donné l'autorité pour corriger et réprimer les désordres, si au lieu de reprendre vos enfans et ceux qui vous sont sujets, vous les avez entretenus dans le vice par votre indolence à les instruire et à les corriger, plus encore si vous les avez autorisés par vos mauvais exemples, portés au mal par les mauvaises impressions que vous leur avez données, vous serez au Jugement chargés de leur iniquité, vous en porterez la honte et la confusion : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Ces enfans, ces inférieurs demanderont à Dieu vengeance contre vous, d'avoir été la cause de leur damnation. Du moins si le pécheur avoit fait de bonnes œuvres qui eussent réparé ses fautes, s'il

avoit fait pénitence de ses péchés, s'il les avoit rachetés par des aumônes, expiés par des mortifications, il se seroit mis à couvert de la confusion qu'il aura à subir, de la rigueur avec laquelle il sera traité au Jugement de Dieu : mais combien de pécheurs auront à essuyer de la part du souverain Juge les reproches les plus justes de leur négligence à faire le bien qu'ils étoient obligés de faire ? Combien de pécheurs dont la vie ne paroîtra au jour du Jugement qu'un vuide affreux de pénitence, de prieres, d'aumônes, de bonnes œuvres ? Et c'est encore là un des chefs qui servira particuliérement à confondre et à faire condamner le pécheur au dernier Jugement : je dis à le confondre, par le changement d'idée et de sentimens que l'on aura à son égard, qui ne seront plus les mêmes qu'on avoit autrefois. Ce pécheur passoit dans l'esprit du monde pour un homme juste, parce qu'il ne faisoit tort à personne, qu'il ne se livroit pas à des excès ; mais Dieu fera voir que pour être juste à ses yeux, il ne suffisoit pas d'éviter le mal, qu'il falloit encore faire le bien ; et c'est ce qui m'a fait dire que l'omission des bonnes œuvres servira à faire condamner le pécheur, c'est après l'Evangile que je le dis : Retirez-vous de moi, dira J. C. aux réprouvés, parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai manqué d'habillement, et vous ne m'avez pas revêtu ; j'ai été pélerin, et vous ne m'avez pas reçu ; malade, et vous ne m'avez

pas visité. Mais quand est-ce, Seigneur, diront les réprouvés, que nous avons refusé ces soulagemens? Toutes les fois que vous les avez refusés aux pauvres qui tenoient ma place, c'est à moi que vous les avez refusés : *Quandiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.* (*Matth.* 25.) Mais à quoi donc, grand Dieu! serviront ces jeûnes, ces prieres, ces aumônes, ces confessions, ces communions? N'est-ce pas là le contrepoids de tant de péchés, de tant de négligences? Vous l'avez cru, pécheurs endormis, et le Dieu qui juge les justices même, comme parle le Prophete, a trouvé tant d'adoucissement ou d'amour-propre dans ces jeûnes, tant de dissipations volontaires dans ces prieres, d'ostentations dans ces aumônes, tant de rechûtes après ces confessions, tant d'irrévérence et d'habitudes dans ces communions, qu'aujourd'hui sa justice trouve toutes vos œuvres dignes de sa colere, sans en rencontrer une qui mérite ses récompenses : *Ego justitias judicabo.* (*Psal.* 74.) C'est ainsi, M. F., que le divin Scrutateur des cœurs fera, comme dit l'Apôtre, la dissection de nos pensées et de nos intentions; qu'il séparera les motifs et les principes qui ont fait agir, et fera voir à un grand nombre de ceux qui se croyoient comblés de mérites pour le Ciel, qu'ils n'ont rien fait pour le mériter. Quelle surprise pour tant de Chrétiens abusés, qui, accablés de travaux pendant la vie, n'auront eu que la peine de la vertu, sans en avoir la récompense? parce que leur vertu n'avoit qu'une écorce de

sainteté qui leur avoit mérité l'estime des hommes, mais non pas celle de Dieu : car le Seigneur juge bien autrement que les hommes de nos actions. Les hommes s'attachent à l'extérieur, mais Dieu sonde le fond des cœurs, il démêle jusqu'aux intentions les plus secretes qui rendent nos actions défectueuses : *Appendit corda Dominus.* Nouveau sujet de confusion pour les prétendus sages du siecle, qui voyant leur vertu dépouillée de ses belles apparences, perdront au jugement de Dieu toute la réputation et toute l'estime que cette fausse vertu leur avoit attirées sur la terre. Vous croyiez, dira le Seigneur, vos vertus parfaites, parce que les hommes les canonisoient ; mais maintenant qu'elles sont pesées dans la balance de mon sanctuaire, elles n'ont pas le poids et la valeur qu'elles doivent avoir pour mériter mes récompenses : *Inventus es minùs habens.* (*Dan.* 5.) Vous vous croyiez riches en vertus et en mérites sur la terre ; mais vous êtes véritablement pauvres et misérables, dénués de tout mérite pour le Ciel. Terrible discussion, M. F., qui a toujours fait trembler les plus grands Saints pour leur justice même, qui faisoit dire au Roi Prophete, et qui nous doit faire dire avec plus de raison que lui : Ah ! Seigneur, Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme ne sera justifié devant vous : *Non intres in judicium.* (*Psal.* 142.) Malheur, dit Saint Augustin, à la vie la plus louable, si Dieu la juge dans la rigueur. De là, quelle précaution ne devons-nous pas

prendre, non-seulement pour ne rien faire qui puisse blesser les yeux d'un Juge si éclairé, mais encore pour remplir tous nos devoirs avec toute la perfection qu'il demande de nous; pour mettre à profit toutes les graces qu'il nous a faites, et dont l'abus achevera de confondre le pécheur au Jugement de Dieu?

En effet, sans parler de tous les biens de la nature et de la fortune qui pouvoient servir au pécheur de moyen de salut par le saint usage qu'il en devoit faire, que de graces et de secours n'a-t-il pas reçus dans l'ordre surnaturel dont il n'a tenu qu'à lui de profiter pour gagner le Ciel? Grace de vocation au Christianisme où le Seigneur l'a fait naître préférablement à tant d'autres qui n'ont pas eu cet avantage. Graces reçues dans le sein du Christianisme par les Sacremens qu'on lui a administrés, par les instructions qu'on lui a faites, par les avis qu'on lui a donnés. Que de vives lumieres qui ont éclairé son esprit? que de bons mouvemens qui ont touché son cœur, qui l'ont détourné du mal et porté au bien! Que de secours de la part de ceux avec qui il a conversé, des bons livres qu'il a lus; et de mille événemens où Dieu avoit attaché le succès de son salut! Mais parce qu'il en a abusé, ces graces seront pour lui, par un funeste retour, autant de sujets de réprobation. Malheur à vous, disoit autrefois J. C. à Corosaïn; malheur à vous Bethsaïda, parce que si Tyr et Sidon avoient vu les mêmes prodiges, ils auroient fait pénitence; mais parce

que vous ne l'avez pas faite, quoiqu'ayant reçu plus de graces que ces peuples, vous serez traités avec plus de sévérité qu'eux : *Tyro et Sidoni remissiùs erit in judicio quàm vobis.* (*Luc.* 10.)

Terrible, mais bien naturelle figure de votre destinée au Jugement de Dieu, pécheurs qui m'écoutez; il vous fera voir alors, pour votre confusion, une foule de nations plus barbares qui auroient peuplé le Ciel, si elles avoient eu seulement une partie des graces qu'on vous a données. Ces nations n'auront-elles donc pas sujet de s'élever contre vous, et de vous reprocher votre infidélité à la grace de votre vocation? C'est alors que l'auguste caractere dont vous êtes revêtus, qui devoit faire votre gloire, ne servira plus qu'à vous couvrir d'ignominie; il ne vous distinguera des autres que pour faire voir que vous avez été plus coupables de n'avoir pas vécu d'une maniere conforme à la sainteté de votre vocation. Et quoi! s'écrieront alors ces peuples idolâtres et infidelles : Si nous eussions eu les mêmes secours pour gagner le Ciel, les instructions dont ils n'ont pas profité, les Sacremens qu'ils ont profanés, nous ne serions pas aujouid'hui des victimes destinées à l'enfer.

Vengez-vous, Dieu juste, de l'injure que ces Chrétiens vous ont faite; ils méritent mieux que nous d'éprouver la rigueur de vos châtimens.

A des reproches si amers et si désolans, qu'auront à répondre les Chrétiens, que

d'avouer avec autant de douleur que de confusion le tort qu'ils ont eu de n'avoir pas profité des graces de salut? Malheur à nous, diront-ils, dans l'amertume de leur cœur, parce que nous avons péché! Mais, aveu inutile, pénitence infructueuse qui ne sera plus de saison! Dans les transports d'un affreux désespoir, ils prieront les montagnes de tomber sur eux, pour les dérober à la confusion qui les accablera : *Montes cadite super nos.* Mais les Montagnes seront insensibles à leurs cris. Il faudra porter tout le poids de la confusion qui résultera de la manifestation de leurs péchés. Il faudra encore subir l'arrêt de condamnation qui sera porté contre eux. Mais avant que d'entendre cet arrêt, faisons, M. F., un peu de réflexions sur nous-mêmes pour fruit de ce premier Point.

PRATIQUES. Puisque la séparation qui se fera au Jugement de Dieu des bons et des méchans doit causer au pécheur de si cuisans regrets, il faut donc, pécheurs, profiter maintenant des avantages que vous pouvez tirer de la compagnie des bons, en suivant leurs avis et en imitant leurs vertus.

Puisque le pécheur doit être accablé de la plus amere confusion au Jugement de Dieu, par la manifestation qui se fera de ses crimes, il faut donc, pécheurs, en faire maintenant une sincere pénitence qui les effacera, et qui les fera pour toujours oublier. Le moyen de vous épargner la confusion que vous auriez à souffrir au grand jour des révélations, est de subir celle qui se trouve à

declarer vos péchés au Ministre du Seigneur. Les manifester au tribunal de la pénitence, c'est les cacher pour toujours : une fois pardonnés, ils ne vous seront plus reprochés. Or ne vaut-il pas mieux souffrir une confusion légere et passagere, en déclarant vos péchés à un seul homme, que de les voir un jour manifester, non-seulement à cet homme, mais encore à tout l'univers ? Animez-vous par cette réflexion à surmonter la difficulté que vous pouvez ressentir à les déclarer. Formez la sincere résolution de ne rien faire maintenant dont vous puissiez vous repentir au Jugement de Dieu ; faites au contraire tout ce que vous voudriez pour lors avoir fait : or, s'il falloit aujourd'hui paroître devant votre Juge, que voudriez-vous avoir fait, comment voudriez-vous avoir vécu ? Voudriez-vous paroître au Jugement avec le bien d'autrui, avec la rancune contre votre prochain, engagé dans un commerce criminel, et dans une mauvaise habitude ? Non, sans doute : ne différez donc plus de restituer ce bien, de vous reconcilier avec le prochain, de rompre ce commerce, de corriger cette habitude. Quelle estime ferez-vous au Jugement de Dieu, des biens, des honneurs, des plaisirs de la terre ? Jugez-en maintenant comme vous en jugerez pour lors, et vous n'en aurez que du mépris. Quelle estime au contraire ne ferez-vous pas de la pauvreté, des croix, des humiliations ? Vous voudriez avoir vécu comme les plus fervens Anachoretes, et vous être enrichis de tous les trésors des bonnes œuvres. Faites

donc maintenant ces provisions que vous ne serez plus à temps de faire pour lors. Oh! que les larmes des pénitens, dit l'Auteur de l'Imitation, causeront alors bien plus de plaisirs que les joies de la terre! Qu'on sera bien plus flatté d'avoir affligé sa chair par la mortification, que de l'avoir nourrie dans les délices; d'avoir fréquenté les Eglises, visité les malades, que d'avoir assisté aux assemblées profanes! qu'on se saura bien plus de gré d'avoir été assidu à la priere, à fréquenter les Sacremens, que de s'être livré aux divertissemens du monde! l'amour du silence, la patience dans les afflictions seront bien plus estimés que la plus brillante fortune, la réputation la plus éclatante; l'humilité sera préférable aux honneurs, la pauvreté aux richesses, la mortification aux plaisirs. Pensons, agissons comme nous voudrions avoir fait alors. Remplissons avec fidélité toutes les obligations de notre état. Craignons pour toutes nos œuvres, défions-nous des intentions qui nous font agir, pour faire tout le bien qui dépend de nous avec la perfection que Dieu demande. Assurons notre prédestination par nos bonnes œuvres, qui feront toute notre consolation, et qui nous feront paroître en assurance avec les Saints au Jugement, pour y recevoir une même récompense, qui sera la vie éternelle.

Second Point.

POUR UN SECOND PRÔNE.

Sur le Jugement général.

Discedite à me, maledicti, in ignem æternum.

Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. Matth. 2.

QUELQUE redoutable que soit le jugement de Dieu par l'appareil qui doit le précéder, par l'éclipse du soleil et de la lune, la chûte des étoiles, le bouleversement de toute la nature, par l'examen rigoureux qui se fera de la vie du pécheur, par la confusion dont il sera accablé, en conséquence de la manifestation qui se fera de ses crimes, il faut concevoir, M. F., que ce qui rendra ce jugement plus terrible, sera la sentence de réprobation que le souverain Juge prononcera dans ce grand jour contre les pécheurs, telle que l'Evangile nous la rapporte dans les paroles de mon texte : *Discedite.* Si les pécheurs doivent sécher de frayeur, comme dit l'Evangile, à la vue de tout ce qui précédera le grand jour du Jugement, combien cette frayeur n'augmentera-t-elle pas, lorsqu'ils verront leur Juge paroître tout-à-coup sur une nuée lumineuse, accompagné de ses Anges, portant dans ses yeux et sur son front toutes les marques d'un implacable courroux? Autant les Justes auront

de consolation et de joie en voyant leur délivrance s'approcher, autant les pécheurs seront consternés en voyant les malheurs qui doivent fondre sur eux par l'exécution du terrible arrêt qui doit les condamner. Cet arrêt sera d'autant plus effrayant, qu'il sera prononcé par un Dieu vengeur des outrages qu'il a reçus des pécheurs.

Tâchons aujourd'hui, M. F., de pénétrer tout le sens, et de concevoir toute la rigueur de l'arrêt de réprobation que J. C. prononcera contre les coupables au grand jour du Jugement, afin de prendre les mesures nécessaires pour n'être pas compris avec ceux qui en seront la triste victime : c'est ce qui demande toute votre attention. Il y a bien de la différence, M. F., entre les arrêts de la justice de Dieu et ceux des hommes. Les hommes, quelque habiles qu'ils puissent être, n'ont pas des connoissances universelles et infaillibles ; c'est pourquoi, malgré toutes les précautions qu'ils peuvent prendre, et quelque bien intentionnés qu'ils puissent être, ils peuvent se tromper dans leur jugement, et condamner l'innocent pour le coupable, faute de connoissance ; ou s'ils ont assez de lumiere pour découvrir les coupables, distinguer le vrai du faux, et décider du bon droit, ils se laissent fléchir par les prieres, gagner par les présens, entraîner par les recommandations. Enfin, si les Juges de la terre sont assez éclairés et assez inflexibles pour porter des jugemens équitables, ils ne jugent pas toujours en dernier ressort ; on peut appeler de leur arrêt à des

tribunaux supérieurs ; si enfin les tribunaux suprêmes ont rendu le dernier arrêt, quelque séveres qu'ils puissent être, leur puissance est limitée à certains effets, comme de priver ceux qui en sont les sujets de quelque bien temporel, et tout au plus d'une vie courte et passagere qui doit tôt ou tard finir.

Mais il n'en est pas ainsi des jugemens de Dieu. Comme c'est un Juge infiniment éclairé, sage et équitable, la sentence qu'il prononcera à son jugement contre les réprouvés, sera la sentence la plus juste.

Comme il est un Juge souverain et inexorable, cette sentence sera sans appel : comme enfin c'est un Juge infiniment puissant qui peut perdre l'ame avec le corps, cette sentence sera suivie des plus terribles effets sur l'un et sur l'autre. Sentence juste, sentence sans appel, sentence la plus rigoureuse : trois circonstances bien capables de nous en inspirer une salutaire frayeur. Renouvelez vos attentions.

1. Si Dieu est bon, il est juste, et ses jugemens sont remplis d'équité, comme dit le Prophete : parce qu'il est bon, il peut faire grace à qui il lui plaît, dit S. Augustin ; mais parce qu'il est juste, il ne condamne personne qui ne l'ait bien mérité : c'est ce que Dieu fera voir aux pécheurs en son dernier jugement par des preuves qui serviront comme de pieces justificatives dans la sentence de réprobation qu'il prononcera contre eux. Quelles seront ces preuves, et d'où seront-elles tirées ? Elles se tireront du

côté de l'homme et du côte de Dieu. Du côté de l'homme, qui verra dans lui-même le sujet de sa condamnation ; du côté de Dieu, qui fera voir à l'homme tout ce qu'il a fait pour lui épargner la rigueur de ses jugemens. Oui, pécheurs, Dieu se servira de vous-mêmes pour vous juger, pour vous condamner. Il vous citera au tribunal de votre conscience, et ne produira point d'autre témoin contre vous que vous-mêmes : il vous confrontera vous-mêmes à vous-mêmes ; et dans cette confrontation, il vous fera convenir de l'équité de ses jugemens : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam.* (*Psal.* 49.) Comment cela? Le voici. Votre conscience, dont les lumieres ne seront plus obscurcies par les nuages de vos passions, vous montrera dans toute son évidence l'injustice de vos égaremens ; elle vous rappellera tout ce qu'elle vous a dit, tout ce qu'elle a fait pour vous détourner du mal et vous porter au bien ; ces reproches amers qu'elle vous faisoit au milieu de vos désordres, et comme elle vous suivoit par-tout pour vous faire entendre sa voix. Je n'ai rien oublié, dira-t-elle, pour vous faire connoître la vérité : mais vous avez fermé les yeux pour ne pas la voir. J'avois beau crier contre ces attachemens criminels, contre ces haines, ces injustices, vous avez étouffé mes remords. Vous sentiez la vérité quand je vous disois qu'il n'étoit pas permis de garder ce bien d'autrui, de fréquenter ces maisons où votre vertu étoit exposée, ces personnes qui étoient pour vous une occasion de péché,

mais vous n'avez pas voulu profiter de mes avis : de-là vous avez mieux aimé laisser à des héritiers ingrats ce bien mal acquis, que de le restituer : de-là vous n'avez pas renoncé à ces engagemens que la mort a rompus malgré vous, et vous n'avez fait aucun effort pour vous corriger de cette mauvaise habitude, où vous avez croupi jusqu'à la fin de vos jours, malgré toutes les pressantes sollicitations que j'ai pu vous faire : prenez-vous-en donc à vous-même, si Dieu vous condamne avec rigueur ; s'il est sévere à votre égard, c'est vous qui l'avez rendu tel ; il ne vous condamne que parce que vous l'avez mérité : vous connoissiez la route du Ciel, et vous ne l'avez pas voulu suivre ; c'est donc à vous qu'il faut vous en prendre, si vous êtes réprouvé : *Perditio tua Israël.* (*Osée*, 13.)

C'est ainsi, M. F., que le pécheur trouvera dans lui-même une conviction évidente de la justice que Dieu exercera à son égard ; il se verra sans défense, sans réplique, sans excuse : *Non habebunt in die agnitionis allocutionem.* (*Sap.* 3.) Témoin et Juge tout à la fois contre lui-même, il sera obligé d'avouer ses fautes, et de se condamner avant même que Dieu le condamne ; et que pourroit-il répliquer pour excuse? Se plaindre qu'il n'a pas reçu de Dieu tous les secours nécessaires? Ah! Dieu lui fera voir qu'une infinité d'autres se sont sauvés dans le même état de vie où il étoit engagé, avec des secours moins abondans que ceux qu'il a reçus, et que beaucoup de réprouvés se seroient

sanctifiés, s'ils avoient eu les mêmes graces qu'il a reçues. C'est pour justifier la conduite de Dieu à l'égard du pécheur, que l'on verra paroître au grand jour du Jugement le signe adorable de notre rédemption. La croix sur laquelle J. C. a été attaché, le précédera et plaidera contre les pécheurs la justice de sa cause : *Tunc parebit signum Filii hominis.* (*Matth.* 24.) Comme si quelqu'un, dit S. Chrysostôme, pour demander au Juge justice des coups qu'il a reçus, portoit en sa main la pierre dont il a été frappé, ou ses habits teints de son sang pour porter témoignage contre ses assassins. C'est ainsi qu'à la vue de sa croix, J. C. fera voir aux pécheurs toute l'injustice de leur conduite; cette croix seule les accusera, les condamnera d'une maniere à ne souffrir aucune réplique. A la vue de cette croix, J. C. dira aux pécheurs : voilà ce qu'il m'en a coûté pour vous sauver, mes pieds et mes mains percés, mon sang répandu, ne sont-ce pas des preuves assez convaincantes du désir sincere que j'ai eu de votre salut ? Que falloit-il faire de plus, vigne ingrate et stérile, pour vous faire porter du fruit ? *Quid potui facere vineæ meæ et non feci ?* (*Isaïe*, 5.) Si vous n'avez pas profité des mérites de mon sang, vous ne devez vous en prendre qu'à vous; c'est vous qui m'avez forcé à vous condamner avec toute la rigueur que demandent vos offenses et ma justice. O que la vue de la croix et des plaies de J. C. jettera de consternation dans le cœur des réprouvés ! O qu'ils se repentiront de n'avoir pas porté

cette croix pendant la vie, de l'avoir foulée aux pieds en se livrant aux déréglemens : *Non habebunt in die agnitionis allocutionem.* (*Sap.* 3.) Sur quoi le pécheur voudroit-il encore s'excuser ? Seroit-ce sur la violence des tentations qui l'ont attaqué, sur le danger des occasions où il a été exposé, sur la malice des personnes qu'il a fréquentées ? Mais Dieu pour le confondre, lui fera voir qu'il n'a jamais été tenté au-delà de ses forces, et qu'avec les secours de la grace il pouvoit vaincre toutes les tentations ; que s'il a été vaincu, c'est pour s'y être exposé témérairement lorsqu'il devoit fuir, ou pour avoir résisté froidement lorsqu'il devoit combattre.

Alors le pécheur verra qu'il devoit quitter ces occasions où il a succombé, se séparer de ces personnes qui l'ont perdu, parce qu'il étoit averti que quiconque aimoit le danger, y périroit. En vain voudroit-il encore, ce pécheur, alléguer le peu de temps qu'il a eu pour faire pénitence ; qu'il a été surpris par la mort qui ne lui a pas permis d'exécuter un projet de conversion qu'il avoit formé. Excuses frivoles qui ne seront point reçues au tribunal de J. C. : pour lors tout homme connoîtra que tous les instans de la vie étoient destinés et propres à opérer son salut, et qu'ainsi le temps n'a pas manqué au pécheur, plus privilégié en cela que les Anges apostats ; car ce temps si précieux dont il a abusé, n'a pas été accordé aux Anges rebelles, réprouvés dès le moment qu'ils eurent péché ; tandis que la miséricorde de

Dieu a attendu cet homme pécheur, des mois, des années entieres, pour lui laisser le temps de se reconnoître; que s'il a été surpris par la mort, il doit s'imputer cette surprise, puisqu'il en avoit été souvent menacé, et qu'il devoit prendre ses précautions pour l'éviter : *Perditio tua Israël.* Ainsi, de quelque côté que se tourne le pécheur, il se verra sans excuse, il sera confondu au dedans de lui-même par le témoignage de sa conscience; il sera convaincu du côté de Dieu, qui lui fera voir tout ce qu'il a fait pour le sauver; il conviendra, malgré qu'il en ait, de l'équité des Jugemens du Seigneur : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* Il lui faudra subir toute la rigueur d'une sentence qui sera sans appel.

2.° Mais avant que d'entendre prononcer cette sentence, écoutons celle que J. C. prononcera en faveur de ses Elus. Alors, dit l'Evangile, le Roi dira à ceux qui sont à sa droite, avec un air de douceur et de bonté : Venez, les bénis de mon Pere, prendre possession du Royaume qui vous est préparé : *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum.* (*Matth.* 25.) Venez, non plus pour porter votre croix après moi, comme vous avez fait sur la terre; mais pour recevoir la récompense des peines et des travaux que vous avez soufferts pour moi. Sortez de cette terre d'exil, de cette vallée de larmes où vous avez gémi, pour entrer dans votre patrie, où vos larmes seront essuyées, et où vous goûterez les plaisirs les plus doux. Venez, saints Apôtres qui avez établi ma Reli-

gion avec tant de zele ; généreux Martyrs, qui l'avez soutenue par votre courage ; saints Confesseurs, qui l'avez illustrée par vos exemples ; venez, troupe choisie de Solitaires et d'Anachorettes, qui avez préféré les rigueurs de la pénitence aux plaisirs du monde ; venez fidelles Chrétiens, qui avez vécu dans le monde sans en suivre les maximes ; qui persécutés de ce monde, qui n'étoit pas digne de vous, en avez usé comme n'en usant pas ; qui avez amassé des trésors pour le Ciel, par le saint usage que vous avez fait de vos biens, en me donnant à manger lorsque j'ai eu faim, à boire lorsque j'ai eu soif, dans la personne des pauvres ; qui m'avez visité, soulagé, revêtu dans eux : et vous pauvres, qui avez souffert avec patience votre misere, venez apprendre qu'en me servant vous servez un Dieu fidelle en ses promesses, libéral en ses récompenses ; possédez, non pas un Royaume du monde, mais un Royaume éternel, qui vaut plus que tous les Empires de la terre : ce Royaume est à vous, il vous a été préparé dès le commencement du monde, et vous l'avez mérité par vos services ; entrez-y donc pour n'en jamais sortir, et pour jouir de tous les biens et de tous les plaisirs les plus ravissans : *Venite, etc.*

O qu'il sera doux, qu'il sera consolant d'être du nombre de ceux qui seront ainsi distingués au Jugement de Dieu ! Quelle joie pour les bienheureux d'entendre cette sentence favorable, de se voir à la fin de leurs travaux, et en possession de leurs récompenses ! Déjà j'apperçois cette troupe de

de prédestinés qui s'éleve dans les airs, qui prend son essor dans le sein de Dieu, où ils vont se reposer pour toujours. Mais que vois-je dans cette troupe infortunée qui est restée sur la terre et qui attend la décision de son sort? Quel morne silence, quelle affreuse désolation de voir la porte du Ciel fermée sur eux, et de n'avoir à attendre que de terribles malédictions? Quoi donc, s'écrieront-ils dans l'amertume de leur cœur, n'y a-t-il plus d'espérance pour nous? n'avez-vous, Seigneur, qu'une bénédiction à donner? ces infortunés Esaüs n'en peuvent-ils pas obtenir une seconde? Non, leur répondra-t-on, on ne vous connoît pas: *Nescio vos.* Retirez-vous de moi, maudits, leur dira le souverain Juge avec un visage irrité et plein de courroux, allez au feu éternel: *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum.* Quel arrêt, l'avez-vous entendu, M. F.? concevez s'il se peut, toute la douleur qu'il excite: *Discedite;* allez, je ne vous connois plus pour mon peuple, vous avez méprisé ma Croix, mon Evangile; vous m'avez renoncé, je vous renonce à mon tour; vous ne serez plus que les objets de mes malédictions et de mes vengeances éternelles: *Discedite, etc.* Mais quoi, Seigneur, n'est-il plus possible de révoquer cet arrêt? Voulez-vous perdre des créatures que vous avez créées à votre image et ressemblance, que vous avez rachetées au prix de votre sang? Faut-il que ce sang adorable que vous avez versé pour le salut de tous les hommes, leur soit inutile? Non, répond le Seigneur, il n'y a

plus d'appel du Jugement que j'ai prononcé. Je ne les avois pas créés pour les perdre, mais pour les sauver. Si mon sang leur est inutile, c'est leur faute ; loin de profiter des graces que je leur ai méritées, ils en ont abusé ; ma croix qui devoit être l'objet de leur imitation, a été pour eux un sujet de scandale ; mais parce qu'elle n'a pas servi à leur prédestination, elle sera le sujet de leur perte.

Mais, Seigneur, n'êtes vous plus le Dieu des miséricordes ? Cette miséricorde a toujours été un asyle aux pécheurs ; un seul soupir d'un cœur contrit et humilié étoit capable de vous fléchir ; serez-vous insensible aux gémissemens et aux larmes que ces pécheurs versent en abondance sur leurs iniquités passées ? Comment est-ce que d'un Pere tendre et miséricordieux vous êtes devenu un ennemi irréconciliable ? Oui, M. F., le temps de la miséricorde sera passé pour lors, et cette miséricorde dont les pécheurs ont abusé ne se fera plus voir à eux que sous les traits d'une justice irritée, d'une patience changée en fureur. Elle demandera vengeance à la justice, et lui fournira des armes pour se faire réparation des outrages qu'elle a reçus ; elle l'animera, et se joindra à la justice pour sévir contre le pécheur et le punir avec d'autant plus de rigueur, que la miséricorde a eu plus d'indulgence pour lui pendant la vie ; en sorte que l'on peut dire que la divine justice ne deviendra plus redoutable qu'à cause de la miséricorde. Plus le pécheur a reçu de grace, plus il sera

traité avec sévérité. Il n'y aura donc plus de pardon à espérer pour le pécheur au Jugement de Dieu ; plus de moyen de salut. Le sang de J. C. ne coulera plus sur lui pour le purifier ; sa patience, sa bonté ne l'attendra plus. Il n'y aura plus de pénitence, plus de larmes pour effacer ses péchés, plus de Sacremens pour le sanctifier. Le soleil de justice sera éclipsé pour lui : *In diluvio aquarum multarum ad eum non appropinquabunt.* (*Psal.* 31,) Les Anges l'abandonneront, toutes les créatures combattront contre lui, et demanderont justice. C'en est donc fait de nous, diront ces pécheurs, nous n'avons plus d'espérance ! beau Ciel pour lequel nous étions faits et où toutes nos places étoient marquées, nous ne te verrons jamais ! Séjour des délices éternelles, vous ne serez jamais notre demeure ! Croix adorable, vous ne serez plus notre espérance ! Vierge sainte, vous ne serez plus notre refuge ! Saints Patrons et protecteurs, vous ne prierez plus pour nous ! Anges vigilans, vous ne nous protégerez plus ! Parens, Amis, Epoux, Epouses, Freres et Sœurs, nous voilà à jamais séparés de vous, nous vous perdons pour toujours ; l'enfer est notre unique partage !

3. Ici, Chrétiens, quel effrayant spectacle se présente à nos yeux ; voici le dernier acte de cette redoutable scene qui se passera au Jugement de Dieu. La sentence va s'exécuter de la maniere la plus terrible ; c'est pour la derniere fois que la terre porte les pécheurs. Déjà je vois cette terre ouvrir sous leurs pieds ses affreux abymes pour les en-

gloutir ; déjà ces malheureux tombent confusément en jetant des cris affreux dans un gouffre immense ; entraînés par le poids de leurs péchés et par les démons ministres des vengeances du Seigneur, ils sont précipités. L'abyme est fermé, celui qui en tient la clef ne l'ouvrira plus. Ils sont ensevelis dans l'enfer d'où ils ne sortiront jamais. O chûte épouvantable ! ô affreuse sépulture, abyme de malheurs ! C'étoit donc là, ô monde, où devoient se terminer tes honneurs, tes plaisirs ! Le pécheur enseveli dans l'enfer pour une éternité ! Justice de mon Dieu que vous êtes à craindre, et qu'il est terrible de tomber entre vos mains ! Le pécheur, encore une fois, enseveli dans l'enfer pour l'éternité ! voilà, ô péché, ta funeste production et le terme fatal du plaisir passager qui t'accompagne. Voilà, pécheurs quelle sera votre destinée, si vous ne vous convertissez pas, si vous mourez dans votre péché. Ah ! pourriez-vous encore en chercher les occasions, et ne pas en prévenir les suites par une sincere pénitence ? Car il n'y a que la pénitence qui puisse vous mettre à couvert des traits de la divine justice. Si nous nous jugeons nous-mêmes, dit l'Apôtre, nous ne serons point jugés. Voulons-nous, dit S. Augustin, éviter les châtimens du péché, punissons en nous le péché. Or, c'est à la pénitence de faire cet office : il faut qu'elle tienne la place du souverain Juge pour examiner nos fautes, pour nous condamner et nous punir, sinon autant que nous l'avons mérité, du moins autant que nous le

pourrons. Moins nous nous épargnerons, plus Dieu sera indulgent à notre égard ; plus au contraire nous nous ménagerons, plus Dieu nous traitera sévérement.

Armons-nous donc contre nous-mêmes, punissons-nous nous-mêmes, afin de n'être pas jugés et condamnés de Dieu.

PRATIQUES. Prononçons contre nous un arrêt semblable, mais plus salutaire que celui qui sera prononcé au Jugement de Dieu. Arrêt de séparation, arrêt de rigueur. Arrêt de séparation : *Discedite*, retirez-vous, devons-nous dire à toutes les créatures, à tous les objets qui ont été la cause de nos chûtes. Biens caducs et périssables, plaisirs passagers, liaisons dangereuses qui m'avez rendu si souvent infidelle à la loi de mon Dieu, je fais avec vous un divorce éternel ; j'aime mieux me séparer de vous pendant la vie, que de me voir séparé de mon Dieu pour toujours : *Discedite*. Portons encore contre nous un arrêt de rigueur. Non contens de retrancher les plaisirs défendus, privons-nous de ceux mêmes qui sont permis. Portons sans cesse la mortification de J. C. sur nos corps. Embrassons joyeusement sa Croix par une entiere résignation à souffrir les miseres de la vie, la pauvreté, la maladie, les persécutions de nos ennemis. La Croix est l'instrument que Dieu nous a laissé pour venger et désarmer sa justice. A la pénitence qui répare le passé, joignons une continuelle vigilance sur nous-mêmes pour ménager l'avenir, et profiter du temps et des graces que Dieu nous donne encore pour prévenir la rigueur de ses

jugemens. Hélas ! peut-être que jusqu'à présent nous n'avions rien fait pour notre salut ! Nous avons marché dans les ténebres, *nox præcessit.* Mais réveillons-nous du profond sommeil où nous avons été ensevelis, dit l'Apôtre : tout nous invite à sortir de notre léthargie : *Hora est jam nos de somno surgere.* (*Rom.* 13.) Profitons du jour qui nous éclaire, parce qu'il ne sera plus temps de travailler quand nous serons dans la nuit fatale, où l'on ne peut plus rien faire pour le salut : *Dies appropinquavit.* Quittons les œuvres de ténebres qui sont nos péchés, pour nous revêtir des armes de lumiere qui sont les bonnes œuvres ; *Abjiciamus opera tenebrarum, et induamur arma lucis.* (*Ibid.*) C'est toujours le grand Apôtre qui parle. Marchons avec bienséance, comme on fait pendant le jour ; loin de nous la débauche, l'ivrognerie, les plaisirs criminels, les impuretés, les dissentions, les jalousies, la vengeance, l'injustice et toute autre action défendue par la loi de Dieu. Revêtons-nous de J. C. par l'imitation de ses vertus, de son humilité, de sa modestie, de sa douceur, de sa tempérance : donnons-lui dans la personne des pauvres tous les secours qui dépendent de nous, puisque l'aumône est un titre assuré pour mériter la sentence favorable qu'il adressera aux Elus : *Venite, benedicti, etc.*

PRATIQUES PARTICULIERES. Pensons souvent que nous n'emporterons rien avec nous que le bien que nous aurons fait ; les bonnes œuvres sont les seuls trésors qui nous

suivront. Faisons toutes nos actions comme si nous devions être jugés d'abord après les avoir faites: *Post hoc autem judicium.* Quand nous prions, que nous approchons des Sacremens, représentons-nous que nous allons être jugés: *Pos hoc, etc.* Demandons-nous souvent à nous-mêmes, sur-tout le matin et le soir: Voudrois-je être jugé dans l'état où je suis? Non, sans doute, si c'est dans l'état de péché. Il faut donc en sortir promptement.

Ecoutons les reproches que la conscience nous fait à ce sujet pour appaiser ses remords, et lui accorder ce qu'elle nous demande. C'est ce que Jesus-Christ enseigne dans son Evangile, lorsqu'il nous dit de nous accorder avec notre adversaire, tandis que nous sommes dans la voie: *Esto consentiens adversario tuo.* Cet adversaire, c'est la conscience, qui a sur nous des droits inconstestables. Nous pouvons l'appaiser à peu de frais; mais il ne faut pas différer, crainte d'être surpris par la mort, temps auquel elle deviendra pour nous un accusateur inflexible qui nous livrera à toute la rigueur de notre Juge: *Esto consentiens citò, ne fortè te tradat Judici.* Si nous prenons toutes ces précautions que la prudence chrétienne nous inspire, nous pouvons espérer d'être du nombre de ces heureux prédestinés à qui le Juge souverain adressera ces paroles consolantes: *Venite benedicti, etc.* Amen.

PRÔNE

POUR LE SECOND DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la nécessité de la Pénitence.

Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. *Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers.* (Matth. 3.)

PRÉPARER les voies du Seigneur, faire connoître aux hommes le Messie attendu depuis plusieurs siecles, leur apprendre les dispositions avec lesquelles ils devoient le recevoir ; tel fut, M. F., le noble emploi où la divine Providence avoit destiné S. Jean-Baptiste, et qu'il remplit avec tout le zele dont il fut capable : il fut cet Ange envoyé de Dieu qui devoit faire revenir plusieurs des enfans d'Israël, qui devoit précéder le Messie pour lui gagner les cœurs, et lui préparer un peuple parfait.

Mais quel moyen ce divin Précurseur enseigna-t-il aux peuples qui l'écoutoient pour se disposer à recevoir la grace du salut qui leur étoit présentée ? Point d'autre que la pénitence ; c'étoit le sujet ordinaire de ses discours. Préparez, leur disoit-il, les voies

du Seigneur, rendez droits ses sentiers, faites de dignes fruits de pénitence : *Parate viam Dimini, facite fructus dignos pœnitentiæ.* (*Matth.* 3. *Luc.* 3.)

Que n'ai-je aujourd'hui, M. F., la voix et les vertus du saint Précurseur, pour vous exhorter aussi efficacement qu'il le faisoit à vous disposer par la pénitence à la venue du Messie? Le Fils de Dieu est venu en ce monde pour y apporter le salut ; il doit y venir encore pour juger les hommes sur l'abus qu'ils auront fait des graces qu'il leur a méritées : or, le moyen de participer aux graces du Sauveur, et de vous garantir des traits de sa justice, c'est la pénitence. C'est pourquoi l'Eglise qui dans ce saint temps de l'Avent nous met devant les yeux les deux avénemens d'un Dieu Sauveur et d'un Dieu vengeur, nous représente saint Jean-Baptiste prêchant la pénitence aux peuples, et charge ses Ministres de vous y exhorter par les mêmes paroles dont il se servoit pour prêcher cette vertu. Faites-donc pénitence, M. F., préparez les voies du Seigneur. *Parate viam Domini, pœnitentiam agite.* La pénitence vous est nécessaire en quelque état que vous soyez, justes ou pécheurs.

Pécheurs, elle vous est nécessaire pour sortir de l'état du péché : Premiere partie.

Justes, vous avez aussi besoin de pénitence pour vous préserver de la contagion du péché : Seconde partie.

I. POINT. Si l'homme avoit eu assez de reconnoissance envers la bonté de Dieu pour conserver le trésor de l'innocence dont il

l'avoit enrichi dans sa premiere origine, il n'auroit pas eu besoin de faire pénitence. Mais dès qu'il a perdu ce trésor par le mauvais usage qu'il a fait de sa liberté, la pénitence est devenue pour lui d'une obligation indispensable, parce qu'il n'y a que la pénitence qui puisse réparer le désordre et les suites du péché. En quoi consiste, en effet, la malice du péché, et quelles en sont les suites? Tout homme qui transgresse la loi du Seigneur, se rend coupable envers lui de l'injure la plus atroce; il se porte en même temps à soi-même le coup le plus fatal; il se révolte contre un Souverain à qui il doit tout ce qu'il est, et de qui il dépend en toutes choses: voilà la malice du péché. Il se prive de la grace de son Dieu, sans laquelle il lui est impossible d'être sauvé: voilà la suite et le funeste effet du péché. Or, il n'y a que la pénitence qui puisse appaiser la colere de Dieu, et réparer l'injure que le péché lui a faite. Il n'y a que la pénitence qui puisse remettre l'homme en grace avec Dieu, et guérir la plaie profonde que le péché à faite à son ame; d'où je conclus que la pénitence est nécessaire au pécheur comme justice et comme remede: justice par rapport à Dieu; remede par rapport à lui-même. Renouvellez vos attentions.

Dieu étant notre premier principe et notre derniere fin, il est incontestable que nous ne devons vivre que pour lui; chacune de nos actions doit être un hommage rendu à la souveraineté de son être, et c'est par la plus parfaite soumission à ses ordres qu'il

faut reconnoître l'entiere dépendance qu'il exige de nous. Or que fait l'homme qui offense Dieu ? Il prodigue à un objet créé un culte, un encens qui n'est dû qu'à Dieu seul ; il dérobe à Dieu la gloire qui doit lui revenir de toutes ses actions et par là même il se rend coupable envers Dieu de l'injustice la plus criminelle. Mais Dieu qui ordonne de réparer l'injure faite à autrui, et de le dédommager des torts qu'il a soufferts, n'obligera-t-il pas le pécheur à réparer la gloire et l'honneur que le péché lui a ravis ? N'exigera-t-il pas que son péché soit vengé ou par les rigueurs d'une pénitence volontaire, ou par les châtimens de la colere divine ? Or, je vous le demande, y a-t-il à delibérer ? et ne vaut-il pas mieux punir nous-mêmes les révoltes de notre cœur, que de forcer le Tout-Puissant à en tirer une vengeance éclatante ? Ah ! M. F., admirons la bonté du Dieu que nous servons. Il veut bien remettre sa cause entre nos mains ; il nous établit juges entre lui et nous ; il est content de nos efforts, si réellement nous faisons ce qui dépend de nous pour satisfaire sa justice. Cependant quoique nous puissions faire, notre satisfaction égalera-t-elle jamais celle qu'il se feroit lui-même lorsqu'il nous accableroit du poids de ses vengeances ; car qui peut comprendre, dit le Prophete, jusqu'où peut aller la colere de Dieu ? *Quis novit potestatem iræ tuæ ?* (*Ps.* 89.) Et qu'est-ce qu'une pénitence de courte durée, de quelques momens, en comparaison d'une pénitence éternelle ? Qu'est-ce qu'une douleur légere en

comparaison des affreux tourmens d'un feu qui ne s'éteindra jamais ? Qu'est-ce qu'une larme, un soupir d'un cœur contrit et humilié, en comparaison des regrets cuisans et éternels, en comparaison de l'océan de larmes que verseront les réprouvés dans les enfers ? Cependant cette larme, ce soupir d'un cœur sincérement touché, cette courte pénitence de cette vie peuvent effacer tous les péchés, quelque multipliés qu'ils soient, peuvent désarmer toute la colere d'un Dieu vengeur, et des tourmens extrêmes dans leur rigueur, éternels dans leur durée n'appaiseront jamais cette divine colere ; les larmes des damnés n'effaceront jamais la moindre de leurs fautes. Ah ! M. F., ne seriez-vous pas bien aveugles et bien cruels envers vous-mêmes, si vous ne profitiez pas d'un moyen aussi facile que Dieu vous présente dans la pénitence pour appaiser sa colere, rentrer en grace avec lui, et guérir en même temps la plaie mortelle que le péché a causée à votre ame ? Il faut, M. F., que cette plaie soit bien profonde, puisque au moment que l'ame pêche, elle meurt, c'est-à-dire, qu'elle perd la vie de la grace, l'amitié de son Dieu, le droit qu'elle avoit au céleste héritage : *Anima quæ peccaverit ipsa morietur.* (*Ezech.* 18.) Au même moment elle devient esclave du démon, l'objet des vengeances éternelles. Quel malheur ! et quel remede peut-on y apporter ? Nul autre, M. F., que la pénitence ; elle seule peut vous donner accès au trône de la miséricorde, et attirer sur vous le don précieux

de la grace qui guérit la plaie des péchés.

Si le péché donne la mort à l'ame, la pénitence lui donne la vie ; si le péché la rend ennemie de Dieu, la pénitence la réconcilie avec lui ; si le péché ferme le Ciel au pécheur, la pénitence seule peut le lui ouvrir : je dis la pénitence, parce qu'en effet, selon l'oracle de J. C. même, on est sûr de périr éternellement, si l'on n'efface ses péchés par la pénitence : *Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.* (*Luc.* 13.) Remarquez, M. F., avec S. Chrysostôme, la force de ces paroles : le Sauveur compare la nécessité de la pénitence avec celle du Baptême, comme il a dit du Baptême, que quiconque ne seroit pas régénéré dans ses eaux salutaires, n'entreroit jamais dans le Ciel : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto ;* (*Joan.* 5.) Il dit de même de la pénitence, que sans elle il n'y a point d'espérance au royaume éternel : c'est-à-dire, autant que le Baptême nous est nécessaire pour effacer le péché originel qui nous ferme l'entrée du Ciel, autant la pénitence nous est nécessaire pour effacer le péché actuel qui nous fait perdre le droit que nous avions à l'héritage céleste : c'est-à-dire, que comme un enfant qui meurt sans Baptême, quoiqu'il n'y ait point de sa faute, ne sera jamais sauvé, de même un pécheur qui mourra sans avoir fait pénitence, ne le sera jamais, quoiqu'il n'ait pu faire cette pénitence, ou pour n'en avoir pas eu le temps, ou pour n'y avoir pas pensé : c'est,

ce que les Théologiens appellent nécessité de moyen, c'est-à-dire, nécessité si grande pour le salut, que nul autre moyen ne peut y suppléer : en cela différente de la nécessité de précepte, dont on peut être dispensé par quelque raison légitime. Vous ne pouvez pas jeûner par foiblesse de santé ; vous ne pouvez entendre la Messe à raison de quelque empêchement légitime ; vous ne serez pas réprouvés pour n'avoir pas satisfait à ces obligations. Mais si vous avez péché, quoique vous puissiez faire d'ailleurs, quelques bonnes œuvres que vous puissiez pratiquer, si vous ne faites pénitence, point de salut pour vous. Il n'y a que la pénitence qui puisse détruire le mur de séparation que le péché a formé entre Dieu et vous, et elle seule peut vous remettre au rang des enfans de Dieu, vous rétablir dans les droits que vous avez perdus par le péché : *Si pœnitentiam, etc.*

Au contraire, si vous faites pénitence, vous êtes sûrs de trouver grace auprès du trône de la miséricorde de Dieu, votre pardon est tout assuré. Vous avez pour garans sa divine parole et sa fidélité en ses promesses. Convertissez-vous à moi vous dit-il, et je me convertirai à vous : *Convertimini ad me, et ego convertar ad vos.* (*Zachar.* 1.) Si l'impie fait pénitence de ses iniquités, je les oublierai, fussent-elles multipliées à l'infini. Témoignages bien consolans, M. F., qui en faisant sentir au pécheur la nécessité de la pénitence, lui en font connoître la vertu et l'efficacité ; et pour vous rendre cette

vérité plus sensible, rappelez l'exemple des Ninivites. Ces peuples sont menacés par un Prophete d'une ruine prochaine : Dans quarante jours, leur dit-on, votre ville sera détruite. Ils recourent à la pénitence, ils se couvrent de cendres et de cilice : tous, enfans et vieillards, se condamnent au jeûne le plus rigoureux, et ils désarment la colere du Seigneur : cette ville qui alloit être détruite à cause de ses iniquités, est conservée à cause de sa pénitence. Ah ! qu'un pécheur pénitent et contrit a d'empire sur le cœur de Dieu ! il en dispose en quelque façon à son gré. C'est ce que nous apprend la parabole de l'enfant prodigue. Un pere, dit J. C., avoit deux fils : le plus jeune, ennuyé de vivre dans la maison paternelle, et dans une dépendance qui faisoit son bonheur, demanda à son pere la part de son bien, pour aller dans un pays étranger, où après avoir dissipé tout ce qu'il avoit emporté avec lui, il se vit réduit à la derniere misere, obligé de vendre sa liberté et livré en proie à la faim, jusqu'à désirer la nourriture des plus vils animaux. Dans cet état il se rappelle les douceurs qu'il goûtoit dans la maison paternelle ; le souvenir des tendresses de son pere lui fit prendre la résolution de retourner à lui, et de lui demander pardon dans l'amertume de son cœur. Il part, il arrive auprès de son pere, qui n'attend pas que son fils ait fait tout le chemin, mais qui va au devant de lui ; il se jette à son cou, le reçoit dans son amitié, et lui fait sentir par mille marques de tendresse que ce n'est

pas en vain qu'il a mis sa confiance en lui ; il le fait entrer dans sa maison, lui rend ses habits, ordonne un festin magnifique pour se réjouir avec ses amis de ce qu'il a trouvé un fils qu'il croyoit perdu.

Telle est, M. F., la consolante figure que J. C. nous donne de sa bonté à recevoir le pécheur. Mais quel est le pécheur pénitent qui après avoir imité l'Enfant prodigue dans ses égaremens, le prend pour modele dans sa conversion. Quel est le pécheur qui abandonne les voies de l'iniquité où il s'est égaré, pour retourner à Dieu et lui dire comme l'Enfant prodigue dans les sentimens d'un cœur contrit et humilié : Mon pere, j'ai péché contre le Ciel et devant vous : *Pater, peccavi in cœlum et coram te.* (*Luc.* 15.) Quel est enfin le pécheur qui répare par sa pénitence et sa fidélité à garder la loi de son Dieu, les désordres de sa vie passée.

PRATIQUES. Reconnoissez ici, pécheurs, pour fruit de cette premiere réflexion, et reconnoissons tous tant que nous sommes, l'obligation que nous avons à la miséricorde de notre Dieu qui nous a préparé dans la pénitence une ressource à nos malheurs. Car hélas ! quel est celui qui n'ait pas perdu son innocence par le mauvais usage qu'il a fait de sa liberté ? Nous en avons la preuve dans le témoignage de notre conscience. Que serions-nous devenus, si Dieu usant de ses droits, comme il le pouvoit, nous avoit abandonnés à notre triste sort : si après avoir

irrité sa justice par nos offenses, le sein de sa miséricorde nous eût été fermé ? L'enfer après cette vie seroit devenu notre partage. Mais retournons à Dieu promptement, retournons-y sincérement : retournons-y promptement, crainte qu'en différant, nous n'ayions pas le temps ni la grace de faire pénitence. Retournons-y sincérement, en renonçant de bon cœur à ces objets criminels que nous avons aimés au préjudice de l'amour que nous devons à l'Etre suprême ; retournons à Dieu, en détestant nos péchés par une vraie douleur de les avoir commis, par une ferme résolution de ne les plus commettre, d'en quitter les occasions, d'en corriger les habitudes. Tels sont les actes de la pénitence ; tels sont les effets qu'elle doit produire dans les pécheurs. Voyons maintenant sa nécessité pour les justes.

II. POINT. L'ame juste a-t-elle besoin de pénitence ? Oui, M. F., et pourquoi ? Parce qu'en premier lieu, quelque juste qu'on soit réellement, on ne peut pas cependant s'assurer d'avoir toujours conservé son innocence, ou de l'avoir récouvrée par la pénitence, si on l'a perdue par le péché. Personne ne sait s'il est digne de haine ou d'amour ; ainsi quelque précaution que l'homme ait prise pour rentrer en grace avec Dieu, après l'avoir offensé, il ne doit pas être sans crainte, dit le S. Esprit, sur son péché pardonné : *De propitiato noli esse sine metu.* Il sera toujours incertain s'il a eu toutes les dispositions nécessaires pour obtenir son pardon. Il est vrai que Dieu ne refuse pas sa

grace et son amitié à celui qui fait tout ce qui dépend de lui pour l'avoir. Il est encore vrai que le pécheur converti peut avoir des conjectures consolantes sur son état par le témoignage de sa bonne conscience, par le changement de ses mœurs et de sa conduite; mais quelque favorables que soient ces conjectures, elles ne sont pas des marques infaillibles de son parfait retour à Dieu. Il a toujours sujet de craindre de n'avoir pas fait peut-être de son côté tout ce qu'il devoit pour recouvrer l'amitié de Dieu. Et comment peut-il être sûr que la douleur qu'il a conçue de ses péchés, a véritablement été une douleur surnaturelle dans son motif, efficace dans son propos, suffisante dans son étendue, telle en un mot, que la justice divine la demande, pour réparer parfaitement la malice et le désordre du péché? Il n'auroit pas à la vérité profané le Sacrement de la réconciliation, ayant cru faire tout ce qu'il falloit pour le bien recevoir. Mais le Sacrement est quelquefois nul, sans être profané par un sacrilége, lorsque le pécheur croit avoir toutes les dispositions nécessaires, et qu'il ne les a pas en effet. Or, dans cette incertitude ne devons-nous pas toujours recourir à la pénitence pour assurer notre salut? Dieu qui est riche en miséricorde, et qui offre toujours sa grace au pécheur disposé à la recevoir, ne permettra pas que cet homme qui gémit, qui fait pénitence de son péché, soit frustré de son espérance; la grace qu'il n'a pas eue dans un temps, il l'obtiendra dans un autre; en faut-il

davantage pour engager les plus justes même à faire toujours pénitence. Ah ! c'est assez d'avoir offensé Dieu une seule fois dans sa vie, dit le S. Esprit, pour se condamner à une pénitence aussi longue que cette vie.

Mais l'ame juste fût-elle assurée de posséder l'amitié de Dieu, combien de fautes légeres qui lui échappent et qui peuvent être expiées ? Combien d'occasions de chûtes où elle est exposée, et contre lesquelles elle doit se tenir en garde ? Or la pénitence est tout à la fois le remede et le préservatif du péché. Elle supplée à la peine temporelle due aux péchés pardonnés, et elle éloigne la tentation qui pourroit nous rendre coupables. Hélas ! il n'est personne, dit Saint Augustin, si réglé dans sa conduite, dont la vertu ne soit ternie par quelques fautes légeres. Une funeste expérience ne nous fait que trop sentir cette vérité. Or, quoique ces fautes vénielles ne nous privent pas de l'amitié de Dieu, elles sont cependant des offenses faites à sa divine majesté. Elles attaquent les droits de sa justice en dérobant à Dieu la gloire que doit lui rendre toute créature raisonnable par une parfaite obéissance à ses plus petits commandemens : il faut donc réparer par une satisfaction volontaire cette gloire offensée, ou s'attendre à éprouver dans le Purgatoire les rigueurs de la justice divine ; c'est là où Dieu punira même ses amis ; il leur fera expier par des feux horribles qui ne different de ceux de l'enfer que par leur durée, il leur fera

expier, dis-je, des fautes que les pénitences faites dans cette vie eussent effacées. Bien plus, M. F., quoique la miséricorde de Dieu ait pardonné le péché mortel, quant à la coulpe et à la peine éternelle, sa justice demande encore du pécheur une satisfaction, et quil subisse une peine temporelle, c'est-à-dire, que dans la réconciliation du pécheur avec Dieu, la peine éternelle est changée en peine temporelle. C'est pour ce sujet que l'on impose dans le sacré tribunal des pénitences aux pécheurs. Mais que sont ces satisfactions en comparaison de ce qu'ils méritent? Il faut donc qu'ils y suppléent par des pénitences volontaires pour se soustraire aux châtimens que Dieu leur réserve dans l'autre vie. Or, qui de nous ne préférera des pénitences de courte durée, aux peines rigoureuses que l'on souffrira en Purgatoire pendant plusieurs années, avant que d'être assez purifiés pour être admis dans le séjour de la gloire éternelle?

Justes, qui que vous soyez, faites donc pénitence pour vous acquitter de vos dettes; priez, jeûnez, mortifiez-vous; moins vous vous épargnerez, plus Dieu vous traitera avec douceur. Cette pénitence, en appaisant la justice de Dieu, vous servira de préservatif contre le péché. Il en est encore des maladies de l'ame, dit Saint Bernard, comme des maladies du corps. Quoique une maladie soit guérie, il reste après elle une certaine langueur qui expose sans cesse à de nouvelles chûtes, à moins qu'on ne prenne les plus exactes précau-

tions. De même le péché remis par le Sacrement, laisse cependant après lui une certaine foiblesse, sur-tout lorsque c'est péché d'habitude, qui doit faire craindre toujours de nouvelles fautes. C'est une plaie dont la fleche est ôtée, dit Saint Bernard, mais qui conserve encore une flétrissure dangereuse, capable de communiquer son venin, à moins qu'on n'y applique des remedes pour l'arrêter. Or, le plus propre à préserver l'homme de la contagion du péché, c'est la pénitence; elle est comme un régime de vie qui soutient l'ame, et la rétablit dans une santé parfaite. En effet, quelle est la source du péché? Hélas! elle est dans nous. C'est notre convoitise, ce penchant funeste que nous avons au mal, que l'on appelle le foyer de péché: *Fomes peccati.* C'est un feu qui se rallume toujours par la présence des objets qui l'irritent et l'enflamment. Il faut donc pour l'éteindre l'arroser des larmes de la pénitence; il faut que cette pénitence nous éloigne des objets capables d'entraîner nos inclinations perverses, qu'elle retranche en nous non seulement les plaisirs défendus, mais quelquefois encore ceux qui sont permis. Car comment ne pas succomber sous le poids du penchant qui nous entraîne au mal, si nous voulons ne nous faire aucune violence et suivre en tout nos inclinations, si au lieu de gêner, de mortifier nos passions, nous leur accordons tout ce qu'elles demandent?

Pourquoi voit-on si peu de justes persévérer dans l'état de la grace? C'est parce

qu'ils abandonnent la voie de la pénitence. Trop contens d'eux-mêmes pour quelques efforts qu'ils ont faits pour sortir de l'état du péché, ils croient qu'ils n'ont plus qu'à se reposer, en attendant la récompense que le Seigneur promet à ses Elus : au lieu de continuer à marcher dans les rues de la pénitence, de mortifier leurs passions, ils nourrissent ces ennemis domestiques qui ne veulent plus se soumettre, et reprennent bientôt le dessus : la chair se révolte contre l'esprit, et l'esprit contre Dieu : *Incrassatus, impinguatus recalcitrabit.* (*Deut.* 34.) Voilà la cause de leur chûte ; la même cause produit les mêmes effets ; les plaisirs qu'ils avoient recherchés, les avoient rendus criminels ; ils retournent à ces plaisirs ; ils abandonnent la voie de la pénitence, et par une suite inévitable, la loi du Seigneur. Ah! ce n'est pas ainsi qu'en ont agi les saints pénitens dont nous honorons la mémoire, et que l'Eglise nous propose pour modeles de pénitence. Voyez l'exemple du Roi David qui, quoique assuré par un Prophete du pardon de son péché, se reproche continuellement ses infidélités à la loi de son Dieu ; il en est si pénétré de douleur, que dans le temps même du repos il arrose son lit de ses larmes : *Lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrimis meis stratum meum rigabo.* (*Psal.* 6.) Il s'offre à souffrir tous les châtimens auxquels la divine justice voudra le condamner : *Ego in flagella paratus sum.* (*Psal.* 37.) Voyez un Saint Pierre, Prince des Apôtres, qui a eu le malheur de renier

son divin Maître, et qui en est si touché que ses yeux deviennent des sources de larmes qui ne tarissent qu'avec sa vie. Voyez une Sainte Magdeleine, cette illustre pénitente, qui, quoiqu'assurée par la bouche de J. C. même du pardon de son péché, se livre sans cesse aux rigueurs de la pénitence, et en devient la victime jusqu'à la mort. Considérez enfin un Saint Paul, l'Apôtre des Nations, qui, malgré le témoignage de sa bonne conscience, ne se croit pas encore justifié : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum.* (1. *Cor.* 4.) Il châtie son corps et le réduit en servitude, dans la crainte où il est d'être du nombre des réprouvés. La raison qui l'y engage, c'est qu'il sait que Dieu lui-même doit le juger, que c'est un juge infiniment éclairé, infiniment redoutable, qui punit jusqu'aux désirs formés contre sa sainte loi. Quelque justes que vous croyez être, et que vous soyez en effet ; l'êtes-vous plus que ces illustres pénitens dont je viens de vous parler ? votre pénitence égala-t-elle jamais celle qu'ils ont faite, et avez-vous autant de certitude qu'ils en avoient du pardon de vos péchés ? Pourquoi donc quitteriez-vous la voie de la pénitence qu'ils n'ont point abandonnée ? Etes-vous moins intéressés qu'eux à prendre tous les moyens possibles pour assurer votre prédestination ? Quelques justes que vous croyez être, et que vous soyez en effet, l'êtes-vous autant que J. C. le Saint des Saints ? Il a passé sa vie dans les souffrances, il s'est livré aux tourmens les

plus rigoureux, à la mort la plus cruelle : J. C. étoit-il obligé de souffrir toutes ces rigueurs ? Non sans doute : il n'avoit point de péché à expier, mais il s'étoit chargé de satisfaire pour nos péchés, et il vouloit aussi nous servir de modele pour faire pénitence. Pouvons-nous, pécheurs que nous sommes, refuser de marcher sur les traces de J. C. ? Il n'avoit pas besoin de faire pénitence, et il l'a faite ; comment ne la ferions-nous pas, nous à qui elle est si nécessaire ?

PRATIQUES. D'ailleurs ne trouvons-nous pas toujours en nous bien des choses à réformer ; vanité, complaisance, recherches de la gloire et des plaisirs, certaine délicatesse sur le point d'honneur, sensibilité aux mépris, défaut d'attention en nos prieres, tiédeur, négligences dans le service de Dieu ; que sais-je ? un sérieux examen nous découvrira bien des sujets de faire pénitence. Appliquez-vous donc, M. F., à corriger tout ce que vous remarquez en vous de défectueux ; produisez de fréquens actes de douleur sur vos fautes ; renouvelez sans cesse vos bonnes résolutions ; approchez-vous souvent du tribunal de la réconciliation, qui sert autant à sanctifier les justes, qu'à réconcilier les pécheurs ; souffrez en esprit de pénitence toutes les peines attachées à votre état, toutes les afflictions qui vous viennent ou de la part de Dieu, ou de la part des hommes ; portez sans cesse sur vous la mortification de J. C. par la victoire de vos passions et par le retranchement de tout

tout ce qui flatte les sens. Soyez fidelles à suivre un régime de vie que vous vous serez prescrit, comme de vous lever à certaines heures. La pénitence, il est vrai, a quelque chose de rebutant à la nature ; c'est un chemin rempli de ronces et d'épines. Mais considérez les avantages qui l'accompagnent, et l'heureux terme où elle vous conduit. Ah ! que les Saints qui sont dans le Ciel se savent bon gré des pénitences qu'ils ont faites sur la terre : leurs travaux sont passés, leurs douleurs sont finies ; mais leur joie ne finira jamais : souffrez comme eux, pour jouir un jour avec eux du bonheur éternel. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE TROISIEME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur les Chrétiens.

Tu quis es ?
Qui êtes-vous ? Joan. 1.

JEAN dans le désert menoit une vie si sainte, que les Juifs, incertains s'il étoit un Prophete, ou le Messie lui-même, députent vers lui pour éclaircir leur doute, et s'instruire de ce qu'il falloit croire à son sujet. Qui êtes vous ? lui demandent les députés de la Synagogue : *Tu quis es ?* Mais le serviteur de Dieu, loin de se laisser éblouir par l'éclat de la gloire que sa vertu lui attire, répond humblement qu'il est la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur : *Ego vox clamantis in deserto : Parate viam Domini.* (*Matth.* 3.) Souffrez, M. F., que je vous fasse aujourd'hui, quoique dans un sens différent, la même demande que les Juifs firent à Saint Jean-Baptiste : *Tu quis es ?* Qui êtes-vous ? Je sais qu'étant régénérés dans les eaux du Baptême, et faisant profession de suivre la loi de J. C., vous pouvez me répondre

que vous êtes Chétiens. Mais avez-vous compris jusqu'ici la grace de votre vocation au Christianisme, et avez-vous été fidelles à y répondre? Reconnoissez aujourd'hui à quel degré d'honneur vous éleve le Christianisme; mais apprenez aussi à quel degré de sainteté vous devez tendre. C'est sur quoi je me propose de vous instruire dans cet entretien.

Quelle est la dignité du Chrétien? Premiere Partie.

Quelles en sont les obligations? Seconde Partie.

Excellence du Christianisme; devoir du Christianisme. C'est tout mon dessein.

I. POINT. Que Dieu nous ait tirés du néant préférablement à tant d'autres, c'est un bienfait qui, quoique commun à tous les hommes, ne mérite pas moins notre reconnoissance. Ce bienfait néanmoins nous étoit inutile, dit S. Ambroise, si Dieu n'y avoit ajouté celui de la Rédemption : *Non prodesset nasci, nisi redimi profuisset.* Or, Dieu, dont la charité est infinie pour les hommes, ne s'est pas contenté de leur donner l'être, il a bien voulu encore livrer son Fils pour les racheter. Mais ce qui met le comble aux desseins de miséricorde que Dieu a sur nous, c'est que par une grace spéciale, il ait bien voulu nous faire naître dans le sein du Christianisme; que, sans autre raison qu'un plus grand amour pour nous, il nous ait distingués de tant d'infidelles privés du Baptême; et qu'en nous séparant ainsi de cette multitude d'hommes,

il nous fasse participer d'une maniere plus abondante aux mérites de J. C., car tel est le caractere sacré qui nous fait Chrétiens; il produit dans nos ames les effets les plus saints et les plus glorieux; et pour en mieux juger, rappelez, M. F., ce que vous étiez avant votre Baptême, et consultez votre foi. Elle vous apprendra que vous sortez, non du néant de la nature, mais du néant du péché. Descendans infortunés d'un pere prévaricateur, vous n'avez pas plutôt été formés dans le sein de vos meres, que vous êtes devenus esclaves du démon. Conçus dans le péché, vous êtes venus au monde enfans de colere, l'objet de la haine et de l'indignation de Dieu: *Eramus naturâ filii iræ.* (*Eph.* 2.) Vous étiez déchus du droit à son héritage. Le ciel, ce beau ciel qu'il nous avoit destiné, vous étoit fermé pour toujours. Votre ame dépouillée de tous les dons de la justice originelle, étoit devenue l'affreuse demeure du démon: ce Prince des ténebres exerçoit sur vous son empire; mais un empire si honteux, qu'avant d'être baptisé, on vous jugeoit indignes d'entrer dans la maison du Seigneur, parce que vous étiez regardés comme des enfans de malédiction. C'est pour cela que l'Eglise, avant que de vous donner le Baptême, a fait de fréquens exorcismes, qu'elle a employé le souffle mystérieux de ses Ministres pour donner la fuite au démon, et lui faire quitter une demeure où J. C. devoit habiter.

Que d'actions de graces n'avez-vous pas à

rendre à Dieu qui vous a affranchis, par le Baptême, de l'esclavage honteux où vous étiez réduits, qui vous a appelés des ténebres à sa lumiere? Oui, M. F., dans cet heureux moment où l'on a versé une eau salutaire sur vos têtes, votre ame morte par le péché, a reçu une nouvelle vie. A mesure que l'on répandoit cette eau sur votre corps, le sang de J. C. couloit sur votre ame pour la laver, la purifier de ses taches. Dans ce moment vous avez quitté le vieil homme pour être revêtus de nouvelles créatures en J. C. comme dit l'Apôtre. Votre ame a recouvré sa premiere beauté, et en place de l'affreuse image du démon qui la défiguroit, Dieu y a gravé des traits de sa ressemblance qui vous rendent par participation ce qu'il est par nature : *Divinæ consortes naturæ;* (2. *Petri* 1.) c'est-à-dire, M. F., que par la grace baptismale, vous avez non seulement été purifiés de la tache du péché, vous avez été sanctifiés, mais en quelque sorte divinisés. Comment cela? C'est qu'en recevant cette grace, vous avez contracté une alliance particuliere avec les trois augustes Personnes de la sainte Trinité, en vertu de laquelle vous êtes devenus enfans de Dieu, membres et freres de J. C., temple du S. Esprit. Que ces titres sont glorieux! que ces prérogatives sont estimables! Etre enfant de Dieu, quelle gloire pour une créature! N'étoit-ce déjà pas beaucoup qu'ils nous permît de prendre la qualité de serviteurs? Quelle a donc été la charité de Dieu pour les hommes, dit

saint Jean, de vouloir que nous fussions appelés, et que nous fussions en effet ses enfans? *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* (1. *Joan.* 3.) C'est-là, dit S. Cyrille, le faîte de la grandeur, de la noblesse. Dieu, il est vrai, n'a qu'un Fils par nature : mais il a envoyé ce Fils dans la plénitude des temps pour racheter ceux qui étoient sous la loi, et accomplir l'adoption des enfans. C'est-à-dire, que Dieu nous a élevés par son Fils à la qualité d'enfans adoptifs, parce que ce Fils adorable, en se revêtant de notre nature, nous a revêtus de sa divinité ; il nous a communiqué par son divin Esprit la grace sanctifiante, dont le propre effet est de nous rendre enfans de Dieu, et de nous donner droit de l'appeler notre Pere : *In quo clamamus Abba, Pater.* (*Rom.* 8.) Quelle gloire, encore une fois, pour de viles créatures, pour de misérables vers de terre tels que nous sommes !

Jugez-en, M. F., par l'honneur que recevroit un pauvre sujet que le plus grand des Rois du monde tireroit de la poussiere pour le faire enfant adoptif, et lui donner droit à sa couronne ; ne se croiroit-il pas le plus heureux des mortels ? Or, la faveur que Dieu nous a faite de nous avoir adoptés pour ses enfans, est infiniment plus glorieuse pour nous. Que les grands de la terre vantent tant qu'il leur plaira la noblesse de leur origine, qu'ils s'applaudissent et se glorifient de ces titres pompeux qui les élevent au dessus des autres hommes ;

mais que sont tous les titres de la grandeur humaine, comparés à l'auguste qualité d'enfans de Dieu que nous recevons au Baptême? Le plus pauvre, le plus misérable des hommes, qui en qualité de Chrétien est enfant de Dieu, est infiniment au-dessus de tous les Monarques du monde qui ne le sont pas. La robe d'innocence que nous avons reçue du Baptême, vaut infiniment mieux que la pourpre et le diadême dont les Rois sont couverts. Hélas! M. F., de quoi nous serviroient toutes les couronnes, tous les empires du monde, si nous n'étions pas Chrétiens, enfans de Dieu? sans cette qualité, nous n'aurions aucun droit au Ciel; au lieu qu'étant enfans de Dieu, nous sommes les héritiers de son royaume, dit S. Paul: *Si filii et hæredes.* (*Rom.* 8.) Nous y avons un droit incontestable qui nous a été acquis par le sang de J. C., en sorte que si nous mourons dans la grace de Dieu, ce royaume éternel nous est aussi assuré que l'héritage d'un pere l'est à son enfant: *Si filii, etc.* Faut-il, après cela, s'étonner si les Saints ont préféré le titre de Chrétien à toutes les dignités du monde? Ah! ils savoient les grandes prérogatives qui sont attachées à la qualité de Chrétien; ils savoient que ce titre honorable, soutenu par la sainteté de vie, leur donnoit droit à un royaume qui vaut mieux que tous les empires du monde. Témoin le grand S. Louis, Roi de France, qui s'en croyoit plus honoré que du titre de Roi, puisqu'il signoit son nom *Louis de Poissy*, parce qu'il avoit

reçu le Baptême dans cet endroit. Concevons, M. F., que la même estime pour cette auguste qualité qui nous rend enfans de Dieu, nous fait héritiers de son royaume et membres de J. C. ?

Oui, M. F., vous êtes devenus, par le Baptême, membres de J. C.; c'est encore l'Apôtre S. Paul qui vous l'assure: Ne savez-vous pas, disoit-il aux Corinthiens, que vos corps sont les membres de J. C. ? *Nescitis, quoniam corpora vestra membra sunt Christi ?* (1. *Cor.* 6.) Or, comment par le Baptême avez-vous été incorporés en J. C. ? C'est que ce Sacrement vous donne entrée dans l'Eglise, qui est le corps mystique dont J. C. est le Chef. Vous êtes, par le Baptême, agrégés à cette nation sainte, à ce peuple choisi, que J. C. a conquis par son sang. Vous faites partie de cette Eglise qu'il a sanctifiée, comme dit l'Apôtre, qu'il a purifiée dans le Baptême d'eau, pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, pour se l'associer comme son épouse. Or, dès que vous êtes membres de l'Eglise dont J. C. est Chef, vous participez aux graces qu'il lui communique, vous êtes animés de son esprit, vous recevez de lui la vie comme un membre la reçoit du corps; et pour me servir de la comparaison dont il se sert lui-même, vous lui êtes unis comme la branche de la vigne l'est à son sep dont elle reçoit la nourriture; union si intime, qu'il la compare encore à celle qu'il a avec son Pere: *Tu in me, et ego in eis.* (*Joan.* 17.) Quoi de plus glorieux ? vous êtes encore

par le Baptême freres de J. C., non seulement parce qu'il a pris une nature semblable à la votre, mais parce qu'étant Fils de Dieu par sa nature, et vous par adoption, il vous a associés à ses droits, en vous faisant cohéritiers de son royaume : *Cohæredes Christi.* (*Rom.* 8.) Vous voilà donc, en qualité de Chrétiens, enfans de Dieu, freres d'un Dieu ; ajoutons, temple du Saint-Esprit qui est Dieu. C'est toujours le langage de S. Paul : Ne savez-vous pas que vos membres sont les temples du Saint-Espit qui habite en vous? *Nescitis quoniàm vos estis templum Spiritûs sancti qui habitat in vobis?* (1. *Cor.* 3.) Ce divin Esprit qui étoit porté plus particuliérement sur les eaux du Baptême, que sur celles qui étoient répandues au commencement du monde, vous choisit dès-lors pour sa demeure. Il vous purifia, il vous sanctifia, et vous marqua d'un sceau sacré et ineffaçable, que nous appelons caractere du Baptême, caractere qui distingue les Chrétiens des infidelles, et qui est représenté par le saint Chrême, qu'on nous donne en nous administrant ce Sacrement : *Unxit nos, signavit nos.* (2. *Cor.* 1.) Non seulement le Saint-Esprit sanctifia vos ames, mais aussi vos corps pour être des temples vivans qui lui fussent consacrés, où vous devez lui faire le sacrifice de vos passions, lui offrir l'encens de vos prieres, l'hommage de vos cœurs. Avez-vous jamais fait réflexion, M. F., à une cérémonie que fait l'Eglise aux obseques des fidelles? Pourquoi la même main

du Prêtre qui offre l'encens au Dieu vivant, encense les corps après la mort ? Quel respect, quel honneur méritent donc ces corps qui doivent être dans peu la pâture des vers ? Ils n'en méritent aucun par eux-mêmes ; mais ces corps ont été consacrés par le Saint-Esprit dans le Baptême, ils sont devenus sa demeure ; voilà ce qui les rend si respectables, ce qui leur fait rendre des honneurs après leur mort, et ce qui les fait inhumer dans des lieux saints, parce que l'on croiroit les profaner de les mettre ailleurs.

Reconnoissez donc, ô Chrétiens, l'excellence de votre vocation au Christianisme ! *Agnosce, ô Christiane, dignitatem tuam ;* reconnoissez-là, dis-je, pour ne point dégénérer de la noblesse de votre origine : Dieu, par une grace particuliere, vous a séparés des autres nations qu'il a laissées dans les ténebres pour vous appeler à son admirable lumiere : *Non fecit taliter omni nationi.* (*Psal.* 147.) Il vous a élevés à une dignité qui surpasse tout ce que les couronnes du monde ont de plus grand et de plus brillant : qu'elle reconnoissance ne lui devez-vous pas pour un don si précieux ? *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.* (2. *Cor.* 9.) Mais cette qualité si auguste, est-ce celle dont on se fait le plus d'honneur dans le monde ? On se glorifie de ses richesses, de sa naissance, de ses emplois ; on étale aux yeux des hommes des titres pompeux qui ne sont que de la fumée, et on ne fait aucun cas du noble caractere de Chrétien

dont on est revêtu : que dis-je ? bien loin de s'en glorifier, on a honte de le paroître, on rougit d'en donner des marques, on se croit déshonoré de se trouver à des assemblées de piété, aux cérémonies de l'Eglise, qui sont une profession publique du Christianisme : Dieu veuille même qu'on ne les tourne pas en dérision ! Bien loin de soutenir la Religion contre les impies qui l'attaquent, on garde un criminel silence qui en est une espece de désaveu ; on se joint même à ceux qui la combattent pour lui faire la guerre ; ou si on ne l'attaque pas de paroles, on la déshonore pour une conduite irréguliere. On se contente de porter le nom de Chrétien sans en remplir les devoirs. Quels sont ces devoirs ! Sujet du second Point.

II. Point. Pour vous donner d'abord une idée des devoirs et de la sainteté du Christianisme, il faut envisager cet état sous deux rapports qui en renferment toutes les obligations. Nous devons regarder le Christianisme comme un état de séparation et de consécration : cette idée suit naturellement de ce que nous avons dit de la dignité du Chrétien. En effet, M. F., si le Baptême vous affranchit de l'esclavage du démon et du péché, il s'ensuit de-là que vous devez renoncer au péché, et à tout ce qui peut être pour vous occasion de péché. Si vous avez contracté dans le Baptême une si auguste alliance avec les trois Personnes de l'adorable Trinité en devenant enfans de Dieu, membres et Temples d'un Dieu, ces glorieux titres vous engagent à vous con-

sacrer au service de Dieu d'une maniere qui réponde au choix qu'il a fait de vous, et à la dignité où il vous a élevés. Telle est la sainteté que l'Apôtre S. Paul exigeoit des premiers Chrétiens, lorsqu'il les exhortoit à se comporter comme des personnes mortes au péché, et vivantes de la vie de Dieu : *Existimate vos mortuos peccato, viventes autem Deo.* (*Rom.* 6.) Oui, tous tant que nous sommes, ajoutoit-il, qui avons été baptisés en J. C., nous avons été baptisés en sa mort. Car nous avons été ensevelis avec lui pour mourir, afin que, comme Jesus-Christ est ressuscité, nous menions une vie nouvelle. Nous devons tenir pour certain, continue cet Apôtre, que notre vieil homme a été crucifié avec J. C. afin que le corps du péché soit détruit en nous, et que nous n'en soyons plus les esclaves. Que nous apprend cette admirable doctrine de saint Paul? sinon que le Christianisme est un état de mort, puisqu'il compare le Baptême à la mort de J. C. et que J. C. étant véritablement mort, nous devons aussi mourir par le Baptême; je dis plus, non seulement mourir, mais être ensevelis, c'est-à-dire, que nous devons renoncer entiérement au péché, et n'avoir aucune attache pour tout ce qui peut être pour nous occasion de péché.

N'est-ce pas aussi, M. F., ce que l'on vous a fait promettre au Baptême, lorsqu'on vous présenta à l'Eglise pour être admis au nombre de ses enfans? On vous demanda si vous renonciez à satan, à ses pompes et

à ses œuvres : *Abrenuntias satanæ* ? Vous répondîtes par la bouche de ceux qui vous servoient de caution, que vous y renonciez : *Abrenuntio.* Vous fîtes donc pour lors un traité avec Dieu, un engagement solemnel à la face de l'Eglise, dont le Ciel et la terre furent les témoins. Cet engagement fut non seulement inséré dans les registres de Baptême, mais encore dans le livre de vie, dit S. Ambroise ; Dieu en conservera toujours le souvenir. Or, en quoi consistoient ces promesses que vous fîtes de renoncer à satan, à ses pompes et à ses œuvres ? Vous le comprenez aisément, et il n'est pas besoin de vous le dire. Vous promettiez à Dieu que si vous aviez eu le malheur d'être devenus, par une volonté étrangere, les esclaves du démon, vous ne vouliez plus l'être par votre propre choix : vous lui promettiez que le péché ne régneroit plus dans vous ; que vous étiez pour cela résolus de résister à toutes les attaques de l'ennemi du salut, et de renoncer à tous les objets capables de lui donner entrée dans votre cœur. C'est ce que l'on entend par les pompes et les œuvres de satan. Mais quels sont ces objets dont le démon se sert pour vous pervertir, et auxquels vous avez renoncé ? Ce sont les biens, les honneurs, les plaisirs du monde, les maximes pernicieuses qu'il débite, les mauvais exemples que l'on y voit : voilà les attraits que le démon présente aux hommes pour les faire tomber dans ses piéges ; il les tente par l'amour des biens terrestres, afin que les hommes y attachant

leur cœur, ne pensent point aux biens éternels que Dieu leur réserve dans le Ciel; il les éblouit par l'éclat des honneurs, afin qu'en perdant de vue leur néant, ils s'élevent et se précipitent ensuite dans le fond de l'abyme; il les amuse par les charmes des plaisirs, pour rendre leur chair rebelle à la loi de Dieu.

Que devez vous donc faire, M. F., pour accomplir les promesses que vous avez faites au Baptême? il faut vous détacher des biens du monde, mépriser ses honneurs, mourir à ses plaisirs. C'est à quoi le Disciple bien-aimé vous exhorte, lorsqu'il vous dit de ne point aimer le monde, ni tout ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum.* (1. *Joan.* 2.) Car tout ce qui est dans le monde, dit-il, est convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie. Etes-vous pourvus des biens de la fortune? n'y attachez point votre cœur; mais faites-en un saint usage, et employez-les à secourir les misérables : êtes-vous dans un état de pauvreté? adorez les desseins de la Providence qui vous y a réduits, et n'enviez point le bonheur des riches qui se changera, pour un grand nombre, en un malheur éternel. Fuyez les honneurs et la gloire comme un écueil fatal au salut de l'ame : un véritable Chrétien fait consister sa gloire dans les mépris et les humiliations. Mourez enfin aux plaisirs des sens par une continuelle mortification de vos passions; car pour appartenir à J. C. en qualité de Chrétien, il faut, dit S. Paul, crucifier sa

chair avec ses convoitises : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* (*Gal.* 5.) Voilà, M. F., les obligations que vous avez contractées par le Baptême ; voilà l'état de mort où vous devez être pour ressembler à J. C. mort. Ce n'est pas même encore assez de mourir ; il faut être ensevelis avec J. C. *Consepulti sumus cum Christo.* (*Rom.* 6.) Un homme mort n'a plus de commerce avec le monde, mais le monde en a encore avec lui, on lui rend des honneurs ; mais un homme dans le tombeau est entiérement oublié des hommes. Telle est la situation où vous devez être par rapport au monde : vous devez être crucifiés au monde, et le monde doit vous être crucifié, comme dit l'Apôtre : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* (*Gal.* 6.) Si votre état vous engage à vivre dans le monde, vous devez y être comme n'y étant pas, vivre dans une espece d'insensibilité pour tous les objets créés, en sorte que vous ne soyez ni affligés de disgraces, ni charmés de plaisirs ; que vous soyez aussi indifférens à la gloire comme au mépris, à l'estime comme à l'oubli des hommes ; voilà en quoi consiste cette mort et cette sépulture mystique qui doit représenter la mort et la sépulture de Jesus-Christ : *Consepulti sumus per Baptismum in mortem.* (*Rom.* 6.)

Mais qu'il est rare, M. F., de trouver des Chrétiens assez fidelles aux promesses de leur Baptême, pour mourir au péché et aux pompes du siecle, pour s'ensevelir avec

J. C. et n'avoir aucun attachement aux plaisirs du monde. Combien en voit-on au contraire qui font revivre en eux le péché, qui après avoir été éclairés de la lumiere de la grace, après avoir goûté le don céleste, le foulent aux pieds, perdent de sang-froid la robe d'innocence par le mauvais usage qu'ils font de leur liberté? Hélas! à peine conserve-t-on cette grace baptismale dans l'âge le plus tendre; sitôt que la raison commence à se développer des ténebres de l'enfance, le premier usage qu'on en fait, est de perdre par le péché cette grace, qui est le fruit de la mort d'un Dieu. Du moins, si après l'avoir perdue, on se mettoit en peine de la recouvrer par la pénitence, qui est comme un second Baptême, le malheur seroit moins grand: mais non, bien loin de briser ses chaînes, on en augmente le poids par de nouveaux péchés, on persiste opiniâtrément dans ce funeste état; on entretient des sociétés, des engagemens criminels qu'on ne veut pas rompre; on se fait gloire de marcher sous les étendards du démon à qui on a renoncé au Baptême. O lâches Chrétiens, Chrétiens infidelles à vos promesses! est-ce là ce que Dieu devoit attendre de vous, quand il vous a tirés des ombres de la mort pour vous donner une vie nouvelle? Est-ce là ce que l'Eglise se promettoit, quand elle vous a reçus au nombre de ses enfans? Vous lui avez promis que vous renonceriez à satan, à ses pompes et à ses œuvres; mais ne diroit-on pas plutôt que vous avez

promis de suivre le parti du démon, de rechercher ses pompes et ses œuvres, tant l'on vous voit attachés au bien du monde, aux plaisirs des sens, aux maximes et aux coutumes du siecle; tant l'on vous voit empressés pour les jeux, les spectacles, les assemblées, les plaisirs où préside le prince des ténebres, et où il enleve tant d'ames à J. C. Au lieu d'honorer votre caractere par la sainteté de vos actions, vous le déshonorez par une conduite toute irréguliere, par une vie toute païenne. Or, sachez que ce caractere qui vous a été donné, et qui devoit servir à votre salut, servira un jour à vous faire condamner avec plus de rigueur. On produira contre vous au jugement de Dieu cette robe d'innocence que vous avez profanée par des actions criminelles, et on vous dira: Voilà, perfide, la robe dont tu fus revêtu, quand tu reçus le Baptême; c'est cette robe qui devoit te donner entrée dans le festin des noces éternelles; mais parce que tu l'as perdue par le péché, tu n'y aura jamais d'accès. Tu porteras, pour ta confusion pendant toute l'éternité, le caractere que tu as reçu au Baptême; mais en te distinguant des autres réprouvés, il ne servira qu'à te faire essuyer de leur part les reproches les plus amers.

Pour éviter ce malheur, M. F., mourez au péché et à tous les attraits du péché; c'est le premier pas que vous devez faire dans la voie Chrétienne: vous remplirez par-là le premier engagement de votre

Baptême, qui est un état de séparation : j'ai ajouté un état de consécration.

Oui, M. F., pour être fidelle aux promesses du Baptême, il ne suffit pas de vivre séparé de tout ce qui constitue le vieil homme, il faut encore se consacrer à Dieu ; c'est-à-dire, qu'après être mort, il faut ressusciter, il faut mener une vie nouvelle qui ressemble à celle de J. C. ressuscité : *Viventes autem Deo.* (*Rom.* 6.) Or, voici en quoi consiste cette vie nouvelle, cette consécration. En qualité d'enfans de Dieu, vous devez lui obéir ; comme membres et freres de J. C., vous devez l'imiter ; comme Temple du Saint-Esprit, vous devez vous conserver dans un état de pureté et de sainteté qui réponde au choix qu'il a fait de vous pour être sa demeure.

Quoi de plus juste, que des enfans rendent à leur pere l'obéissance qu'ils lui doivent ? Dieu a droit sur la nôtre en qualité de maître et de créateur ; mais il nous la demande encore sous l'aimable titre de pere. Il veut nous soumettre à son empire, plutôt par la voie de l'amour et des récompenses, que par celle de la crainte et des châtimens. Pouvons-nous lui refuser cette obéissance qui lui est due par tant de titres ? Et ne devons-nous pas, en qualité d'enfans, nous faire un devoir d'acomplir en tout sa volonté ? Ah ! Seigneur, devons-nous dire, commandez tout ce que vous voudrez, nous sommes prêts à vous obéir en tout ; il nous suffit de connoître qu'une

chose vous plaît pour l'accomplir avec joie, ou qu'elle vous déplaît pour l'éviter avec soin.

Cependant, M. F., où est votre docilité, et votre exactitude à faire la volonté de Dieu? dans votre conduite, quelle regle suivez-vous? Ce qui vous décide dans vos actions, n'est-ce pas plutôt votre propre volonté que celle de Dieu? Vous observez, il est vrai, quelques points de la loi quand vos intérêts s'y trouvent, que votre commodité vous le permet, que votre humeur s'y accommode; mais pour ceux qui gênent vos passions, qui répugnent à votre amour-propre, vous ne voulez point vous y assujettir. Le Seigneur n'est-il pas en droit de nous dire ce qu'il disoit autrefois par un Prophete à un peuple qui lui étoit rebelle? Si je suis votre pere, où est l'honneur que vous me devez? Ne me déshonorez-vous pas au contraire par vos résistances à mes volontés, par les outrages que vous faites à ma gloire?

Vous êtes encore, par le Baptême, membres et freres de J. C. Comme membres, vous devez lui être unis par une vive foi, une espérance ferme, une ardente charité. Si vous en êtes séparés par le péché, vous n'êtes qu'un membre mort, indigne d'appartenir à un si noble chef. Comme freres de J. C. vous devez l'imiter; c'est-à-dire, que vous devez être animés de son esprit, suivre ses maximes, imiter ses exemples. Or, quels exemples de vertus J. C. ne vous a-t-il pas donnés? Quelle pauvreté, quelle

humilité, quelle patience, quelle douceur n'a-t-il pas fait paroître dans toute sa vie? Qu'est-ce donc, M. F., qu'un véritable Chrétien? C'est un homme qui se fait gloire d'être disciple de J. C., qui pense, qui parle, qui agit comme J. C., qui regle toutes ses actions sur celles de J. C., qui se le propose en tout pour modele. C'est un homme humble dans les honneurs, pauvre dans l'abondance, patient dans les souffrances, qui vit en paix avec ses freres, qui pardonne à ses plus cruels ennemis. C'est un homme recueilli en Dieu, réservé dans ses paroles, juste dans ses actions, réglé dans ses mœurs, modéré dans ses passions, qui porte sans cesse sur son corps la mortification de J. C., en sorte qu'il peut dire comme l'Apôtre, que ce n'est pas lui qui vit, mais que J. C. vit en lui. *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus.* (*Gal.* 2.) A ces traits, M. F., reconnoissez si vous êtes Chrétiens. Ah! qu'il s'en faut que vous puissiez vous rendre ce témoignage! l'orgueil, l'intérêt, l'amour des plaisirs, la vengeance et les autres passions qui vous dominent, forment en vous un portrait bien différent de celui que je viens de vous faire d'un disciple de J. C. Vous en portez le nom, il est vrai; vous donnez quelques marques de Christianisme; vous récitez quelques prieres; vous assistez à la Messe, aux Offices; vous êtes agrégés à des Confrairies: mais avec tout cela, vous n'avez point l'esprit de J. C., vous ne voulez pas porter sa croix; vous contentez

vos sens et vos passions ; vous aimez les biens, les honneurs, les plaisirs que J. C. a eus en aversion ; vous ne lui êtes donc point semblables, et vous n'êtes point ses freres : or, si vous n'êtes point freres de J. C., comment pouvez-vous espérer d'être les cohéritiers de son royaume ? Changez donc de conduite, ou bien changez de nom.

Enfin, M. F., vous êtes devenus par le Baptême, les Temples du Saint-Esprit ; et en cette qualité, vous devez conserver vos corps et vos ames dans une pureté inviolable qui en bannisse tout péché contraire à cette vertu. Car sachez, dit le grand Apôtre, que si quelqu'un profane le Temple du Seigneur, Dieu le perdra : *Si quis violaverit Templum Domini, disperdet illum Dominus.* (1. *Cor.* 3.) Or, c'est profaner le Temple du Seigneur, que de livrer son cœur à la créature, et d'y laisser brûler un feu étranger au préjudice de l'amour que vous devez à Dieu. C'est profaner le Temple du Seigneur, que de souiller vos corps par des voluptés brutales, par des libertés criminelles, qui sont dans un Chrétien une espece de sacrilége. Coupables d'une telle profanation, craignez le châtiment dont ce crime sera puni : *Disperdet illum Dominus.*

Et certes, M. F., un attentat si noir pourroit-il être puni assez rigoureusement ? car, quelle indignité de faire des membres de J. C. des membres d'une prostituée ? *Tollens membra Christi faciam membra meretricis ? Absit.* (1. *Cor.* 6.) A Dieu ne

plaise, devez-vous dire, lorsque l'ennemi du salut vous porte à quelque péché honteux, lorsqu'il veut vous engager dans un commerce criminel! *Absit.* A Dieu ne plaise que je commette jamais aucune action contraire à la pureté du Christianisme? *Absit.* A Dieu ne plaise que j'en aie même le désir ou la pensée! *Absit.*

PRATIQUES GÉNÉRALES. Pour vous en préserver, souvenez-vous, M. F., que vous êtes devenus à votre Baptême les membres de J. C., les Temples du Saint-Esprit; sachez que vous n'êtes plus à vous, mais que vous êtes particuliérement consacrés aux trois augustes Personnes de la Sainte Trinité; que vous devez par conséquent être des hommes tout célestes. Tels étoient les premiers Chrétiens auxquels vous succédez dans la même profession de Religion. Que n'ai-je le temps de vous représenter ici la sainteté de leur vie? Je ne pourrois vous donner de meilleures pratiques pour vous apprendre à remplir les devoirs du Christianisme. Ils étoient si fervens, qu'ils passoient les jours et les nuits en prieres; si détachés des biens du monde, qu'ils ne possédoient rien en propre; si ennemis des plaisirs, qu'ils vivoient dans une continuelle mortification; si unis les uns avec les autres, qu'ils ne faisoient tous qu'un cœur et qu'une ame; si charitables envers leurs freres, que bien loin de disputer sur l'intérêt, ils disputoient au contraire à qui feroit plus de bien l'un à l'autre; si peu amateurs de la vie, qu'ils s'offroient volon-

tiers à la mort pour gagner une vie éternelle. Soyez tels, M. F., et vous serez de parfaits Chrétiens : c'étoient des hommes comme vous, sujets aux mêmes foiblesses que vous, ayant même plus d'obstacles à vaincre que vous pour remplir leurs devoirs ; pourquoi ne feriez-vous pas ce qu'ils ont fait, puisque vous espérez la même récompense ?

PRATIQUES PARTICULIERES. Rendez tous les jours à Dieu des actions de graces du bienfait inestimable de votre vocation au Christianisme ; mais sur-tout le jour que vous avez reçu le Sacrement de Baptême, célébrez-en l'anniversaire en vous approchant des Sacremens ; renouvelez à l'Eglise auprès des fonts baptismaux les promesses que vous avez faites de mourir au péché, de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, aux biens, aux plaisirs, aux honneurs du siecle, pour vivre de la vie de Dieu. Ne rougissez jamais, mais faites-vous une gloire de paroître Chrétien, sur-tout en certaines occasions, où il s'agit de défendre votre Religion contre les discours des impies. Soyez assidus aux divins offices, aux assemblées de piété qui entretiennent la ferveur du Christianisme ; fuyez les assemblées mondaines où l'on en perd l'esprit. Eloignez-vous sur tout de celles qui se font dans les veillées, pendant l'hiver, en de certaines maisons où la vertu la plus solide est exposée à périr par le poison des discours obscenes, des chansons lascives qu'on y entend, des objets dangereux qu'on y voit, et au sortir desquelles on trouve des piéges

funestes à la pureté et à l'innocence. Souvenez-vous que les joies du siecles ne sont point pour les Chrétiens ; notre Royaume n'est pas de ce monde, nous ne devons chercher notre consolation que dans le Seigneur, comme dit S. Paul : *Gaudete in Domino.* (*Phil.* 4.) Montrez-vous par-tout avec modestie, vous souvenant que le Seigneur est proche de vous, pour ne rien faire d'indigne du caractere saint dont vous êtes revêtus. Pour vous rappeler cette présence de Dieu, faites au commencement de vos principales actions le signe de la croix, qui est le signe du Chrétien. En un mot, agissez en tout d'une maniere digne de la vocation où vous avez été appelés pour arriver au bonheur qu'elle vous assure. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE QUATRIEME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur les qualités de la Pénitence.

Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.
Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers. (Matth. 3.)

J'EMPRUNTE encore aujourd'hui, M. F., les paroles et la voix de S. Jean-Baptiste, pour vous annoncer une vérité qui faisoit le sujet ordinaire de ses discours : Préparez les voies du Seigneur, disoit au Peuple ce saint Précurseur, parce que le Royaume du Ciel s'approche. Hâtez-vous de prévenir la colere du Seigneur qui est toute prête à vous frapper. Déjà la coignée est à la racine de l'arbre, et bientôt cet arbre sera coupé pour être jeté au feu. Faites donc de dignes fruits de pénitence, si vous voulez éviter le malheur qui vous menace : *Pœnitentiam agite.* Le Royaume du Ciel s'approche, puis-je vous dire avec S. Jean-Baptiste ; vous touchez au moment où le Messie doit prendre une seconde naissance dans vos cœurs, et régner en vous par sa grace. Point de moyen plus propre que la pénitence pour

vous préparer aux graces qu'il veut vous faire ; peut-être aussi approchez-vous de bien près du dernier moment de votre vie. Hâtez-vous donc de purifier votre ame, et puisque la pénitence est l'unique ressource qui vous reste pour mériter le salut, embrassez-la avec joie, et assurez-vous l'amitié de notre Dieu par les regrets d'un cœur contrit et les saintes rigueurs d'une vie mortifiée et souffrante ; mais songez que le moindre délai, ou qu'une négligente lâcheté peut vous perdre. Que votre pénitence soit prompte, qu'elle soit sincere : c'est à cette promptitude, à cette sincérité de votre pénitence qu'est attachée l'amitié de votre Dieu.

I. POINT. Il est rare de trouver des pécheurs assez obstinés dans le crime pour ne vouloir jamais se convertir. Aussi n'en est-il aucun qui ne se propose de faire un jour pénitence de ses péchés ; mais le plus grand nombre remet cette pénitence à un temps à venir. Ils ne voudroient pas renoncer aux délices éternelles, mais ils ne veulent pas non plus s'interdire les plaisirs de la vie. Ainsi, ils demeurent dans leurs péchés pour jouir des plaisirs d'ici-bas, et ils comptent sur une pénitence différée, pour avoir part aux plaisirs du Ciel. Mais que ce délai est injurieux à Dieu, qu'il est funeste pour le pécheur ! puisque différer sa conversion, c'est tout à la fois abuser de la bonté divine dont on s'autorise pour persévérer dans le désordre, et mépriser la colere céleste qui assure l'impénitence et la

damnation à l'ame qui remet toujours sa conversion.

Et d'abord pour vous faire comprendre l'outrage que vous faites à Dieu, lorsque vous différez votre pénitence, je vous prie de considérer quelle est la bonté de Dieu à prévenir, à rechercher le pécheur dans ses égaremens : il le presse, il l'invite à retourner à lui ; sa miséricorde lui tend les bras pour le recevoir. Venez à moi, dit aux pécheurs cette divine miséricorde, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai du poids qui vous accable : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (Matth.* 11.) Convertissez-vous à moi, et je me convertirai à vous, je vous rendrai mon amitié que vous avez perdue par le péché : *Convertimini ad me, et ego convertar ad vos. (Zachar.* 1.) Mais qu'arrive-t-il ! Loin de se rendre à ces tendres invitations et de se laisser toucher, le pécheur insensible aux traits de la bonté de Dieu, s'en éloigne ; il méprise les richesses de sa grace, il refuse son amitié : quelle ingratitude !

Que diriez-vous d'un sujet devenu l'ennemi de son Prince, et condamné à souffrir une mort honteuse et cruelle, qui mépriseroit les offres que ce Prince lui feroit de lui rendre ses bonnes graces ; qui ne daigneroit pas seulement l'écouter quand ce Prince lui-même s'abaisseroit jusqu'à venir en personne chercher ce criminel dans le sombre cachot où il seroit enfermé ? Le mépris d'une si grande indulgence ne vous

paroît-il pas digne de toute la colere d'un si bon Prince? Tel est votre portrait, pécheurs rebelles à la voix de votre Dieu qui vous offre votre pardon. Ce Dieu de majesté infiniment plus élevé au-dessus de vous, que le plus grand Roi au-dessus du dernier de ses sujets, daigne s'abaisser jusqu'à vous, il veut vous délivrer des fers qui vous tiennent captifs sous l'empire du démon, et vous n'êtes point touchés de ses démarches, vous êtes sourds à sa voix, insensibles aux traits de son amour! Une telle ingratitude ne mérite-t-elle pas qu'une si grande bonté vous abandonne, qu'elle se change en une justice rigoureuse qui vous accable du poids de ses vengeances? Aussi devez-vous attendre de les ressentir pour votre malheur; car en abusant ainsi de cette bonté, de cette patience de Dieu, vous amassez comme dit l'Apôtre, un trésor de colere dont vous sentirez toute la rigueur au jour de ses vengeances: *Thesaurisas tibi iram in die iræ.* (*Rom*, 2.) Vous vous flattez que Dieu est assez bon pour vous attendre, et qu'il vous donnera le temps et les graces de faire pénitence; espérance vaine et trompeuse. Non, M. F., vous n'aurez ni ce temps, ni ces graces; vous méprisez par ces délais ce Dieu de bonté, il vous méprisera à son tour; vous le rebutez maintenant qu'il vous cherche, il vous rebutera aussi quand vous le chercherez: *Vocavi, et renuistis: ego quoque in interitu vestro ridebo, et subsannabo.* (*Proverb.* 1.) Oui, pécheurs, si vous différez encore votre conversion,

vous mourrez dans votre péché, et vous tomberez dans un abyme de misere, parce que vous n'aurez pas mis à profit le temps de la miséricorde? *In peccato vestro moriemini.* (*Joan.* 8.)

Il est donc de notre intérêt, autant que de la gloire de Dieu, de faire une prompte pénitence. Car en la différant, quelles pertes ne faites-vous pas, et de quels dangers n'êtes-vous pas menacé? Hélas! le peu de bien que vous faites dans l'état du péché, est entiérement perdu pour le Ciel; vous priez, vous jeûnez, vous faites des aumônes, vous remplissez beaucoup de devoir que la Religion vous impose, vous assistez aux Messes, aux divins Offices, vous rendez à votre prochain quelques services de charité; car il n'y a personne dit S. Augustin, dont la vie soit si déréglée, qu'elle soit entiérement dépourvue de quelque action de vertu. Or, toutes les bonnes œuvres que vous faites, étant ennemis de Dieu, ne sont d'aucun mérite pour l'éternité; vous aurez la peine de la vertu sans en avoir la récompense. Il est vrai que ces bonnes œuvres vous attirent des graces de conversion pour recouvrer l'amitié de Dieu que vous avez perdue; mais de quoi vous serviront ces graces, si vous n'y coopérez, et si vous mourez dans l'impénitence finale? elles ne serviront qu'à vous faire condamner avec plus de rigueur. D'ailleurs êtes-vous l'arbitre de vos jours? 1.° La mort ne peut-elle pas vous surprendre, comme elle en a surpris tant d'autres qui avoient fait comme

vous le projet de se convertir, et qui n'ont pas eu le temps de l'exécuter? 2.° Quand vous auriez le temps de faire pénitence, Dieu vous en donnera-t-il la grace après lui avoir si long-temps résisté? Ne devez-vous pas craindre au contraire que Dieu ne punisse, par la soustraction de ses graces, l'abus que vous en auriez fait? 3.° Mais eussiez-vous le temps et les graces de faire pénitence, vous ne la ferez pas, à cause de la grande difficulté que vous y trouverez, et qui naîtra de l'habitude du péché que vous aurez contractée.

Car l'habitude du péché est l'effet ordinaire du délai de la pénitence; un péché que l'on a commis et dont on ne se corrige pas en attire un autre, et celui-ci un troisieme; on tombe d'abyme en abyme: *Abyssus, abyssum, invocat:* (*Psal.* 41.) et insensiblement se forme la chaîne fatale de la réprobation du pécheur. Dès qu'une fois on est engagé dans l'habitude du péché, cette habitude devient en nous une seconde nature qu'il est presque impossible de changer. On forme bien quelque projet de conversion, mais on la remet toujours au lendemain: ce sont des désirs vagues et superficiels qu'on ne met jamais en exécution: on porte ces désirs jusqu'à la mort; on meurt avec ces désirs, et on paroît au jugement de Dieu sans avoir autre chose à lui présenter que de vains projets qui consomment la damnation.

Ah! M. F., puisque Dieu vous offre aujourd'hui votre pardon, profitez d'un bien-

fait qui peut-être ne sera pas demain en votre pouvoir ; la grace a ses momens, malheur à celui qui les laisse passer sans en profiter. D'ailleurs, point d'obstacles que vous ne puissiez surmonter avec le secours du Ciel. Les liaisons, les engagemens criminels que vous avez avec certaines personnes, vous les quitteriez, s'il s'agissoit de votre fortune ; votre salut éternel seroit-il un motif pressant pour vous en détacher ? ces liaisons sont-elles plus grandes que celles qui attachoient autrefois Magdelaine au monde ? Or, dès que la lumiere de la grace eut brillé à ses yeux, ne renonça-t-elle pas généreusement à tous les plaisirs du siecle ? Elle ne délibéra point, elle n'hésita point d'aller trouver Jesus-Christ l'auteur de son salut. Aussi la rémission de son péché suivit de près sa pénitence : grace qu'elle n'auroit peut-être plus été à temps de recevoir, si elle avoit laissé échapper l'occasion favorable qui se présentoit.

Au reste, M. F., pour excuser vos délais criminels, en vain allégueriez-vous l'embarras des affaires où vous êtes engagés ; car, dites-moi, je vous prie, avez-vous une plus grande affaire que celle de votre salut ? et de quoi vous serviroit-il d'avoir réussi dans toutes les autres, si vous échouez dans celle-ci ? Mais mes passions sont si vives, dites-vous : le seront-elles moins dans la suite, quand des habitudes invétérées les auront fortifiées, et qu'elles leur auront donné un empire absolu sur vous ? Ces passions sont-elles plus véhémen-

tes que celle qui dominoit Saul, lorsqu'il alloit persécuter les Chrétiens? cependant dès que la voix de J. C. eut frappé ses oreilles, il mit bas les armes. Humilié, prosterné contre terre, il demande à son vainqueur : Seigneur, que vous plaît-il que je fasse? *Domine, quid me vis facere?* (*Act.* 9.) Le persécuteur de l'Eglise en devient le zélé défenseur.

PRATIQUES. Heureuses dispositions où vous deviez, M. F., entrer en ce moment que la grace vous fait entendre sa voix, qu'elle vous presse de vous donner à Dieu. Seigneur, devez vous dire, que vous plaît-il que je fasse? *Domine, etc.* Vous voulez qu'en cessant de pécher, je cesse de vous faire la guerre, que je renonce à cet objet qui m'enchante et me perd; je le quitte à ce moment, ce péché, je renonce à cette occasion où ma vertu a fait tant de fois naufrage; je bannis de mon cœur cette idole indigne de l'occuper. Seigneur, que vous plaît il que je fasse? *Domine, etc.* Vous voulez que je me corrige de cette mauvaise habitude où je croupis depuis si long-temps; c'en est fait, je m'en corrigerai, et je m'appliquerai à la pratique de la vertu qui lui est contraire : Seigneur, etc. *Domine, etc.* Vous voulez que je rende ce bien que je conserve contre les reproches de ma conscience; je le rendrai, et réparerai tous les dommages que j'ai faits à mon prochain : *Domine, etc.* Vous voulez que je me réconcilie avec cet ennemi que je persécute depuis si long-temps; dès aujourd'hui

j'en ferai la démarche, je l'irai trouver pour faire ma paix avec lui : *Domine, etc.* Seigneur, etc. Vous voulez que je sois assidu à fréquenter les Sacremens, que je sois le bon exemple de ma famille, que je devienne plus humble, plus modéré, plus doux, plus patient, plus vigilant sur moi, plus exact, plus fervent à remplir mes devoirs : la résolution en est prise dès ce moment, ô mon Dieu ? *Dixi nunc cœpi.* Je vais mettre la main à l'œuvre, je vais corriger cette mauvaise humeur qui me rend insupportable aux autres ; je ne serai plus si sensible sur le point d'honneur ; je ne serai plus si amateur de mes aises et de mes commodités, je serai plus mortifié, plus retenu, plus fidelle à éviter jusqu'à la moindre apparence du mal ; je réformerai dans moi tout ce que j'y connoîtrai d'irrégulier, pour ne suivre d'autre regle que votre volonté : ma patience sera non seulement prompte, mais encore sincere et véritable.

II. POINT. La justice demande qu'il y ait de l'égalité entre la satisfaction que l'on rend, et les droits qu'on a blessés. Il faut donc que la pénitence ait une proportion avec l'injure que le péché fait à Dieu, qu'elle répare tout le désordre du péché, qu'elle fasse de l'homme pécheur un homme tout nouveau, en réformant son cœur et ses actions ; et pour cela il faut qu'elle prenne sa source dans le cœur, et qu'elle se manifeste par les œuvres. Deux conditions essentielles pour rendre la pénitence sincere, que l'Apôtre S. Paul a parfaitement

expliquées, lorsqu'il exhortoit les fidelles à se renouveler dans l'esprit intérieur : *Renovamini spiritu mentis vestræ ;* (*Ephes.* 4.) et qu'il leur disoit de faire servir à leur justice et à la sainteté, les membres qui avoient servi à l'iniquité et au crime : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ.* (*Rom.* 6.)

La premiere fonction de la pénitence, c'est la réformation du cœur. C'est la premiere satisfaction que la justice de Dieu demande au pécheur. Convertissez-vous à moi, dit le Seigneur, de tout votre cœur : *Convertimini ad me in toto corde vestro.* (*Joël* 2.) Brisez vos cœurs plutôt que vos vêtemens : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra.* Si vous m'aviez demandé des sacrifices, disoit à Dieu le S. Roi Prophête, je vous en aurois donné : *Sacrificium dedissem utique.* (*Psal.* 50.) Mais je sais, ô mon Dieu! que tout autre sacrifice que celui d'un cœur contrit et humilié est incapable d'appaiser votre justice : et que c'est celui qui la désarmera toujours : *Cor contritum et humiliatum Deus, non despicies.* C'est pourquoi, en vous offrant mon cœur brisé de douleur, j'espere vous offrir un sacrifice que vous n'avez jamais rejeté : *Cor contritum et humiliatum non despicies.* Mais pourquoi Dieu demande-t-il par préférence, le sacrifice du cœur? Parce ce que disent les Peres et les Théologiens, c'est dans le cœur que consiste toute la malice du péché. Car le péché, dit Saint Thomas, est un mou-

vement du cœur qui se détache de Dieu, pour s'attacher à la créature : *Peccatum est aversio à Deo et conversio ad creaturam.*

Si les actions de l'homme sont des péchés, c'est le cœur qui leur communique sa malice. C'est du cœur, dit J. C., que viennent les mauvaises pensées, les homicides, les adulteres, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphêmes ; il n'y auroit jamais de péché dans les actions de l'homme, si le cœur n'y avoit point de part ? Or, de-là que conclure, sinon que pour faire une vraie pénitence, il faut d'abord changer le cœur, en faire un tout nouveau : *Cor mundum crea in me, Deus.* Et comme par le péché le cœur a donné la préférence à la créature sur son Dieu, par la pénitence il doit donner la préférence à Dieu sur la créature. Il doit haïr ce qu'il aimoit, aimer ce qu'il haïssoit : C'est là, dit S. Augustin, le vrai caractere de la pénitence, la haine du péché et l'amour de Dieu : *Pœnitentiam non facit nisi odium peccati et amor Dei.*

Mais remarquez, M. F., que cette haine du péché n'est pas seulement une simple aversion que l'on conçoit de sa laideur ; les plus grands pécheurs haïssent le péché, et dans le temps même qu'ils sont à la poursuite des plaisirs qui peuvent contenter leurs passions, ils n'ont point en vue, dit S. Augustin, de faire le mal ; ils voudroient même qu'il n'y eût point de péché dans la recherche du plaisir, ou du bien qu'ils se

proposent. Mais ils sont toujours coupables, parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent posséder ce bien, jouir de ces plaisirs que la loi du Seigneur leur défend, sans se révolter contre cette divine loi; et c'est dans cette révolte que consiste le désordre du péché; en sorte que ce n'est pas assez pour être vraiment pénitent, de haïr simplement le péché; mais il faut encore haïr et détester ce qui a été la cause et la matiere du péché, il faut en détacher son cœur pour l'attacher à Dieu.

Ainsi, M. F., vous serez de vrais pénitens, si après avoir livré votre cœur à cet objet qui étoit l'idole de votre passion, vous vous en séparez entiérement, et pour toujours; si vous renoncez à toute société avec cette personne qui vous plaît et qui par ses charmes meurtriers a séduit votre cœur. Vous serez de vrais pénitens, si après avoir possédé ce bien qui ne vous appartenoit pas, vous le rendez à son maître légitime; si après avoir attaché votre cœur au bien même qui vous est propre et dont l'amour excessif vous rendoit insensibles aux miseres des pauvres, vous pleurez ce trop grand attachement et soulagez l'indigence de vos freres. En un mot, faites à Dieu un généreux sacrifice de tout ce qui a été pour vous la cause et l'occasion du péché; changez de sentimens et d'inclination pour les objets que vous avez aimés et recherchés au préjudice de l'amour que vous deviez à Dieu; sans ce changement intérieur, sans cette réformation de cœur, toute

autre pénitence est vaine et hypocrite, dit S. Augustin; car il faut, dit ce pere, que la pénitence change l'homme, avant de changer ses œuvres: *Priùs mutandus est homo, ut opera mutentur.*

Mais se contenter d'un simple renouvellement d'esprit et de cœur, sans changer de mœurs et de conduite, sans expier le péché par des œuvres extérieures de pénitence, ce n'est faire pénitence qu'à demi; c'est même rendre suspecte la pénitence du cœur, qui pour être sincere et véritable, doit produire des fruits: *Facite fructus pœnitentiæ.* Or, ces fruits consistent premiérement dans une réformation entiere que le pécheur doit faire de ses mœurs et de ses actions, dans une fidélité exacte à remplir tous ses devoirs; car ce n'est pas assez pour faire pénitence, de cesser de faire le mal, dit le saint Concile de Trente, il faut encore faire le bien. Ce n'est pas assez de quitter les voies de l'iniquité, il faut encore marcher dans les sentiers de la justice, il faut s'acquitter de ses obligations à l'égard de Dieu, du prochain et de soi-même; à l'égard de Dieu, en lui rendant l'honneur, l'amour, le respect qui sont dus à sa suprême majesté, à son infinie bonté.

Comment donc nous persuaderez-vous, M. F., que vous vous êtes corrigés de vos négligences au service de Dieu, que vous avez repris des sentimens de piété et de religion, quand vous ne serez pas plus assidus à la priere, ni aux divins Offices, ni aux autres exercices de piété qui rassem-

blent les fidelles ; quand on ne verra dans vous qu'éloignement pour la parole de Dieu et pour tout ce qui regarde le culte divin? Votre pénitence est vaine, dit Tertullien, dès qu'il n'y a point de changement dans votre conduite. Il faut donc remplir vos obligations à l'égard du prochain ; devoir de charité pour soulager l'indigent, devoir de justice pour rendre a chacun ce qui lui est dû, pour veiller sur les personnes dont vous êtes chargés, pour édifier par vos vertus ceux que vous avez scandalisés par vos désordres : or, pourra-t-on dire, et vous-mêmes pourrez-vous le penser, que vous êtes vraiment pénitens, lorsqu'on verra toujours en vous la même dureté pour les pauvres, la même avidité à vous emparer du bien d'autrui, la même négligence à maintenir vos enfans, vos domestiques dans le bon ordre, les mêmes scandales que vous donniez auparavant? Enfin vous avez des devoirs qui vous sont personnels, devoirs de sobriété, de charité et de pénitence. Mais quelle apparence que ces vertus résident dans un homme colere, jureur, intempérant, libre dans ses paroles, dissolu dans ses actions? Vos paroles et vos œuvres manifestent ce que vous êtes, et s'il est vrai de dire, selon saint Augustin, que dès que le cœur est changé, les actions le sont aussi : *Muta cor, et mutabitur opus ;* ne faut-il pas conclure par raison des contraires, que s'il n'y a point de changement dans les actions, il n'y en a point dans le cœur.

J'ai ajouté que pour faire de dignes fruits de pénitence, il faut expier le péché par des œuvres extérieures qui affligent tout à la fois et l'ame et le corps du pénitent. En effet, puisque le corps a été le complice du péché, il doit aussi avoir part à la pénitence : il a joui des plaisirs défendus par la loi de Dieu, il doit aussi en souffrir la peine ; il a servi à l'injustice et à l'iniquité, il doit aussi servir à la justice et à la sainteté : *Sicut exhibuistis, etc.*

Tels ont été dans tous les siecles les sentimens et la pratique de l'Eglise et des Saints. De-là ces pénitences séveres, ces jeûnes longs et rigoureux que l'on imposoit dans la primitive Eglise à certains pécheurs, qui n'étoient admis à la participation des saints mysteres, qu'après avoir long-temps gémi et porté le poids de la peine due à leurs péchés. Il est vrai que l'Eglise par condescendance pour ses enfans, s'est beaucoup relâchée de son ancienne discipline ; mais elle n'a pas prétendu détruire l'esprit de pénitence, qui n'est, au témoignage de l'Evangile, qu'un esprit de mortification, de crucifiement de la chair, d'abnégation de soi-même ; sans cela on ne peut se flatter d'être Chrétien, à plus forte raison d'être pénitent.

En effet, la pénitence, disent les Peres, est un baptême laborieux : il faut donc dans la pénitence, une sainte sévérité ; l'austérité en doit faire le caractere ; après le naufrage, il faut se faire violence pour arriver au port : ainsi le pécheur ne peut prétendre au

bonheur éternel, s'il ne se punit à proportion du plaisir qu'il a goûté dans le péché. Or, je vous demande, un pécheur est-il assez puni, en détestant seulement sa vie passée, en cessant de mal-faire? Et pourra-t-on se persuader qu'un ivrogne, par exemple, et un impudique sont assez punis, parce qu'ils récitent quelques prieres, ou qu'ils font quelques aumônes, s'ils n'ajoutent des œuvres satisfactoires et pénibles, s'ils ne mortifient leurs corps pour expier leurs débauches? Non certes! Autrement la réconciliation du pécheur avec Dieu ne seroit pas si difficile, que les livres saints nous le disent.

Cependant, chose étrange! ce sont les plus grands pécheurs qui veulent être traités avec plus de ménagement; le seul nom de pénitence les effraie, ou ils ne veulent que des pénitences commodes et conformes à leur inclination; des pénitences qui ne les gênent point, qu'ils savent adoucir par des tempéramens que l'amour-propre leur suggere. On veut être pénitent; mais on ne veut pas qu'il en coûte. Ah! ce n'est pas ainsi que les Saints ont fait pénitence: livrés aux saintes rigueurs d'une vie souffrante et pénible, ils s'interdisoient les douceurs les plus permises; toujours en guerre avec eux-mêmes, ils se refusoient jusqu'aux choses les plus nécessaires de la vie, et l'unique consolation qu'ils goûtoient, étoit de vivre sur la croix avec J. C., et d'y rester attachés jusqu'à la mort.

PRATIQUES. C'est sur de si saints exem-

ples que nous devons désormais régler notre conduite ; Dieu dans sa miséricorde nous attend. Il nous aime encore, tout pécheurs que nous sommes ; mais il remet ses droits entre nos mains. Si nous avons encore quelque amour pour ce Dieu de bonté, vengeons-le des outrages qu'il a reçus de nous, et proportionnons notre pénitence au nombre et à l'énormité de nos crimes : ainsi, M. F., vous qui avez fait tort à votre prochain, ne vous contentez pas de rendre le bien mal acquis, donnez encore du vôtre aux pauvres. Vous qui vous êtes livrés à l'impureté, à l'intempérance, il faut jeûner, vous mortifier, vous priver dans vos repas de quelques mets plus capables de satisfaire votre appétit, retranchez du moins certaines superfluités qui ne servent qu'à entretenir la délicatesse, et qui sont une source de péchés. Vous qui avez été libres en paroles, qui avez flétri par vos médisances la réputation de votre prochain, condamnez votre langue à un silence volontaire ; éloignez vos sens des objets qui peuvent les flatter, retenez-les dans la contrainte et la gêne, pour punir la liberté que vous leur avez donnée, et le mauvais usage que vous avez fait de votre corps. Vous qui avez fréquenté des maisons suspectes, des sociétés dangereuses, évitez ces sociétés, condamnez-vous à la retraite ; ou si vous sortez, que ce soit pour aller visiter J. C. dans son saint Temple ou dans ses membres souffrans. Si votre pénitence n'égale pas dans sa sévérité l'énormité de vos fautes, qu'elle lui soit du moins pro-

portionnée dans sa durée ; c'est-à-dire, que toute votre vie se passe à faire pénitence des péchés qui ont mérité d'être punis pendant l'éternité ; vous devez d'autant plus persévérer dans la pratique de la pénitence, que sans elle vous ne tiendrez jamais vos passions en servitude ; elles reprendront le dessus et vous retomberez dans votre premier état ; souvenez-vous que cette pénitence, quelque longue qu'elle puisse être, est bien légere en comparaison de celle que vous feriez en enfer, et n'oubliez jamais le bonheur qui vous est réservé dans le Ciel.

Amen.

PRÔNE

POUR LE JOUR DE NOËL.

Sur le Mystere du Jour.

Invenietis Infantem pannis involutum et positum in præsepio.

Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crêche. (Luc.)

N'EST-CE pas une chose étrange qu'on ne nous donne pas d'autres signes qu'une étable, une crêche et des langes pour connoître celui que les Prophetes ont prédit, que les Patriarches ont figuré, que les nations ont désiré de voir? Est-il possible que celui qui doit être le libérateur de son peuple, paroisse lié comme un esclave; que celui qui doit être la joie de l'univers, naisse dans les larmes et la douleur; que celui enfin qui nous doit combler de toutes sortes de biens, prenne la pauvreté pour partage? Ne convenoit-il pas mieux à sa grandeur qu'il parût dans l'éclat et l'opulence? C'étoit sous un appareil de puissance et de majesté, que le peuple Juif attendoit son Messie. Aussi cette nation aveugle et incrédule, fut-elle scandalisée de la pauvreté et des humiliations de Jesus naissant. Mais que les

desseins de Dieu sont biens différens. Si l'état de Jesus naissant paroît peu convenir à sa gloire et à sa grandeur, il étoit nécessaire pour nos propres intérêts. L'homme perdu par le péché, avoit besoin d'un Sauveur, et ce n'étoit pas assez de le racheter, il falloit encore que l'homme apprit à se sauver lui-même, en s'appliquant les mérites d'un Dieu Sauveur par la pratique de ses vertus. C'est ce que J. C. vient nous apprendre, en nous servant de modele dès sa naissance. Or, quels exemples nous donne-t il? Exemple de pauvreté, exemple de souffrance et d'humilité. Tels sont les trois remedes que Jesus naissant oppose aux trois maladies qui avoient infecté le genre humain; c'est-à-dire, aux trois convoitises dont parle Saint Jean. La premiere, qu'il appelle convoitise des yeux ou amour des richesses; l'autre, convoitise de la chair ou amour des plaisirs; la troisieme, orgueil de la vie. J. C. par sa pauvreté apprend à l'homme à combattre l'amour des richesses. Premier Point.

Dans ses souffrances, il lui donne un remede contre l'amour des plaisirs. Second Point.

Dans ses humiliations, il lui enseigne à se garantir de l'orgueil de la vie. Troisieme Point.

I. POINT. Le péché qui avoit perdu le premier homme, avoit tellement infecté la nature humaine, que dans la suite des temps le monde se trouva presque entiérement inondé de crimes. L'ignorance et la concu-

piscence, tristes effets du péché d'origine, avoient jeté des racines si profondes, que l'esprit de l'homme, enveloppé d'épaisses ténebres, ne suivoit que l'erreur et le mensonge; la volonté entraînée par ses passions, ne cherchoit de félicité que dans ce qui pouvoit le contenter. De-là l'empressement qu'il avoit pour les biens, les plaisirs et les honneurs de la terre, auxquels il attachoit son cœur au préjudice de l'amour qu'il devoit à son Dieu. Mais en recherchant ces faux biens, ces vains plaisirs, et ces honneurs périssables, il s'éloignoit du bien souverain qui seul pouvoit le rendre heureux. Il avoit donc besoin d'un guide qui le détrompât de ses erreurs, et qui le remît dans les voies de la justice.

Or c'est ce que fait J. C. Il naît dans la pauvreté, pour réformer les idées de l'homme sur les richesses de la terre, et l'engager par son exemple à les mépriser, et à mériter par ce mépris les biens éternels qui lui sont destinés dans le ciel. C'est une pauvreté volontaire, c'est une pauvreté extrême et universelle.

Non, M. F., la pauvreté de J. C. n'est point l'effet du hasard ou de la nécessité; mais elle est de son choix. Comme il n'a été offert en sacrifice à Dieu son Pere, que parce qu'il l'a voulu : *Oblatus est quia ipse voluit.* (*Isaie* 58.) C'est aussi parce qu'il l'a voulu, qu'il est né dans un état pauvre. Souverain du ciel et de la terre, n'étoit-il pas maître de choisir un endroit convenable à sa grandeur, de naître dans un palais ma-

gnifique et dans le sein de l'opulence ? Celui qui dispense les trésors de la terre, qui pourvoit aux besoins de toutes les créatures, ne pouvoit-il pas subvenir à ceux de sa sainte humanité ? ne pouvoit-il pas commander à ses Anges de le servir? Oui sans doute, il pouvoit tout cela ; mais il donne la préférence à une pauvre étable. Il choisit la circonstance où Marie sur le point de faire ses couches doit se rendre à Bethléem en conséquence des ordres de l'Empereur, afin que contrainte de se retirer dans une crêche abandonnée, elle y mette au monde le Sauveur des hommes, et qu'exposé dès sa naissance à toutes les rigueurs d'une indigence extrême, nous apprissions quelle estime il fait de la pauvreté, et combien nous devons l'estimer nous-mêmes. C'est ainsi, ô sagesse de mon Dieu ! que ce que les hommes regardent comme l'effet du hasard, a été réglé dans vos décrets éternels. C'est ainsi que vous consacrez l'état de pauvreté par la préférence que vous lui donnez à celui des richesses et de la splendeur, où il ne tenoit qu'à vous de naître : mais encore une fois, quelle pauvreté ? je l'ai dit, pauvreté extrême et universelle.

Ne sortez pas, M. F., de Bethléem, sans avoir examiné toutes les circonstances du mystere qui fait l'admiration du ciel et l'étonnement de la terre : qu'y voyez-vous ? une masure vile et abjecte, l'asyle des animaux, exposée aux injures de l'air, aux incommodités de la saison. Voilà cependant le Palais du Maître des Rois ; l'arbitre des

Souverains y habite, c'est la demeure de celui à qui la terre sert de marche-pied, et qui habite au plus haut des cieux. Une crêche, voilà le trône, voilà le berceau où repose celui qui avant tous les siecles a été engendré dans le sein du Pere éternel, et qui est assis sur les Chérubins. Un peu de paille, voilà le lit où il est couché; une mere pauvre, qui n'a que quelques langes pour l'envelopper, qui manque de tout le reste, qui est abandonnée de tout le monde, et qui n'a que des larmes à lui donner pour compatir à sa misere. Quelle indigence! Les Princes de la terre naissent au milieu de l'opulence, leurs berceaux sont ornés de tout ce que la nature a de plus magnifique et de plus précieux; ils sont environnés d'une foule de courtisans qui s'empressent de relever par des éloges pompeux l'éclat de leur naissance; et le Roi du ciel manque de tout, il est rebuté de chacun, si l'on en excepte quelques pauvres bergers qui viennent lui faire la cour; il n'a pas même les secours que l'on donne aux enfans les plus pauvres des hommes: que dis-je? les animaux de la terre ont leur taniere, les oiseaux du ciel leur nid pour se reposer, et se garantir de l'incommodité des saisons, et le Fils de l'homme n'a pas de quoi reposer sa tête: *Filius hominis non habet ubi caput reclinet.* (*Luc.* 9.)

Qu'en pensez-vous, Chrétiens, n'est-ce pas là un objet bien capable de vous jeter dans l'étonnement? Mais n'est-ce pas aussi une leçon bien éloquente que J. C. vous

fait du détachement des biens du monde, et de l'amour que vous devez avoir pour la pauvreté? Car, si J. C. s'est réduit dans cet état d'indigence, c'est non seulement pour notre salut, mais encore pour notre instruction, dit l'Apôtre, afin que renonçant aux convoitises du monde, nous vivions selon les regles de la tempérance, de la justice, et de la piété : *Apparuit gratia Dei Salvatoris erudiens nos, ut abnegantes desideria secularia, sobriè, et justè, et piè vivamus in hoc seculo.* (*Tit.* 2.)

C'est cette convoitise, cet attachement aux biens qu'il a voulu déraciner de nos cœurs; il savoit que les richesses étoient de grands obstacles au salut, et que l'homme qui s'étoit déjà perdu par la recherche des biens du monde, se perdroit encore s'il ne lui apprenoit à les mépriser; c'est pourquoi il les a méprisés lui-même; il a embrassé la pauvreté, pour apprendre à l'homme à l'estimer comme la voie la plus sûre pour aller au ciel; ce Dieu Sauveur devoit un jour annoncer un Evangile tout rempli de maximes de pauvreté; il devoit dire aux hommes qu'il n'y avoit de béatitude que pour les pauvres : *Beati pauperes.* (*Matth.* 5.) Mais il savoit aussi que s'il enseignoit sa doctrine sans la mettre en pratique, les hommes ne l'auroient pas suivie, très-peu auroient voulu se mettre au nombre de ses disciples; la corruption du cœur auroit fait donner de fausses interprétations à ses maximes, et peut-être les auroit-on entiérement négligées. Aussi pratique-t-il le premier

mier ce qu'il devoit enseigner aux hommes : *Cœpit Jesus facere et docere.* (*Act.*) Or, dès que J. C. nous a donné l'exemple, peut-on refuser de le suivre, et n'est-ce pas vouloir s'égarer et se perdre, que de prendre une autre route que celle qu'il nous a marquée ?

Approchez-vous donc de la crêche de J. C., vous tous qui m'écoutez, pauvres et riches, grands et petits, venez entendre ce divin Maître qui vous prêche dans cette chaire de vérité ; vous y apprendrez de lui ce que vous devez penser sur les biens du monde que vous recherchez avec tant d'empressement ; vous y trouverez, riches du siecle, de quoi vous instruire et vous confondre tout à la fois, et vous pauvres, vous y trouverez de quoi vous aider à souffrir l'état de la pauvreté où la Providence vous a réduits. L'enfant qui est couché dans cette crêche, est la sagesse éternelle, le Fils de Dieu ; il est incapable de se tromper, et de vous induire en erreur ; il faut donc l'écouter et profiter des leçons qu'il vous donne : *Ipsum audite.* (*Matth.* 17.) Or, que vous dit-il, et quelles leçons vous fait-il ? Déjà il vous prêche ce qu'il vous prêchera un jour, qu'il n'y a de véritable bonheur que pour les pauvres d'esprit ; que c'est à ces pauvres que le Royaume des Cieux appartient : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est Regnum cœlorum.* (*Matth.* 3.) Si vous ne lui entendez prononcer aucune parole, tout ce qui l'environne vous exprime ses sentimens d'une maniere bien éloquente :

l'etable, la crêche, les langes tiennent un langage qui condamne bien hautement le désir insatiable que l'on a pour les richesses : *Clamat stabulum, clamat præsepe, clamant panni.* (*S. Bernard.*)

Ah! pourriez-vous, riches du siecle, tenir contre un pareil langage? pouvez-vous ne pas craindre, ne pas trembler pour votre salut, en comparant l'état d'opulence où vous vivez, à l'extrême indigence où votre Dieu est réduit? Ne vous semble-t-il pas déjà entendre les arrêts foudroyans qu'il doit prononcer dans son Evangile : Malheur à vous riches! *Væ vobis divitibus!* (*Luc.* 6.) Malheur à vous qui ne manquez de rien, qui avez toutes vos commodités en ce monde! *Væ vobis!* Et pourquoi? Parce que vous êtes dans un état tout opposé à celui que J. C. a choisi, et qu'il nous a marqué comme la voie sûre pour arriver au port du salut.

Que devez-vous donc faire pour vous garantir de ses anathêmes, et pour avoir part aux graces qu'il nous a méritées par sa naissance? Faut-il renoncer à tous vos biens, et vous dessaisir de tout ce que vous possédez pour vous réduire à l'état de misere? Non, Chrétiens, J. C. ne demande pas cela de vous. Il appelle à sa crêche les riches et les pauvres, parce qu'il vient pour sauver tous les hommes; il y appelle de pauvres Bergers qui gardoient leurs troupeaux aux environs de Bethléem; il y appelle aussi des Rois qui vinrent du fond de l'Orient lui rendre leurs hommages. Mais dans quelles dispositions ces Rois parurent-ils devant

J. C. ? Ils quitterent leurs pays, et vinrent lui offrir leurs biens avec leur cœur. Voilà ce qu'il demande de vous ; c'est un détachement d'esprit et de cœur des biens que vous possédez ; c'est un hommage que vous lui devez faire du superflus de ces biens, en secourant les pauvres qui tiennent sa place, persuadés que vous devez être, qu'il tient comme fait à lui-même tout le bien que vous leur faites.

Si J. C. venant au monde vous eût demandé quelque secours, qui de vous ne se seroit pas estimé heureux de le loger, de le soulager ? Or vous le recevez chez vous, vous le soulagez, quand vous recevez les pauvres ; quand vous leur donnez à manger dans leur faim, à boire dans leur soif ; quand vous les revêtez lorsqu'ils manquent d'habillement ; quand vous les secourez dans leurs maladies. Ce n'est qu'à cette condition que vous pouvez espérer à la béatitude promise à la pauvreté : *Beati pauperes.* (*Matth.* 5.) Oui, M. F., dans l'opulence vous pouvez être pauvres ; détachez-vous de vos biens ; possédez-les comme ne les possédant pas, faites-en un saint usage ; vous mériterez par-là les éloges de J. C. *Beati pauperes.*

Pour vous, pauvres de J. C., misérables rebuts de la fortune, je n'ai rien que de consolant à vous dire, en vous voyant dans un état que J. C. a consacré par son choix ; votre pauvreté est un trésor plus estimable que toute les richesses de la terre, si vous en savez faire bon usage, c'est-à-dire, si vous la souffrez patiemment pour Dieu, si vous

l'unissez à celle que J. C. a soufferte pour vous. Or quoi de plus capable de vous engager à cette parfaite résignation, que de considérer que J. C. a préféré votre état à celui des riches; qu'il a appelé à sa crêche de pauvres Bergers avant que d'y appeler des Rois; en un mot, qu'il est né pauvre, qu'il a vécu, et qu'il est mort dans la pauvreté? Mais afin que votre pauvreté soit pour vous une source de salut, il faut qu'elle soit volontaire comme celle de Jesus-Christ.

Car en vain, M. F., seriez-vous réduits à la derniere misere; si vous murmurez contre la Providence, si vous êtes riches d'affection par l'envie que vous portez aux riches, vous n'aurez jamais de part au Royaume des Cieux, parce que votre pauvreté n'étant pas volontaire, est sans mérite. Vous devez au contraire vous attendre qu'une pauvreté éternelle succédera à l'indigence que vous souffrez ici-bas. Ah! du moins si vous êtes misérables en ce monde, faites tous vos efforts pour être plus heureux en l'autre. J. C. naissant pauvre, vous apprend par son exemple l'estime que vous devez faire de la pauvreté: voyons comment il vous apprend encore à souffrir.

II. POINT. Jesus naissant souffre dans son ame et dans son corps: dans son ame, par la vue des objets qui l'affligent; dans son corps, par les rigueurs où il l'abandonne. Souffrances intérieures, souffrances extérieures de J. C.; voilà, Chrétiens, le nouvel exemple que le Sauveur vous donne, et le

remede qu'il vous présente pour guérir cet amour du plaisir qui vous perd.

Ne jugeons pas, M. F., de cet enfant qui vient de naître, comme des autres enfans dont l'ame enveloppée, pour ainsi dire, dans la matiere, est incapable de connoissances et de réflexions. J. C. vient au monde avec toutes les connoissances d'un homme parfait; il n'a de l'enfance que la petitesse du corps, mais son ame unie à la Divinité est éclairée d'une étendue de lumieres qui lui découvre ce qu'il est, ce qu'il sera, le présent, le passé et l'avenir. Il sait qu'il est le Maître du Ciel et de la terre, le Souverain de tous les Rois, et il se voit réduit à la derniere indigence, méconnu, rebuté des hommes; il sait qu'il est la sainteté même, et il se voit revêtu de la figure humiliante d'un pécheur: quelle impression cet état ne devoit-il pas faire sur l'ame de J. C.? Neanmoins ce n'étoit pas ce qui le faisoit le plus souffrir, puisque cet état d'indigence et d'humiliation étoit de son choix, et que la volonté humaine de J. C. étant soumise à celle de Dieu, il l'acceptoit volontiers comme un remede nécessaire pour nous guérir de nos foiblesses et de nos infirmités; il se croyoit même en quelque façon dédommagé de sa pauvreté, de ses anéantissemens et de ses souffrances, s'il pouvoit vous apprendre la pratique des vertus dont il vous donnoit l'exemple.

Ce qui affligoit donc le cœur de J. C. et qui faisoit l'objet de sa douleur, c'étoit le péché des hommes qu'il venoit expier, c'étoit l'abus de tant de graces qu'il venoit

leur mériter. Car ne croyons pas, remarque là-dessus S. Bernard, que les larmes que J. C. répand dans sa crêche soient produites par la même cause que celles des autres enfans? Les autres enfans pleurent sur leurs miseres sans les connoître, et J. C. pleure sur les nôtres, et par ses larmes il veut laver nos péchés, dit S. Ambroise : *Mea lacrimæ illæ delicta lavárunt.* Il les offre à Dieu son Pere, en attendant que son sang soit formé dans ses veines pour être répandu pour la rédemption des hommes. Tout enfant qu'il est, il pénetre dans l'avenir le plus reculé; il voit tous les péchés des hommes, les injures faites à son Pere, le mépris de la loi, la perte des ames, le débordement des passions; en un mot, toutes les pensées, les paroles, les actions criminelles de tous les hommes qui avoient vécu jusqu'alors, et qui devoient vivre jusqu'à la fin du monde. Il sait que le sang qu'il doit répandre, est plus que suffisant pour réparer tous ces maux; il voit néanmoins que ce sang sera inutile à plusieurs, que ses bienfaits seront payés d'ingratitude, et qu'il sera obligé de condamner aux flammes éternelles un grand nombre de ceux qu'il vient racheter. Quel sujet de douleur pour un cœur aussi sensible et aussi généreux que celui de J. C. !

Mais quelle instruction devons-nous tirer des larmes de J. C., et que veut-il nous apprendre par la douleur où il s'abandonne dès son entrée en ce monde? En pleurant sur nos péchés, il prétend nous apprendre à les pleurer nous-mêmes, à gémir comme

lui, à gémir sur le même sujet que lui ; sans cela ses larmes, quelque efficaces qu'elles soient pour appaiser la colere de son Pere, ne nous seroient d'aucune utilité, parce que sa douleur ne peut nous être salutaire, que par l'union de la nôtre avec la sienne. Comprenez, M. F., ce mystere, et que la vue d'un Dieu naissant dans les larmes et les souffrances nous détache pour toujours des folles joies du monde, et nous inspire cette sainte tristesse qui opere le salut, comme dit l'Apôtre. Déjà J. C. nous dit : Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ; malheur au contraire à vous qui riez, qui avez tous vos contentemens en ce monde, parce que vos joies se changeront en des douleurs ameres, qui ne finiront jamais. Ah! M. F., pourrions-nous être insensibles à un langage aussi touchant que les larmes de J. C. ? Pouvons-nous, criminels que nous sommes, nous réjouir, tandis que nous voyons pleurer l'innocent ? Pouvons-nous rechercher les vaines joies du siecle, tandis que J. C. les a condamnées hautement ? Car c'est ainsi qu'il faut raisonner, dit S. Bernard: ou J. C. se trompe, ou c'est le monde qui s'égare : or, il est impossible que la divine Sagesse se trompe ; c'est donc le monde qui est dans l'erreur ; ce sont donc ceux qui pleurent qui prennent le meilleur parti.

Mais ! ô dureté de notre cœur ! s'écrie encore à ce sujet Saint Bernard, bien loin de pleurer nos péchés avec J. C., nous en rappelons avec plaisir le souvenir, nous demeurons de sang-froid dans l'état du péché,

sans prendre les mesures pour en sortir pa une sincere pénitence ; que dis-je ? nous don nons à J. C. de nouveaux sujets de pleu rer, en ajoutant de nouveaux péchés à no anciennes fautes ; nous rendons inutiles le souffrances d'un Dieu naissant, en nou livrant aux folles joies du monde, en recherchant des plaisirs dont il a voulu nous détacher. Non Seigneur, il n'en sera pas ainsi : j'aime mieux gémir et pleurer avec vous sur la terre pour avoir part aux délices de votre royaume, que de me réjouir avec le monde pour pleurer éternellement avec les réprouvés dans l'enfer ; j'aime mieux faire une pénitence qui ne dure que quelque temps et qui me sera utile, que de faire une pénitence éternelle qui ne me servira point. Je joindrai à cette pénitence, à cette douleur intérieure de mes péchés, les mortifications salutaires dont vous m'avez donné l'exemple dès votre naissance.

Quoique le péché soit pardonné à l'homme par les mérites et les souffrances d'un Dieu Sauveur, et par la douleur intérieure que l'homme en doit concevoir, la justice de Dieu exige une satisfaction pour la peine qui est due au péché ; et quand cela ne seroit pas, ne faudroit-il pas à l'homme un préservatif qui l'empêchât de retomber ? Or ce préservatif, c'est cette peine du péché que J. C. porte dès sa naissance, et qu'il veut que nous portions après lui.

Quelles peines en effet, quelle rigueur J. C. n'endure-t-il pas dans l'étable où il est né ? Un corps aussi délicat et aussi tendre que

le sien, exposé aux rigueurs de la saison, tremblant de froid au milieu de la nuit, couché durement sur un peu de paille, serré dans une crêche, à peine couvert de quelques langes dont sa mere l'a enveloppé, et privé de tout autre secours; voilà comment le Fils de Dieu a voulu traiter son corps innocent, parce qu'il est revêtu de l'apparence du péche. Qu'en pensez-vous, Chrétiens sensuels et délicats, qui procurez à vos corps tout ce qui peut les flatter, qui inventez tous les jours mille moyens pour garantir cette chair de péché de tout ce qui peut l'incommoder? Est-ce donc l'innocent qui doit seul souffrir, tandis que le coupable sera épargné? Vous avez mille fois transgressé la loi de votre Dieu; ces corps ont été souillés par des voluptés brutales, par des excès d'intempérance auxquels vous vous êtes livrés; et au lieu de leur faire expier par la mortification les péchés dont ils ont été les complices et les instrumens, vous les traitez avec délicatesse, vous leur accordez mille superfluités, vous vous alarmez au seul nom d'un jeûne, d'une abstinence qui vous est commandée; vous cherchez par de vains prétextes à vous en dispenser; bien loin de faire à Dieu quelque satisfaction volontaire, vous ne voulez pas même accepter celles qui vous sont imposées: en un mot, tout ce qui s'appelle gêne, contrainte, mortification, vous fait horreur. Ah! pouvez-vous sans rougir vous approcher de la crêche de votre Sauveur et soutenir le contraire de votre mollesse avec les rigueurs qu'il endure? Pouvez-vous ne

pas reconnoître l'extrême opposition qui se trouve entre une étable exposée aux rigueurs de la saison, et ces logemens commodes que vous rendez avec tant de soin inaccessibles à tout ce qui peut vous incommoder ; entre les pauvres langes dont il est couvert, et le luxe de vos habits ; entre la paille où il est couché, et la molesse de vos lits ; entre la faim qu'il endure, et la délicatesse jointe à l'abondance de vos repas ? Et s'il doit y avoir de la conformité entre le disciple et le maître, pouvez-vous vous flatter de la qualité de disciple de J. C. ? Reconnoissez donc ici le besoin extrême que vous avez de porter sur vos corps la mortification de J. C. ; non seulement pour expier les péchés que vous avez commis, mais encore pour vous préserver de nouvelles chûtes. Car vous le savez par une triste expérience, qu'une cause des plus ordinaires des désordres qui regnent dans le monde, est le soin excessif que l'on a de son corps, l'attention à flatter sa chair et à lui accorder tout ce qu'elle demande. C'est pourquoi le Sauveur du monde qui venoit nous racheter et nous instruire, s'est particuliérement déclaré dès sa naissance et dans toute la suite de sa vie contre la vie molle et sensuelle qui est la cause de la perdition des hommes. Il a traité son corps avec rigueur, pour nous apprendre à traiter le nôtre de même, et à le soumettre à la loi de Dieu. Il ne nous demande pas à la vérité de porter la mortification au degré de rigueur où il l'a portée ; mais il veut que nous fassions du moins ce qui dépend de

nous, eu égard à notre état, et à notre foiblesse ; que nous renoncions non seulement aux plaisirs défendus, mais que nous retranchions même beaucoup de ceux que nous croyons permis, pour ne pas nous exposer à franchir les bornes de la tempérance chrétienne : *Ut abnegantes secularia desideria, sobriè vivamus.* (*Tit.* 2.) Il veut, en un mot, que nous fassions pénitence, mais une pénitence sévere et proportionnée au nombre et à l'énormité des fautes que nous avons commises ; il veut que nous souffrions en esprit de pénitence les peines attachées à notre état, que nous nous humilions à la vue de ce qu'il a fait pour nous, et du peu que nous faisons pour lui ; il veut que nous lui fassions le facrifice de nos passions et de nos cœurs, pour suppléer à ce que la foiblesse ne nous permet pas de faire d'ailleurs. Ah ! pouvons nous refuser ces cœurs à un Dieu qui les a achetés si cher, qui nous les demande par ses soupirs et par ses larmes? Achevons de nous instruire par l'exemple de l'humilité qu'il nous donne dès sa naissance. III.^e et dernier Point.

III. Point. Quoique l'homme trouve dans lui-même le sujet de son humiliation, il est néanmoins si rempli d'orgueil qu'il ne pense qu'à s'élever. Ce désir d'élevation qui fit tomber du Ciel l'Ange rebelle, perdit aussi l'homme dans le Paradis terrestre. L'Ange fut précipité du haut du Ciel dans le fond de l'abyme, parce qu'il voulut s'égaler à Dieu ; l'homme fut aussi chassé du Paradis terrestre et privé des dons de l'innocence,

parce qu'il se laissa faussement persuader par le tentateur, qu'en mangeant du fruit défendu il deviendroit semblable à Dieu : *Eritis sicut Dii.* Cet orgueil qui s'empara du cœur du premier homme au moment de sa chûte, se communiqua aussi à ses descendans. Ce fut pour le satisfaire que l'on vit des hommes si remplis d'eux-mêmes, et si avides de gloire, qu'ils porterent l'aveuglement et l'insolence jusqu'au point de se faire rendre les honneurs divins. Telle fut la source de l'idolâtrie, qui répandit si loin ses ténebres dans l'univers, que le nombre des Dieux égaloit presque celui des hommes. Ce fut donc pour réparer un si grand désordre, que Dieu lui-même forma le dessein de se rendre semblable à l'homme, qui avoit voulu se rendre semblable à Dieu, afin d'apprendre à l'homme à demeurer dans l'état de dépendance et d'abaissement qui lui convient.

Telle est, M. F., la grande leçon que J. C. nous fait dans sa crêche. Mais quelle humilité dans ce Sauveur naissant ! et qu'elle est bien capable de confondre l'orgueil de l'homme ! Je ne puis, pour l'exprimer, me servir de termes plus énergiques, que ceux dont se sert S. Paul, pour nous faire connoître les humiliations du Verbe incarné. Ecoutons parler à ce sujet ce grand Apôtre, qui avoit profondément médité ce mystere, et pesons bien la force de ses expressions. Jesus-Christ, dit-il, qui étoit l'image de Dieu, n'a point cru que d'être égal à Dieu fût pour lui usurpation : il s'est humilié, ce n'est pas assez dire, il s'est anéanti jusqu'à

prendre la figure d'un esclave, s'étant fait semblable aux hommes, et s'étant trouvé dans la condition de l'homme : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo.* (*Philip.* 2.) Le Fils de Dieu anéanti! Quelle expression, M. F., et peut-on dire quelque chose de plus fort?

Pour comprendre cette profonde humiliation, il faudroit concevoir la distance infinie qu'il y a entre Dieu et l'homme; entre Dieu qui est la toute-puissance, et l'homme qui n'est que foiblesse; entre Dieu qui est le Souverain par excellence et le maître de l'univers, et l'homme qui n'est qu'un esclave; entre Dieu qui est la sagesse infinie, et l'homme qui n'est que ténebres; en un mot, entre Dieu qui est tout, et l'homme qui n'est rien.

Venez donc, hommes vains et superbes, contempler cet enfant qui est dans la crêche; venez admirer le mystere que la foi vous y découvre : vous y verrez la Majesté suprême réduite dans un état d'esclave, l'immensité d'un Dieu renfermé dans la petitesse d'un enfant, la sainteté même revêtue de l'apparence d'un pécheur; la sagesse éternelle, le Verbe de Dieu qui garde le silence; celui qui commande à toute la nature, qui se rend obéissant aux volontés de sa créature, qui obéira non seulement à une Vierge Mere, à un homme juste, mais encore à des pécheurs et à des juges impies, à des bourreaux scélérats. Quel abaissement, quelle humiliation pour un Dieu! Mais est-il rien de plus

capable de confondre l'orgueil de ces hommes qui ne cherchent qu'à s'élever au-dessus des autres, qui cachent avec tant d'artifice ce qu'ils sont, pour paroître ce qu'ils ne sont pas ? Comment osez-vous, cendre et poussiere, disputer de vaines préséances à la vue d'un Dieu couché dans une crêche, revêtu de la forme d'un esclave ? Comment osez-vous, pécheurs hypocrites, vous parer du manteau de la vertu pour vous attirer les applaudissemens des hommes, tandis que vous voyez un Dieu, la sainteté même, revêtu de la forme d'un coupable pour être exposé aux opprobres et aux mépris des pécheurs ? Ah ! si votre orgueil ne se brise pas contre la crêche d'un Dieu, c'est un prodige en quelque façon aussi incompréhensible que cet anéantissement dont le Ciel et la Terre sont étonnés. Apprenez à demeurer dans le centre de votre néant, et sachez que si vous ne devenez semblables à cet enfant que vous adorez, vous n'entrerez jamais dans le Royaume des Cieux. Apprenez de moi, vous dit-il déjà, comme il le dira toujours, que je suis doux et humble de cœur : *Discite à me, quia mitis sum et humilis corde.* Apprenez que celui qui s'humilie sera élevé, que celui qui s'éleve sera humilié. Pouvez-vous refuser de vous rendre à un exemple aussi touchant que celui qu'il vous donne ? Il s'est abaissé pour vous élever ; ne devez-vous pas aussi vous abaisser pour vous élever vous-mêmes à lui ? C'est en ce point qu'il vous permet de lui devenir semblables ; et si le crime de l'Ange et du premier homme

fut de vouloir s'égaler à Dieu, ce sera dans vous une vertu de devenir semblables à J. C. humilié. C'est en quoi, M. F., nous devons bien admirer la sagesse et la bonté de Dieu qui s'est ainsi abaissé jusqu'à nous pour être notre modele. Il n'est pas donné à l'homme d'atteindre aux perfections de Dieu, telles que sont sa puissance, sa providence, qui sont plutôt l'objet de notre admiration que de notre imitation, dit S. Bernard; mais Dieu a épousé notre nature pour nous donner en elle des exemples de vertu qui fussent à notre portée, comme l'humilité, la pauvreté et la patience. Entrons donc dans les sentimens de ce divin enfant, qui est tout à la fois et notre Sauveur et notre modele: *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* (*Philip.* 2.)

PRATIQUES. Ne nous contentons pas de lui rendre nos hommages dans sa crêche, et de le remercier de ce qu'il est venu au monde pour notre salut; mais tâchons d'exprimer en nous les traits de ce divin original. Le Seigneur qui nous a parlé autrefois par ses Prophetes, nous parle aujourd'hui par son propre Fils: il nous met devant les yeux le maître que nous devons suivre; rendons-nous dociles aux leçons qu'il nous fait et qu'il a lui-même le premier pratiquées. Imitons sa pauvreté par le détachement des biens du monde, et par la patience à souffrir celle où la Providence nous a réduits, et unissons-la à celle qu'il a soufferte pour nous. Si nous sommes dans l'opulence, honorons la pauvreté de J. C. par nos largesses envers les

pauvres, secourons-les contre la rigueur de la saison ; portons sur nous la mortification de J. C. par le renoncement aux plaisirs sensuels et par les pratiques de pénitence que notre état et notre foiblesse peuvent nous permettre, humilions-nous enfin à l'exemple de J. C., en réprimant le désir de paroître et de nous élever, et en souffrant patiemment les humiliations et les mépris. Banissons sur-tout le péché de nos cœurs, où il demande à loger et où il veut prendre une seconde naissance. Malheur à ceux qui auront comme les Juifs la dureté de ne pas lui ouvrir la porte ; mais heureux sont ceux dont les cœurs lui serviront de berceau par la sainteté de leur vie, et par la pureté des mœurs et par la pratique des vertus. Ils jouiront en ce monde de la paix qu'il a apportée aux hommes de bonne volonté ; et en l'autre, de la gloire qu'il leur a méritée. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE PREMIER JOUR DE L'AN,

OU

LE DIMANCHE LE PLUS PRÈS.

Sur le bon emploi du temps.

Renovamini spiritu mentis vestræ, et induite novum hominem qui secundùm Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.

Renouvelez-vous en esprit, et revêtez-vous du nouvel homme qui a été créé à la ressemblance de Dieu dans la vraie justice et la vraie sainteté. (Ephes. 4.)

POUR bien commencer cette année, M. F., et vous la rendre heureuse, vous ne pouvez mieux faire que de suivre l'avis que l'Apôtre S. Paul vous donne. Renouvelez-vous donc dans l'esprit du Christianisme, en imitant J. C., votre modele, auquel vous devez être conformes pour être du nombre des prédestinés.

Il s'agit de vous dépouiller du vieil homme, pour me servir des termes du même Apôtre, c'est-à-dire, renoncer à toutes vos inclinations perverses, et faire à Dieu dans ce nouvel an le sacrifice de toutes vos passions. Il faut qu'avec l'année qui vient de

finir, finisse aussi le regne du peché ; qu'avec elle finissent l'impiété, l'irréligion, les juremens, les imprécations, les haines, les vengeances, les injustices, les impuretés, les intempérances, les scandales, en un mot, tous les crimes qui se sont commis : puissent-ils être ensevelis dans un oubli éternel! mais qu'en leur place on voie renaître dans ce nouvel an la piété, la religion, la modestie, la tempérance, la charité, l'union des cœurs. Telle est, M. F., le précis de la morale renfermée dans les paroles du grand Apôtre : *Renovamini, etc.*

Si l'année que vous commencez se passe dans la pratique des vertus chrétiennes ; si c'est une année sainte, elle sera heureuse pour vous. En vain seroit-elle accompagnée de la félicité la plus parfaite selon le monde ; en vain vous présenteroit-elle tout ce qui peut mettre le comble à vos désirs dans les biens, les plaisirs et les honneurs passagers, si ce n'est pas une année chrétienne, elle sera malheureuse pour vous. Si au contraire vous la passez saintement, fût-elle d'ailleurs traversée par tous les revers de fortune, elle sera toujours heureuse, parce qu'elle vous conduira au bonheur éternel : profitez-en donc dans le dessein où Dieu vous la donne, c'est-à-dire, pour opérer votre salut ; destinez-en tous les momens à cette heureuse fin.

C'est pour vous y engager que je viens vous proposer quelques réflexions sur le bon emploi du temps. Quels sont les motifs qui vous engagent à bien employer le temps ?

I. Point. Comment devez-vous l'employer? II. Point.

I. POINT. Plus un bien qu'on nous offre est précieux et nécessaire, plus nous devons l'estimer. Plus l'usage qu'on nous en donne est limité, plus nous devons nous presser de le mettre à profit, sur-tout quand après l'avoir échappé, il n'est plus en notre pouvoir de le faire revenir pour en tirer avantage. Or, telle est la nature du temps de notre vie, il est précieux, il est court, il est irréparable : trois raisons qui nous engagent à le bien employer.

Le temps est précieux, et par rapport à la fin pour laquelle il nous est donné, et par rapport à ce qui en a coûté à J. C. pour nous le procurer. Pour quelle fin, en effet, Dieu vous a-t-il donné, M. F., et vous donne t-il encore du temps à vivre sur la terre? Est-ce pour amasser du bien, y faire fortune, vous élever aux honneurs, contenter vos passions? Non, M. F., non; mais c'est pour gagner le Ciel. Le temps doit vous conduire à l'éternité, et votre éternité sera heureuse ou malheureuse selon le bon ou mauvais usage que vous aurez fait du temps. Vous pouvez à chaque instant gagner une éternité de bonheur, parce qu'il n'y a point d'instant dans la vie où vous ne puissiez entrer en grace avec Dieu, si vous êtes pécheurs; ou si vous êtes en état de grace, vous pouvez mériter autant de degrés de gloire que vous ferez de bonnes actions : voilà pourquoi l'on peut dire que d'un moment dépend l'éternité, parce qu'il ne faut qu'un moment pour la

mériter ou la perdre. Si vous laissez passer ce moment qui vous est donné ; si vous ne profitez pas du temps présent, après la mort vous ne pourrez plus rien mériter : *Tempus non erit amplius.* (*Apoc.* 10.) Après la mort vous n'aurez plus de pardon de vos péchés à obtenir, plus d'action qui puisse être récompensée dans le Ciel. Les réprouvés dans les enfers ne pourront jamais, par tous les pleurs qu'ils verseront, tous les tourmens qu'ils endureront, obtenir le pardon d'un seul péché ; les Saints dans le Ciel ne pourront jamais, par tout l'amour qu'ils auront pour Dieu, augmenter un seul degré de leur béatitude, parce que hors de la voie il n'y a plus de mérite. O que le temps de la vie est donc bien précieux, et qu'il est bien important de le mettre à profit ! puisque chaque moment vaut, pour ainsi dire, la possession d'un Dieu, vaut un bonheur éternel.

Mais quelle estime ne devons-nous pas encore faire du temps, si nous considérons ce qu'il a coûté à J. C. pour nous le procurer ? C'est pour nous mériter ce temps que ce Dieu Sauveur est né dans un étable, qu'il s'est livré aux rigueurs des saisons, aux incommodités de la faim, de la soif, aux souffrances et à la mort ignominieuse de la Croix : c'est pour nous mériter le temps de faire pénitence qu'il s'est offert à la justice de son Pere, ce qu'il n'a pas fait pour les Anges rebelles, qui n'ont pas eu un seul moment pour se relever de leurs chûtes, tandis que Dieu nous donne des jours, des mois, des années pour effacer nos péchés, appaiser

sa justice, mériter les dons de sa miséricorde. A qui sommes-nous redevables de cette faveur ? aux mérites, aux souffrances, à la mort de J. C. Combien de fois Dieu irrité contre le pécheur a-t-il levé le bras de sa justice pour couper cet arbre infructueux, et combien de ces arbres stériles seroient déjà dans le feu, si J. C. le Souverain médiateur n'avoit pas demandé grace pour eux, en priant son Pere d'attendre encore pour leur donner le temps de porter du fruit ? *Dimitte illam et hoc anno.* (*Luc.* 13.)

Ah ! Seigneur, attendez encore une année que cet arbre produise du fruit, et s'il n'en produit pas, vous le couperez. Voilà, pécheur, ce que J. C. demande pour vous, et ce temps, qui est le fruit de ses souffrances et de sa mort, quelle estime en faites-vous ? à quoi l'employez-vous ? Dieu vous le donne pour vous sauver ; vous vous en servez pour vous perdre : ce temps a coûté la vie d'un Dieu ; et loin de le mettre à profit, vous en faites un abus criminel. Les uns le passent à ne rien faire : *Nihil agentibus.* Ce sont ces gens oisifs et désœuvrés à qui l'on peut faire le reproche que faisoit le Pere de famille aux ouvriers qui étoient sur la place, et qui ne travailloient point : *Quid hic statis totâ die otiosi ?* (*Matth.* 20.) On passe des journées, des semaines, des mois entiers sans faire aucune action pour le salut. On ne sait que faire, dit-on, on trouve le temps si long, il faut bien chercher à se désennuyer, et c'est pour cela qu'on le passe dans des amusemens frivoles, à rendre des visites, à débiter des

nouvelles, à s'entretenir de choses vaines et inutiles, à aller et venir d'une compagnie à une autre, à jouer, à se promener, parce que, dit-on, il faut bien passer le temps à quelque chose. Ah! insensés, vous n'avez rien à faire, dites-vous; vous trouvez le temps long : ô que vous raisonnez bien mal, dit S. Bernard, de dire qu'il faut chercher à passer un temps qui vous est donné pour faire pénitence, pour obtenir votre pardon, pour mériter la grace, pour vous procurer un bonheur éternel! Eh! que ne devez-vous pas faire? Ne faut-il pas prier, faire de bonnes œuvres, visiter les Eglises, les malades; vous instruire par des lectures de piété? N'avez-vous pas des devoirs à remplir, des vertus à pratiquer? Ah! si vous étiez persuadés que vous avez une affaire importante qui est celle du salut, et que vous n'avez que le temps de la vie pour y travailler, bien loin de le trouver long, il vous paroîtroit trop court, pour vous assurer le succès de cette affaire importante; vous en ménageriez avec soin tous les momens. Si les damnés qui sont dans les enfers avoient je ne dis pas tout le temps, mais seulement une partie de celui dont vous abusez, avec quelle précaution n'en useroient-ils pas?

On abuse encore du temps à faire autre chose que ce que l'on devroit faire : *Aliud agentibus.* Bien de gens s'occupent dans le monde : l'un passe tous ses jours à faire valoir son négoce, l'autre à poursuivre des procès, celui-ci à conduire des affaires

étrangeres, celui-là à faire des actions qui ne sont point de son état et de sa profession. Les uns ruinent leur santé par l'application d'esprit, les autres par les travaux du corps; mais presqu'aucun ne pense à son salut. Cependant ces jours si remplis sont entiérement vuides de bonnes œuvres; on fait toute autre chose que ce qu'on devroit faire : et à quoi sert de travailler pour les autres, si on ne travaille pour soi? c'est se fatiguer inutilement, c'est perdre son temps : *Aliud agentibus.*

Mais l'abus le plus criminel que l'on fait du temps, se trouve dans ceux qui le passent à mal faire : *Malè agentibus.* Abus qui n'est que trop commun parmi les hommes. Il suffit de voir ce qui se passe parmi eux. Les uns ne pensent, du matin au soir, qu'aux moyens de contenter une passion criminelle, d'entretenir une intrigue, de satisfaire leur cupidité, leur sensualité, par les délices et l'abondance du repos. Les autres, avides de s'enrichir, commettent autant d'injustices qu'ils trouvent d'occasions de s'emparer du bien d'autrui; toute leur vie se passe à méditer les moyens de supplanter l'un, et de tromper l'autre; de détruire ceux qui ne peuvent leur résister. A quoi se réduisent la plupart des conversations? A parler d'affaires projetées ou conclues pour le contentement de ses passions, à débiter des nouvelles pour le moins inutiles, à passer en revue tous les états, toutes les conditions; à rechercher scrupuleusement les devoirs de chacun, excepté les siens propres; à censurer sans

discrétion, ceux qui partagent les différens emplois de la société. Me trompé-je? n'est-ce rien de tout cela? ce seroit donc des discours contre la Religion, contre les mœurs : enfin, par le malheur le plus déplorable, on ne voit, on entend parler par-tout que de crimes et de désordre : *Malè agentibus.* C'est-à-dire, qu'un moyen que Dieu leur donne pour le sanctifier, pour mériter le Ciel, ils s'en servent pour consommer leur réprobation. Quel aveuglement et quelle insensibilité pour ses vrais intérêts! puisque ce temps si précieux qui nous est donné pour nous sauver, est extrêmement court. Second motif qui doit nous engager à le mettre à profit.

En effet, M. F., qu'est-ce que la vie de l'homme? C'est un songe qui disparoît au moment qu'on s'éveille; c'est, dit le saint homme Job, une feuille que le vent emporte, une fumée qui se dissipe dans l'air. A peine l'homme est-il venu au monde, qu'il faut penser à le quitter. Il n'y a, pour ainsi dire, qu'un pas du berceau au tombeau. La plupart des hommes vivent peu; et qu'est-ce que paroissent à la fin de la vie les années de ceux-mêmes qui vivent le plus? Mille ans, dit le Prophete, ne sont devant Dieu que comme le jour d'hier qui est passé : *Mille anni tanquam dies hesterna quæ præteriit.* (*Psal.* 89.) La vie la plus longue en comparaison de l'éternité, est moins qu'une goutte d'eau en comparaison de la mer. Que vous semble M. F., des vingt, quarante, soixante ans que vous avez vécu sur la terre?

que

que vous semble de l'année qui vient de passer ? c'est un jour, c'est un moment : toutes vos années passeront de même, et vous vous trouverez à la fin, comme si vous ne faisiez que commencer à vivre. Insensé est celui qui s'attache aux choses passageres de ce monde, qui cherche sa félicité dans une vie si courte, et qui n'en profite pas pour s'assurer un bonheur plus durable.

Dieu nous a donné le temps de la vie comme un bien à ferme, qu'il nous ôtera après un certain temps. Nos corps sont des maisons qui tombent tous les jours en ruine, et qu'il nous faut dans peu quitter ; notre vie s'abrege tous les jours, en sorte que plus nous avons vécu, moins il nous reste à vivre. Dans peu viendra le dernier jour, où il n'y aura plus rien à compter. Hâtons-nous de profiter d'un temps qui s'enfuit avec précipitation, et dont la perte est d'ailleurs irréparable.

En effet, le temps qui est perdu ne reviendra plus ; les années que nous avons vécu sur la terre, ne sont plus à notre disposition. Heureux si nous les avons bien passées : ce sont autant de trésors de mérite que nous avons acquis, et qui subsistent ; car la vertu est le seul bien qui soit à l'abri de l'injure des temps ; nos prieres, nos jeûnes, nos aumônes, nous trouverons tout cela à la mort et dans l'éternité.

Mais si nous avons mal passé les jours de notre vie, la perte que nous avons faite est sans ressource. Nous pouvons, il est vrai, recouvrer la grace de Dieu que nous avons

perdue dans le temps passé ; mais nous ne recouvrerons jamais ces momens favorables où Dieu avoit attaché certaines graces qu'il ne nous donnera peut-être plus, et qui auroient décidé de notre prédestination. Notre ferveur peut encore suppléer au nombre des bonnes œuvres que nous n'avons pas faites : nous pouvons encore, comme les ouvriers de la vigne, qui vinrent à la derniere heure, mériter la récompense qui fut donnée aux premiers ; mais jamais nous ne recueillerons cette abondance de fruits que tous les momens d'une constante ferveur nous auroient produits.

Quel sera donc à la mort le regret de ceux qui auront abusé du temps ? Quel sera le regret de ces pécheurs qui verront ces beaux jours écoulés, qu'il ne tenoit qu'à eux de ménager pour le Ciel ? ces beaux jours où la grace les pressoit de se détacher de la créature, de rompre des liens criminels qui les asservissoient à son empire. Ils verront leurs plaisirs passés avec le temps ; ils souhaiteront d'avoir encore ce temps, mais ils ne pourront jamais par toutes leurs larmes et leurs tourmens faire revenir un seul de ces momens qui auroient suffi pour les garantir du malheur éternel.

Attendrez-vous, M. F., d'avoir le même sort, pour réfléchir sur le prix du temps, et regretter celui que vous avez perdu ? Hélas ! de combien de momens n'avez-vous pas déjà abusé ? Interrogez là-dessus votre conscience, et demandez-vous à vous-même : Depuis que je suis sur la terre, qu'ai-je fait pour

mon salut? J'ai beaucoup travaillé pour les autres, et je n'ai rien fait pour moi, peut-être que s'il me falloit maintenant paroître devant Dieu, ne pourrois-je pas lui présenter une seule action digne de ses récompenses : au contraire, toutes les actions de ma vie ne méritent que ses châtimens.

Ah! il est temps que je sorte de l'assoupissement où j'ai vécu jusqu'à présent; que je commence à travailler pour moi, et que je répare le passé par un saint usage du temps. Quel doit être cet usage? C'est le second Point.

II. POINT. Pour faire un saint usage du temps, il faut le considérer, dit S. Bernard, par rapport au passé, au présent et à l'avenir. Il faut réparer le passé, ménager le présent, se précautionner contre l'avenir, et ne pas y compter.

Quoiqu'il ne soit pas en notre pouvoir de faire revenir le temps qui est passé, nous pouvons cependant le réparer, ou, pour me servir des termes de Saint Paul, le racheter : *Redimentes tempus, etc.* Or, qu'est-ce que racheter un fonds dans le commerce du monde? C'est payer pour le retirer, le prix qu'on en a reçu; c'est acquitter une dette dont on l'a chargé. Vous aviez vendu, prostitué votre temps au monde et à vos passions; vous avez aliéné ce fonds que Dieu avoit confié à votre économie; et par le mauvais usage que vous en avez fait, vous avez contracté des dettes envers la justice de Dieu. Or, quelles sont ces dettes? Ce sont les péchés

que vous avez commis. Ces péchés sont passés, il est vrai; les plaisirs que vous avez goûtés à les commettre ne subsistent plus; mais votre crime subsiste encore dans la tache qu'il a imprimée à votre ame, qui la rend difforme aux yeux de Dieu, et qui en fait l'objet de ses vengeances : cette tache restera toujours jusqu'à ce qu'elle soit effacée par les larmes de la pénitence. C'est donc à la pénitence qu'il faut recourir pour vous purifier; et pour cela, entrez dans les sentimens d'un Roi pénitent, qui repassoit dans l'amertume de son cœur les années de sa vie : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* (*Isaïe*, 38.)

Hélas! devez-vous dire, Il y a tant d'années que je suis sur la terre, je n'ai encore rien fait pour mon salut; je n'ai pensé qu'à faire fortune en ce monde, qu'à satisfaire mes passions. De ces biens que j'ai recherchés, de ces plaisirs que j'ai goûtés, que m'en reste-t-il? Un triste souvenir qui pénetre mon ame de cuisans remords. Vains fantômes de douceurs, qui avez disparu comme un songe, vous n'êtes plus rien qu'une ombre qui s'est évanouie. Ah! malheur au temps auquel je vous ai recherchés, malheur au temps où je vous ai tant aimés! O mon Dieu, qui êtes une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle! ah! que j'ai été aveugle et insensé de chercher d'autre contentement que celui que l'on goûte à vous aimer et à vous servir. J'en ai le cœur pénétré de la plus vive douleur; et puisque vous me donnez encore le temps

de réparer mes malheurs, je veux en profiter pour ne m'attacher qu'à vous seul, et vous dédommager, par ma ferveur, de l'injure que je vous ai faite en abusant du temps que vous m'avez donné.

Si vous êtes, M. F., dans ces sentimens, et que vous les mettiez en pratique, vous mériterez que Dieu vous tienne compte de ces années que vous prostituâtes au monde, au démon et au péché : *Reddam vobis annos quos comedit locusta, bruchus et rubigo.* (*Joël*, 25.) Par-là, vous réparerez vos pertes, vous racheterez le temps qui est perdu ; mais il s'agit d'abord de faire un saint usage de celui qui est maintenant à votre disposition.

Vous ne pouvez plus disposer du temps passé, puisqu'il n'est plus ; vous ne pouvez disposer du temps à venir, puisqu'il n'est pas encore, et que peut-être vous ne l'aurez pas ; il n'y a que le temps présent qui est à vous, et encore vous échappe-t-il au moment qu'on en parle : profitez donc avec soin de celui que vous avez, parce que c'est le seul sur lequel vous pouvez compter ; c'est un talent que Dieu vous donne, n'en laissez pas perdre la moindre partie : *Particula boni doni non defraudet te.* (*Eccl.* 14.) Peut-être que Dieu a attaché au moment qui est maintenant à votre disposition, certaines graces de choix d'où dépend votre salut éternel.

Si vous étiez sûrs que vous n'avez plus que cette année, cette journée à vivre, comment, je vous le demande, la passe-

riez-vous? Ne l'emploieriez-vous pas toute dans la pratique des bonnes œuvres? resteriez-vous un seul moment dans le péché? Hé bien, vivez de cette maniere, et vous ferez un saint usage du temps. Dites-vous à vous-même : c'est peut-être ici la derniere année de ma vie; il faut que je la passe comme si ce l'étoit en effet, et vous la passerez saintement. Car enfin, M. F., il y en aura une qui sera la derniere; quelle est-elle? Pouvez-vous assurer que ce n'est point celle-ci? combien y en a-t-il eu qui avoient commencé l'année derniere en bonne santé, et qui n'en ont pas vu la fin? combien qui commencent celle-ci, et qui ne la verront pas finir? Celui qui croit vivre encore plusieurs années, est peut-être celui qui mourra le premier, et dans peu. Si on avoit dit à cette personne, à cet homme, à cette femme qui ont été sous vos yeux ensevelis dans le tombeau de leurs peres : Vous n'avez plus que cette année à vivre, comment l'auroient-ils passée? On vous dit la même chose au commencement de celle-ci; elle sera pour quelqu'un la derniere, et il n'y a personne qui ne puisse dire : c'est peut-être pour moi, peut-être que mon tour est venu pour aller au tombeau; car, puis-je me flatter d'y aller plus tard qu'un autre?

Ah! il faut donc, sans hésiter, mettre ordre à ma conscience, restituer ce bien mal acquis, me réconcilier avec cet ennemi, corriger cette mauvaise habitude, dire adieu au péché, éloigner cette occasion

dangereuse, cet objet séduisant : il faut enfin, que je fasse tout le bien qui dépend de moi ; que je travaille à mon salut pendant que j'en ai le temps : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* (*Gal.* 6.) Telles sont, M. F., les salutaires résolutions que doivent vous suggérer la brièveté du temps, et l'importance du succès dans l'affaire de votre salut : effectivement, vous pouvez laisser le reste à terminer à vos héritiers, leur laisser ce bâtiment à achever, ce procès à finir, mais non pas votre salut ; si vous n'y avez travaillé dans le temps, vous n'y pourrez plus travailler après la mort ; et d'autres n'y travailleront pas pour vous. Profitez donc, encore une fois, du moment qui s'enfuit pour ne revenir jamais, et occupez-vous sans cesse à la pratique des bonnes œuvres qui vous suivront dans l'éternité : *Quodcumque potest manus tua instanter operare.* (*Eccles.* 9.) Distribuez votre temps à vous acquitter des devoirs de votre état ; réglez si bien vos exercices de piété, que chaque chose ait son temps ; que la prière, la Messe, la lecture de piété, l'adoration du saint Sacrement, la visite des pauvres, trouvent place dans la distribution que vous en ferez. Donnez, à la bonne heure, vos soins à vos affaires temporelles, au gouvernement de votre famille ; mais que votre salut tienne toujours le premier rang, et que toutes les autres se rapportent à celle-là. Ainsi, vos jours se trouveront pleins, votre ame sera chargée de mérites pour le Ciel, et vous vous précautionnerez

pour l'avenir sur lequel vous ne devez pas compter.

Comment peut-on en effet compter sur un temps qui est si incertain ? Dieu ne nous l'a pas promis, et la vigueur de l'âge, ni la force du tempérament ne peuvent nous l'assurer, puisque nous voyons souvent les jeunes personnes et les plus robustes frappées du coup de la mort aussi subitement que les infirmes et les vieillards. Tel qui se promet de vivre encore un grand nombre d'années, mourra dans peu ; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'on meurt plutôt qu'on ne pense. Il faut donc prévoir l'avenir, et agir comme si on ne devoit pas l'avoir. C'est risquer son salut éternel que de l'exposer à l'incertitude d'un temps à venir.

Ah ! ce n'est pas ainsi, M. F., que vous en agissez pour les affaires temporelles ; quand vous trouvez l'occasion de vous enrichir, vous la saisissez avidement, rien ne vous détourne d'en profiter ; s'il se présente une bonne acquisition à faire, vous n'attendez pas au lendemain, crainte qu'un autre plus prompt que vous, ne vous supplante.

Eh ! que n'agissez-vous de même pour votre salut ? Aujourd'hui vous pouvez vous convertir, vous reconcilier avec Dieu, ne différez pas davantage ; peut-être qu'il n'y a point de lendemain pour vous. La prudence demande que vous songiez à l'avenir ; c'est pour cela que vous faites provision de ce qui vous sera nécessaire pour subsister un nombre d'années que vous

croyez encore vivre sur la terre, et pour une saison où l'on ne peut pas travailler. Eh! peut-être que vous ne serez plus dans cette année pour laquelle vous faites des amas; et vous ne pensez pas à faire des provisions pour l'éternité où vous serez toujours. Quelle folie! quel aveuglement! il semble, à vous voir, que vous êtes pour toujours sur la terre, et que vous êtes, pour ainsi dire, convenus avec la mort, afin qu'elle ne vous frappe que quand il vous plaira. Ah! insensés, vous mourrez peut-être avant d'avoir terminé une seule de vos affaires, et votre grand malheur sera de mourir sans avoir fait votre salut! Imitez un voyageur qui s'est arrêté dans sa route à des amusemens frivoles, et qui voyant le déclin du jour, redouble ses pas pour réparer le temps perdu, et pour arriver au terme de son voyage. Vous vous êtes arrêté aux bagatelles du siecle; les biens, les plaisirs ont occupé tous vos soins, et vous n'avez pas encore pensé au solide bonheur: cependant le soleil s'abaisse: *Inclinata est jam dies.* (*Luc.* 24.) Vous voilà à la fin de votre vie; peut-être touchez-vous au moment qui doit vous faire passer du temps à l'éternité. Profitez donc du temps qui vous reste, marchez pendant que la lumiere vous éclaire, parce que la nuit s'avance, où vous ne pourrez plus rien faire pour le salut; précipitez votre course, car il vous reste encore beaucoup de chemin à faire.

PRATIQUES. Le plus important et le plus pressant pour vous est de sortir de l'état du

péché pour vous réconcilier avec Dieu par une bonne confession, qui renouvellera en vous l'image de l'homme nouveau : *Renovamini, etc.* Vous ne pouvez mieux commencer l'année que par cette sainte pratique. Corrigez vos mauvaises habitudes, et réformez tout ce que vous connoissez de défectueux dans votre conduite. Telle est la circoncision spirituelle que Jesus-Christ demande de vous dans ce jour, où il a souffert la circoncision corporelle pour votre salut. Après qu'il a tant souffert pour être votre Sauveur, vous ne voudriez rien faire pour être sauvés ? Puisqu'il s'est sacrifié pour vous, ne devez-vous pas aussi lui faire quelque sacrifice par le retranchement de ce qui lui déplaît en vous ?

Rendez graces à Dieu des biens qu'il vous a faits dans vos années passées ; faites à ce sujet une visite à J. C., offrez-lui le peu d'années qui vous restent, pour être employées à son service. Vivez cette année, ce jour même, comme si vous n'aviez plus que cette année, que ce jour à vivre ; faites cette résolution tous les matins. Ranimez votre ferveur au service de Dieu par ces paroles de S. Paul : *Dùm tempus habemus, operemur bonum ; (Gal. 6.)* faisons le bien, tandis que nous en avons le temps, pour en recueillir le fruit dans l'éternité. Ainsi soit-il.

PRÔNE

POUR LA FÊTE DES ROIS.

Sur le Mystere de ce Jour.

Vidimus stellam ejus, et venimus adorare eum.

Nous avons vu son étoile, et nous sommes venus pour l'adorer. Matth. 2.

A PEINE J. C. est-il né, qu'il appelle à son berceau des Pasteurs de la Judée, et des Mages de l'Orient, parce qu'il vient sauver tous les hommes. Après avoir fait annoncer sa naissance aux bergers par la voix d'un Ange, il fait briller aux yeux de ces Sages de la gentilité une étoile miraculeuse, qui les avertit qu'un nouveau Roi est venu au monde pour les racheter. Aussitôt, fidelles à la grace, ils quittent leurs pays, viennent à Jérusalem s'informer où est né le Roi des Juifs; ils apprennent des Docteurs de la loi, que Bethléem, petite ville de Judée, est le lieu de sa naissance: ils sortent donc de Jérusalem, et à la faveur de la lumiere nouvelle qui les guide, ils se transportent à Bethléem; ils y trouvent l'objet de leurs désirs, le trésor qu'ils cherchent, leur Roi, leur Sauveur, dans

la personne d'un enfant qui est entre les bras de Marie, sa mere. Sans être rebutés du pauvre appareil qui l'environne, ils pénetrent avec les yeux d'une vive foi le mystere d'un Dieu fait homme pour leur salut ; ils se prosternent devant lui, et mettant à ses pieds leurs sceptres et leurs couronnes, ils lui offrent des présens avec leurs cœurs ; et avertis par un Ange, ils retournent dans leurs pays par une autre route que celle qu'ils ont suivie : *Per aliam viam reversi sunt in regionem suam.*

Telle est, Chrétiens, l'histoire du mystere que nous célébrons en ce jour : mystere de joie pour l'Eglise, puisqu'il nous rappelle l'heureux moment de notre vocation au Christianisme, dans la personne des Rois Mages. Bénissons mille fois la divine Providence, qui nous a tirés des ombres de la mort où nous étions plongés, pour nous appeler à l'admirable lumiere de l'Evangile ; mais en même temps, profitons de l'exemple que nous donnent les Rois Mages pour chercher J. C., et conserver sa grace dans nos cœurs après l'avoir trouvée. Quel fut donc l'empressement des Mages à chercher J. C. ! Premier Point. Quelle fut leur fidélité à conserver la grace qu'ils avoient trouvée ! Second Point. Tel est le modele que nous devons imiter, et le sujet de vos attentions.

I. POINT. Quelle différence, M. F., entre la conduite du Roi Hérodes et celle des Rois Mages ! Hérodes, qui régnoit dans un pays où le Sauveur du monde

étoit né, aveuglé par ses passions, ferme les yeux à la lumiere qui l'éclaire. Quoique convaincu par le témoignage et les oracles des Prophetes, que le Christ est né en Bethléem, à peu de distance de Jérusalem, il ne daigne pas faire la moindre démarche pour lui rendre hommage; et des Rois qui habitent dans le fond de l'Orient, n'ont pas plutôt vu l'étoile qui leur annonce sa naissance, qu'ils se mettent en chemin pour venir l'adorer. Hérodes ne connoît et ne cherche J. C. que pour le perdre; et les Rois Mages n'ont d'empressement qu'à se soumettre à lui, et le faire régner dans leurs cœurs. Détestons la conduite de ce Prince aveugle et barbare, et imitons la fidélité des Mages à correspondre à la grace. Ils cherchent Jesus-Christ avec promptitude, avec courage et avec constance : ainsi devons-nous le chercher nous-mêmes, si nous voulons le trouver.

Non, les Mages ne balancent point sur le parti qu'ils ont à prendre; ils ne s'arrêtent point à former de longs projets, ni à prendre de grandes mesures pour se mettre en marche : uniquement attentifs à la lumiere qui les éclaire, ils vont chercher celui qu'elle leur annonce : pressés d'arriver au terme où l'étoile les appelle, ils sont dans l'impatience de n'y pas être encore. ils savent que, lorsqu'il s'agit de chercher son Dieu, et de se donner à lui, il ne faut pas s'arrêter, délibérer, raisonner; parce qu'en délibérant, quelque intention que l'on ait

de trouver Dieu, on ne le trouve jamais.

Déjà ils ont quitté leur pays ; il leur semble entendre la voix du divin enfant qui les appelle à lui : fidelles à cette voix, ils précipitent leurs pas, et s'empressent d'aller lui rendre leurs hommages. Arrivés à Jérusalem, et dans l'impatience de savoir l'endroit où est né le Sauveur, ils s'adressent à ceux qu'ils en croient le mieux informés. Où est-il donc, ce nouveau Roi ? car nous avons vu son étoile, et nous sommes partis pour venir l'adorer : *Vidimus stellam, etc.* Quel empressement ! quelle promptitude ! quelle activité ! en peu de temps ils ont parcouru tout le chemin qui sépare l'Orient de la Judée. Ah ! quand on cherche Dieu sincérement, rien n'arrête l'ame fidelle.

Graces immortelles vous en soient à jamais rendues, ô mon Dieu, qui nous avez appelés à la foi dans ces nobles prémices de la gentilité convertie ! Tout petit que vous paroissez, vous êtes déjà le vainqueur des nations ; vous les soumettez tout d'un coup et sans résistance ; vous les abattez à vos pieds avec toute leur pompe et leur grandeur.

Imitez-vous, M. F., la conduite de ces saints Rois, vous qui, élevés dans le Christianisme, avez plus de lumieres pour marcher dans le chemin qui conduit à Dieu ? Vous, dont la foi doit être mieux établie et plus formée, et à qui la volonté de Dieu est plus clairement manifestée ; cette foi est votre étoile ; pourquoi, comme les Mages, n'en suivez-vous pas les mouve-

mens? Outre la loi qui vous éclaire, combien de lumieres Dieu ne fait-il pas briller à vos esprits, tantôt par les graces intérieures, tantôt par la divine parole qui vous instruit de vos devoirs, tantôt par les bons exemples que vous avez devant les yeux, qui vous animent à la pratique de la vertu? Toutes ces graces intérieures et extérieures sont autant d'astres lumineux qui vous conduiroient infailliblement à Dieu, si vous étiez fidelles à les suivre. Cependant, vous restez toujours dans vos ténebres, plongés dans le bourbier du péché, vous ne faites aucun effort pour en sortir. Depuis long-temps la voix de Dieu vous appelle, et vous sollicite de vous défaire de cette attache qui partage votre cœur entre Dieu et la créature, de combattre cet orgueil secret qui vous domine, de rendre ce bien que vous possédez injustement, de pardonner à cette personne que vous ne voulez pas voir, de mener une vie plus mortifiée, plus pénitente et plus réguliere; et vous êtes encore à faire ce que la grace vous demande depuis si long-temps. Mais ne devez-vous pas craindre que l'étoile qui vous éclaire maintenant, ne disparoisse à vos yeux, que cette grace de conversion que Dieu vous donne, ne vous soit plus accordée, et que l'abus que vous en faites ne soit suivi de l'aveuglement, de l'endurcissement qui vous conduira à l'impénitence finale?

Voyez la promptitude des Mages à suivre l'étoile qui les conduit; ils partent aussitôt qu'ils l'ont vue: *Vidimus, et venimus,*

Voilà ce que vous devez faire, et conclure ainsi en vous-mêmes : J'ai vu l'étoile qui me conduit à Dieu, dans cette bonne pensée qu'il m'a inspirée, dans ce pieux mouvement qui a touché mon cœur : c'en est fait, je veux la suivre : je veux aimer mon Dieu mieux que je n'ai fait jusqu'ici, en lui donnant la préférence sur toutes les créatures. Je veux me réconcilier avec cet ennemi, rendre ce bien mal acquis, être le bon exemple dans ma famille, quitter ces occasions, ces lieux de débauche qui m'ont perdu, être assidu à la priere, fréquenter les Sacremens, les recevoir avec de meilleures dispositions, observer la sainte loi du Seigneur ; en un mot, vivre d'une maniere plus réguliere : *Vidimus, et venimus.*

Il faut pour cela du courage ; mais les Mages vous en donnent encore l'exemple. Quel courage, en effet, ne font-ils pas paroître dans toutes leurs démarches ! Faut-il, pour obéir à la voix de Dieu qui les appelle, quitter, comme Abraham, leur pays, leurs maisons, leurs amis, leur Royaume ? ils les abandonnent généreusement. Faut-il entreprendre un long et pénible voyage, et s'exposer à tous les dangers, essuyer toutes les fatigues qui en sont inséparables, dans la saison la plus rigoureuse de l'année, sacrifier leur repos, leur tranquillité, renoncer à toutes leurs aises, à tous leurs plaisirs ? ils renoncent à tout, ils sacrifient tout ; ni l'attache à leurs commodités ne peut les retenir, ni la rigueur des saisons les rebuter ; ni le soin de leurs familles et de leurs

Royaumes n'est capable de leur faire changer de résolution. Que de raisons cependant, que de prétextes pour des cœurs moins courageux que les leurs? Mais non, malgré tous les obstacles qui s'opposent à leur dessein, ils sont déjà arrivés à Jérusalem, capitale de la Judée, à la faveur de l'astre qui les éclaire. Mais, ô Ciel! quelle nouvelle épreuve pour leur vertu! La lumiere qui les conduit se dérobe à leurs yeux, l'étoile disparoît : leur foi toute naissante n'en sera-t-elle pas ébranlée? ne penseront-ils point à retourner dans leur pays? Non, non, M. F., ne craignez pas, ils ne succombent point à la tentation; et c'est ici où ils nous donnent un exemple de courage qui doit nous animer, lorsque Dieu semble se cacher à nous, et nous abandonner à nous-mêmes. C'est ici qu'ils nous apprennent à le chercher dans ces routes ténébreuses où il nous refuse ces consolations sensibles qui adoucissent le chemin de la vertu. C'est dans ces temps d'épreuve, où il lui plaît de nous mettre, que notre amour paroît plus courageux et plus sincere, parce qu'il ne cherche Dieu, que pour Dieu seul. Mais admirons encore le courage des Mages à chercher J. C. dans la ville de Jérusalem. Jusques dans la capitale de Judée, jusques dans la cour d'un Roi qui regne sur les Juifs, ils demandent où est né le Roi des Juifs. Que ne doivent-ils pas craindre de la jalousie d'Hérodes, qui s'offensera d'une pareille demande, et qui ne voudra point souffrir de rival? N'importe; qu'Hérodes s'en offense, qu'il

s'en trouble ; ils veulent à quelque prix que ce soit, trouver J. C., et se donner à lui : ni le respect humain, ni la crainte des supplices et de la mort où ils s'exposent, ne fait impression sur ces cœurs généreux.

En agissez-vous ainsi, M. F., lorsqu'éclairés, touchés par les vérités de la foi, vous prenez la résolution de quitter vos désordres et de retourner à Dieu ? La moindre difficulté vous effraie ; le plus léger obstacle vous paroît insurmontable ; la plus légere tentation vous fait succomber. Il faudroit un peu de courage pour quitter cette habitude criminelle que vous avez de jurer, de vous emporter, et de vous livrer aux excès de l'impudicité ; il faudroit faire quelques efforts pour rompre les liens qui vous attachent à cet objet de votre passion ; il faudroit faire un peu de violence à votre humeur, à votre inclination : mais vous ne faites aucun effort, vous ne voulez point vous gêner, vous captiver ; tantôt le poids de vos inclinations vous emporte, tantôt le respect humain vous abat, et déconcerte tous vos projets. Est-ce donc ainsi que vous prétendez trouver Dieu ? est-ce ainsi que vous aspirez à son Royaume, qui ne se remporte que par la violence ? Ignorez-vous que pour y prétendre, il faut sacrifier ce que l'on a de plus cher, mortifier ses passions, les tenir captives sous la loi, mépriser le respect humain : en un mot, il faut combattre pour remporter la couronne. Or, tout cela suppose en vous une force et un courage invincibles. Ce n'est donc pas

assez d'avoir fait quelques pas pour chercher J. C., d'avoir formé quelque bonne résolution ; il faut les exécuter, malgré les obstacles qui se présentent, il faut, comme les Mages, sortir de la cour d'Hérodes ; c'est-à-dire, quitter ces compagnies dangereuses, ces occasions de péché, où l'étoile du Seigneur ne vous éclairera plus, où la voix du Seigneur ne se fait pas entendre ; et, comme les Mages, cette étoile vous conduira à la crêche du Sauveur. Vous quittez bien ces compagnies dès qu'il s'agit de votre fortune, d'un intérêt temporel ; et dès qu'il s'agit de votre salut, de votre éternité, le moindre obstacle vous retient. Où est donc votre foi ? où est votre raison ? Dieu ne demande pas que, comme les Mages, vous quittiez votre patrie, vos parens, vos amis, dès qu'ils ne sont pas une occasion pour vous de péché ; il ne demande pas que vous entrepreniez de longs voyages, que vous essuyiez des fatigues considérables : mais il vous demande le sacrifice de vos passions, il vous demande votre cœur, qui lui est déjà dû par tant de titres ; il vous demande un peu de gêne et de contrainte pour quitter vos aises et vos commodités, afin d'aller visiter ce pauvre malade ou prisonnier ; il demande que vous soyez assidus à le visiter dans son saint Temple, à assister aux divins Offices, à vous approcher des Sacremens, à remplir les devoirs d'un bon Chrétien. Dieu veut vous rendre heureux à peu de frais, et vous êtes assez lâches pour ne vouloir pas faire le

peu qu'il vous demande. Ah! ne soyez pas si insensibles à vos vrais intérêts. Vous avez dans ce nouvel an, formé ou dû former la sincere résolution d'être à Dieu, de le servir fidellement pendant cette année, et tout le reste de votre vie : soyez donc, comme les Mages, courageux et constans pour exécuter vos résolutions.

Au sortir de Jérusalem, les Mages revirent l'étoile qui avoit disparu à leurs yeux; ce fut pour eux un grand sujet de joie : sa vue ne fit que les confirmer dans le bon dessein qu'ils avoient formé d'aller adorer leur nouveau Roi; ils continuent donc leur route; ils arrivent à Bethléem; ils entrent dans la maison : mais quelle doit être leur surprise à la vue de l'objet qui se présente à leurs yeux! une pauvre habitation, un enfant pauvre, qui est entre les bras d'une mere pauvre! est-ce donc là, dit leur foible raison, le Roi que l'étoile nous a annoncé, le Souverain du Ciel et de la terre, le désiré des nations, le Messie attendu depuis tant de siecles? Quel palais! quels courtisans! quel appareil de grandeur! Ah! c'est dans ce moment qu'ils font paroître toute l'activité et la constance de leur foi. Non, ils ne sont rebutés, ni de la pauvreté du lieu, ni de celle de l'enfant et de sa mere; leur foi, qui s'éleve au-dessus de leur raison, leur montre un Dieu caché sous la foiblesse de cet enfant; et ils adorent, dit S. Léon, le Verbe dans la chair, la sagesse dans l'enfance, la force dans l'infirmité, et le Dieu de majesté sous la forme de notre

nature. Ils lui donnent des témoignages de la foi qui les anime, par les présens qu'ils lui offrent; ils reconnoissent sa royauté par l'or qu'ils lui présentent; son humanité, par la myrrhe; et sa divinité par l'encens: mais l'hommage et le présent le plus précieux qu'ils lui font, est celui de leurs cœurs et de leurs personnes. Non contens de mettre à ses pieds leurs sceptres et leurs couronnes, ils lui font hommage de leurs esprits par une vive foi, et de leurs cœurs par l'amour le plus généreux; ils se dévouent entiérement à son service, ils soumettent à son empire leurs personnes et leurs royaumes.

Tel est, Chrétiens, le beau modele que nous devons suivre. Dès que nous avons formé la résolution de nous donner à Dieu, nous devons être fidelles et constans dans nos bons desseins, nous donner à lui sans réserve. Il ne nous demande pas nos biens, il n'en a pas besoin: mais il demande nos cœurs. Non, ce n'est pas de l'or, ni de la myrrhe et de l'encens qu'il veut que vous lui présentiez, mais c'est l'amour de votre cœur, représenté par l'or; parce que, comme l'or est le plus précieux de tous les métaux, l'amour de Dieu est la plus précieuse de toutes les vertus: la mortification de vos corps, représentée par la myrrhe; parce que comme la myrrhe préserve le corps de la corruption, ainsi la mortification préserve l'ame de la contagion du péché. Enfin, pour l'encens que les Mages offrirent à J. C., il faut lui présenter le sacrifice de vos esprits par la priere; parce que de même

que l'encens s'éleve par sa fumée dans les airs, ainsi la priere monte au trône de Dieu, pour faire descendre sur nous les graces dont nous avons besoin. Tels sont, M. F., les présens que J. C. attend de vous ; par cette offrande, vous gagnerez son cœur, et il régnera sur vous. Il est votre Dieu, votre Roi, votre Sauveur : que de titres pressans de vous donner à lui sans réserve, de lui faire le sacrifice de vos esprits, de vos cœurs et de vos corps ! de vos esprits, par une vive foi et de ferventes prieres ; de vos cœurs, par un ardent amour ; de vos corps, par une mortification continuelle que vous devez porter sur vous-mêmes, pour être du nombre de ses Disciples. C'est ainsi qu'il faut chercher J. C. ; c'est ainsi que vous le trouverez. Mais après l'avoir trouvé, il faut, comme les Mages, conserver soigneusement sa grace et son amour ; c'est par où je finis en peu de mots.

II. POINT. En vain les Mages auroient-ils tant fait de démarches pour chercher J. C., en vain auroient-ils surmonté tant d'obstacles pour le trouver, s'ils ne s'étoient donnés à lui pour toujours ? Pour être à Dieu d'une maniere efficace, il ne faut jamais se démentir des bonnes résolutions qu'on a formées ; il faut persévérer dans son service jusqu'à la mort ; c'est de cette fidélité que dépend notre bonheur éternel. Les Mages nous en donnent un bel exemple dans leur retour à leur pays.

Bien loin de retourner chez Hérodes, comme ce Prince impie le leur avoit dit,

ils prennent, dit l'Evangile, un autre chemin pour s'en aller chez eux : *Per aliam viam regressi sunt in regionem suam.* (*Matth.* 2.) Ils savent que ce Prince barbare médite la mort de J. C. ; la crainte qu'il ne saisisse le moment d'immoler à sa fureur le nouveau Roi, leur fait préférer une route plus longue et plus difficile, pour éviter à J. C. la mort, et ne pas s'exposer eux-mêmes au danger de perdre la vie de la grace.

PRATIQUES GÉNÉRALES. C'est ainsi, M. F., que vous devez vous comporter. Après que J. C. a bien voulu prendre naissance dans vos cœurs, il faut fuir les occasions de l'offenser et de perdre la grace ; il faut avoir en horreur la maison d'Hérodes ; c'est-à-dire, ces maisons de débauche et de libertinage où l'on médite, et où l'on donne la mort à J. C., où l'on perd la vie de la grace ; il faut fuir Hérodes lui-même, c'est-à-dire, ces personnes scandaleuses qui servent d'instrument au démon pour engager les autres dans le péché.

En vain vous flatterez-vous de conserver la vie de la grace dans les occasions qui autrefois vous l'ont fait perdre ; si vous vous exposez au danger, vous y périrez infailliblement, quelque bonne résolution que vous ayiez prise de vous sauver. Il faut à l'exemple des Mages, suivre une autre route que celle que vous avez suivie jusqu'ici. Au lieu d'aller dans ces maisons, de fréquenter ces personnes qui ont été pour vous des pierres d'achoppement, il faut vous en éloigner ; vous devez plutôt fréquenter les lieux saints,

les personnes de piété, dont les bons exemples vous animeront à la vertu. Veillez sur vous-mêmes, ayez une continuelle attention pour éviter les piéges que le monde et le démon vous présentent, si vous voulez conserver la grace de votre Dieu. Hélas! jusqu'à présent vous n'avez peut-être suivi que les voies d'iniquité, vous vous êtes abandonnés au torrent de vos passions ; peut-être que toute votre vie s'est passée dans le crime et dans la disgrace de Dieu : vous avez fait des efforts pour recouvrer son amitié ; vous avez repassé dans l'amertume de votre cœur ces années qui se sont écoulées ; et que vous avez si mal employées. Voici une nouvelle année que le Seigneur vous donne pour réparer le passé ; peut-être n'avez-vous plus que celle-ci à vivre ; peut-être n'en verrez-vous pas la fin. Employez-la donc uniquement à votre salut, profitez-en pour amasser des trésors pour le Ciel, en vivant d'une autre maniere que vous n'avez vécu jusqu'à présent ; que l'on vous voie plus assidus aux divins Offices, plus exacts à fréquenter les Sacremens, plus réguliers, plus édifians dans votre famille ; en sorte que vous en soyez les Apôtres, comme les Mages le furent dans leurs Royaumes, où ils firent connoître leur Sauveur à ceux qui l'ignoroient. Faites-en de même par vos instructions, vos bons conseils et vos bons exemples. Conservez soigneusement le précieux dépôt de la foi ; soyez fidelles à suivre les lumieres de ce flambeau céleste qui vous éclaire ; rendez cette foi pratique par les bonnes œuvres,

vres, et sa lumiere vous conduira au port du salut éternel.

PRATIQUES PARTICULIERES. Venez adorer J. C. dans son saint Temple, dans les mêmes sentimens que les Mages l'adorerent en son berceau; visitez-le dans les pauvres et les malades, qui tiennent sa place; mais que vos visites ne soient point stériles : offrez-lui quelque portion de vos biens dans la personne de ses pauvres; il tient comme fait à lui-même tout ce qu'on fait pour eux.

Remerciez ce divin Sauveur de vous avoir appelés à la foi, dans la personne des Rois Mages; produisez des actes de cette foi, faites-la connoître par les bonnes œuvres.

Au lieu des trois présens que les Mages firent à J. C., offrez-lui votre cœur enflammé de charité, c'est l'or qu'il demande de vous; offrez-lui votre esprit appliqué à l'exercice de la priere, c'est l'encens qu'il exige; offrez-lui votre corps dévoué à la pratique de la mortification, c'est la myrrhe qu'il attend de vous : en vertu de cette offrande, privez-vous de quelque commodité, évitez sur-tout les excès auxquels on s'abandonne dans ce saint jour. Demandez pardon pour ceux qui offensent le Seigneur, récitant à ce sujet le Pseaume *Miserere*. Si vous prenez quelque joie, que le Seigneur en soit le principe et la fin : *Gaudete in Domino*. Souvenez-vous toujours que vous ne devez chercher de véritable joie que dans le Ciel. Je vous la souhaite, *etc.*

PRÔNE

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

Sur les devoirs des Parens envers leurs Enfans.

Jesus proficiebat sapientiâ, ætate et gratiâ apud Deum et homines.

Jesus croissoit en sagesse, en âge et en grace devant Dieu et devant les hommes. (Luc. 2.)

AH! qu'il seroit bien à souhaiter, M. F., que l'on pût dans un sens rendre le même témoignage des enfans de nos jours, que l'Evangile rend du saint Enfant Jesus, lorsqu'il nous dit que ce divin Enfant croissoit en sagesse et en grace, à mesure qu'il croissoit en âge? Qu'il en est bien peu qui méritent cet éloge! Ne peut-on pas dire au contraire que la plupart, à mesure qu'ils croissent en âge, croissent aussi en malice? Hélas! à peine conservent-ils leur innocence jusqu'à l'âge de raison! Mais à peine sont-ils parvenus à cet âge, qu'attirés par le mauvais exemple de leurs semblables, ils s'engagent dans les voies de l'iniquité. D'où vient ce malheur? De deux causes qui rendent les parens et les enfans également cou-

pables : les parens n'ont pas soin de donner à leurs enfans une éducation convenable ; ils négligent de cultiver ces jeunes plantes que le Seigneur leur a confiées : ou si des parens vertueux emploient leurs soins pour bien élever leurs enfans, ceux-ci les rendent inutiles par leur indocilité et leur défaut de soumission à leurs parens. Telles sont les causes ordinaires des désordres qui regnent parmi les hommes. Il est donc bien à propos d'apprendre aux uns et aux autres leurs obligations, en leur proposant pour modele la sainte Famille de Jesus, Marie et Joseph. Elle étoit si sainte, cette Famille, que tout s'y faisoit dans la plus haute perfection. Outre les sublimes vertus qu'ils pratiquoient au dedans, qui n'étoient connues que de Dieu seul, ils en pratiquoient encore au dehors pour édifier le prochain ; c'est pourquoi ils alloient tous les ans à Jérusalem, selon ce qui se pratiquoit à la Fête de Pâque, pour rendre à Dieu leurs devoirs dans son saint temple. Le saint enfant Jesus étoit aussi soumis à ses parens : *Erat subditus illis.*

O que les familles seroient saintes et heureuses, si elles étoient formées sur celle-ci, si les parens imitoient les vertus de la Ste. Vierge et de Saint Joseph, et si les enfans se proposoient pour modele la vie du saint Enfant Jesus ! Si les parens remplissoient leurs obligations à l'égard de leurs enfans, le Christianisme ne seroit plus qu'une société de Saints ; on verroit fleurir la Religion, la paix et le bonheur régner dans tous les

états. C'est donc un sujet des plus importans à traiter, que les devoirs des parens à l'égard de leurs enfans, et les devoirs des enfans à l'égard de leurs parens : c'est ce qui fera le sujet de deux instructions. Nous commencerons aujourd'hui par les devoirs des parens.

Pour apprendre aux peres et aux meres quels sont leurs devoirs à l'égard de leurs enfans, il faut distinguer dans ces enfans deux sortes de besoins auxquels les peres et meres sont obligés de pourvoir ; savoir, les besoins temporels et les besoins spirituels : les premiers regardent la vie du corps, et les autres, le salut de l'ame. Les peres et meres sont donc obligés de pourvoir à la vie de leurs enfans, par la nourriture, l'entretien et un établissement convenable ; vous le verrez dans mon premier Point. Ils doivent aussi procurer le salut de leurs ames par l'instruction, la correction, le bon exemple : je vous le montrerai dans mon second Point. Telle est, peres et meres, l'étendue de vos obligations ; c'est pour les remplir, que Dieu vous a revêtus de son autorité dans vos familles, qu'il vous y a établis les ministres de sa providence.

I. POINT. Je ne m'arrêterai pas ici à prouver aux peres et meres l'attention et les soins qu'ils doivent à la vie naturelle de leurs enfans. C'est un sentiment que la nature inspire aux nations les plus barbares, aux bêtes les plus féroces. Je me contenterai de leur prescrire quelques regles de pru-

dence, qu'ils doivent suivre pour éviter deux extrémités également dangereuses, où tombent un grand nombre de personnes qui n'ont pas assez, ou qui ont trop d'amour pour leurs enfans.

Je commence d'abord par les premiers momens où les enfans sont formés dans le sein de leur mere. C'est dans ce temps critique où les parens doivent prendre toutes les précautions possibles pour conserver la vie de leurs enfans, en évitant tout ce qui peut leur nuire, comme des travaux trop pénibles, des charges trop pesantes, des nourritures pernicieuses, et sur-tout des excès de passions capables d'étouffer ces fruits encore tendres; comme sont les chagrins, la colere, les emportemens auxquels les meres ne doivent point se livrer, et que leurs maris ne doivent point occasionner. Les malheurs de ces enfans qui ne verront jamais Dieu, parce qu'ils auront été privés de la grace du Baptême, sont moins les effets du hasard, que de la négligence des parens à prendre les mesures nécessaires pour éviter ce malheur. Comme ces enfans ont contracté la tache du péché par une volonté étrangere, on peut dire que Dieu veut aussi les sauver par le même moyen, c'est-à-dire, par la volonté de leurs parens; de maniere que si ces parens usent de toutes les précautions nécessaires pour conserver la vie à leurs enfans, soit en évitant ce qui peut leur nuire, soit en vivant d'une maniere sainte et chrétienne, ces enfans auront le bonheur de voir, non-seulement la lu-

miere du jour, mais encore de naître à celle de la grace.

Prenez donc garde, peres et meres, de priver par vos péchés vos enfans d'un si grand bonheur; mais vivez dans la crainte du Seigneur; soyez toujours en grace avec lui, afin de communiquer à ces fruits naissans les semences de vertus qui leur attireront la bénédiction du Seigneur. Priez-le souvent pour eux; recommandez-les à vos Anges tutélaires, pour les garantir de la puissance du démon, toujours prêt à leur porter ses coups meurtriers: et dès le moment qu'ils sont nés, hâtez-vous de les faire régénérer dans les eaux du Baptême: outre que la vie des enfans dans cet état est très-délicate, on ne sauroit trop tôt les tirer du funeste esclavage du péché où ils sont réduits.

Vous devez ensuite les nourrir, les entretenir jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie, ou de prendre un établissement; c'est à quoi vous devez employer vos soins et votre attention, selon les regles que la prudence chrétienne vous inspirera. Si vous n'avez pas du bien à leur laisser, apprenez-leur à gagner leur vie par une profession honnête, et ne les laissez pas vivre dans l'oisiveté, comme font un grand nombre de parens qui se contentent de mettre au monde des enfans qu'ils abandonnent ensuite, ou à qui ils ne laissent d'autre partage que la misere, soit par leur négligence à les faire travailler, soit en dissipant en débauches et en folles dépenses, ce qu'ils devroient épargner pour leurs enfans. O

cruauté inouie ! quel bien, ou plutôt quel mal ne faites-vous pas à vos enfans, peres barbares, en leur donnant une vie qui leur sera à charge ? Mais prenez garde aussi de vous laisser aveugler par l'amour désordonné, comme font certains parens, qui, pour établir leurs enfans avantageusement, se servent de toutes sortes de voies, bonnes ou mauvaises, c'est de quoi ils ne s'embarrassent pas ; pourvu qu'ils leur amassent du bien, ils sont contens : mais les aveugles ne voient pas qu'en amassant ce bien par des voies injustes, ils amassent sur eux et sur leurs enfans des trésors de colere, un déluge de malheurs qui les fera tous périr ? *Irruet super te calamitas.* (*Isai* 47.)

Prenez encore garde que votre amour pour vos enfans ne soit altéré, par certaines préférences qu'on donne aux uns sur les autres ; ce qui cause parmi eux, des jalousies, des haines, des querelles qui ne finissent qu'au tombeau. L'innocent Joseph, pour avoir reçu plus de caresses de son pere Jacob que ses autres freres, devint l'objet de leur jalousie et la victime de leur fureur. Si quelqu'un de vos enfans a plus de part à votre tendresse, faites en sorte qu'elle ne soit point apperçue des autres ; ou si elle paroît, faites-leur comprendre que le mérite et la vertu seront toujours les titres les plus assurés pour mériter vos faveurs.

II. POINT. Venons maintenant au soin que les parens doivent prendre du salut de leurs enfans, par une sainte éducation. Cette

obligation est si grande, que le grand Apôtre ne fait pas difficulté de dire que ceux qui ne la remplissent pas, ont nié leur foi, et sont pires que des infidelles. C'est en effet de la bonne éducation des enfans, que dépend le bon ordre de la vie ; comme au contraire : c'est du défaut d'éducation que naissent tous les désordres. Si les enfans sont bien élevés, ils seront de bons Chrétiens, et quand ils deviendront eux-mêmes peres et meres, ils éleveront saintement leurs enfans ; ainsi la vertu se perpétuera de génération en génération. Si au contraire ils sont mal élevés, ils donneront à leurs enfans une mauvaise éducation, ceux-ci à d'autres ; ainsi le vice se perpétuera de siecles en siecles. Souvenez-vous donc, peres et meres, que ce n'est pas assez pour vous de mettre au monde des enfans, que ce n'est pas assez de les aimer d'un amour tendre et naturel, mais vous devez les aimer selon Dieu. Vous ne les avez pas tant engendrés pour le temps que pour l'éternité ; ce n'est pas seulement pour peupler la terre, mais plus encore pour peupler le Ciel, que Dieu vous les a donnés, c'est pour en faire des héritiers de son Royaume : c'est à quoi doivent se terminer tous vos soins et votre vigilance. Mais de quels moyens devez-vous vous servir pour les conduire dans le chemin du Ciel ? Je l'ai dit, de l'instruction, de la correction et du bon exemple.

Que les parens soient obligés d'instruire leurs enfans, c'est un devoir que la Reli-

gion leur impose, et de l'observation duquel dépend le salut de ces enfans ; ce n'est que par l'instruction que la Religion se perpétue dans le monde : sans l'instruction, les ténebres de l'erreur et du mensonge seroient bientôt répandues sur la face de la terre. Que nous apprend cette sainte Religion ? A connoître, à aimer et à servir Dieu, et par ce moyen mériter un bonheur éternel. Or comment les enfans connoîtront-ils Dieu leur Créateur, J. C. leur Sauveur ? comment l'aimeront-ils, et le serviront-ils ? comment mériteront-ils les récompenses qu'il promet à ceux qui le servent fidellement, s'ils ne sont pas instruits ? Mais à qui est-ce d'instruire vos enfans, sinon à vous, peres et meres, que Dieu a chargés de leur conduite et de leur salut ? Il vous l'ordonne expressément dans les saintes Ecritures : *Doce filium tuum et operare in illo* (*Eccles.* 30.) Enseignez, instruisez votre enfant, et faites en sorte par vos soins, que vos instructions produisent leur effet. Vous êtes, dit Saint Augustin, les Pasteurs dans vos maisons, avec cette différence encore, que vous avez toujours vos enfans sous vos yeux ; mais les Pasteurs de vos ames ne vous voient pas toujours : vous devez donc en faire les fonctions, en leur apprenant la science du salut. En vain leur apprendriez-vous tout autre art ; en vain leur enseigneriez-vous le moyen de s'élever, de faire fortune dans le monde ; tout leur sera inutile, s'ils n'apprennent l'art de devenir saints. Or, on ne peut savoir un art sans avoir un maître qui en donne les re-

gles : il faut donc, si vous voulez que vos enfans soient de bons Chrétiens, qu'en qualité de maîtres vous leur appreniez l'art de le devenir.

Mais sur quoi les parens doivent-ils instruire leurs enfans ? Ah ! M. F., cette matiere est immense. Dès le moment que leur foible raison commence à se développer des ténebres de l'enfance, vous devez faire en sorte que les premiers mouvemens de leurs cœurs se tournent vers Dieu par des actes d'amour ; que leurs premieres paroles prononcent les saints noms de Jesus, Marie et Joseph ; que leur premiere action libre soit le signe de la Croix. Quand ils ont assez de connoissance, vous devez leur apprendre les premiers élémens de notre sainte Religion, le Mystere de la sainte Trinité, de l'Incarnation du Verbe, de la mort d'un Dieu pour le salut des hommes, en leur faisant produire des actes de foi sur ces mysteres, comme ils y sont obligés dès qu'ils ont l'usage de raison. A mesure qu'ils avancent en âge et en connoissance, vous devez aussi augmenter vos instructions, leur apprendre les prieres du matin et du soir, l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, la maniere d'entendre la sainte Messe, de s'approcher des Sacremens, à quoi vous devez les engager par vos exemples, encore plus que par vos paroles. Inspirez-leur sur-tout une grande horreur du péché, en leur répétant souvent ces belles paroles de la

Reine Blanche à son fils Saint Louis : Mon fils, quelque cher que vous me soyez, j'aimerois mieux vous voir privé de votre Royaume, et même de la vie, que de vous voir offenser votre Dieu par un seul péché ; ou bien celles du saint homme Tobie à son fils : Mon fils, lui disoit-il, nous avons peu de bien, mais nous sommes assez riches, pourvu que nous ayions la crainte du Seigneur. C'est, M. F., le meilleur héritage que vous puissiez laisser à vos enfans, que la crainte de Dieu, qu'une sainte éducation.

Mais est-ce ainsi que les parens instruisent aujourd'hui leurs enfans ? On leur apprend bien la science du monde, l'art de parler au monde, de s'élever, de s'enrichir dans le monde ; on n'épargne rien pour les rendre habiles en toute autre profession, et on les laisse vivre dans une profonde ignorance de tout ce qui regarde le salut. Eh ! le moyen que des parens apprennent à des enfans une science dont à peine ils ont quelque légere teinture ? Un aveugle en peut-il conduire un autre ? Ces parens sont eux-mêmes des ignorans ; comment communiqueroient-ils une science qu'ils n'ont pas ? Car telle est la témérité d'un grand nombre de ceux qui se mettent aujourd'hui dans le mariage, qui se chargent de conduire les autres, tandis qu'eux-mêmes ne savent pas se conduire, parce qu'ils ont passé leur jeunesse dans l'ignorance et le libertinage, qu'ils n'ont assisté à aucune instruction, qu'ils ont toujours eu en horreur les exercices de la vie chrétienne. Ah ! quel compte

ces parens ignorans ne rendront-ils pas à Dieu de l'ignorance de leurs enfans, qu'ils ne sont pas capables d'instruire !

Hélas ! ne fussiez-vous coupables que de ce seul péché, c'en est assez, peres et meres, pour vous damner. Illusion étrange ! on est dans la voie de la perdition, et on se croit en sûreté de conscience ! Quels sont les peres et les meres qui s'accusent dans leurs confessions d'avoir omis l'instruction de leurs enfans ?

Mais, diront-ils, nous les faisons instruire par d'autres, nous les envoyons au Catéchisme, aux Ecoles chrétiennes. Vous faites en cela ce que vous devez, c'est le moyen de suppléer à ce que vous ne pouvez. Mais ce n'est pas encore assez ; vous devez vous informer si ces enfans profitent des instructions étrangeres, et pour cela les leur faire répéter quand ils sont à la maison, ou leur faire lire les livres de la Doctrine Chrétienne ; par-là vous vous instruisez vous-mêmes : veillez sur-tout à ce qu'ils soient assidus aux instructions qui se font à l'Eglise ; qu'ils soient sous vos yeux aux divins Offices ; et s'ils manquent, punissez-les sévérement pour leur absence ; car la correction est encore un moyen dont vous devez vous servir pour donner à vos enfans une sainte éducation. C'est aussi le moyen que l'Apôtre vous recommande expressément, pour rendre vos instructions efficaces : Employez, dit-il, à l'éducation de vos enfans, l'instruction et la correction selon le Seigneur : *Educate illos in disciplina et correptione Do-*

mini (*Epist.* 6.) C'est pour cela que Dieu vous a revêtus de son autorité, et que les loix humaines vous prêtent leur secours, quand il est question de punir certaines fautes des enfans rebelles à vos volontés. Servez-vous donc de cette autorité pour les reprendre de leurs défauts ; et si vos reprimandes ne suffisent pas, employez la voie des châtimens. Celui qui aime bien, dit-on ordinairement, châtie bien : *Quos amo castigo.* (*Apocal.* 3.) Si vous aimez vos enfans en Chrétiens, si vous leur voulez un véritable bien, c'est en corrigeant leurs vices, en arrêtant les saillies de leurs passions, que vous ferez paroître votre tendresse.

Il en est des enfans comme des jeunes plantes, que l'on peut redresser aisément quand elles prennent un mauvais pli ; mais si vous les laissez vivre et croître dans le vice, ils ressemblent à ces gros arbres difformes qu'on ne peut plus redresser. Un jeune homme, dit le Sage, suivra dans sa vieillesse la même route qu'il aura suivie dans sa jeunesse: *Adolescens juxtà viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab eâ.* (*Prov.* 12.) Et parce que l'homme de sa nature a plus de penchant pour le vice que pour la vertu, il suit plutôt l'un que l'autre ; c'est pourquoi il a besoin d'être redressé par de salutaires corrections. C'est aussi le défaut de correction, qui est la source des désordres où la plupart des jeunes gens s'abandonnent : combien d'enfans qui se perdent en vivant au gré de leurs passions, parce que per-

sonne ne les reprend et ne les corrige. D'où vient que ce jeune homme est un débauché, un scandaleux dans une Paroisse? pourquoi est-il tombé dans des fautes qui causent la désolation dans toute une famille ? C'est la faute des parens trop indolens qui lui en ont trop souffert, qui l'ont laissé vivre à sa liberté, et ne l'ont pas retenu chez eux, pour l'empêcher de fréquenter les mauvaises compagnies qui l'ont perdu. D'où vient que cette jeune personne s'est abandonnée au libertinage ; qu'elle est devenue l'opprobre du public ? C'est par la négligence d'une mere qui a souffert ses vanités, qui n'a pas réprimé la licence qu'elle se donnoit de voir, de fréquenter des personnes dont le commerce a été l'écueil fatal de son innocence.

Jugez de-là, peres et meres, combien il vous importe de réprimer par vos corrections les désordres de vos enfans. Malheur donc à vous, si crainte de perdre leur amitié par vos réprimandes, vous aimez mieux encourir l'inimitié de Dieu par votre indulgence ! Ne fussiez-vous d'ailleurs coupables d'aucun péché, ceux de vos enfans que vous n'aurez pas corrigés, suffiront pour vous faire condamner au jugement de Dieu. Ah ! il vaut bien mieux les traiter avec sévérité que d'éprouver avec eux la sévérité de la justice du Seigneur. Si la sévérité dont vous usez à leur égard n'est pas maintenant de leur goût, ils vous en sauront un jour gré, comme vous en savez vous-mêmes à vos parens, qui se sont servis de cette

voie pour vous former à la vertu ; au lieu que ces enfans vous maudiront un jour de la trop grande indulgence que vous aurez eue pour eux.

Mais comment faut-il corriger les enfans? La correction doit être réglée par la prudence, tempérée par la douceur, soutenue par la fermeté. La correction doit être prudente, c'est-à-dire, être faite à propos, selon le genre des fautes que les enfans commettent. Celles qui sont de malice, doivent être punies avec plus de rigueur que celles de foiblesse. On pardonne quelque chose à la légéreté de la jeunesse ; on differe quelquefois la punition pour la rendre plus salutaire. La privation de certaines choses qui font plaisir aux enfans, fait souvent plus d'impression sur eux que les mauvais traitemens qui ont de fâcheuses suites.

Mais qu'il s'en faut bien que les parens suivent les regles de la prudence dans la correction de leurs enfans ! On les punit avec rigueur pour quelque faute légere, pour quelque perte, quelques dommages qu'ils ont occasionnés dans la famille ; et on ne leur dit mot sur des fautes considérables qu'ils commettent ; on ne les reprend point de leurs juremens, de leurs paroles déshonnêtes, de leurs larcins, de leurs injustices ; Dieu veuille qu'on ne les applaudisse pas qu'on ne les soutienne pas même dans leurs désordres ! on ménage, on épargne ceux pour qui l'on a le plus d'inclination, quoique sujets à des vices énormes, et on décharge tout le poids de sa colere sur d'autres

qu'on ne peut voir ni souffrir, quoique moins vicieux, et qu'ils aient plus de mérite.

J'ai ajouté que la correction que l'on fait aux enfans, doit être tempérée par la douceur, en leur faisant connoître que si on les punit, c'est par l'affection qu'on leur porte, que l'on ne cherche que leur bien et leur salut. Cette douceur doit bannir ces emportemens, ces malédictions dont se servent la plupart des peres et meres pour corriger leurs enfans, qui, bien loin de guérir le mal, ne font que l'aigrir, en rendant ces enfans plus mauvais par le scandale qu'on leur donne. Non, ce ne sont point les juremens qui corrigent les enfans; ils ne font que les pervertir. On a vu de terribles exemples des malédictions des peres et meres qui se sont vérifiées sur leurs enfans. Corrigez vos enfans, peres et meres, mais corrigez-les selon le Seigneur, comme dit l'Apôtre : *In correptione Domini*; c'est-à-dire, que votre correction ne vous rende pas vous-mêmes criminels devant Dieu. La douceur néanmoins qui doit l'accompagner, n'est pas incompatible avec une sainte colere où vous pouvez vous livrer sans péché, comme dit le Prophete : *Irascimini et nolite peccare.* (*Psal.* 4.) Il faut de la fermeté pour détruire le vice, pour déraciner les mauvaises habitudes des enfans, pour s'opposer à leurs inclinations perverses.

Ce n'est pas assez de les reprendre ni même de les menacer; ils s'accoutument aux paroles et aux menaces; mais il en faut venir

aux effets, il faut appliquer le fer et le feu sur le mal, quand on ne peut le guérir autrement. Le Grand-Prêtre Héli qui avoit des enfans plongés dans les désordres les plus affreux, leur donnoit bien des avis pour se corriger; il leur représentoit l'énormité de leur faute, pour les empêcher d'y tomber: mais parce qu'il ne les reprenoit que foiblement, qu'il n'usoit pas de son autorité pour les punir avec rigueur, il éprouva lui-même la sévérité de la justice de Dieu, par une mort tragique qui fut la peine de son indulgence pour ses enfans; exemple terrible, qui doit faire trembler les peres et meres qui ne corrigent par leurs enfans avec la sévérité qu'ils méritent.

Mais en vain, M. F., corrigeriez-vous vos enfans, en vain les instruiriez-vous, si vous ne soutenez vos instructions et vos corrections par vos exemples. Si au contraire vous les scandalisez par votre mauvaise conduite, vous renversez d'une main ce que vous édifiez de l'autre. Car de même que le bon exemple est la voie la plus sûre pour persuader la vertu, ainsi le mauvais exemple est un puissant mobile qui entraîne dans le vice; d'autant plus encore, que l'homme étant plus porté au mal qu'au bien, reçoit bien plus aisément les impressions du vice que celles de la vertu.

Prenez donc garde, peres et meres, à ce que vous direz et ferez devant vos enfans; observez-vous en leur présence, et évitez même ce qui vous paroît permis, et qui pourroit les scandaliser: que votre conduite

leur serve, pour ainsi dire, de miroir où ils voient ce qu'ils doivent faire. Voulez-vous que vos enfans soient assidus à la priere, aux Offices divins, à fréquenter les Sacremens ? soyez-y vous-mêmes assidus, commencez à faire ce que vous leur enseignez. Voulez-vous qu'ils soient sobres, chastes, patiens, tempérans, charitables envers le prochain, miséricordieux envers les pauvres? Soyez vous-mêmes tels que vous désirez qu'ils soient. Vos exemples abrégeront beaucoup les leçons que vous leur donnerez. Car le moyen, M. F., que des enfans soient exacts à remplir leurs devoirs de Chrétiens, quand ils voient leurs parens manquer à ces devoirs ? Le moyen qu'ils apprennent à prier, à fréquenter les Sacremens avec des peres qui ne prient point, qui s'éloignent de ces Sacremens ? Le moyen que des enfans soient sobres, patiens avec des peres débauchés et livrés à la crapule, ou qu'ils voient toujours en colere ? Comment respecteront-ils une mere qu'un mari traite avec le dernier mépris, avec des paroles outrageantes ? Comment voulez-vous que ces enfans apprennent à remplir les devoirs de justice et de charité à l'égard du prochain, avec des parens qui manquent non-seulement de charité, mais qui ravissent le bien d'autrui, qui se servent même, le dirai-je, de leur autorité sur leurs enfans pour leur faire commettre des injustices.

Ah ! M. F., convenez avec autant de douleur que de sincérité, que ce sont les scandales que vous donnez à vos enfans qui

les pervertissent. Vous vous plaignez que vos enfans vous causent mille chagrins par leurs déréglemens ; mais imputez-vous à vous-mêmes ces désordres qui vous font gémir, et qui peut-être avanceront votre mort. Si vous étiez dans vos familles des modeles de vertus, vos enfans marcheroient sur vos traces et vous donneroient bien du contentement. Il est vrai qu'on voit des enfans libertins et débauchés, quoiqu'ayant devant les yeux les bons exemples des parens vertueux. Mais il est vrai aussi que les vices des parens sont comme une tige fatale, d'où naissent ceux des enfans : ce qui fait dire ordinairement, tel pere, tel fils ; telle mere, telle fille.

Qu'on demande à ce jeune homme, qui lui a appris à proférer ces juremens, ces malédictions, ces paroles injurieuses ou déshonnêtes qui lui sont si fréquentes, il dira qu'il les a entendu prononcer à ses pere et mere : quand ce jeune homme aura lui-même des enfans, il prononcera devant eux ces mêmes paroles ; ainsi le vice se perpétue dans les familles jusqu'à la fin des siecles, parce que des parens ne veulent pas se contenir devant leurs enfans. Qu'on demande à cette fille qui lui a appris la vanité, la médisance, la raillerie, les paroles outrageantes ; elle dira que c'est à l'école d'une mere sujette à ces défauts : tant il est vrai que le mauvais exemple des peres et meres fait de terribles impressions sur l'esprit des enfans.

Ah! peres barbares, meres cruelles, quel

compte ne rendrez-vous pas à Dieu de la perte de ces enfans? il vous les avoit donnés pour en faire les héritiers de son Royaume, et vous en faites des victimes de ses vengeances. Ne vaudroit-il pas mieux pour ces enfans, que vous les eussiez étouffés dans le berceau, que de les perdre ainsi par vos mauvais exemples? Vous n'en êtes pas les peres, mais les parricides, parce que vous donnez à leur ame une mort mille fois plus funeste que celle du corps. Il vaudroit mieux pour vous, dit J. C., qu'on vous attachât une meule de moulin pour vous jeter dans la riviere, que de scandaliser ainsi vos enfans, parce que vous les damnez, et vous vous damnez avec eux. Quel reproche n'aurez-vous pas à essuyer de la part de ces enfans réprouvés, qui vous diront dans les enfers: C'est vous, malheureux peres et meres, qui êtes cause de notre damnation; falloit-il nous donner la vie pour être suivie d'une mort éternelle? Maudit soit le jour où vous nous avez mis au monde! ou que ne nous donniez-vous la mort, plutôt que de nous laisser vivre pour nous rendre éternellement malheureux?

C'est-là, M. F., ce qui augmentera les tourmens des peres et meres dans les enfers; le malheur de leurs enfans les rendra plus malheureux. Prévenez un sort si funeste, en vivant dans vos familles d'une maniere exemplaire, en élevant vos enfans à la vertu par vos instructions, par vos corrections, et par vos bons exemples. Ne craignez rien tant

que de les scandaliser par vos paroles ou vos actions ; mais édifiez-les par votre exactitude à remplir tous les devoirs de bons Chrétiens.

Ajoutez à tout ce que je viens de vous dire une vigilance continuelle sur la conduite de vos enfans. Veillez sur eux en tout temps, veillez sur eux en tout lieu. En tout temps, la nuit comme le jour, parce qu'à la faveur des ténebres, ils entretiennent des commerces, ils font bien des choses que vous ne savez pas. N'est-ce pas dans la nuit, comme dit l'Evangile, et pendant le sommeil du maître de la maison, que l'homme ennemi seme l'ivraie dans son champ? Prenez garde sur-tout à la trop grande liaison des enfans avec les domestiques ; rien de si dangereux pour eux qu'un mauvais domestique. Veillez en tout lieu, informez-vous des maisons, des personnes qu'ils fréquentent, pour les séparer de celles dont la société est fatale à leur vertu. Si quelqu'un d'eux n'habite point avec vous, vous n'êtes pas pour cela déchargés de veiller sur lui. Faites attention sur-tout qu'ils ne restent point dans des maisons, et au service des maîtres où leur vertu seroit exposée ; mais qu'ils ne servent que des personnes où ils soient en sûreté.

Enfin, M. F., pour ne rien oublier de tout ce qui regarde vos devoirs à l'égard de vos enfans, recourez à la priere. Car il n'arrive que trop souvent que, malgré les soins et les attentions qu'un pere et une mere se donnent pour l'éducation de leurs

enfans, l'indocilité de ceux-ci rend inutiles les instructions les plus sages, les corrections les plus séveres, les exemples les plus touchans. Que devez-vous faire pour lors, peres et meres? Priez pour eux, pour leur conversion; le Seigneur l'accordera à vos prieres, comme il accorda autrefois celle de S. Augustin aux prieres de sa mere sainte Monique.

PRATIQUES. Le salut des enfans dépend beaucoup des prieres de leurs parens: demandez tous les matins à Dieu sa sainte bénédiction pour eux; recommandez-les souvent au saint Sacrifice de la Messe, et faites de temps en temps quelque communion pour leur sanctification. Mettez-les sous la protection de leurs Anges tutélaires; faites pour eux des aumônes aux pauvres, et servez-vous même de vos enfans pour les leur distribuer quand ils se présentent à vos portes: c'est un moyen de les accoutumer à la pratique de cette vertu. Conduisez-les avec vous dans les Hôpitaux, les Prisons, les Eglises, et non pas dans les assemblées mondaines, les jeux, les spectacles, dont vous devez leur donner une grande horreur. Mais ayez soin sur-tout d'attirer par vos vertus, la rosée céleste sur ces jeunes plantes, que Dieu vous a données à cultiver. Demandez pour eux et pour vous les graces et les secours qui sont nécessaires pour vivre chrétiennement, mourir saintement, afin d'être un jour tous ensemble réunis dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

Devoirs des Enfans envers leurs Parens.

Erat subditus illis.

Jesus étoit soumis à Marie et à Joseph. (Luc. 2.)

C'EST tout ce que l'Evangile nous apprend de la vie de J. C. ; depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de trente, qu'il passa à Nazaret dans la maison de ses parens : *Erat subditus illis*, il leur étoit soumis. Que ce peu de paroles, M. F., renferme de mystere et d'instruction ! que l'amour que le Sauveur nous témoigne avoir pour la vie cachée, est digne de notre admiration ! Ne vous semble-t-il pas qu'il auroit fait un grand bien, s'il se fût d'abord consacré au ministere public ? Quel bien n'auroit-il pas fait dans une vie publique ? quelle gloire n'auroit-il pas procurée à son Pere céleste ? que de pécheurs n'auroit-il pas convertis par ses prédications et par ses miracles ? Pourquoi donc a-t-il mené si long-temps une vie cachée et inconnue aux yeux des hommes ? avoit-il

besoin de tout ce temps pour se préparer à la prédication de son Evangile, où il n'employa que trois années de sa vie ? Non sans doute ; il pouvoit d'abord annoncer cet Evangile, parce qu'il avoit toute la science et toute la capacité qu'il lui falloit pour remplir sa mission. Mais cet adorable Sauveur a voulu auparavant pratiquer ce qu'il devoit dans la suite enseigner : *Cœpit Jesus facere et docere.* (*Act.* 1.) Il a voulu garder le silence avant que de parler, obéir avant que de commander. Il nous a donné l'exemple de l'humilité et de l'obéissance qu'il vouloit nous enseigner par ses paroles.

Exemple admirable, M. F., qui doit nous persuader, d'une maniere bien éloquente, la soumission et l'obéissance que nous devons à ceux qui ont reçu de Dieu l'autorité pour nous conduire et nous commander. Un Dieu d'une majesté suprême se soumet à des créatures, et la créature refusera de se soumettre à Dieu, en obéissant à ceux qui tiennent sa place ? C'est à vous, enfans, à qui j'adresse aujourd'hui particuliérement la parole : venez à l'école de Jesus soumis à ses parens, apprendre le respect, l'obéissance que vous devez aux vôtres. Quels sont les devoirs des enfans à l'égard de leurs parens ? c'est ce qui fera le sujet de mon entretien.

Nous ne pouvons, M. F., apprendre d'une meilleure source, les devoirs des enfans à l'égard de leurs parens, que du Saint-Esprit lui-même, qui nous les a expliqués

qués par ces paroles de l'Ecclésiaste : Honorez, dit-il aux enfans, votre pere, et témoignez-lui votre respect par vos actions, vos paroles et votre patience : *In opere, et sermone, et omni patientiâ, honora patrem tuum.* (*Eccl.* 3.) Ces devoirs supposent un amour tendre et filial qui doit être dans le cœur des enfans ; mais amour qui doit se faire connoître par le respect, l'obéissance et les services qu'ils doivent rendre à leurs parens. Enfans, voilà l'étendue de vos obligations. Aimez vos parens d'un amour tendre et respectueux : premier Point. Aimez-les d'un amour efficace et compatissant : second Point. C'est sur quoi je demande toute votre attention.

I. POINT. Que les enfans soient obligés d'aimer leurs parens, c'est un devoir que la nature, de concert avec la Religion, inspire à chacun de nous. Car si nous sommes obligés d'aimer notre prochain, non seulement parce que Dieu nous le commande, mais encore par les liaisons et la conformité de nature que nous avons les uns avec les autres ; quel doit être notre amour pour des parens avec qui nous avons des liaisons si particulieres ? Car si nous jouissons de la vie, c'est à eux à qui nous en sommes redevables, après Dieu : l'existence qu'ils nous ont donnée ne leur donne-t-elle pas droit de dire que nous sommes une partie d'eux-mêmes, la chair de leur chair, le sang de leur sang, les os de leurs os? *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne meâ.* (*Gen.* 2.) Quel amour ne devons-

nous pas avoir pour des parens qui ont pris tant de soin pour nous conserver la vie, qui ont essuyé tant de fatigues et de travaux, se sont exposés à tant de dangers, se sont privés de ce qui pouvoit leur faire plaisir, et même de leur nécessaire pour subvenir à nos besoins? Que d'attentions, que de peines, que d'inquiétudes, cette tendre mere n'a-t-elle pas eues, lorsqu'elle portoit cet enfant dans son sein? Que de douleurs n'a-t-elle pas endurées en le mettant au monde? et après l'y avoir mis, quelle vigilance pour fournir à ses besoins? Que d'insomnies n'a-t-elle pas souffertes? de quelles caresses n'a-t-elle pas usé pour appaiser ses larmes? que de précautions pour le garantir des incommodités des saisons, pour le préserver des dangers de la mort? que d'alarmes au moindre signe de douleur et de maladie que ressentoit cet enfant! que d'embarras, que de peines d'esprit, que de travaux du corps ce pere n'a-t-il pas essuyés pour trouver à ses enfans de quoi fournir à leur entretien, à leur subsistance? que de démarches pour leur procurer quelqu'établissement? Ne sont-ce pas là bien des motifs d'aimer un pere et une mere, et d'user envers eux d'une juste reconnoissance? C'est aussi pour ces raisons que Dieu, dans le commandement qu'il nous fait, d'aimer notre prochain, propose nos parens pour premier objet de notre amour, parce qu'ils nous touchent de plus près, et que nous leur sommes plus redevables qu'à aucune autre personne. Sachez, enfans, que,

quoi que vous fassiez pour marquer votre amour et votre reconnoissance à vos peres et meres, vous ne vous acquitterez jamais parfaitement de ce que vous leur devez; ils seront toujours vos créanciers, et vous serez toujours leurs débiteurs.

De quelle dureté, de quelle ingratitude ne se rendent donc pas coupables ces enfans dénaturés, qui bien loin d'avoir pour leurs peres et meres l'amour et la reconnoissance qu'ils leur doivent, les haïssent, les méprisent, ne peuvent les voir ni les souffrir; qui en viennent jusqu'au point de cruauté que de leur faire des mauvais traitemens, lorsque ces pauvres parens n'ont pas assez de force, ou pour les punir ou pour leur résister; qui sont si barbares que de souhaiter la mort à ceux qui leur ont donné la vie, pour posséder leur bien, et vivre au gré de leurs passions, sans gêne et sans contrainte?

Enfans ingrats, qui ne méritez pas de voir le jour, vous êtes des parricides, vous méritez que la terre ouvre ses abymes sous vos pas pour vous engloutir; que les bêtes féroces vous dévorent, et que les corbeaux, pour me servir de l'expression de l'Ecriture, vous arrachent les yeux, vous déchirent le cœur, et vous rongent les entrailles. Aussi, tôt ou tard vous sentirez la malédiction du Seigneur; les menaces qu'il vous en fait dans ses divines Ecritures, les terribles châtimens qu'il a exercés sur les enfans de votre caractere, en sont des preuves convaincantes. Nous en avons un exemple bien

sensible dans la personne du perfide Absalon, à qui la haine et l'ambition firent prendre les armes contre son pere David, pour lui ôter tout à la fois, et la couronne et la vie. Mais quel fut son triste sort? Le Seigneur renversa ses desseins ambitieux, son armée fut mise en déroute par celle du Roi David; et tandis qu'Absalon prit la fuite pour éviter la mort qu'il méritoit, il demeura suspendu par ses cheveux à un arbre sous lequel il passoit; il reçut dans cet état le coup de la mort du Général de l'armée de David, qui le perça de trois coups de lance; et au lieu du tombeau magnifique qu'il avoit fait bâtir pour y placer son corps après sa mort, il fut mis dans une fosse qui se trouva dans la forêt, où l'on jeta une quantité de pierres; ce que les passans continuerent dans la suite, en exécration de sa perfidie, en disant: Voilà le fils rebelle qui a persécuté son pere, et qui a voulu lui ôter la vie.

Exemple terrible, M. F., qui doit faire trembler les enfans du caractere d'Absalon, qui haïssent leurs peres et meres, qui leur souhaitent la mort! ils doivent craindre que Dieu ne les fasse mourir avant eux d'une mort tragique: heureux encore s'ils n'étoient punis qu'en cette vie; mais les châtimens qui leur sont réservés dans l'autre vie, sont bien plus terribles; ils le sont d'autant plus, que la haine et l'aversion des enfans pour leurs parens est un plus grand mal, que celle qu'ils auroient contre d'autres personnes.

Enfans, aimez donc vos peres et meres, c'est un devoir dont vous ne pouvez vous dispenser ; mais à quoi connoîtrez-vous que vous avez pour eux cet amour que Dieu demande de vous ? Ce sera lorsque vous leur voudrez autant de bien qu'à vous-mêmes, que vous leur souhaiterez une santé aussi parfaite, une vie aussi longue, une fortune aussi favorable qu'à vous-mêmes ; ce sera lorsque vous aimerez leur compagnie : car on demeure volontiers avec les personnes qu'on aime ; et quand on les fuit, comme font un grand nombre d'enfans, qui ne se croient jamais plus mal que quand ils sont avec leurs parens, c'est une marque qu'on ne les aime guere. Enfin, vous connoîtrez si vous avez cet amour pour vos parens, si vous leur témoignez le respect que vous leur devez.

C'est encore le Seigneur qui vous le commande : Honorez, vous dit-il, votre pere et votre mere : *Honora patrem tuum et matrem tuam :* (*Exod.* 20.) Ne vous contentez pas d'avoir au dedans de vous pour eux des sentimens de tendresse et d'amitié ; mais donnez-leur encore des marques extérieures du respect que vous leur portez. Pour vous y engager, faites attention que ces peres et meres tiennent à votre égard la place de Dieu, qu'ils en sont les images, et qu'après Dieu, ils sont les premiers objets de votre amour et de vos respects. Vous devez tout à Dieu comme à la cause premiere qui vous a donné l'être ; vous devez tout à vos parens comme aux causes secondes à qui

Dieu a donné la fécondité pour votre production. Honorer vos parens, c'est honorer Dieu même, dont ils représentent la paternité ; au contraire, les mépriser, c'est mépriser Dieu lui-même, qui leur a communiqué son pouvoir ; c'est manquer de respect pour Dieu, que d'en manquer pour ses parens : *Qui timet Dominum, honorat parentes.* (*Eccl.* 3.) Celui qui craint le Seigneur, honore ses parens, dit le S. Esprit; celui donc qui manque à ce devoir, n'a point cette crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse.

Pour vous engager encore à ce respect, faites attention aux récompenses que le Seigneur promet aux enfans qui s'acquittent de ce devoir. Il en promet même dès cette vie : car, remarquez une prérogative attachée à ce commandement, qui ne l'est point aux autres. En effet, de tous les commandemens que Dieu nous a marqués dans le décalogue, il n'en est aucun à l'observation duquel il ait destiné une récompense temporelle, comme à celui d'honorer ses parens : honorez votre pere et votre mere, afin d'avoir une longue vie sur la terre, *ut sis longævus super terram ;* c'est-à-dire, une vie remplie des bénédictions du Seigneur, spirituelles et temporelles, une vie dont les douleurs et les chagrins seront adoucis par des douceurs intérieures : l'obéissance et le respect que vous rendez à vos parens, vous mériteront la consolation d'être vous-mêmes obéis et respectés de vos enfans.

Or, en quoi consiste cet honneur et ce

respect que les enfans doivent à leurs parens? Ils doivent le manifester dans leurs paroles, et par leur obéissance. Les enfans doivent toujours parler à leurs parens avec modestie et humilité, leur donner dans toutes les occasions qui se présentent, des marques de la profonde vénération dont ils sont pénétrés pour eux, soit en les saluant, se levant par honneur quand ils entrent, ou qu'ils sortent, leur cédant le premier pas, et tout l'honneur qu'un maître peut exiger d'un serviteur. Ce respect consiste encore à souffrir leurs défauts, à écouter avec soumission leurs reproches, leurs réprimandes, à demander et à suivre leurs bons avis.

Que dirons-nous donc de ces enfans insolens, qui prennent des airs de hauteur avec leurs peres et meres, qui les contristent par des paroles injurieuses et méprisantes, qui les traitent avec dédain, qui les méprisent à cause de leurs défauts, les insultent, leur font d'amers reproches sur leurs foiblesses et leurs imperfections; qui ont quelquefois moins de déférence pour leur personne, qu'ils n'en ont pour un domestique ou pour un étranger? Ah! de quels crimes ne se rendent pas coupables des enfans qui traitent ainsi leurs parens, et quel déluge de maux n'attirent-ils pas sur leurs têtes criminelles? Car, si Dieu menace de séveres châtimens celui qui traitera son frere en paroles injurieuses, avec quelle rigueur punira-t-il des enfans qui parlent à un pere à une mere d'une maniere aigre et rebutante, qui les accablent d'injures et d'outrages, et

qui portent quelquefois, le dirai-je, l'insolence, jusqu'à vomir contr'eux des malédictions, des imprécations? Mais malédictions qui retomberont sur vous, enfans dénaturés, non seulement au grand jour des vengeances du Seigneur, mais dès cette vie même; car, maudit est l'enfant, dit le Saint-Esprit, qui n'honore pas son pere et sa mere; maudit en lui-même par les miseres qui l'accableront, maudit dans ses biens qui périront, maudit dans ses enfans qui le feront gémir, et lui feront passer ses jours dans l'affliction et la tristesse.

L'Ecriture Sainte nous en fournit un exemple mémorable dans un fils de Noé qui, pour s'être moqué de son pere, en fut maudit avec toute sa postérité : *Maledictus Canaan. (Gen. 9.)* Canaan, petit-fils de Noé, ressentit cette malédiction que le Seigneur confirma, en le condamnant lui et ses enfans à une honteuse et longue servitude : malédiction que nous voyons encore vérifiée dans un grand nombre de peres et de meres qui ont été des enfans rebelles et indociles, et qui ressentent la peine de leurs révoltes dans leurs propres enfans.

Apprenez donc, enfans, à honorer vos peres et meres en quelque état que vous soyez, pauvres ou riches : si vous êtes élevés à une plus haute fortune qu'eux, vous ne devez pas les mépriser, comme certains enfans qui semblent méconnoître des pauvres parens, et qui se croiroient déshonorés de leur donner des marques publiques de leur

respect, qui semblent être fâchés de leur appartenir. En quelque état que soient vos peres et meres, pauvres ou riches, en santé ou en maladie, ils sont toujours les images de Dieu, toujours par conséquent dignes de vos respects ; qu'ils vous soient utiles ou non, je veux même qu'ils vous soient à charge, par leur maladie, leur caducité, leur foiblesse ; je veux encore qu'ils soient fâcheux, de mauvaise humeur, qu'ils se mettent en colere pour rien, qu'ils trouvent à redire à tout, qu'il faille une grande patience pour les souffrir : n'importe, je reviens toujours à mon principe ; ils vous tiennent la place de Dieu, vous devez toujours les honorer. Si vous les mettez en colere et de mauvaise humeur par votre faute, corrigez-vous ; s'ils s'y mettent sans raison, vous n'avez pas droit de leur résister : il faut souffrir leurs défauts avec patience, dit le Saint-Esprit : *Honora in omni patientiâ. (Eccl. 3.)* Cette patience sera pour vous d'un grand mérite devant Dieu ; parce qu'elle est une preuve du respect que vous avez pour vos parens : témoignez-leur encore ce respect par votre obéissance à leur volonté.

Il est du bon ordre et de la justice que tout inférieur soit soumis à son supérieur : or, les parens, par le pouvoir qu'ils ont reçu de Dieu, sont les supérieurs des enfans ; ceux-ci par conséquent leur doivent une prompte et entiere obéissance. Obéissance si nécessaire aux enfans, qu'elle en fait le caractere essentiel : de sorte que comme un

rayon séparé du soleil ne luit plus ; un ruisseau séparé de la source est desséché ; une branche séparée de l'arbre devient aride ; de même, dit S. Pierre Chrysologue, un enfant cesse d'être enfant dès qu'il manque d'obéissance à ses parens ; c'est un monstre dans la nature, indigne d'y occuper une place. C'est pourquoi l'Apôtre S. Paul recommandoit si fort cette obéissance aux enfans, comme un devoir essentiel à leur état : *Filii, obedite parentibus per omnia. (Col. 3.)* Quelle doit donc être cette obéissance ? Elle doit être prompte et universelle ; prompte pour éloigner tous ces délais que la plupart des enfans apportent à exécuter les ordres de leurs parens, à qui ils n'obéissent qu'après plusieurs commandemens réitérés, en murmurant, à force de rigueurs et de châtimens, ce qui leur fait perdre le mérite de l'obéissance. L'obéissance forcée ressemble à celle des Démons qui exécutent, malgré eux, les ordres de Dieu. Il faut donc, pour être agréable à Dieu, qu'elle soit volontaire, prompte, sans murmure et sans délai.

L'obéissance doit encore être universelle dans les enfans, pour obéir en tout ce qui leur est commandé, soit pour le temporel, soit pour le spirituel ; pour le temporel, en travaillant, en rendant aux parens tous les services qu'ils demandent pour le bon ordre et le bien de la famille. Pour le spirituel, soit en évitant les mauvaises compagnies, les jeux, les personnes dont la société est dangereuse pour le salut, soit en

s'acquittant des devoirs de Chrétien, telles que sont la priere, la fréquentation des Sacremens, l'assiduité à la sainte Messe, aux Offices divins, aux instructions et autres bonnes œuvres.

Mais est-ce ainsi qu'obéissent la plupart des enfans qui ne veulent faire que ce qui leur plaît; qui témoignent par certains signes faire peu de cas de ce qu'on leur dit; qui se croient capables de se conduire eux-mêmes; qui, en dépit de leurs parens entretiennent des commerces dangereux, vont dans les veillées, dans les danses, dans les cabarets, dans les maisons suspectes; qui, malgré les avis charitables d'un pere, d'une mere, ne fréquentent point les Sacremens, viennent à l'Eglise quand il leur plaît, vivent, en un mot, comme s'ils n'avoient ni foi, ni religion? N'est-ce pas là le portrait d'un grand nombre de jeunes gens, qui par leur conduite déréglée donnent mille sujets de chagrins à leurs parens, abregent leurs jours, et font eux-mêmes une fin malheureuse? parce que tôt ou tard, le Seigneur dont ils méprisent l'autorité dans celle de leurs parens, leur fait sentir les rigueurs de sa justice.

Enfans, obéissez donc à vos parens en tout ce qu'ils vous commandent selon le Seigneur comme dit l'Apôtre, *in Domino*; car s'ils vous commandent quelque chose contre sa sainte loi, comme l'injustice, la vengeance, et autres actions défendues, alors vous devez leur répondre, cependant avec douceur, que c'est à Dieu

M. G.

et non pas aux hommes, que vous devez obéir.

Je ne dois pas ommetre ici un article essentiel, sur lequel vous devez, enfans, consulter vos parens, même leur obéir; c'est dans le choix que vous devez faire d'un établissement. Je sais qu'ils ne doivent point forcer votre liberté; mais Dieu vous les a donnés pour guides et pour maîtres; ils ont plus de lumieres et d'expérience que vous; ils connoissent mieux ce qui vous convient; vous devez donc plutôt suivre leurs avis, qu'une passion aveugle qui fait ordinairement faire de fausses démarches: Dieu récompensera votre obéissance par les bénédictions qu'il répandra sur un mariage que vous aurez fait de leur agrément. Ne croyez pas non plus que pour être dans cet état, vous ne leur deviez plus ni respect, ni obéissance, comme s'imaginent certains qui se croient être leurs maîtres; vous devez toujours les respecter, leur obéir, les consulter et suivre leurs avis. L'édification que vous devez à votre famille naissante, vous en fait encore une obligation étroite: et que pourroient penser vos propres enfans, s'ils vous voyoient désobéir et manquer de respect à vos peres et à vos meres?

II. Point. Achevons, M. F., d'expliquer les devoirs des enfans à l'égard de leurs peres et meres, qui consistent à leur rendre dans le besoin tous les services dont ils sont capables. Non, ce n'est pas assez pour vous, enfans qui m'écoutez, d'aimer vos peres et vos meres d'un amour tendre et filial; ce

n'est pas assez de leur porter du respect ; vous devez encore les assister dans tous leurs besoins du corps et de l'ame : les mêmes motifs qui vous engagent à les aimer, vous engagent aussi à les soulager. Rappelez pour un moment les motifs que je vous ai déjà proposés au commencement de ce discours. Les bienfaits dont vous êtes redevables à vos parens, vous feront comprendre qu'en leur donnant du secours, vous ne leur rendez que ce qu'ils vous ont prêté, et encore ne ferez-vous jamais ce qu'ils ont fait pour vous ; vos services seront toujours au-dessous de ce que vous leur devez.

Cessez donc de dire que ces parens ne vous sont maintenant d'aucune utilité, qu'ils vous sont même à charge par leur grand âge, leur caducité, leurs maladies : je veux que cela soit ainsi ; mais n'est-il pas vrai aussi qu'ils n'ont pas toujours été tels ? Sans leurs soins et leurs travaux, vous n'auriez point ce que vous possédez ; vous ne seriez pas ce que vous êtes.

Ne dites pas non plus, que vous ne leur devez rien de ce que vous possédez, que c'est le fruit de vos travaux, de votre industrie ; je le veux encore : mais ne leur devez-vous pas la vie, la force, la santé dont vous jouissez ? ne vous ont-ils pas nourris et entretenus dans le temps que vous étiez hors d'état de vous procurer vous-mêmes ce qui vous étoit nécessaire ? n'est-il pas juste que vous leur rendiez maintenant la pareille ? les foiblesses, les maladies qu'ils ont contractées, sont les effets des

inquiétudes, des travaux qu'ils ont eus à vous élever ; pouvez-vous donc, sans ingratitude, leur refuser les secours dont ils ont besoin ?

Vous n'avez rien, dites-vous, que ce qui vous est nécessaire pour vous et vos enfans. Mais combien de fois vos peres et meres se sont-ils privés de leur nécessaire pour vous le donner ? Si vous aviez plus d'enfans, les laissesiez-vous manquer ? votre industrie trouveroit les moyens de pourvoir à leur subsistance : mettez vos peres et meres au nombre de vos enfans, faites pour eux ce que vous feriez pour vos enfans ; Dieu répandra ses bénédictions sur vos travaux, sa providence pourvoira à tous vos besoins. Si vous êtes dans la misere, n'est-ce pas une punition de la dureté que vous avez pour vos parens, à qui non seulement vous refusez ce qui leur est nécessaire, mais à qui peut-être vous le ravissez par une cruauté barbare ? Soyez plus compatissans à leur égard, et Dieu le sera au vôtre : autrement ils manqueroit à la promesse qu'il vous a faite de récompenser, dès cette vie même, l'amour et les services que vous rendrez à vos parens ; c'est ce qu'on ne peut penser d'un Dieu aussi bon et aussi fidelle à sa parole, que le Dieu que nous servons.

Mais en quoi les enfans sont-ils obligés de secourir leurs peres et meres ? Je l'ai dit, M. F., dans les besoins du corps et ceux de l'ame. Dans les besoins du corps, en les assistant dans leur pauvreté, en partageant leur pain avec eux, en leur fournissant ce qui leur est nécessaire pour la

nourriture et l'entretien. S'ils ont besoin de vos services, vous devez les leur rendre préférablement à tout autre; ou si vous servez quelqu'autre maître, il faut employer ce que vous gagnez à les secourir. S'ils sont malades, c'est alors que vous devez redoubler tous vos soins, pour leur procurer les remedes nécessaires et une bonne nourriture. Hélas! si quelque bête de charge qui vous appartient est atteinte de maladie, vous n'épargnez rien pour la guérir, et souvent on laisse mourir un pere, une mere, faute de quelque secours que l'on pourroit et qu'on devroit leur donner: plaise au Ciel que même on ne leur refuse pas ces secours pour accélérer leur mort!

Enfin, vous devez pourvoir aux besoins spirituels de vos parens, soit en les consolant dans leurs afflictions, soit en leur faisant administrer les Sacremens, quand ils sont malades, le plutôt qu'il est possible; car il ne faut qu'une maladie de quelques jours, et même de quelques heures, pour mettre au tombeau des corps infirmes à qui la mort a déjà porté ses coups par le poids des années qui les accable.

C'est aussi dans ces momens critiques, qu'il faut beaucoup prier et faire prier pour eux; c'est leur donner la marque la plus certaine d'un amour vraiment filial, que de s'adresser au Ciel pour demander avec instance tout ce qui leur est nécessaire pour leur salut. Enfans bien nés, aimez vos parens, et à mesure que le danger de la maladie augmente, redoublez vos ferveurs;

demandez pour eux une mort précieuse aux yeux du Seigneur, si vous ne pouvez obtenir une plus longue vie : ils vous laissent ce qu'ils ont possédé sur la terre, obtenez-leur le Ciel ; car votre amour doit encore aller au-delà du tombeau, en priant pour le repos de leurs ames, en exécutant au plutôt les pieuses intentions qu'ils vous ont marquées dans leurs testamens, en acquittant les restitutions dont ils vous ont chargés. Mais hélas ! combien peu d'enfans voit-on aujourd'hui fidelles à remplir ces devoirs à l'égard de leurs parens défunts ! avides, empressés de s'emparer des biens qu'ils leur ont laissés, ils ne pensent qu'à partager leurs dépouilles, à profiter de leur succession, sans se mettre en peine du triste état où ces peres et meres sont réduits, peut-être pour la trop grande tendresse qu'ils ont eue pour eux : semblables en cela aux cruels freres de Joseph, qui après l'avoir mis dans une citerne, se divertissoient dans l'endroit même qui servoit de théâtre à leur cruauté.

Combien même voit-on de ces enfans ingrats, qui perdant jusqu'au souvenir de leurs peres et meres, font, des successions qu'ils en ont reçues, la matiere de leurs querelles, des divisions, des procès qu'ils suscitent les uns contre les autres ! divisions, procès qui se perpétuent de génération en génération, sans qu'on puisse les éteindre. Combien d'autres qui font de ces successions la matiere de leurs débauches, et ne s'en servent que pour contenter des passions

criminelles, sans réserver une seule portion des biens qu'ils ont reçus pour soulager des parens qui souffrent de cruelles douleurs dans les feux du Purgatoire ! Voilà, pauvres parens, quel est le fruit de vos peines et de vos travaux. Ah ! enfans ingrats, vous serez mesurés de la même mesure que vous aurez mesuré vos parens ; on vous traitera avec la même rigueur que vous les aurez traités, et si vous continuez à faire un mauvais usage des biens que vous avez acquis, vous mourrez dans le péché, et vous deviendrez la victime, non des flammes du Purgatoire, mais de celles de l'enfer.

PRATIQUES. Prévenez ce malheur ; instruits que vous êtes maintenant de vos devoirs à l'égard de vos peres et meres, soyez fidelles à les remplir : aimez-les, respectez-les, ne leur répondez et ne leur parlez qu'avec respect ; aimez leur compagnie, ne faites rien sans les consulter ; obéissez-leur comme à Dieu, quand ils vous commandent ; priez pour eux, rendez-leur tous les services dont vous êtes capables, et Dieu vous récompensera, non seulement d'une longue vie sur la terre, mais encore d'une vie éternelle dans le Ciel. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

Sur le Mariage.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ, et erat Mater Jesus ibi : vocatus est autem et Jesus et Discipuli ejus ad nuptias.

Il se fit des noces à Cana en Galilée, et la Mere de Jesus s'y trouva : Jesus fut aussi invité aux noces avec ses Disciples. (Joan. 2.)

O LES heureuses noces que celles dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour, qui furent honorées de la présence de J. C., de la sainte Vierge sa Mere et de ses Disciples ; c'est-à-dire, de la plus sainte et de la plus auguste compagnie qui fût au monde ! Il falloit sans doute que ces nouveaux mariés fussent des personnes bien cheres au Sauveur pour mériter de sa part une pareille condescendance. Aussi de quelle abondance de bénédictions leur maison ne fut-elle pas remplie ? Non seulement ils furent enrichis des dons de la grace qui les sanctifia dans ce nouvel état, mais ils éprouverent encore d'une maniere sensible les effets de la bonté et de la puissance du divin hôte qu'ils avoient

le bonheur de posséder ; car le vin ayant manqué dans le repas des noces, J. C., à la priere de sa sainte Mere, fit en faveur de ces nouveaux mariés son premier miracle, en changeant l'eau en vin.

Heureux aussi, M. F., les mariages qui sont faits selon Dieu, comme le fut celui de notre Evangile ! ils méritent de posséder J. C., sinon par sa présence corporelle, du moins par sa grace et son amour. Il ne se contente pas de leur donner les graces nécessaires pour se sanctifier dans leur état, mais il leur fait encore éprouver d'une maniere sensible les soins d'une aimable providence toujours attentive aux besoins de ses enfans.

Pourquoi donc, M. F., voyons-nous si peu de personnes heureuses et contentes dans le mariage ? pourquoi au contraire tant de malheureux qui souffrent et qui se damnent dans cet état ? Ce malheur vient-il de ce que le mariage soit incompatible avec le salut ? Non ; le mariage est un état établi de Dieu, où beaucoup de personnes sont appelées, où l'on peut et où l'on doit se sauver.

Mais le malheur est que la plupart de ceux qui se marient, n'ont pas soin d'appeler J. C. à leurs noces ; c'est-à-dire, de se préparer comme il faut à recevoir ce Sacrement, ou manquent de fidélité à correspondre aux graces du Sacrement. C'est donc à ceux qui ne sont pas encore engagés dans le mariage, comme à ceux qui le sont déjà, que je porte aujourd'hui la parole

Vous qui aspirez au mariage, souvenez-vous d'appeler J. C. à vos noces; c'est-à-dire, d'y apporter de saintes dispositions : c'est le sujet de mon premier Point. Vous qui êtes déjà engagés dans le mariage, soyez fidelles à correspondre aux graces que vous avez reçues, en vous acquittant des obligations qu'il vous impose : c'est le sujet de mon second Point. En deux mots, comment il faut se préparer au mariage, comment il y faut vivre; c'est tout mon dessein.

I. POINT (*). Comme le mariage est un état très-commun dans le monde, la plupart de ceux qui prennent aujourd'hui ce parti, pensent faussement qu'il ne faut pas s'y préparer, mais qu'il suffit de le vouloir, comme si c'étoit une chose indifférente et profane, qui ne demande que peu de dispositions de la part de ceux qui s'y engagent. Cependant, M. F., de quelque côté que l'on considere le mariage, soit dans son origine, soit dans sa nature, soit dans sa fin, tout conspire à nous en faire connoître la dignité et l'excellence, et par conséquent l'indispensable obligation de s'y préparer comme il faut.

Si nous montons d'abord à l'origine du mariage, nous trouverons que c'est Dieu lui-même qui en est l'Auteur, que c'est lui qui en a formé les nœuds dans le paradis terrestre entre nos premiers parens, lorsqu'ils étoient encore dans l'état d'innocence. Si nous considérons le mariage dans sa nature, c'est, disent les Auteurs, une société

(*) Ce Point peut servir pour un Prône.

conjugale entre le mari et la femme qui les oblige à vivre inséparablement l'un avec l'autre ; union, société que J. C. a élevée à la dignité de Sacrement de la Loi nouvelle, qui dans sa signification, nous représente l'union de J. C. avec son Eglise. Telle est la noble idée que nous en donne l'Apôtre, quand il nous dit que le mariage est un grand Sacrement par rapport à J. C. et à son Eglise: *Sacramentum hoc magnum est ; ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* (*Eph.* 5.)

En effet, comme le Fils de Dieu s'est uni à l'Eglise de deux manieres, l'une dans le mystere de l'Incarnation, en prenant la nature humaine pour ne faire avec elle qu'une seule personne, et l'autre, en communiquant à cette Eglise sa grace et son amour, ce qui est une union de charité ; de même, dans le Sacrement de mariage, on contracte deux alliances. La premiere fait que deux personnes qui n'avoient auparavant aucun rapport entr'elles, deviennent, pour ainsi dire, une même personne : *Erunt duo in carne unâ.* (*Matth.* 19.) La seconde, selon l'esprit, est l'union des cœurs qui doit produire un amour réciproque l'un pour l'autre. Or, c'est pour sanctifier et soutenir cette union, que J. C. a donné au mariage de la Loi nouvelle une vertu particuliere de produire la grace en ceux qui s'en approchent avec de saintes dispositions ; au lieu qu'autrefois le mariage n'étoit qu'un contrat purement civil, et au plus une cérémonie de Religion parmi les Juifs ; ils tient maintenant un rang parmi les Sacremens

de la Loi nouvelle pour sanctifier ceux qui le reçoivent, et leur donner les graces convenables à leur état. Telle est, M. F., la nature du mariage des Chrétiens. Mais quelle en est la fin ? elle est des plus nobles et des plus saintes. Le mariage a été établi de Dieu et sanctifié par Jesus-Christ, non pas seulement pour peupler la terre, mais plus encore pour peupler le Ciel, pour être une source féconde de Saints destinés à remplir les siéges des Anges prévaricateurs. Combien ce Sacrement n'est-il donc pas respectable ! et quelles dispositions ne demande-t-il pas de ceux qui veulent le recevoir ? Quelles sont ces dispositions ? Les voici.

Pour vous bien préparer au mariage, vous devez premiérement consulter Dieu par de ferventes prieres, mériter ses lumieres par une conduite réguliere ; vous devez vous proposer de bonnes fins dans le mariage, purifier vos consciences des moindres fautes, afin de recevoir les graces attachées à ce Sacrement.

Qu'il faille consulter Dieu avant que de s'engager dans le mariage, c'est une obligation, M. F., que la Religion vous inspire, et à laquelle votre propre intérêt est attaché. Vous êtes plus à Dieu qu'à vous-mêmes ; vous ne pouvez par conséquent disposer de vous-mêmes contre la volonté de Dieu, ni vous engager dans le mariage, si Dieu ne vous y appelle pas. C'est à quoi non seulement les enfans, mais encore les peres et meres doivent bien faire attention

pour ne rien conclure dans une affaire de cette importance, sans avoir consulté Dieu: agir autrement, c'est attenter sur l'autorité de Dieu, qui a droit de disposer de ses créatures, c'est se porter à soi-même un préjudice très-considérable. Car, si Dieu a fixé à chacun de nous un état, où il lui prépare des secours particuliers pour le salut, qu'il ne lui donne pas dans un autre, ne seroit-ce pas une grande témérité de vous engager dans le mariage, où il y a tant d'obligations à remplir, d'obstacles à surmonter, sans avoir les graces particulieres de cet état? Et comment vous flatter d'avoir ces graces pour porter un si rude fardeau, si vous vous en chargez contre la volonté de Dieu qui vous destinoit à un autre état? Aussi, combien de personnes, qui ne sont pas appelées au mariage, s'y damnent malheureusement, qui se seroient sauvées dans un autre genre de vie?

Apprenez donc, vous tous qui aspirez à cet état, que ce n'est pas assez que vous le vouliez, il faut que Dieu le veuille; aussi il faut que votre mariage se fasse dans le Ciel, avant que de se faire sur la terre. C'est ce qu'il faut demander à Dieu, le priant, comme le plus sage des Rois, de vous donner l'esprit de sagesse qui doit conduire vos pas. Priez-le de vous faire là-dessus connoître sa sainte volonté. Vous devez aussi le prier de vous éclairer sur la personne qu'il vous destine. Car les parens peuvent bien donner des richesses, dit le Saint-Esprit; mais une femme prudente

est un don du Ciel : *Divitiæ dantur à parentibus, à Domino autem uxor prudens.* (*Proverb.* 19.) Il faut dire de même d'un mari sage et réglé. Votre bonheur en ce monde et en l'autre dépend du bon choix que vous ferez. Il est des personnes qui se conviennent mieux les unes que les autres, qui sont plus propres à entretenir l'union et la paix dans les mariages par la ressemblance de caractere, et sur-tout par leur sagesse et leur vertu. Vous ferez votre salut avec telle personne qui vous convient, et vous vous damnerez avec cette autre qui ne vous convient pas : craignez donc pour votre salut, si la passion a quelque part dans le choix que vous devez faire ; faites attention que les qualités de la nature, ou de la fortune, peuvent vous aveugler ; que ces qualités ne sont pas toujours accompagnées des vertus propres à former une sainte union ; et prenez garde de ne pas vous laisser conduire par l'humeur et le caprice dans une affaire si importante ; mais faites-y présider la raison, la Religion, la volonté de Dieu. Voilà les guides que vous devez suivre. Cherchez plutôt la vertu que les qualités des personnes, et les biens de la fortune.

Pour être encore plus sûrs de ne pas vous égarer, consultez des parens vertueux qui ne se laissent point conduire par la passion et l'intérêt ; c'est par eux que Dieu vous fera connoître ses volontés. Il leur a donné les lumieres nécessaires pour la direction de leur

leur famille ; ils savent mieux ce qui convient à leurs enfans, que ceux-ci ne le savent eux-mêmes. La jeunesse est pour l'ordinaire aveugle et précipitée, par conséquent plus facile à se tromper dans le choix d'un établissement, parce qu'elle n'a souvent d'autre guide que les sens et la passion, qui ne savent pas distinguer ce qui lui est plus avantageux ; au lieu que les parens qui ont pardevant eux l'expérience et la raison, agissent ordinairement avec plus de maturité et de succès. C'est pourquoi les loix ont sagement établi et ordonné aux enfans de demander le consentement de leurs parens en prenant le parti du mariage. Ces loix sont appuyées, non-seulement sur l'intérêt des enfans, mais encore sur celui des parens, à cause des nouvelles alliances. Ces personnes, ces gendres, ces belles-filles, doivent être mises au nombre des enfans de la maison, en partager les biens et les héritages ; il convient donc que ce soit des personnes du goût des parens, afin que la paix regne parmi eux. Il ne faut cependant pas que les parens abusent de leur autorité sur leurs enfans, pour leur faire épouser contre leur inclination des personnes qui ne leur plaisent pas ; on ne voit que trop de funestes exemples des mariages malheureux et forcés par la volonté des parens, qui sont responsables de tous les désordres qui en sont la suite. Ils doivent laisser à leurs enfans une honnête liberté de choisir des personnes d'inclination, qui leur conviennent d'ailleurs par leurs bonnes qualités et leur

condition. Si les enfans ne doivent point suivre leur passion pour se marier contre le gré de leurs parens, les parens ne doivent pas non plus se laisser conduire par l'intérêt ou quelqu'autre motif humain, pour contraindre leurs enfans à se marier contre leur inclination. Ce sont deux extrémités et deux écueils qu'il faut éviter dans le mariage; mais il faut pour cela que les uns et les autres adressent au Ciel de ferventes prieres, pour réussir dans une affaire de cette importance. Joignez donc, peres et meres, vos prieres à celles de vos enfans, pour leur obtenir de Dieu un heureux et saint établissement; mais souvenez-vous, enfans, si vous voulez être exaucés dans vos prieres, de les soutenir par la régularité de votre conduite.

Car en vain adresseriez-vous au Ciel des vœux pour demander un saint mariage; si vous ne vous y préparez par la pratique des vertus chrétiennes, il est bien à craindre que vous ne soyez pas écoutés : si au contraire vous vous comportez saintement, Dieu récompensera votre vertu d'un heureux mariage; c'est le Saint-Esprit lui-même qui vous en assure, quand il vous dit qu'une femme vertueuse sera la récompense de vos bonnes actions : *Mulier bona dabitur viro pro factis bonis.* (*Eccl.* 26.) Voulez-vous, dit Saint Augustin, en trouver une telle qu'il vous convient? soyez vous-même tel que vous la désirez : voulez-vous en avoir une chaste? soyez-le vous-même: *Intactam quæris, intactus esto.* Voulez-vous aussi, filles

chrétiennes, trouver des époux sages et vertueux, patiens, modérés? méritez-les par votre bonne conduite; soyez modestes, sages, réservées, fidelles à remplir vos devoirs; sans vous mettre en peine de vous produire, de vous faire connoître pour trouver un parti, Dieu saura vous pourvoir comme il convient.

Ne croyez pas, jeunesse effrénée, que Dieu répandra ses bénédictions sur des mariages qui ont été précédés par le crime et par le libertinage, par des entrevues, des commerces que vous entretenez, des visites à des heures indues, des libertés honteuses que vous vous permettez les uns aux autres, et par des dissolutions que la sainteté du lieu ne me permet pas de nommer. Ne croyez pas, filles mondaines, que vous serez heureuses dans ces établissemens que vous achetez au prix de votre ame, par des complaisances criminelles que vous avez pour des libertins, qui vous font de belles promesses pour vous séduire et contenter leurs passions. Ah! ce n'est pas ainsi qu'on doit se préparer à recevoir la grace du Sacrement du mariage; il vaudroit mieux renoncer à tout établissement, que d'y parvenir par des voies aussi capables d'attirer sur vous les malédictions du Seigneur. Aussi, combien peu voit-on prospérer de ces sortes de mariages, où l'on s'est préparé par le crime et le désordre? Ne voit-on pas au contraire que ceux qui se sont le plus fréquentés de la sorte, sont ceux qui vivent le plus mal quand ils sont ensemble,

qui sont les plus malheureux, et qui se damnent dans le mariage; soit parce que ces personnes se privent ordinairement, par leur conduite, des graces particulieres attachées au Sacrement, sans lesquelles il est bien difficile de se sauver; soit parce que leur inclination, changeant à l'égard l'un de l'autre, ils rompent aisément l'union des cœurs, qui doit être le fondement de la sainteté et du bonheur des mariages. Avant le mariage, un jeune homme, une jeune fille, se servoient de mille artifices pour se faire connoître tels qu'ils n'étoient pas; l'un paroissoit doux, patient, sobre; l'autre modeste, docile, prévenante; mais depuis que le masque est levé, et qu'on n'a plus d'intérêt à se tromper l'un et l'autre, ce jeune homme est tout transformé en un homme colere, débauché, dissipateur; cette femme est une orgueilleuse, une entêtée, une passionnée des plaisirs: de-là vient qu'après avoir été traitée avant son mariage avec beaucoup d'égards, elle est après traitée avec le dernier mépris; l'amitié qu'on a eue l'un pour l'autre, est pour ainsi dire toute épuisée, parce que ce n'étoit qu'une amitié aveugle et de passion, qui s'est changée en indifférence, en dégoût, en aversion si grande, qu'au lieu qu'auparavant on ne pouvoit se lasser de se voir, on ne peut plus maintenant se souffrir: tant il est vrai que ce ne sont pas les fréquentations les plus assidues qui sont les meilleures dispositions au mariages, qu'elles sont au contraire un obstacle

à la félicité, sur-tout quand elles sont criminelles.

Il est vrai qu'on ne peut trop connoître les personnes à qui l'on doit s'attacher ; qu'il ne faut point agir par précipitation, pour ne pas faire de fausses démarches dont on a tout le loisir de se repentir ; que le mariage demande de la réflexion, parce que c'est une affaire de conséquence, où il est bien dangereux de se tromper : mais faut-il que le crime et le libertinage y servent de préparatifs ? Ne peut-on pas se voir honnêtement en présence des parens ? et quand on connoît une alliance convenable, n'y a-t-il point de précaution à prendre pour éviter l'occasion du péché ?

Mais quelle fin doit-on se proposer dans cette alliance ? celle que Dieu lui-même s'est proposée dans son institution. Vous devez, en prenant le parti du mariage, n'avoir en vue que d'y glorifier Dieu, et d'y faire votre salut, en vous aidant mutuellement l'un et l'autre à réussir dans cette grande affaire, à supporter les miseres et les incommodités de la vie, à élever les enfans qu'il plaira au Seigneur de vous donner, pour être ses adorateurs et les héritiers de son Royaume. Telles sont les fins du mariage. C'est sur quoi l'Ange Raphaël instruisoit le jeune Tobie, en lui disant : Vous prendrez avec la crainte du Seigneur, Sara pour femme, dans le seul désir d'en avoir des enfans, et non de satisfaire votre sensualité : *Accipies cum timore Domini*,

amore filiorum magis quàm libidine ductus. (*Tob.* 6.)

Loin donc de vous, M. F., tout motif charnel et intéressé, tels qu'ils se trouvent dans la plupart des mariages d'aujourd'hui, que l'on peut appeler mariages d'intérêt ou de passion. Que cherche-t-on en effet dans les mariages? Le bien ou le plaisir, ce sont les deux mobiles qui les font faire. Est-il question de conclure un mariage : on ne s'informe pas de la vertu, du mérite des contractans, mais on demande s'il y a du bien; et dès qu'on en trouve, on passe sur tout le reste.

Le bien donne toutes les vertus, tout le mérite possible : c'est-à-dire, qu'on n'envisage dans le mariage, que ce qu'il y a d'humain et de temporel, et non pas ce qui est spirituel et divin. On fait les mariages comme des contrats purement civils, on a bien soin d'y faire mettre toutes les clauses nécessaires; mais on ne fait nulle attention à la dignité du Sacrement dont ce contrat est ennobli. Aussi, quelle est la suite de ce contrat que l'on fait d'une maniere toute humaine et charnelle? Vous le savez, M. F., par une triste expérience. On éprouve tous les jours mille dégoûts, mille chagrins de se voir frustré d'une espérance dont on s'étoit flatté sur de belles promesses qu'on ne veut ou qu'on ne peut plus accomplir; car, que n'en coûte-t-il pas pour faire remplir les clauses d'un contrat où elles sont promises? c'est pour ce sujet que l'on fait tant de poursuites, que l'on suscite des procès qui causent la

division entre des familles qui étoient les mieux unies ; en sorte que les mariages qui devroient entretenir parmi les hommes une douce société, la rompent le plus souvent entre ceux qui étoient les meilleurs amis. Quelle en est la cause ? l'intérêt : voilà la source funeste des guerres domestiques qui se perpétuent quelquefois de génération en génération. Il est vrai, dit Saint Ambroise, qu'il n'est pas défendu par les loix de chercher son avantage dans un établissement, quand on peut l'y trouver ; mais il ne faut pas du moyen en faire la fin : on doit considérer plus la vertu que le bien, et observer autant qu'il est possible l'égalité des conditions, pour éviter les reproches qu'un des époux peut faire à l'autre, de lui avoir donné du bien. Telles sont les regles que la prudence inspire pour rendre les mariages heureux.

Mais si les mariages d'intérêt sont malheureux, ceux que la passion forme ne le sont pas moins. Tels sont les mariages où l'on n'a en vue que le plaisir de contenter des passions brutales, comme font les infidelles qui ne connoissent pas Dieu, dit l'Apôtre : telle fut la cause du malheureux sort des sept premiers maris de Sara, épouse de Tobie, qui furent tués par le Démon la premiere nuit de leurs noces ; parce qu'en entrant dans le mariage, ils avoient éloigné Dieu de leur esprit, dit l'Ecriture, pour satisfaire les désirs déréglés de leur cœur. C'est pourquoi l'Ange Raphaël, pour rassurer Tobie qui craignoit le même sort,

l'exhorta d'élever son esprit et son cœur à Dieu dans l'alliance qu'il alloit contracter avec cette femme, parce que, lui dit-il, le Démon n'a d'empire que sur ceux qui cherchent à contenter leur brutalité.

N'en doutez pas, M. F., c'est ce qui rend aujourd'hui malheureux un grand nombre de mariages où l'on ne cherche que la volupté. On se rend les indignes esclaves du Démon ; et sous un tel maître, quel bonheur peut-on espérer ?

Ayez donc grand soin, vous qui aspirez à cet état, de purifier vos esprits et vos cœurs de toutes pensées contraires à la sainteté de ce Sacrement, pour ne vous proposer que des fins honnêtes et dignes d'un Chrétien ; et pour éviter les dangers auxquels la chasteté conjugale est exposée, instruisez-vous auparavant au sacré tribunal de ce qui vous est permis ou défendu ; priez votre Confesseur de vous le dire, en le prévenant que vous vous confessez pour ce sujet ; instruisez-vous aussi des autres devoirs de la Religion, pour vous mettre en état d'en instruire les autres.

Mais pour attirer encore plus efficacement sur vous la bénédiction du Seigneur, ayez soin de purifier vos consciences par une bonne confession que vous devez faire quelques jours auparavant. Il est bon de la faire générale ; cela est même nécessaire quand votre conduite n'a pas été réguliere, quand votre mariage a été précédé de fréquentations criminelles, ou d'autres péchés, dont vous n'avez pas quitté l'occasion ou corrigé

l'habitude. Il est d'autant plus important pour vous d'être en état de grace, pour recevoir le Sacrement de mariage, que si vous le recevez en état de péché, vous vous rendez coupables d'un double sacrilege, en profanant un Sacrement dont vous êtes tout à la fois, comme plusieurs le pensent, et les sujets et les Ministres. Quel tort ne vous feriez-vous pas aussi de vous priver des graces attachées à ce Sacrement, si nécessaires pour remplir les obligations de votre état? Pour obtenir ces graces, adressez-vous à celui qui en est l'auteur, priez J. C. de vouloir bien se trouver à vos noces: c'est ce que vous lui demanderez particuliérement dans la communion que vous devez faire, où vous le choisirez pour l'époux de votre ame; la veille de votre mariage, passez quelque temps au pied des Autels, et redoublez vos ferveurs, afin que le Seigneur bénisse vos démarches. Ayez soin sur-tout que le jour se passe dans la modestie et le recueillement; si vous prenez quelque joie, que le Seigneur en soit le principe, comme dit l'Apôtre: *Gaudete in Domino.* Rappelez-vous de temps en temps sa sainte présence pour élever votre cœur à lui: *Dominus propè est.* Evitez soigneusement ces excès et ces débauches qui rendent quelquefois ces jours-là les plus criminels de la vie. Quelle indignité de voir les mariages chrétiens se passer comme les bacchanales des Payens; de voir des Chrétiens aller recevoir un Sacrement au bruit des armes, au son des instrumens; ensuite passer la journée dans la dissipation, la danse,

la débauche et mille autres excès qui attirent la malédiction de Dieu sur les mariages ; au lieu qu'ils en seroient bénis si tout se passoit dans la modestie et la pratique des bonnes œuvres ; et si au lieu de faire tant de dépenses, on faisoit quelques aumônes aux pauvres. Ah ! qu'il seroit bien à souhaiter que les mariages se fissent comme celui de Tobie et de Sara, dont l'Ecriture nous rapporte de si belles circonstances ! qu'il seroit bien à souhaiter que les nouveaux mariés passassent les premiers jours de leurs noces, comme ces vertueux Israélites, dans la priere, la continence et la pratique des vertus ! de si heureux commencemens leur assureroient une suite d'années remplies des bénédictions du Seigneur. Mais comme ce n'est pas assez de bien commencer, voyons comment il faut vivre dans le mariage.

Second Point.

POUR UN SECOND PRÔNE.

Sur le Mariage.

Obsecro vos ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.

Je vous conjure, moi qui suis prisonnier pour le Seigneur, d'avoir une conduite digne de votre vocation. (Ephes. 4.)

LE bon ordre de la vie dépend de la fidélité de chacun à s'acquitter fidellement des obligations de son état. C'est ce que l'Apôtre S. Paul recommandoit singuliérement aux premiers Chrétiens qu'il avoit engendrés en J. C.; il avoit d'autant plus de raison de leur tenir ce langage, qu'étant dans les chaînes pour l'amour de son Dieu, il leur donnoit un exemple bien touchant de la fidélité que chacun doit avoir à répondre à la grace de sa vocation: *Obsecro vos, etc.* C'est aussi, M. F., la même exhortation que je viens vous adresser en quelque état que vous soyez.

Etes-vous dans le célibat, et avez-vous assez de vertus pour vous soutenir dans cet état? estimez votre sort, comme le plus heureux et le plus parfait, qui vous met à l'abri de beaucoup d'inquiétudes, et qui vous conduit plus sûrement au port du salut; témoignez-en votre reconnoissance au

Seigneur par la plus exacte fidélité au divin époux que vous avez choisi.

Etes-vous engagés dans le mariage? vous n'avez point péché en choisissant cet état, dit S. Paul; ne cherchez point à rompre des nœuds que Dieu lui-même a formés: mais appliquez-vous à remplir fidellement les obligations de l'état que vous avez choisi.

Or, comme il y a beaucoup plus de personnes engagées dans le mariage, que de celles qui n'y sont pas, que cet état est le plus commun dans le monde même chrétien; c'est aux personnes mariées que j'adresse aujourd'hui la parole pour les engager à répondre à la grace de leur vocation: *Obsecro vos.*

Le mariage, il est vrai, est un état dur et pénible; c'est un joug qui a bien des amertumes; et le grand Apôtre avoit bien sujet de dire que ceux qui s'y engagent auroient beaucoup de tribulations; mais ce qui rend encore ce joug plus dur et plus insupportable à plusieurs, c'est qu'ils ne savent pas mettre à profit les graces que Dieu leur donne pour le porter. Si chacun étoit exact à remplir ses obligations, ce joug deviendroit léger, et ses amertumes se changeroient en douceur; on trouveroit dans le mariage son bonheur pour le temps et pour l'éternité. Il est donc bien important, M. F., de vous apprendre à vous acquitter fidellement des devoirs que le mariage vous impose. C'est ce que je me propose de faire dans cette instruction que j'adresse aux personnes mariées.

II. POINT. On peut considérer le mariage sous deux qualités qui en renferment toutes les obligations ; savoir, comme sacrement, et comme contrat de société : comme Sacrement, il impose de grandes obligations par rapport à Dieu ; comme contrat de société, il impose de grandes obligations par rapport au prochain : donnons quelques explications à ces deux chefs.

Quelles sont les obligations que le Sacrement de mariage impose par rapport à Dieu? On peut dire d'abord qu'il demande de la part des personnes mariées une grande fidélité à mettre à profit la grace sacramentelle qu'ils ont reçue, pour remplir les desseins de Dieu sur eux. Mais ce que je dois, M. F., vous dire de particulier, c'est que le Sacrement exige par un titre spécial, de la part de ceux qui vivent dans cet état, une chasteté conjugale, qui, quoique moins parfaite que la virginité, a cependant son mérite et ses difficultés : car ne croyez pas que pour être unis ensemble par des liens indissolubles, vous cessiez d'appartenir au Créateur. Le domaine réciproque que vous vous êtes donné l'un sur l'autre, ne peut en rien déroger à celui que le céleste époux a droit d'exercer sur vos corps et sur vos esprits. Or, ce Dieu de pureté veut que vous conserviez ces esprits et ces corps dans une continence qui retienne vos passions dans les bornes de ce qui vous est seulement permis pour remplir la fin du mariage. Il veut, dit Saint Paul, que vous évitiez tout ce qui en peut blesser l'honnêteté : *Honorabile connu-*

bium in omnibus : Gardez-vous donc bien d'user du mariage comme des païens qui ne connoissent pas Dieu ; mais agissez comme des Chrétiens qui doivent respecter leurs corps comme les Temples du Saint-Esprit. Pour vous mettre à couvert de tout danger, faites souvent, selon l'avis du même Apôtre, de sérieuses réflexions sur la briéveté du temps, sur la proximité de la mort, afin de vous comporter dans le mariage avec autant de précaution et de sagesse que si vous n'étiez pas mariés : *Qui habent uxores, tanquam non habentes sint.* Elevez vos cœurs à Dieu par de fréquentes prieres, pour obtenir les graces nécessaires pour triompher des attaques de l'ennemi du salut. C'est tout ce que je puis vous dire, après Saint Paul, sur un sujet dont le détail pourroit blesser les oreilles chastes, et pour lequel je vous renvoie au tribunal de vos consciences et aux avis de vos peres spirituels. Ayez soin de vous éclaircir, si vous avez quelque doute, et n'agissez jamais contre votre conscience ; mais suivez toujours les lumieres de votre Religion. Venons maintenant aux devoirs de la société que le mariage impose aux personnes qui en sont les sujets.

Si le mariage nous représente l'union que J. C. a contractée avec son Eglise, on peut dire aussi que les personnes mariées trouvent dans cette union le modele parfait qu'ils doivent imiter pour remplir leurs obligations. Tel est celui que le grand Apôtre leur propose dans les instructions qu'il a faites à

ce sujet. Or, comment J. C. s'est-il uni à son Eglise? quels sont les effets de cette union toute sainte et toute divine? J. C. s'est uni à l'Eglise d'une maniere inséparable; le Verbe divin ne quittera jamais sa sainte humanité; il a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siecles; cette union est le fondement d'un amour pur et bienfaisant de la part du Chef, et d'une obéissance parfaite de la part des Membres. C'est sur ce modele, mes Freres, que votre société doit être formée. Elle doit être soutenue d'une fidélité inviolable l'un pour l'autre; elle doit être le nœud d'une amitié sincere et respectueuse entre l'époux et l'épouse; elle doit s'étendre sur les enfans qui en sont le fruit. Telles sont les obligations du contrat de société qui se fait dans le mariage.

Ce n'est pas seulement dans la Loi de grace que le mariage a été regardé comme un lien indissoluble; cette qualité lui a été propre dès sa premiere institution. Dieu lui-même ayant formé cette alliance, il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de la rompre: *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* (*Matth.* 19.) Et certes, c'est avec raison que Dieu en a ainsi disposé; car du caractere qu'est le cœur de l'homme, si sujet au changement et si facile à se dégoûter même de ce qui lui plaît davantage; de combien d'inconvéniens la rupture des mariages seroit-elle la source? à combien de désordres n'ouvriroit-elle pas la porte? On verroit les enfans abandonnés, les familles

troublées par les dissentions, la société humaine entiérement détruite et renversée. Il étoit donc de la sagesse de Dieu de prévenir ces débordemens par l'indissolubilité du mariage ? c'est ce qui le distingue des autres unions, qui peuvent cesser avant la mort de ceux qui les ont formées, au lieu que celle du mariage ne peut se rompre que par la mort de l'époux et de l'épouse. Mais depuis que ce contrat a été élevé par J. C. à la dignité du Sacrement, il a reçu une plus grande perfection qu'il n'avoit dans l'ancienne Loi ; il ne peut subsister maintenant qu'entre deux personnes qui se doivent l'une à l'autre une fidélité inviolable ; fidélité que l'on se promet à la face des Autels, en présence des Anges et des hommes ; fidélité qui doit durer jusqu'à la mort, pour ne plus faire de deux personnes qu'un seul esprit, un seul cœur, une seule ame. C'est par ce caractere d'indissolubilité que le mariage de la Loi nouvelle représente plus parfaitement que celui de l'ancienne, l'alliance de J. C. avec son Eglise : *Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesia.* (*Eph.* 5.)

Mais fait-on aujourd'hui grande attention à ces sacrés engagemens qu'on a contractés dans le mariage, et qu'on viole à la premiere occasion, au mépris de ce que la Religion a de plus sacré ? O Ciel ! quel étrange renversement ? Ce qui devoit être un remede à la concupiscence de l'homme, ne sert dans ce siecle de misere qu'à le rendre plus licentieux et plus coupable. Quelles abominations et quelles turpitudes

ne cache-t-on pas sous le voile du mariage? Quoi ! M. F. on rougiroit de manquer à sa parole dans les ventes et les achats, et on ne rougira point de manquer à la fidélité qu'on a jurée au pied des Autels! Quelle injustice criante! on promet aujourd'hui un attachement inviolable à la personne avec qui on contracte alliance, et demain on tourne ses vues et ses inclinations vers un objet étranger ! il semble que le plaisir consiste à offenser Dieu, et que les choses permises ne méritent que vos dégoûts. Tel est le bizarre caractere de l'homme ; il recherche avec ardeur ce qu'il n'a pas, après s'être dégoûté de ce qu'il possede.

Il faut donc, M. F., vous fixer à l'objet que vous avez choisi, en vous persuadant qu'il vaut mieux que tout autre ; comme le disoit autrefois Tertullien aux personnes mariées, pour les engager à vivre en bonne intelligence. En effet, M. F., ne vaudroit-il pas mieux n'avoir jamais formé des nœuds avec une personne, que de vivre ensemble comme les plus grands ennemis qui soient au monde? Puissiez-vous comprendre, vous tous qui m'écoutez, combien grand est le désordre de ces ames criminelles, qui d'un lien aussi indissoluble que le mariage, en font le sujet d'une désunion, d'un divorce scandaleux qui fait passer des jours dans la tristesse, qui rend la vie plus dure que la mort, qui cause la ruine des familles, qui fait le scandale de la Religion ? Malheur à ceux qui en font par leur faute la triste expérience ! ils se rendent coupables devant

Dieu d'injustice, en violant les promesses et la foi conjugale ; de sacrilége, en profanant un sacrement qui les oblige par un titre particulier à se garder une inviolable fidélité.

Voulez-vous, M. F., éviter un aussi grand malheur ? que vos mariages soient unis par les liens d'une amitié pure et solide, efficace et respectueuse. Le grand Apôtre vous en donne un modele parfait dans l'amour que J. C. a pour son Eglise, et dans l'obéissance que l'Eglise rend à J. C. : maris, aimez vos femmes comme J. C. a aimé son Eglise, *Viri, diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit Ecclesiam.* (*Eph.* 5.) Or, quel a été l'amour de J. C. pour l'Eglise ? Il a été si grand, qu'il s'est livré pour elle, comme dit le même Apôtre, afin de la rendre sainte et glorieuse ; il la nourrit, il pourvoit à tous ses besoins en lui communiquant ses graces et ses trésors. C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs épouses. Leur amour, pour être semblable à celui de J. C., doit être pur, chaste et réglé, c'est-à-dire, qu'il ne doit point être conduit par la passion, mais selon Dieu, qui en doit être le principe et la fin. Cet amour pur et chaste doit être sans artifice et sans déguisement : *Dilectio sine simulatione.* (*Rom.* 12.) Il doit bannir toute défiance l'un de l'autre : il ne sait ce que c'est que cette jalousie morne et chagrine, ces soupçons injurieux, où certains maris s'abandonnent sur de mauvais rapports qu'on leur fait de la conduite d'une épouse, qui devient

ainsi la victime d'une aveugle et funeste passion, sans avoir donné d'ailleurs aucun sujet de suspecter sa fidélité.

Une autre regle que le Docteur des nations propose à suivre pour l'amour que les maris doivent à leurs femmes, est celui qu'ils ont pour leur corps. Celui, dit-il, qui aime sa femme, s'aime soi-même : *Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit.* Personne n'a jamais haï sa propre chair ; les maris ne doivent point non plus haïr leurs femmes. Quelle tendresse n'a-t-on pas pour son corps ! on en a soin, on le nourrit pour le conserver en santé ; s'il est malade, on le plaint, on le soulage, on n'épargne rien pour le guérir. C'est ainsi, maris que vous devez aimer vos femmes, et c'est aussi la regle et le modele que les femmes doivent suivre dans l'amour qu'elles doivent à leurs maris. En vertu de l'alliance que vous avez contractée ensemble, tous vos biens et vos maux doivent être communs ; les biens pour soutenir les charges du mariage, et les maux pour être adoucis par les secours que vous vous devez mutuellement. Si l'un est dans la joie, l'autre y doit participer ; si l'un est dans la tristesse l'autre doit la ressentir : *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus.* Loin donc d'ici cette dureté de cœur qu'on remarque dans certains maris qui regardent leurs épouses comme des esclaves, plutôt que comme leurs compagnes ; qui leur refusent jusqu'aux choses nécessaires pour elles et pour leur famille,

tandis que d'ailleurs ils dissipent leurs biens dont ils ne sont que les économes ; qui ne leur communiquent aucune de leurs affaires, ne veulent écouter aucun avis de leur part, mais veulent tout faire par eux-mêmes, comme si une femme étoit une étrangere qui ne dût point entrer en société de leur dessein. N'est-ce pas là pécher contre la fin du mariage, qui doit rendre tout commun entre les conjoints, l'esprit, le cœur et les biens ?

Mais si les biens doivent être communs entre les personnes mariées, les maux le doivent être aussi pour recevoir l'un de l'autre les secours nécessaires pour les adoucir. Or, à combien de miseres la condition humaine n'est-elle pas sujette ? Tantôt ce sont des revers de fortune, des pertes de biens qui désolent les familles, des infirmités, des maladies qui en épuisent toutes les ressources, et qui en ruinant la santé, rendent inutile un sujet qui n'est plus qu'à charge, et n'est plus capable que de causer de l'ennui, du dégoût, et mille accablantes inquiétudes. Il ne faut rien moins qu'une patience à toute épreuve, pour soutenir dans ces momens la nature accablée sous le poids de la tribulation. Mais c'est alors qu'un amour compatissant doit venir à son secours, pour la consoler dans l'affliction, pour la soulager dans l'infirmité : c'est alors que l'époux et l'épouse doivent se rappeler les promesses solemnelles qu'ils se sont faites l'un à l'autre de se garder la foi, de se secourir en quelqu'état qu'ils soient. Que celui des deux

qui n'est pas infirme et affligé, se mette à la place de celui qui l'est, pour lui donner tous les secours qu'il seroit bien aise de recevoir lui-même dans le besoin ; mais que ces secours se donnent avec joie, comme dit l'Apôtre : *Qui miseretur in hilaritate*, (*Rom.* 12.) et non avec des manieres rebutantes qui en font perdre le mérite : il ne faut pas même attendre que l'un demande du secours à l'autre ; il faut le prévenir par des offres de service, par des civilités réciproques : *Honore invicem prævenientes.* (*Rom.* 12.) Mais si l'amour des époux doit être compatissant pour soulager les maux et les miseres de la vie, il ne doit pas moins l'être pour supporter les défauts auxquels ils sont sujets.

C'est ici un point de morale que je vous prie de bien remarquer. Il est certain qu'il n'est personne dans le monde exempt de défaut : chacun a les siens ; et ce seroit se tromper grossiérement, que de croire n'en point avoir. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'en épousant une personne, on doit la trouver parfaite : on épouse avec elle ses défauts et ses imperfections ; on s'engage dès-lors à les souffrir ; et si on ne vouloit pas soupporter les défauts l'un de l'autre, il faudroit, ou ne jamais contracter de société, ou la rompre entiérement. Si toutes les personnes mariées étoient bien persuadées de ces vérités, verroit-on aujourd'hui dans les mariages tant de mésintelligences, de querelles, de guerres domestiques qui en

troublent le repos et la paix? Entendroit-on tant de paroles injurieuses, tant de malédictions et d'imprécations d'un mari contre une femme, d'une femme contre son mari, qui scandalisent leur famille, et qui seront la cause de leur éternelle damnation? D'où viennent ces désordres? d'un défaut de patience à se souffrir l'un l'autre; on ne veut rien prendre sur soi, pour se pardonner mutuellement une offense; on veut bien que les autres nous souffrent et nous pardonnent, et on ne veut pas souffrir et pardonner aux autres: chacun veut avoir raison, et personne ne veut se rendre justice. Après cela on se plaint qu'il est impossible de faire son salut dans le mariage; on y regarde la vertu comme impraticable. Je n'en suis pas surpris, M. F., c'est que vous ne savez pas faire de nécessité vertu; c'est que vous manquez de déférence l'un pour l'autre; au lieu que si vous souffriez patiemment les défauts des personnes avec qui vous êtes obligés de vivre, votre société seroit bien plus douce, Dieu seroit moins offensé, votre salut plus en sûreté. Supportez-vous donc les uns les autres, comme dit Saint Paul: *Alter alterius onera portate.* (*Gal.* 6.) Ainsi, maris, supportez les défauts de vos épouses. Vous vous plaignez de leur mauvaise humeur, de leur caprice; vous leur reprochez qu'elles trouvent à dire à tout ce que vous faites; je le veux, elles méritent vos réprimandes; mais n'ont-elles pas à se plaindre de vous, que vous êtes un débauché, un dissipateur,

un emporté? Vous voulez qu'elles vous pardonnent? pardonnez-leur aussi. J'en dis de même aux femme à l'égard de leurs maris. Si la charité vous engage à vous reprendre l'un l'autre, que ce soit avec prudence, avec douceur, et dans un temps où vous puissiez guérir le mal, et non pas l'aigrir; si vos corrections prudentes, vos bons conseils ne servent de rien, priez l'un pour l'autre. A quoi bon vous inquiéter de ce que vous ne pouvez empêcher, et dont vous ne répondrez pas à Dieu qui jugera chacun selon ses œuvres? Quand vous aurez fait ce que vous aurez pu, laissez faire à Dieu le reste; peut-être que votre patience, votre vertu, vos prieres, rameneront à son devoir la partie coupable. Quoi qu'il en soit, M. F., je reviens au principe; il faut faire de nécessité vertu; en vous souffrant patiemment l'un et l'autre dans vos défauts, c'est le moyen de conserver l'union et la paix qui fait le bonheur des mariages. Vous ne devez rien oublier pour conserver cette paix si précieuse qui doit être votre ressource contre les autres disgraces de la vie. N'est-ce pas assez que vous ayiez des inquiétudes étrangeres, sans vous chagriner l'un et l'autre par des querelles, des inimitiés, de mauvais traitemens? Ne devez-vous pas au contraire vous consoler mutuellement des autres malheurs qui vous arrivent ou par les revers de fortune, ou par les persécutions de vos ennemis? Or, pour avoir cette paix dans le mariage, il faut que chacun remplisse ses devoirs à

l'égard l'un de l'autre, que les maris aiment leurs épouses, comme J. C. a aimé l'Eglise, que les épouses soient soumises à leurs maris, comme l'Eglise l'est à J. C.; c'est toujours la doctrine du grand Apôtre : *Sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita mulieres viris suis in omnibus.* (*Eph.* 5.) La raison qu'il en donne, c'est que comme J. C. est le chef de l'Eglise, de même les femmes doivent regarder leurs maris comme leurs chefs à qui elles doivent être soumises, dans tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Car si leurs maris vouloient par leur autorité, les engager à quelque action contraire à la loi du Seigneur, elles doivent plutôt plaire à Dieu qu'à leurs époux. Il faut donc que ceux-ci n'usent de leur autorité qu'avec prudence et avec amour : avec prudence, pour ne rien commander contre la volonté de Dieu; avec amour, pour traiter leur épouse non comme une esclave, mais comme une compagne qui doit partager avec eux la douceur de la société. Pour achever de traiter les obligations des gens mariés, j'aurois encore à parler des devoirs à l'égard des enfans, qui en sont la suite; mais le sujet mérite une instruction particuliere. C'est pourquoi je finis en vous exhortant à marcher fidellement dans la vocation où Dieu vous a appelés : si vous n'êtes pas encore dans le mariage, et que vous aspiriez à cet état, préparez-vous-y par la priere, par la régularité de votre conduite, par la droiture de vos intentions, par la pureté de vos consciences. Si vous y

êtes

êtes engagés, soyez fidelles à remplir vos obligations envers Dieu et envers le prochain : envers Dieu, par la pureté de vos esprits et de vos corps ; envers le prochain, par un amour pur, sincere, efficace et compatissant.

Si vous avez pris le parti du mariage contre la volonté de Dieu, et que vous ayez mal réussi dans le choix que vous avez fait, que vous soyez mécontens de votre sort, comme il ne s'en trouve que trop aujourd'hui, il ne faut pas pour cela vous décourager ni désespérer de votre salut. Quoique Dieu ne vous ait pas placés dans les liens où vous vous êtes engagés, il veut néanmoins que vous y restiez, parce qu'il n'est pas en votre pouvoir de les rompre ; et comme il veut sauver tous les hommes, en quelque état qu'ils soient, il vous donnera les graces nécessaires auxquelles vous n'avez qu'à correspondre pour être sauvés. Il est donc inutile de vouloir retourner sur vos pas, de souhaiter un autre état, où vous ne pouvez pas être ; ce seroit vous tourmenter en vain ; ce seroit encore plus mal faire de vous livrer à l'impatience, de murmurer, de jurer contre ceux qui sont cause de votre malheur.

PRATIQUES. Mais ce que vous devez faire, c'est d'offrir à Dieu les peines de votre état, en pénitence de la fausse démarche que vous avez faite : c'est de veiller si bien sur vous-mêmes d'être si fidelles à remplir vos devoirs, que vous méritiez de la part de Dieu les graces particulieres de l'état où vous vous

êtes engagés ; c'est de vous faire un mérite de ce que vous ne pouvez éviter : souffrez avec patience les défauts de la personne qui ne vous convenoit pas ; ne vous entretenez jamais avec d'autres de vos mécontentemens ; vos réflexions et vos discours là-dessus ne feroient qu'augmenter vos peines ; mais cherchez en Dieu seul votre consolation. Allez dans cette vue visiter quelquefois le Saint Sacrement pour demander à J. C. ce qui vous est nécessaire, la patience de souffrir pour l'amour de lui. Recourez à la protection de la Ste. Vierge et de S. Joseph ; protecteurs des personnes mariés ; récitez tous les jours quelques prieres en leur honneur, fréquentez souvent les Sacremens, où vous recevrez des graces et des lumieres qui vous soutiendront, eussiez-vous un mari, une femme infidelle ? L'Apôtre S. Paul ne dit-il pas que la femme fidelle sanctifie le mari infidelle, et de même le mari fidelle sanctifie la femme infidelle, par les soins et les attentions que l'un se donne pour convertir l'autre et le porter à Dieu. C'est ainsi que Ste. Monique en usa à l'égard de son mari, Ste. Clotilde à l'égard de Clovis le premier de nos Rois Chrétiens. Proposez-vous ces modeles à imiter, et tant d'autres dont vous voyez les exemples, et qui se sanctifient dans l'état de mariage, malgré les obstacles qu'ils y rencontrent. Servez Dieu comme eux avec ferveur en remplissant les devoirs de votre état. Pourquoi ne feriez-vous pas ce qu'ils font, puisque vous attendez la même récompense qui est la vie éternelle ? *Amen.*

PRÔNE

POUR LE TROISIEME DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

Sur les Devoirs réciproques des Maîtres et des Domestiques.

Domine, puer meus jacet in domo paralyticus et malè torquetur.

Seigneur, j'ai dans ma maison mon serviteur qui est affligé d'une paralysie qui lui fait souffrir de cruelles douleurs. (Matth. 8.)

ADMIRONS, M. F., la charité compatissante de ce Centenier, dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour. Il a dans sa maison un serviteur affligé d'une paralysie qui le met hors d'état de lui rendre ses services; au lieu de le congédier comme font aujourd'hui un grand nombre de maîtres, qui se défont d'un domestique que la maladie leur rend inutile, il le garde chez lui; et comme tous les remedes qu'il a employés à sa guérison n'ont servi de rien, informé du souverain pouvoir de J. C. sur les maladies des corps, il s'adresse à lui avec la confiance qu'inspire une vive foi: Seigneur, lui dit-il, j'ai un domestique dans ma maison qui est

cruellement tourmenté d'une paralysie : *Domine, puer meus, etc.* Remarquons en passant la grande foi de cet homme; il ne demande pas à J. C. de venir dans sa maison pour guérir son serviteur, persuadé que sa puissance n'est pas attachée à sa présence, et qu'il peut de l'endroit où il est, opérer le miracle : il dit lui-même de ne pas y venir, parce qu'il se reconnoît indigne de le recevoir chez lui. Aussi sa priere eut-elle tout l'effet qu'il en attendoit : J. C. guérit le serviteur de ce Centenier, et donna des éloges à la foi de cet étranger, en disant qu'il n'en avoit point trouvé de si grande en Israël : *Non inveni tantam fidem in Israël.* Mais si la foi du Centenier fut digne d'éloges, sa charité pour son domestique n'en méritoit pas moins, et nous fournit en sa personne, le modele d'un bon maître. On peut dire de même, que le domestique pour qui il s'intéresse auprès de Jesus-Christ, avoit mérité par sa fidélité et ses services une telle bienveillance de la part de son maître. C'est pourquoi, M. F., dans le dessein où je suis d'instruire les maîtres et les domestiques de leurs devoirs réciproques à l'égard les uns des autres, j'ai cru devoir leur proposer ces exemples de notre Evangile, pour les animer à remplir leurs obligations, chacun dans leur état. Quels sont donc les devoirs des maîtres à l'égard des domestiques? ce sera mon premier point. Quels sont les devoirs des domestiques à l'égard des maîtres; ce sera le second.

I. POINT.(*) Il faut que les maîtres et maîtresses soient chargés de grandes obligations envers leurs domestiques, puisque l'Apôtre S. Paul ne fait pas difficulté de dire que celui qui n'a pas soin des siens, et particuliérement de ses domestiques, a renoncé à sa foi et est pire qu'un infidelle : *Si quis suorum, et maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* (1. *Tim.* 5.) Quels sont donc ces devoirs des maîtres envers leurs domestiques? Ils doivent remplir à leur égard les devoirs de justice, les devoirs de charité, les devoirs de piété : devoirs de justice, pour leur donner la nourriture et le salaire qui leur sont dus ; devoirs de charité, pour les soulager dans leurs besoins, et supporter leurs défauts ; devoirs de piété pour les porter à servir Dieu, et avoir soin du salut de leur ame. Telle est, maîtres et maîtresses, l'étendue de vos obligations : c'est pour les remplir que Dieu vous a revêtus de son autorité, qu'il vous a établis les chefs de vos familles

Que les maîtres soient obligés par justice de nourrir et de payer leurs domestiques, c'est une maxime universellement reçue, même dans le monde profane. En effet, si les domestiques qui s'engagent au service d'un maître, contractent une étroite obligation de le servir en conscience ; le maître à son tour, s'oblige par le même contrat à les nourrir et à leur payer un gage convenable. Les domestiques sacrifient pour le

(*) Ce Point peut servir pour un Prône.

service de leur maître, leur liberté, leur repos, leur santé, leur temps, leurs travaux, n'est-il pas juste que ces maîtres les nourrissent et les récompensent à proportion du service qu'ils en reçoivent? leur refuser donc la nourriture ou le salaire, ce n'est pas seulement pécher contre la charité, mais encore contre la justice, qui n'oblige pas moins à restitution les maîtres qui font du tort en ce point à leurs domestiques, que s'ils s'emparoient du bien d'autrui.

De quel péché ne se rendent donc pas coupables ces maîtres durs et cruels, qui refusent la nourriture à leurs domestiques, ou les nourrissent mal, ne leur voient qu'à regret manger le peu de pain qu'ils leur donnent, tandis que d'ailleurs ils les accablent de travaux, ne leur donnent aucun repos ni le jour ni la nuit, les traitant plus durement qu'ils ne feroient de vils animaux. Quelle injustice de la part de ceux qui ne paient point à leurs domestiques les gages dont ils sont convenus; qui retiennent le salaire des ouvriers qui ont travaillé pour eux? C'est un péché qui demande vengeance au Ciel, dit le Saint-Esprit, comme le sang d'Abel le demandoit contre la cruauté de Caïn qui l'avoit assassiné : *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, clamat in aures Dei.*

Il est vrai qu'on ne trouve pas communément des maîtres qui refusent absolument les gages aux domestiques : on convient qu'il est juste de les payer. Mais combien y en a-t-il qui les font languir, en leur

faisant attendre ces gages, et qui par ces injurieux délais, leur portent un préjudice considérable, en les privant de certains profits qu'ils feroient, s'ils étoient payés à temps? Comprimez, maîtres et maîtresses, l'indignité de votre conduite, et rougissez de votre cruauté; vous négligez de payer à ces pauvres gens ce que vous leur devez par tant de titres, tandis que vous ne vous refusez rien à vous-mêmes; et vous faites servir à vos plaisirs et à vos intérêts, un bien qui leur appartient. Combien y a-t-il encore de ces maîtres injustes qui retiennent à leurs domestiques une partie de leurs gages, sous le faux prétexte qu'ils n'ont pas bien servi. ou sous prétexte de quelque dommage qu'ils leur imputent sans raison, se faisant ainsi juges dans leur propre cause, sans vouloir écouter aucune justification de la part de ces domestiques? Combien qui les congédient avant leur termes pour quelque faute légere, et même sans l'avoir mérité; ce qui est une injustice d'autant plus grande, qu'après avoir profité de leurs travaux pendant une saison laborieuse, on les renvoie souvent dans un temps où ils ne peuvent trouver à gagner leur vie. Exceptons néanmoins les cas où l'on est convenu de ne les garder qu'un certain temps. C'est aussi une injustice de ne vouloir pas payer un domestique, parce qu'il sort avant le temps fixé par l'usage ou par les conventions, à moins qu'on n'en ressente un dommage qui ne puisse autrement se réparer; car ils doivent être payés à proportion du temps qu'ils ont servi; ce qui

se doit encore entendre dans la circonstanc même que la sortie vous causeroit du dom mage, s'il a de justes raisons de vous quitter parce qu'il ne s'est point engagé à vous servi à son préjudice, sur-tout au préjudice d salut de son ame. Mais dans les différen cas de justice qui peuvent arriver entre le maîtres et les domestiques, il faut consulte un Directeur sage et éclairé.

Venons maintenant aux devoirs de charité que les maîtres doivent exercer enver leurs domestiques. Cette charité les engage à les soulager dans leurs besoins, à les suppor ter dans leur foiblesse, à les traiter avec bont et douceur. En effet, si l'on est obligé de secourir l'indigent dont on n'a reçu aucun service, à combien plus forte raison doit-o se prêter aux miseres d'un pauvre serviteu qui a sacrifié sa santé au service d'un maître qui a souffert pour lui des fatigues, des travaux qui l'ont épuisé? N'est-il pas juste, et la reconnoissance n'engage-t-elle pas à lui donner les soulagemens qu'on ne refuse pas même aux animaux qui nous appartiennent? Si donc ces domestiques sont réduits dans un état de pauvreté ou de maladie, ne devez-vous pas leur tendre une main secourable pour les en tirer; sur-tout quand ce domestique a perdu sa santé, ou parce que vous lui avez refusé les alimens nécessaires, ou parce que vous l'avez surchargé de travaux; ce n'est pas seulement la charité, mais la justice qui vous oblige pour lors à lui donner du secours.

Je sais que la plupart des maîtres sont

assez charitables pour soulager un domestique dans sa maladie : mais qu'il est rare que la charité ne se refroidisse, quand le mal dure quelque temps ! on cherche bientôt à se défaire comme d'un fardeau insupportable d'une personne qui devient inutile. Mais que vous agiriez bien autrement, M. F., si votre charité ressembloit à celle du Centenier de l'Evangile qui gardoit dans sa maison son serviteur quoique paralytique : *Jacet in domo meâ paralyticus !* Que vous agiriez bien autrement, si vous regardiez le domestique comme une personne dont Dieu vous a confié le soin, et si vous envisagiez les grandes récompenses que Dieu promet à une charité qui n'a point d'autres bornes que le pouvoir de celui qui la fait ! Cette charité vous engage encore à supporter vos domestiques dans leurs défauts ; à les traiter avec bonté et douceur.

Il faut l'avouer, M. F., le sort des maîtres est bien à plaindre avec certains domestiques ; les uns sont lents et paresseux, et ne font qu'à regret ce qu'on leur commande ; les autres sont des violens qui s'emportent sur une parole qu'on leur dit ; ceux-ci n'ont aucune attention pour vos intérêts ; ceux-là aucune inclination pour le service de Dieu. La plupart vous manquent de respect, ou vous déchirent par leurs médisances ; très-peu qui servent d'affection, et de qui vous n'ayez quelque grossiéreté, quelque maniere rebutante à essuyer. Mais quel parti prendre ? Les congédier quand ils le méritent, c'est ce que la prudence inspire, et la Reli-

gion même vous l'impose en certaines occa sions, comme je le dirai ensuite : mais tou jours changer de domestiques, c'est tombe dans des inconvéniens quelquefois plus fâ cheux que ceux que l'on veut éviter. Il fau donc de la charité pour souffrir les défauts les imperfections de ces personnes dont vou ne devez pas attendre toute l'éducation qu vous pourriez avoir. Vous qui êtes spirituel dit S. Paul, qui êtes raisonnables, donnez leur des avis dans un esprit de douceur, vou considérant vous-mêmes dans leurs infirmité où vous pouvez tomber comme eux ; sup portez avec patience et avec humilité, c que vous ne pouvez éviter ; et par-là vou remplirez la loi de J. C. : *Et sic adimplebitis legem Christi.* (*Galat.* 6.)

Vous pouvez corriger vos domestiques vous y êtes même obligés ; mais gardez-vou de vous servir de ces termes durs et injurieux dont se servent certains maîtres qui trai tent leurs domestiques comme des esclaves qu'ils croient trop heureux d'être à leur ser vice ; qui voudroient les faire ramper sou eux comme des vers de terre : qui ne leur parlant jamais qu'en colere, ou d'une ma niere fiere et hautaine, les chargent de malédictions, d'imprécations ; qui affecten sur eux un empire tyrannique dont il leur font sentir la rigueur par les mauvais trai temens qu'ils ont pour eux ; qui se déchar gent même souvent, le dirai-je ? avec fureur sur les pauvres domestiques du chagrin que leur cause une disgrace, le mauvais succès d'une affaire, une perte qu'ils ont

faite au jeu ou autrement, comme si leurs serviteurs en étoient la cause. Faut-il s'étonner si ces maîtres sont si mal servis, si souvent décriés, et s'ils ne peuvent garder aucun domestique?

Souvenez-vous, maîtres et maîtresses, que quoique vous soyez élevés par votre condition au-dessus de vos domestiques, ce sont vos freres chrétiens; ils ont le même Dieu pour pere, la même Eglise pour mere, le même Ciel pour héritage. Vous devez donc les aimer, les supporter dans leurs défauts, pardonner leurs fautes de fragilité. Votre rang vous donne droit de leur commander avec autorité, mais non pas de les insulter avec orgueil. Vous ne devez point vous familiariser avec eux, mais il ne faut pas les mépriser. Aimez-les comme vos enfans, donnez-leur des marques d'une charité bienfaisante, vous y trouverez votre propre avantage en ce que vous en serez bien servis. Mais vous devez agir par un motif encore plus noble et plus excellent; c'est Dieu même qui doit être votre fin, et si vous les aimez pour Dieu, vous les engagerez à le servir, vous leur procurerez le plus grand de tous les biens qui est le salut; c'est le devoir de la piété chrétienne que je dois encore vous expliquer.

Non, ce n'est pas seulement pour être servis de vos domestiques que Dieu vous a donné l'autorité sur eux; vous devez encore plus vous servir de cette autorité pour les obliger à servir Dieu le premier de tous les maîtres. Vous devez employer tous vos soins

à procurer le salut de leur ame ; car s'i
se perdent par votre faute , vous en répon
drez à Dieu ; c'est l'Apôtre S. Paul qui l'en
seigne , lorsqu'instruisant les inférieurs , c
leurs obligations envers leurs supérieurs ,
leur recommande de leur obéir comme
des personnes qui doivent veiller sur eux
qui doivent rendre compte à Dieu de leu
ames : *Obedite præpositis vestris,.. ipsi eni
pervigilant , quasi rationem pro animabu
vestris reddituri.* (*Heb.* 13.) Or comme
les maîtres doivent-ils s'employer au salu
de leurs domestiques ? et de quels moyen
doivent-ils se servir? Ces moyens sont l'in
truction , la correction et le bon exemple
Vous devez, maîtres et maîtresses, être per
suadés que c'est une œuvre indispensable d'in
truire vos domestiques comme vos enfans
vous pouvez bien , dit S. Augustin , donne
du meilleur pain à ceux-ci qu'à ceux-là
mais vous devez donner aux uns et au
autres le même pain spirituel , qui est l'ins
truction ; vous devez vous regarder comm
les Apôtres et les Pasteurs de vos maisons
pour y faire rendre à Dieu le culte et le
service qui lui sont dus. Or , comment vo
domestiques sauront-ils servir Dieu , s'ils
ne sont instruits ? Il faut donc leur appren
dre la maniere de le prier , et les engager
à le faire le matin et le soir ; il faut aussi
les instruire des mysteres de notre sainte
Religion ; et si vous n'êtes pas capables de
leur faire ces instructions , les envoyer à
celles que l'on fait à l'Eglise , ou auprès des
personnes qui puissent les leur donner. C'est

une charité d'autant plus grande d'instruire de pauvres domestiques, que la plupart sont dans une grande ignorance, même des premiers élémens de notre sainte Religion. Ce sont quelquefois des enfans qui ont été délaissés par leurs peres et meres dès leur tendre jeunesse, qui ont erré d'un endroit à un autre, sans trouver personne qui ait pris soin d'eux. O que les momens que l'on donne à les instruire sont bien employés ! Vous en avez beaucoup de reste, que vous pourriez du moins employer à une si bonne œuvre, sur-tout dans les saisons où l'on ne travaille pas, le soir à la veillée leur apprendre leur catéchisme, ou le leur faire réciter, est une œuvre de miséricorde bien plus agréable à Dieu, que de donner du pain à un pauvre qui vous le demande à la porte. Ces domestiques sont des pauvres d'esprit qui vous demandent et qui ont besoin du pain de la parole ; distribuez-leur donc ce pain céleste pour les nourrir dans leur faim, pour dissiper les ténebres de l'ignorance dont ils sont enveloppés. Mais ne vous contentez pas des instructions que vous leur ferez, vous devez faire en sorte qu'ils assistent à la Messe sur-tout les jours de Fête ; aux Offices, aux Prônes, au Catéchisme ; qu'ils fréquentent les Sacremens, les Fêtes solemnelles, et sur-tout qu'ils ne manquent point au devoir Paschal. Car si vous en avez quelqu'un qui ait assez peu de religion pour n'y vouloir point satisfaire, vous ne devez point le garder. Je prétends, leur devez-vous dire, n'avoir que de bons Chrétiens à mon

service, et non pas des gens sans religion, des gens vicieux et débauchés; c'est pourquoi il faut joindre la correction à l'instruction pour réprimer leurs désordres, lorsque vous en remarquez parmi eux. Ne leur souffrez donc aucune parole déshonnête, aucune chanson profane, aucun jurement, aucune médisance; veillez à ce qu'ils ne fréquentent point de mauvaises compagnies, qu'ils n'aient point de commerce criminel, ni entr'eux, ni avec des étrangers; qu'ils ne s'entretiennent point à des heures indues pour se dérober à votre vigilance: veillez sur-tout à ce qu'il n'y ait point de ces commerces entre vos domestiques et vos enfans; point de ces complaisances, point de ces familiarités qui dégénerent souvent en libertinage: une trop grande liaison entre des enfans et des domestiques, est ordinairement l'écueil fatal de l'innocence des uns et des autres. Un loup dans une bergerie, n'y fait pas tant de dégât qu'un mauvais domestique dans une maison: la raison en est bien sensible; c'est que les enfans sont plus souvent avec les domestiques, qu'avec leurs parens; ils ne se gênent point devant eux; ils ont plus de familiarité ensemble. De-là vient qu'un domestique débauché, impudique, jureur, colere, communique ordinairement ses vices aux enfans d'une maison: c'est pourquoi il faut bien prendre garde de recevoir à son service certains domestiques vagabonds, qui errans de côté et d'autre, ont pris tout ce qu'il y avoit de mal et de contagieux dans les lieux où ils ont été, et

le communiquent ensuite par-tout où ils se trouvent.

Instruisez-vous donc, peres et meres, des endroits d'où viennent ces domestiques, des personnes qu'ils ont servies, afin de n'en point recevoir qui soient jureurs, impudiques, voleurs, débauchés. Que si malgré vos recherches les plus exactes, vous êtes trompés, ou si ces domestiques se dérangent chez vous, s'ils s'échappent en paroles libres, en un mot, s'ils ne se comportent pas comme ils doivent, il faut les reprendre sévérement, les menacer de les mettre dehors, s'ils ne se corrigent; et si malgré vos corrections et vos menaces ils persistent dans leurs mauvaises habitudes, il faut les congédier et leur fermer l'entrée de vos maisons, en leur disant que vous ne voulez point vous servir de mauvais Chrétiens.

Il est d'autant plus important pour vous d'avoir des domestiques sages et vertueux, qu'ils attireront sur vous les bénédictions du Seigneur, comme Laban le disoit à Jacob: Je reconnois que Dieu bénit ma maison, depuis que vous êtes avec moi. Ces bons domestiques porteront vos enfans à la vertu par les bonnes impressions qu'ils leur donneront, au lieu que de mauvais domestiques, outre le scandale qu'ils donneront à vos enfans, attireront sur vous la malédiction du Seigneur.

N'épargnez donc rien, maîtres et maîtresses, pour avoir de bons domestiques, ou pour rendre bons ceux qui sont avec vous; employez à ce sujet non seulement l'ins-

truction, la correction, mais plus encore le bon exemple. Car c'est la voix la plus forte pour persuader la vertu. Faites les premiers ce que vous voulez que fassent vos domestiques, c'est-à-dire, vivez en bons Chrétiens, et ils feront volontiers ce que vous leur commanderez pour leur salut. Comment leur persuaderez-vous l'assiduité à la priere, à l'office divin, le fréquent usage des Sacremens, si vous-mêmes négligez ces pieux exercices? Comment les corrigerez-vous de leurs vices, étant vous-mêmes vicieux, et peut-être plus vicieux qu'eux? Ils répondront à vos réprimandes, ce qu'on dit communément: Médecin, guérissez-vous vous-même: *Medice, cura te ipsum;* au lieu que si vous soutenez vos corrections par le bon exemple, elles leurs deviendront profitables, et vous en ferez des saints, et de vertueux domestiques.

De ces principes, sur lesquels nous avons établi le soin que les maîtres doivent prendre du salut de leurs domestiques, quelle funeste conséquence à tirer contre ceux qui ne se mettent pas plus en peine de leur salut, que s'ils n'avoient point d'ame. Pourvu qu'ils soient bien servis, ils ne s'informent pas si leurs domestiques servent Dieu: que dis-je! ne les détournent-ils pas même du service de Dieu, en ne leur laissant pas seulement le temps de faire leur priere, d'entendre une Messe, de fréquenter les Sacremens, d'assister à une instruction, à un Office où ils se plaignent toujours qu'ils ont trop demeuré? Ne s'en trouve-t-il pas

mêmes de ces maîtres sans religion, qui emploient leurs domestiques à des œuvres serviles, les jours de Fêtes, sans leur laisser aucun temps pour s'acquitter de leur devoir de Chrétiens? Sachez, maîtres et maîtresses, mettre des bornes à votre pouvoir : le temps de vos domestiques est à vous, il est vrai, mais Dieu qui est le premier maître, doit être le premier servi.

Combien d'autres maîtres indolens sur le salut de leurs domestiques, qui ne les corrigent point de leurs défauts! ils se fâcheront, ils s'emporteront contre un domestique, pour avoir manqué de ponctualité à les servir, ou à table, ou dans quelqu'autre besoin, pour avoir négligé un animal; que sais-je? pour la moindre incongruité où ils seront tombés; et ils ne diront pas un mot sur leurs fréquentes chûtes dans le péché, sur leurs juremens, leurs débauches, leur infidélité au service de Dieu. Ils souffriront, ils pardonneront tout à un domestique, quelque vicieux qu'il soit, parce qu'il est, dit-on, nécessaire, adroit, officieux, ne sera-ce pas aussi parce qu'il est l'objet d'une passion criminelle?

Mais quelle plus funeste conséquence encore se présente ici contre ces maîtres, qui non contens de détourner leurs domestiques du service de Dieu, les portent même à des choses contraires à la loi de Dieu; qui ne négligent pas seulement le salut de ces domestiques, mais qui les précipitent dans l'abyme d'une damnation éternelle, en leur donnant de mauvais conseils,

en les engageant dans des occasions de péchés, en les rendant complices de leurs désordres, en se servant de l'autorité qu'ils ont sur eux pour faire des injustices au prochain, pour entretenir un commerce, une intrigue, ou même en rendant ces pauvres domestiques les victimes de leurs passions criminelles, où ils les font succomber par prieres, par sollicitations, par menaces; le dirai-je? par violence et mauvais traitemens.

Ah! pauvres parens, qui croyez mettre vos enfans dans des maisons de sûreté, les confier à des maîtres vertueux, il vaudroit mieux les garder chez vous que de les abandonner ainsi à la fureur des loups ravissans. Pour vous, malheureux maîtres, qui au lieu de contribuer au salut de vos domestiques, les entraînez dans le précipice, quel compte ne rendrez-vous pas à Dieu de la perte des ames qu'il vous a confiées pour les sauver? Quoi, vous dira le Seigneur, vous avez pris toutes les précautions pour vous faire bien servir par vos domestiques, et vous n'avez pris aucun soin pour me faire rendre par eux le culte qui m'étoit dû? au contraire, vous les avez détournés de mon service, pour les engager dans les voies de l'iniquité par vos mauvais conseils, vos exemples pernicieux, vos sollicitations criminelles: rendez-moi compte de ces ames que vous avez perdues.

PRATIQUES. Craignez, maîtres et maîtresses, et prévenez de si terribles reproches; puisque votre salut dépend en quel-

que façon de celui de vos domestiques, employez-y tous vos soins. Ne vous contentez pas de pourvoir aux besoins du corps, par la nourriture, le salaire que vous leur devez ; ne vous contentez pas de les soulager dans leurs besoins, de les supporter dans leurs défauts, mais pourvoyez encore à leurs besoins spirituels par l'instruction, la correction, le bon exemple ; ayez soin qu'ils fassent leur prière le matin et le soir ; faites-la-leur faire avec vous en commun ; que cette prière soit suivie d'une lecture spirituelle : il est bon les Fêtes et les Dimanches de lire ou leur faire lire un article du Catéchisme : ayez soin qu'ils assistent aux Offices, aux instructions ; qu'ils fréquentent les Sacremens, les assemblées de piété : reprenez-les de leurs fautes ; ne leur souffrez point de libertés, de conversations dangereuses ; faites en sorte, en un mot, qu'ils se comportent en bons Chrétiens : en sauvant vos domestiques, vous vous sauverez vous-mêmes, et vous aurez pour récompense la gloire éternelle. Venons aux devoirs des domestiques envers leurs maîtres.

II. POINT. Trois qualités sont nécessaires à un bon domestique, le respect, l'obéissance et la fidélité : la raison en est évidente. Les maîtres représentent dans leur famille la personne de Dieu, ils en tiennent la place ; il faut donc qu'ils soient respectés par leurs domestiques. Les maîtres ne prennent des domestiques, ne les nourrissent et ne leur donnent des gages que

pour en être servis ; il faut donc que ces domestiques fassent leur volonté, et leur obéissent en tout ce qu'ils leur commandent. Enfin, les maîtres confient leurs maisons et leurs biens à leurs domestiques ; il faut donc que ceux-ci leur soient très-fidelles. Telles sont, domestiques, les obligations de votre état, instruisez-vous-en pour les remplir.

Vous devez, 1.° respecter vos maîtres et maîtresses, parce qu'ils tiennent la place de Dieu qui leur a donné autorité sur vous. C'est l'Apôtre S. Paul qui vous le dit, quand il vous avertit de regarder plutôt Dieu dans vos maîtres, que les hommes : *Sicut Domino et non hominibus*, (*Eph.* 6.)

Quelque pauvres, quelque vicieux que soient ces maîtres, il vous suffit de savoir qu'ils représentent la personne de Dieu, que leur condition les éleve au-dessus de vous, et que la votre vous met dans un état de dépendance de leur autorité, pour leur rendre tous vos respects ; si vous leur en manquez, vous en manquez à Dieu même dont ils tiennent la place.

Loin donc d'ici ces domestiques fiers et hautains, qui sous le prétexte que leurs services sont fort nécessaires dans une maison, traitent leurs maîtres et maîtresses, non seulement comme si c'étoient leurs égaux, mais comme leurs inférieurs ; en viennent quelquefois jusqu'au point d'insolence, de les mépriser, se moquer de leurs défauts, leur dire des injures : loin d'ici ces domestiques orgueilleux, qui se croyant

plus parfaits que les maîtres, ne peuvent souffrir qu'on les reprenne de leurs défauts; qui se moquent de tout ce qu'on leur dit, ne veulent faire que ce qu'il leur plaît, répondront insolemment à un maître, à une maîtresse qui les avertissent de leurs devoirs: Qu'ils savent bien ce qu'ils ont à faire, que chacun doit se mêler de soi : combien de fois ne les avez-vous pas entendus vous faire ces répliques audacieuses qui sont un effet de leur orgueil, de leur indocilité et de leur irréligion ?

Que dirons-nous aussi de ces servantes fieres et orgueilleuses, qui se prévalent des longs services qu'elles ont rendus dans une maison, ou de la criminelle condescendance des maîtres qui en font l'objet de leurs passions, traiteront une maîtresse avec le dernier mépris, l'accableront d'injures, ne peuvent ni la voir, ni la souffrir? Ah! ne méritent-elles pas d'être traitées avec plus de rigueur que l'insolente Agar, servante d'Abraham, qui se moquoit de Sara sa maîtresse, et qui pour cette raison fut honteusement chassée de la maison de son maître, contrainte d'aller dans un bois avec son fils Ismaël, où elle éprouva les rigueurs d'un triste sort, de la faim, de la soif, et d'une entiere indigence de toutes choses? C'est bien la moindre peine que mériteroient ces insolentes domestiques : heureuses encore si après avoir imité Agar dans sa conduite, elles l'imitoient dans sa pénitence ; en reconnoissant comme elle l'autorité de leurs maîtresses, en leur rendant le respect qui

leur est dû ; et en se corrigeant de tous leurs défauts. Apprenez, domestiques, qui que vous soyez, quelque adroits, quelque utiles, quelque nécessaires que vous croyez être dans une maison, que vous êtes toujours dans un état de dépendance, et par conséquent que vous devez toujours respecter vos maîtres comme Dieu même, que vous devez leur donner en toute occasion, soit dans vos paroles, soit dans votre conduite, des marques de votre vénération. Mais vous devez sur-tout leur marquer ce respect par une entiere et parfaite obéissance en ce qu'ils vous commandent, pourvu que leurs ordres ne soient pas contraires à la loi de Dieu.

C'est toujours l'Apôtre S. Paul qui vous donne cette instruction : Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair ; de quelque qualité et condition qu'ils soient, fussent-ils des païens, vous êtes obligés de leur obéir : *Servi, obedite Dominis carnalibus.* (*Eph.* 6.) Mais comment devez-vous leur obéir ? Apprenez-le encore du même Apôtre, qui a bien voulu s'appliquer à vous instruire de vos devoirs : Obéissez-leur avec crainte et avec simplicité de cœur comme à J. C., ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont les yeux sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes : *Non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes :* (*Eph.* 6.) mais faites de bon cœur, comme des serviteurs de Jesus-Christ, ce que Dieu demande de vous ; servez-les d'affection, non en considérant les hommes, mais le

Seigneur qui rendra à chacun la récompense de tout le bien qu'il aura fait ; c'est toujours la doctrine du grand Apôtre, qui en s'abaissant, comme vous le voyez, à donner des leçons aux personnes de votre état, ne l'a pas regardé comme incompatible avec le salut ; au contraire, il le regarde comme un état où vous pouvez vous sanctifier, pourvu que vous en remplissiez les devoirs, c'est-à-dire, que vous soyez respectueux, soumis, obéissans à vos maîtres, mais d'une obéissance prompte, volontaire, désintéressée, ponctuelle ; car si vous n'obéissez qu'en grondant, en murmurant, que par force et contrainte, si vous n'obéissez que par des vues d'intérêt, sans aucun retour vers Dieu, votre obéissance ne lui est point agréable ; elle perd tout son mérite devant lui.

Ah ! pauvres domestiques, apprenez ici le secret de vous sanctifier et de devenir même de grands Saints, quoique vous ne fassiez pas de grandes choses. Votre état est pénible, humiliant, j'en conviens ; il en coûte d'obéir à des maîtres qui ne se conduisent quelquefois que par humeur, et par caprice ; qui, quoique supérieurs, ne sont pas raisonnables ; il en coûte d'essuyer des reproches amers que l'on n'a pas mérités, de faire des choses contre son inclination, en un mot, de captiver sa volonté à celle d'autrui : mais c'est en cela même que vous trouvez bien des occasions de mériter le Ciel, et de le mériter à moins de frais et d'une maniere plus sûre que dans un état plus élevé. Vous êtes premiérement dans

votre état, moins exposés à offenser Dieu, n'ayant pas tous les écueils des tentations qui se trouvent dans la condition de ceux qui dominent sur les autres ; vous ne risquez pas de perdre votre ame par le mauvais usage de vos biens, puisqu'à peine vous avez le nécessaire, ni de perdre votre innocence par les plaisirs, puisque vous n'éprouvez souvent que des rigueurs et des croix : il s'agit donc pour votre salut, de souffrir en vue de Dieu, les peines attachées à votre état, de faire la volonté de vos maîtres comme celle de Dieu : vous êtes bien plus sûrs de faire la volonté de Dieu en obéissant, qu'en commandant ; on ne commande pas toujours selon l'ordre de Dieu ; mais quand on obéit, on fait toujours ce que Dieu veut, pourvu que ce ne soit pas dans des choses contraires à sa sainteté ; car si vos maîtres et maîtresses étoient assez malheureux pour vous commander des choses de cette nature, vous ne devez pas leur obéir, comme s'ils vous commandoient l'injustice, la vengeance, s'ils vous sollicitoient à quelque action indigne d'un Chrétien. Ah ! il faut leur dire pour lors que vous avez un maître au-dessus d'eux, à qui vous devez plutôt obéir ; que vous aimez mieux encourir la disgrace des hommes que celle de votre Dieu ; et que pour plaire aux hommes, vous ne voulez pas cesser d'être serviteurs de J. C. : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Galat.* 1.)

Outre le respect et l'obéissance qûe les domestiques doivent à leurs maîtres, ils leur

leur doivent encore la fidélité. C'est une des plus belles qualités d'un serviteur, puisque le Saint-Esprit nous assure que quand on trouve un serviteur fidelle, il faut le regarder comme son frere, comme un autre soi-même. Or, cette fidélité renferme bien des choses : 1°. Un domestique doit témoigner sa fidélité dans la retenue de ses paroles ; c'est-à-dire, qu'il ne doit point rapporter ce qui se passe dans la maison de son maître, pour ne point révéler ses défauts ni ceux des enfans ; ne point faire de mauvais rapports, qui sont la cause ordinaire des querelles, des inimitiés qui regnent entre les parens et les voisins. Ce qui fait dire que l'homme n'a point de plus cruel ennemi que les domestiques, lorsqu'ils sont assez indiscrets pour trahir un maître, une maîtresse, pour dire ce qui se passe dans une maison. Heureux le serviteur qui a mis un frein à sa langue, et qui sait garder le silence ! il est estimé de Dieu et des hommes. Il est cependant certaines occasions où il est à propos, et même nécessaire, qu'un domestique parle des désordres qui arrivent dans une famille. Mais à qui ? A ceux qui doivent y remédier. Lorsque, par exemple, des enfans se dérangent, fréquentent mauvaise compagnie, et que des peres et meres n'en sont pas instruits, il est bon de les en informer ; comme aussi des désordres qui arrivent entre d'autres domestiques ; mais il faut user de beaucoup de prudence dans ces occasions ; il faut être bien sûr des faits, ne point agir par passion, par

prévention, par jalousie, ce qui est assez ordinaire aux domestiques : l'un, pour se faire mieux valoir, dira que l'autre fait contre lui de faux rapports ; ils tâchera de le détruire dans l'estime de son maître : ce qui lui cause quelquefois de grands préjudices ; c'est à quoi les domestiques doivent bien faire attention.

Ils doivent encore donner des preuves de leur fidélité par leur sobriété, pour ne point contenter leur gourmandise par des mets dont les maîtres ne leur ont point permis l'usage ; cette fidélité les engage à veiller à la conservation des biens de leurs maîtres, et les avertir quand on leur fait du tort ; ils doivent être soigneux pour ne rien perdre de ce qui appartient à leurs maîtres, et exacts à ne rien disposer contre leur volonté et sans leur agrément ; enfin leur fidélité doit éclater, sur-tout dans l'administration des biens qu'on leur confie, pour n'en point retenir sous prétexte de l'industrie qu'ils ont eue à les faire valoir, d'un bon marché qu'ils auront fait, ou bien sous prétexte de dédommagement d'un salaire qu'ils ne croient pas suffisant et proportionné à leur service. Quand un domestique est lésé, il peut demander quelque chose de plus, ou se pourvoir d'une condition meilleure, mais non pas se faire lui-même justice : enfin, les domestiques doivent être fidelles dans leur travail, et il en faut dire de même de tous les ouvriers qui sont au service d'un maître ; c'est-à-dire qu'ils doivent employer au travail le temps

que la raison et le salaire demandent, travailler aussi fidellement en l'absence du maître, comme en sa présence. Car si un domestique ou un ouvrier perd un temps considérable en des amusemens frivoles, en des conversations inutiles, et qu'il ne s'occupe pas comme il le doit; si un ouvrier ne fait pas un ouvrage de la nature et de la qualité qu'il est convenu avec le maître, les uns et les autres ne peuvent en conscience se faire payer comme s'ils avoient bien travaillé; et s'ils le font, ils sont obligés à restitution à proportion du temps perdu, ou du défaut de l'ouvrage; ce qui doit être réglé par la prudence.

PRATIQUES. Je finis, M. F., en vous exhortant avec l'Apôtre Saint Paul, à vous comporter d'une maniere digne de Dieu dans l'état où il vous a appelés. Avez-vous des domestiques à qui vous commandiez? regardez-les comme vos freres, et non comme des esclaves; donnez-leur tous les secours que la justice et la charité demandent de vous, soit en les nourrissant, leur payant leur salaire, les soulageant dans leurs besoins, leurs maladies, souffrant avec patience leurs défauts: rendez-leur le joug qu'ils portent doux et léger, par une bonté compatissante; ayez soin sur-tout du salut de leurs ames que Dieu vous a confiées: instruisez-les, corrigez-les, et donnez-leur bon exemple. Etes-vous domestiques? servez fidellement vos maîtres; ayez pour eux le respect, l'obéissance, la fidélité que Dieu demande de vous; c'est le moyen de vous

sanctifier dans votre état. Il y a un Maître au-dessus de tous les autres, que vous devez servir préférablement à tous, en sorte que si les maîtres de la terre vous demandent quelque chose qui soit incompatible avec le service du Maître du Ciel, la volonté de Dieu soit votre unique regle. Si l'on vous sollicite à quelque action défendue par la loi de votre Dieu, dites comme le chaste Joseph : Comment pourrois-je être infidelle à mon Seigneur ? *Quomodo possum peccare in Dominum meum?* (*Genes.* 39.) Si dans la condition où vous êtes engagés, vous ne pouvez y remplir vos devoirs de Chrétien ; si cette condition est pour vous une occasion de péché et de damnation, quelque avantageuse qu'elle soit d'ailleurs pour vous, fussiez-vous même dans le cas d'y faire la plus brillante fortune, il faut la quitter, et tout sacrifier à votre salut ; votre ame vous doit être plus chere que tout le reste. Il vaut mieux être pauvre et misérable en ce monde, pour être éternellement heureux dans le Ciel, que d'être heureux sur la terre, pour être éternellement réprouvé dans l'Enfer.

Pour vous qui n'êtes point dans l'état des maîtres ni des domestiques, souvenez-vous que vous avez un grand maître à servir, un Dieu à glorifier, un enfer à éviter, un paradis à gagner. Je vous le souhaite. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE QUATRIEME DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

Sur la Colere.

Domine, salva nos, perimus.
Sauvez-nous, Seigneur, nous allons périr. (*Matth.*)

IL est bien naturel à ceux qui se trouvent en danger de perdre la vie, de recourir à quelqu'un qui puisse les en retirer. Telle fut la situation où l'Evangile de ce jour nous représente les Apôtres sur la mer de Tibériade, sur laquelle il s'éleva une si grande tempête, que les vagues couvroient la barque où ils étoient, ce qui les mit dans un danger évident de la mort. Mais heureusement pour eux qu'ils avoient en leur compagnie celui qui commande aux vents et à la mer. Sous la conduite d'un tel pilote, ils ne pouvoient pas périr. C'est pourquoi ils s'adresserent à lui pour le prier de les sauver du naufrage : *Domine*, *etc.* Priere qui eut tout l'effet qu'ils attendoient : car Jesus-Christ éveillé à ce bruit, et se levant aussitôt, fit cesser l'orage, et rendit le calme à la mer, au grand étonnement de ceux qui

furent témoins de ce prodige. Que nous représente, M. F., cette tempête où les Apôtres furent exposés? Elle est une figure de celles que les passions excitent dans le cœur de l'homme, lesquelles, comme des vents impétueux l'agitent et le mettent en danger de faire naufrage contre les écueils dont la mer orageuse de ce monde est remplie. Or, une des passions qui excite en nous de plus grandes tempêtes, qui fait périr un grand nombre d'hommes, est la passion de colere. Comme une mer furieuse agitée par l'orage, transporte un vaisseau d'un endroit à un autre, tantôt l'élevant jusqu'aux nues, tantôt le précipitant dans l'abyme, et le fait enfin briser contre les rochers qu'il rencontre; ainsi la colere transporte l'homme hors de lui-même, tantôt l'élevant par sa légéreté, tantôt l'abaissant par son poids, brise et renverse l'édifice spirituel de son salut, en lui faisant perdre la paix de l'ame et les richesses de la grace. Quelle précaution ne devons-nous pas prendre pour nous garantir des saillies d'une passion aussi fougueuse, et pour résister à ses mouvemens, quand nous en sommes attaqués? Une des meilleures précautions est de recourir, comme les Apôtres, à celui qui commande aux tempêtes, qui peut faire cesser l'oarge que cette passion excite dans le cœur de l'homme. Mais pour vous en préserver, ou vous en guérir, si vous y êtes sujets, tâchons encore d'en faire connoître toute la malignité et tout le désordre. Nous l'envisagerons pour cela dans sa cause et dans ses effets.

Point de passion plus blâmable dans ses principes que la colere ; vous le verrez dans mon premier Point. Point de passion plus pernicieuse dans ses effets que la colere, vous le verrez dans mon second Point. Deux motifs bien puissans pour nous engager à adresser à J. C. la même priere que lui firent les Apôtres : *Domine, salva nos, etc.* Honorez- moi de votre attention.

Ce prône sur la Colere peut encore servir pour le cinquieme Dimanche après la Pentecôte ; il faut alors substituer l'Exorde suivant.

Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. *Quiconque se met en colere contre son frere, mérite d'être condamné au tribunal du jugement.* (Matth. 5.)

QUAND J. C. ne nous auroit pas dit en termes aussi clairs et aussi formels, qu'il n'étoit point venu détruire la loi ancienne, mais plutôt l'accomplir et la perfectionner ; les maximes qu'il nous a laissées dans son Evangile, ne nous laisseroient aucun lieu d'en douter. Vous avez appris, dit-il à ses Apôtres dans l'Evangile de ce jour, qu'il a été dit à nos ancêtres : Vous ne tuerez point, et celui qui tuera méritera d'être condamné par le jugement. Mais moi j'exige quelque chose de plus ; je vous dis que quiconque se met en colere contre son frere, mérite d'être condamné par le tribunal du jugement.

Omnis qui irascitur, etc. Ne vous contentez donc pas d'une injustice semblable à celle des Pharisiens, qui croient beaucoup faire que de s'abstenir de l'homicide et d'autres crimes énormes qui révoltent d'eux-mêmes les sentimens de la nature. Je veux que la vôtre soit plus parfaite et plus abondante ; car si elle ne surpasse pas celle de ces prétendus sages, je vous assure que vous n'entrerez jamais dans le Royaume des Cieux. Je veux que vous étouffiez tellement les sentimens d'aigreur et de colere que vous pourriez avoir contre votre prochain, que si allant à l'Autel pour offrir votre présent, vous vous souvenez que votre frere a quelque chose contre vous, vous laissiez-là votre offrande pour aller vous réconcilier avec lui. Vous voyez donc, M. F., quelle est la perfection que J. C. demande de nous ; il veut bannir de nos cœurs toute colere, toute aigreur, tout ressentiment contre notre prochain ; il veut que la charité soit la marque distinctive de ses vrais disciples : or, si cela est ainsi, combien peu y a-t-il de parfaits Chrétiens, puisqu'il y en a tant qui sont sujets à la colere ? Il n'est guere de péché plus commun dans le monde. C'est le péché des grands et des petits, des pauvres et des riches, des savans et des ignorans : ne convenez-vous pas vous-mêmes que c'est le péché dans lequel vous tombez le plus souvent, et qui est la matiere la plus ordinaire de vos confessions ? Quel service ne vous rendrois-je donc pas, si je pouvois vous préserver ou vous guérir d'une passion qui

fait tant de ravages dans la société humaine, et qui damne une grande partie des hommes ? Pour vous inspirer toute l'horreur qu'elle mérite, nous la considérons dans sa cause et dans ses effets. Point de passion plus blâmable dans ses principes que la colere : vous le verrez dans mon premier Point. Point de passion plus pernicieuse dans ses effets que la colere ; vous le verrez dans mon second Point. Deux motifs bien puissans pour nous engager à adresser à J. C. la même priere que lui firent les Apôtres : *Domine, salva nos, etc.* Honorez-moi de votre attention.

I. POINT. La colere est un déplaisir que l'on ressent d'un mal qu'on ne peut souffrir, et que l'on s'efforce d'écarter. Si le mal est contre la droite raison et la loi de Dieu, la colere qui s'efforce de le détruire par des voies légitimes, n'est pas blâmable ; c'est l'effet du zele que l'on a pour la gloire du Seigneur. Telle fut la colere de Moïse qui voyant les Israélites assemblés autour d'un veau d'or qu'ils adoroient, en conçut tant d'indignation, qu'il en fit tuer vingt-cinq mille, en punition de cette idolâtrie. Ce fut ce même zele de la gloire du Seigneur qui fit mettre J. C. en colere contre les profanateurs du Temple, d'où il les chassa à coups de fouet. Ainsi, M. F., votre colere ne sera point blâmable, elle sera même louable et honnête, lorsque plus sensibles aux intérêts de Dieu qu'à vos propres intérêts, vous concevrez une sainte indignation

contre les crimes que vous verrez commettre ; et que vous prendrez de justes mesures pour corriger ceux des personnes qui vous sont soumises.

Mais la colere, qui est une passion déréglée et violente, qui engage l'homme à se venger d'une injure, ou qui l'irrite quand les choses ne réussissent pas comme il voudroit, est très-blâmable dans ses principes ; soit que cette colere vienne, comme dans plusieurs, d'un tempéramment brusque et bouillant, qui prend d'abord feu sur tout ce qui le choque ou lui déplaît ; soit que ce soit une colere de réflexion, qui s'allume peu à peu, et qui médite à loisir les moyens de nuire à son ennemi. Voyons donc quels sont les principes de cette passion pour en faire connoître toute la laideur, et en inspirer toute l'aversion qu'elle mérite.

Pourquoi se met-on ordinairement en colere ? et quelles sont les machines qui mettent en mouvement cette passion fougueuse ? La colere vient ou d'un amour déréglé que l'on a de soi-même, ou d'un trop grand attachement aux biens de la terre, ou d'un défaut de soumission à la volonté de Dieu. Telles sont les sources empoisonnées qui donnent naissance aux débordemens d'une passion qui fait tant de ravages dans le monde.

L'homme est tout rempli d'amour pour lui-même ; c'est pourquoi il ne veut rien souffrir qui contrarie ses inclinations, qui blesse sa délicatesse : il voudroit se satisfaire en tout ; et parce qu'il est impossible,

à l'homme de trouver tous ses contentemens dans ce monde, la moindre chose qui trouble son repos, l'impatiente et l'irrite. C'est donc l'amour-propre qui engendre ces humeurs noires et chagrines que l'on fait paroître en certaines circonstances qui dérangent l'ordre des plaisirs. C'est l'amour d'une vie commode et sensuelle qui produit les saillies et les emportemens où l'on se laisse quelquefois aller pour la moindre chose qui incommode, pour un rien qui choque et qui déplaît, pour un mets mal apprêté. Si l'homme étoit moins amateur de lui-même, s'il ne recherchoit pas tant ses commodités, il ne seroit pas si facile à se mettre en colere. Parce que l'homme est rempli d'amour pour lui même, il veut qu'on ait des égards pour lui, qu'on défere à ses sentimens, sur-tout s'il est avantagés des biens de la fortune, s'il est dans un rang élevé au-dessus des autres, où il se croit en droit d'exiger d'eux des hommages qui flattent son orgueil. Lui refuse-t-on ces hommages, il n'en faut pas davantage pour mettre en mouvement son humeur contre ceux qui ont manqué à ce prétendu devoir. Telle fut la cause de la colere d'Aman contre Mardochée. Ce fier courtisan, infatué du pouvoir qu'il avoit dans la cour de son Prince, et indigné de ce que Mardochée ne fléchissoit pas le genou devant lui, comme les autres, jura dans sa colere de faire périr ce fidelle Israélite avec toute sa nation; mais heureusement pour Mardochée, Aman ne put réussir dans son dessein. Telle est encore la cause funeste qui

rend les petits la victime de la colere des grands, un fonds d'orgueil qui les indispose contre quiconque manque du respect qu'ils croient leur être dû. Le croiroit-on ? Il n'est pas même jusqu'à ceux qui sont dans un état de dépendance et d'abjection qui ne veulent qu'on ait pour eux des égards, et qui ne s'offensent à plus forte raison d'un mépris, d'une parole désobligeante. Bien plus, ceux qui méritent, par leur conduite, les plus justes réprimandes, ne veulent point les souffrir de la part de ceux qui ont droit de les corriger. Un avis salutaire qu'on leur donne pour leur avantange, excite leur indignation jusqu'aux transports les plus violens : un pere, une mere, un maître, une maîtresse, un Pasteur charitable prendront des mesures pour retirer du désordre ceux qui leur sont soumis, pour les faire rentrer dans le bon chemin ; il n'en faut pas davantage pour devenir leurs ennemis ; ils font éclater leur courroux par des plaintes, des murmures, et souvent des paroles outrageantes contre ceux qu'ils devroient respecter. C'est donc un amour déréglé que l'homme a de lui-même, un fonds d'orgueil qui est la source des désordres où la colere entraîne les hommes. J'en atteste ici, M. F., votre expérience. D'où vient que vous vous livrez si aisément à la colere ? Si vous en examinez bien la cause, vous verrez que c'est l'amour-propre qui vous domine et qui voudroit l'emporter sur tout. Vous ne voulez céder à personne, et vous voulez que tout le monde vous cede, parce que vous

croyez avoir plus d'esprit et de raison que les autres. De-là ces contentions ameres avec ceux qui ne sont pas de votre sentiment ; ces invectives, ces paroles aigres et piquantes dont vous vous servez pour leur imposer silence, et faire valoir vos raisons sur celles des autres. Vous croyez mériter des considérations à cause du rang que vous occupez, des biens que vous possédez ; de-là ces mécontentemens, ces vivacités outrées que vous faites éclater contre ceux qui ne plient point devant vous. On vous a offensés par quelques paroles désobligeantes, vous croyez avoir apperçu dans votre prochain quelque figure de mépris ; on vous a rendu quelque mauvais service ; on aura, si vous voulez, attaqué votre réputation par quelque médisance : Ah ! il faut, dites-vous dans les mouvemens de votre colere, que j'aie satisfaction de cette injure ; il ne convient pas de se voir méprisé, offensé sur-tout par des gens qui sont au-dessous de nous ; en un mot, il faut se venger, quoiqu'il en coûte. Or, d'où viennent ces dépits, ces fureurs, sinon du mauvais fonds qui est en vous ? C'est l'orgueil qui vous inspire ces sentimens si opposés à l'esprit du Christianisme.

Ne croyez pas, au reste, M. F., que ce mauvais fonds qui engendre la colere, ne se trouve que dans ces esprits brutaux et fougueux qui prennent feu à la moindre occasion qui les irrite. Ce levain pestilentiel est souvent caché sous les belles apparences de la vertu, sous le manteau de la piété. La colere des premiers passe quelquefois

presqu'aussi-tôt qu'un éclair qui disparoît dès que la nuée est fendue; mais la colere qui se couvre du manteau de la piété, est une colere de réflexion qui se conserve plus long-temps; c'est un feu caché sous la cendre qui s'allume peu à peu, dit S. Grégoire, c'est un humeur sombre qui fermente, qui lance en secret ses mauvais coups, et qu'il est bien plus difficile de guérir qu'une colere d'un premier mouvement; la raison est qu'on se sert de mille prétextes pour rendre excusables ces coleres secrettes. Ce sera un zele de la gloire de Dieu, que l'on prétend avoir été offensé dans l'insulte qu'on a reçue. C'est un désordre, dit-on, qu'il faut corriger, c'est un honneur qu'il faut soutenir; et sous ces prétextes spécieux, on conserve une vengeance dissimulée, une haine secrette qui se contraint pendant quelque temps, ou par raison de politique, ou par crainte de se diffamer; mais qui échappe tôt ou tard, lorsqu'elle trouve l'occasion favorable de porter ses coups. Quel est le principe de ces sortes de coleres muettes et opiniâtres que l'on veut faire passer pour raisonnables? Je le répete, l'amour de soi-même qui se trouve dans bien des personnes qui font profession de piété.

J'ai dit en deuxieme lieu, que la colere venoit souvent du trop grand attachement que l'on a pour les biens du monde. Combien de fois en effet, M. F., ne vous êtes-vous pas livrés aux transports de la colere pour quelque perte de biens que vous avez faite, pour quelque dommage que l'on vous

a causé, parce qu'un objet de fortune ne vous a pas réussi, parce qu'on a traversé vos desseins, que l'on vous a troublés dans la possession de ce qui vous appartient. Si vous n'étiez pas si attachés aux biens du monde, vous ne seriez pas si sensibles à leur perte, et si faciles à vous mettre en colere pour ce sujet; quel est votre aveuglement! Croyez-vous vous dédommager de vos disgraces par les emportemens auxquels vous vous livrez, par les fureurs qui vous transportent hors de vous-mêmes, par les malédictions que vous prononcez contre ceux que vous croyez vous avoir fait quelque tort? Jurez blasphémez tant que vous voudrez; vos coleres n'apporteront aucun remede à vos maux, parce qu'elles ne feront point changer les événemens qui vous fâchent : au contraire, vos emportemens ne serviront qu'à vous rendre coupables devant Dieu, et à vous attirer de plus grands malheurs que la perte de tous vos biens, puisque vous perdez votre ame. D'ailleurs, quand la colere pourroit réparer la perte de vos biens, faudroit-il les recouvrer à ce prix? Mais ce qui vous rend encore plus coupables, c'est que souvent vous vous emportez pour une perte légere, une bagatelle, un rien, un petit dommage qu'un enfant, un domestique par légéreté ou par hasard aura causé dans votre maison, vous vous courroucez jusqu'au point de le traiter avec la derniere sévérité. N'est-ce pas une preuve que votre colere ne vient que du trop grand attachement que vous avez pour les biens du monde? n'est-ce pas

aussi de cette source fatale que naissent les coleres, les fureurs, où se livrent ceux qui font des pertes au jeu? Combien n'en a-t-on pas vus, et n'en voit-on pas encore qui, dans la fougue de leur passion, brisent et jettent par terre les fatals instrumens de leur ruine, et qui portent leurs excès jusqu'à vomir les injures les plus outrageantes contre leurs adversaires, et les plus horribles blasphêmes contre Dieu? S'ils n'étoient pas si attachés à l'argent, ils ne prendroient pas feu si aisément; et s'ils étoient plus sensibles à la perte de leur ame, ils éviteroient comme ils le doivent une occasion aussi dangereuse pour leur salut.

Achevons, M. F., de vous faire connoître les sources de la colere. La troisieme est le défaut de soumission à la volonté de Dieu. La vie de l'homme est remplie de beaucoup de miseres, comme dit le saint homme Job; elle est traversée par mille fâcheux événemens qui la rendent insupportable à ceux-mêmes qui paroissent les plus heureux. Dieu le permet ainsi pour nous détacher du monde, et pour nous apprendre que nous ne devons point chercher ici de félicité permanente, mais aspirer à une plus durable qui est dans le Ciel. Il nous afflige par des revers de fortune, des pertes de bien, des maladies, des temps fâcheux et d'autres accidens dont il se sert pour éprouver notre patience. Il veut par-là tirer sa gloire de notre soumission à ses volontés, et nous faire mériter les récompenses qu'il promet à la vertu: *Ut probatio fidei vestræ multò pretiosior auro*

inveniatur in laudem et gloriam, in revelatione Domini Jesu Christi. (1. *Petri* 1.) Mais que fait l'homme colere et impatient dans ses maux ? Bien loin de se soumettre à la volonté de Dieu, il voudroit que la volonté de Dieu se conformât à la sienne. Il ne veut rien souffrir qui contrarie ses inclinations, et qui trouble son bonheur. De-là les impatiences, les murmures contre la providence de Dieu, quand les choses ne réussissent pas selon son gré. Le dérangement des saisons l'inquiete ; les maladies le déconcertent. Voyez cet homme impatient réduit dans son lit malade ; ce sont des plaintes continuelles, tantôt sur la violence de son mal, tantôt sur l'inutilité des remedes ; c'est un empressement démesuré de recouvrer une santé dont il lui est utile d'être privé. On a beau lui proposer les motifs de consolation que la Religion nous fournit pour l'engager à prendre patience ; rien ne le touche, rien ne le contente ; à peine peut-il souffrir ceux qui s'empressent de le soulager ; preuve de son peu de soumission à la volonté de Dieu. Voyez cet autre qui se plaint des temps fâcheux, qui voudroit disposer à son gré des saisons, et qui s'en prend à Dieu même de ce qu'elles ne lui sont pas favorables. Celui-ci se chagrine d'un malheur qui lui arrive ; celui-là s'afflige d'une occasion de fortune échappée, de l'abandon d'un protecteur, d'un ami, de la perte d'un enfant en qui il mettoit son espérance ; et il ne voit pas, ou pour mieux dire, il ne veut pas voir que

Dieu permet tous ces évenemens fâcheux pour éprouver sa vertu, et lui donner lieu d'exercer sa patience ; il n'a donc point de soumission aux volontés de Dieu ; disons donc qu'il manque de religion. Ainsi, convenez, M. F., que la colere, l'impatience ne viennent que de mauvais principes ; vous venez de le voir. Voyons combien elle est pernicieuse dans ses effets.

II. POINT. Tout ce qui vient de mauvais principes, ne peut être que pernicieux dans ses effets. Telle est la colere : suivons-là de près pour voir les terribles ravages qu'elle cause dans la société humaine ; elle rend l'homme qui s'en laisse dominer, ennemi de lui-même, ennemi du prochain, ennemi de Dieu. La colere rend l'homme ennemi de lui-même par les grands maux qu'elle lui cause, ennemi des autres à qui il devient insupportable, ennemi de Dieu dont elle lui attire la disgrace. Tels sont les pernicieux effets de la colere, qui doivent nous en donner une horreur extrême.

Pour vous faire connoître d'abord les grands maux que la colere attire à l'homme, je pourrois vous dire que cette passion altere sa santé, qu'elle abrege ses jours et les précipite vers le tombeau. J'en ai pour garant le témoignage de l'Esprit-Saint lui-même, qui nous dit dans l'Ecclésiastique, que l'envie et la colere diminuent les jours : *Zelus et iracundia minuunt dies.* (*Eccles.* 30.) La raison et l'expérience confirment cette vérité, parce que la colere échauffe le sang, met les humeurs en mouvement ; ce qui est

ordinairement la cause des grandes maladies. Cette seule réflexion pourroit servir de barriere aux débordemens de cette passion furieuse, pour tout homme qui seroit tant soit peu amateur de la vie.

Mais venons à quelque chose de plus intéressant, et voyons les funestes effets que la colere produit dans l'ame. Le propre de la colere est de troubler la raison de celui en qui elle domine, de lui ravir la paix et la tranquillité d'ame, sans laquelle on ne peut goûter en ce monde de vraie félicité.

La raison est le caractere essentiel de l'homme; c'est elle qui doit présider à toutes ses actions, à toutes ses démarches; c'est le flambeau que Dieu lui a donné pour le conduire: or, quoi de plus opposé à la raison que la colere? car dès qu'elle s'empare du cœur de l'homme, elle le fait sortir de lui-même pour suivre son humeur, qui au lieu d'être soumise à la raison, en devient la maîtresse. Ce n'est donc plus la raison, mais l'humeur qui agit dans l'homme colere; dès que les noires vapeurs de cette passion s'élevent dans une ame, elles obscurcissent la lumiere de la raison; l'homme ne voit plus ce qu'il fait, il ne sait plus ce qu'il dit. C'est pourquoi S. Chrysostôme compare la colere à une espece d'ivresse qui ôte la connoissance et la liberté d'esprit; et, pour me servir des termes de l'Ecriture, c'est une espece de folie qui dérange toute l'économie de la raison: *Ira in sinu stulti requiescit.* (*Eccles.* 7.) Pour en être convaincu, il

suffit de voir un homme en colere, d'observer toutes ses démarches, toutes ses actions, tous ses mouvemens. Voyez-le en effet, cet homme agité, emporté par les fougues de sa passion : son corps tout entier, tremblant, comme s'il avoit une fievre violente, son visage livide et altéré, ses yeux étincelans, ses regards menaçans, ses emportemens furieux : sont-ce là les traits d'un homme raisonnable ? Ne le prendriez-vous pas plutôt pour une bête féroce ? tantôt pour un lion qui rugit, tantôt pour un loup qui veut tout dévorer ; qui dans les transports de son humeur ne connoît personne, ne veut écouter aucune raison ; qui brise, qui renverse tout, sans qu'on puisse l'arrêter ; qui décharge sa fureur sur l'innocent comme sur le coupable ; qui maltraite sans sujet une épouse, des enfans, des domestiques ; qui s'en prend aux créatures mêmes dépourvues de raison, comme si elles étoient la cause de ses malheurs. Quoi de plus déraisonnable qu'un homme en colere ? il veut souvent des choses impossibles et chimériques ; que des enfans qui n'ont pas encore l'usage de la raison, que les animaux même agissent comme s'ils en avoient ; que les choses insensibles obéissent à ses volontés ; et quand il ne peut en disposer à son gré, vous le verrez les jeter par terre, les mettre en pieces par dépit et par fureur. Est-ce là raisonner, est-ce avoir du bon sens ? La légéreté d'un enfant, la lenteur d'un domestique ; un meuble qui n'est pas à sa place, une parole échappée

au hasard, que sais-je? une bagatelle, un rien, souvent même une chose indifférente qui seroit pour un autre un sujet de récréation, met l'homme colere dans des transports que rien ne peut calmer. Qu'on lui propose des raisons capables de l'appaiser, il ne veut en écouter aucune; il est intraitable sur tout ce qu'on peut lui dire, il ne veut suivre que sa passion. Est-ce là, je vous le demande, se conduire par la raison? Non sans doute; les hommes coleres en conviennent eux-mêmes, dès que leur fougue est passée, et que le calme a succédé à la tempête. Quand on leur représente l'injustice de leur procédé, ils disent pour excuse que c'est la colere qui les fait agir ou parler, qu'ils ne se possédoient pas alors, qu'ils étoient hors d'eux-mêmes; preuve certaine que la raison étoit obscurcie par la passion, que ce n'étoit pas la raison, mais la passion qui agissoit en eux.

Faut-il après cela s'étonner si les hommes de cette trempe ne jouissent d'aucun repos? Ils se troublent, ils s'inquietent, ils se livrent à l'impatience. Au moindre accident qui leur arrive, ils ne s'occupent que de sombres et fâcheuses réflexions sur les pertes qu'ils ont faites. Si les choses ne réussissent pas à leur gré, ils ne s'en affligent pas moins que des pertes; et comme les désirs de l'homme ne peuvent être entiérement satisfaits en cette vie, qu'il arrive au contraire une infinité d'événemens qui contrarient ses inclinations, de-là vient que l'homme colere et impatient vit toujours dans le trouble et

l'inquiétude : quelqu'un l'a-t-il désobligé, offensé ? il est sans cesse occupé des moyens de se venger ; c'est la premiere pensée qui se présente à son réveil. Le seul aspect de son ennemi le trouble et le jette dans des convulsions qui le mettent hors de lui-même ; enfin l'homme colere et impatient est semblable à une mer agitée par ses flots, où l'on ne voit jamais de calme ; il est toujours en mouvement, et ne peut goûter ni repos, ni tranquillité ; son ame est comme un enfer où il n'y a nul ordre, mais une horreur éternelle ; c'est ainsi que vous l'avez ordonné, ô mon Dieu, dit S. Augustin, et que l'expérience le fait voir, que tout esprit déréglé devient lui-même son supplice.

Mais l'homme colere n'est pas seulement ennemi de lui-même, il l'est encore de ses freres. Il est insupportable à lui-même, comment ne le seroit-il pas aux autres ? L'homme est fait pour la société, et la société ne peut être douce et agréable qu'autant qu'elle est soutenue par l'union des cœurs, par l'éducation et les bonnes manieres. Mais quelle société peut-on avoir avec un homme prompt et colere, qui se fâche de tout, qui prend feu sur tout ? Nous avons tous des défauts qui nous rendent sujets à être offensés les uns par les autres : il faut, pour entretenir la société, supporter les défauts auxquels nous sommes tous sujets : *Alterius onera portate.* (*Galat.* 6.) Mais un homme colere ne veut rien souffrir, ne pardonne à qui que ce soit. A-t-il reçu

quelque affront, quelque injure ? vous le voyez s'élever comme une montagne qui jette feu et flamme, et dont il sort de noires vapeurs qui se forment ensuite en tonnerre qui éclate et qui tombe sur ceux qui l'ont touché : *Tange montes et fumigabunt.* (*Psal.* 143.) Ce sont des torrens d'injures, de malédictions qu'il vomira contre ceux qui ont excité sa bile : au lieu de bonnes manieres qu'une bonne éducation nous inspire d'avoir les uns pour les autres, on ne voit dans un homme colere que des manieres rebutantes ; on n'ose lui parler, parce que l'on craint de l'irriter ; on s'en éloigne comme d'une bête féroce, toujours prête à mordre et à dévorer. Le moyen, dit-on, de vivre avec cet homme, dont l'humeur est intraitable, qui se livre aux saillies de sa passion pour le moindre sujet ! il est plus prudent de l'éviter que de s'exposer à ses violences : si on est obligé de vivre avec lui, comme des enfans avec un pere, une femme avec un mari, des domestiques avec un maître, on déteste sa compagnie, on n'y reste que malgré soi, et on n'est jamais plus content qu'en son absence. Quel attachement peut avoir un domestique pour un maître qui ne lui parle qu'en ton menaçant, qui se met en colere pour le moindre sujet ? Ces sortes de maîtres sont ordinairement les plus mal servis.

Quelle est, M. F., la cause ordinaire des querelles, des procès, des guerres domestiques qui troublent la société des hommes ? N'est-ce pas la colere ? Cette passion qui ne

veut rien souffrir, inspire tous les moyens qu'elle peut imaginer pour avoir satisfaction d'une injure, d'un mépris qui l'a blessée. Il n'est point d'aigreur où l'homme emporté ne se laisse aller contre ceux qui l'ont offensé; point de médisances, de calomnies qu'il n'emploie pour détruire leur réputation; point de poursuite qu'il ne fasse en justice pour avoir raison de son ennemi. Combien même n'en voit-on pas qui portent leur fureur jusqu'à maltraiter, jusqu'à vouloir ôter la vie à ceux qu'ils ne peuvent souffrir? *Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem;* (*Psal.* 13.) ce qu'ils feroient souvent, s'ils n'étoient retenus par la crainte de la justice des hommes. Combien, hélas! n'a-t-on pas vu de victimes immolées à cette maudite passion! Témoin un innocent Abel sacrifié à la colere de Caïn son frere, des milliers d'innocens à celle du cruel Hérode qui vouloit faire mourir J. C., et qui, pour avoir manqué son coup, ôta la vie à sa femme et à ses enfans.

N'est-ce pas la colere qui cause les batailles et les meurtres parmi les hommes, qui se détruisent avec la plus cruelle inhumanité? C'est la colere qui préside à tous les maux; cette furie infernale anime le pere contre les enfans, les maîtres contre les domestiques, le mari contre la femme, la femme contre le mari. Un seul homme, une seule femme colere sera capable de troubler tout un voisinage, de mettre la division entre les amis les plus fidelles. Que dirai-je enfin? un homme colere ne peut vivre avec personne; il manque

manque de respect à ses supérieurs, il traite avec mépris ses égaux, il accable ses inférieurs, il se rend odieux à tout le genre humain : or, un homme de ce caractere est-il supportable dans la société ?

Faut-il après cela s'étonner s'il encourt la disgrace et l'inimitié de Dieu ? Quoi de plus opposé en effet que la colere à l'esprit de Dieu et à l'esprit du Christianisme ? L'esprit de Dieu est un esprit de paix, il fait sa demeure dans la paix, il ne se plaît point dans le trouble : *Factus est in pace locus ejus, non in commotione Dominus.* (*Psal.* 75.) C'est pour établir la paix dans le monde que le Fils de Dieu y a paru en qualité de prince pacifique : on ne l'a point entendu, dit le Prophete Isaïe, crier dans les rues ; on ne l'a point vu briser le roseau déjà froissé, ni éteindre la lampe qui fume encore. Il nous a appris par ses exemples, aussi-bien que par ses paroles, à être doux et humbles de cœur ; il nous assure dans son Evangile que la béatitude est pour les pacifiques : *Beati pacifici.* Il nous a enseigné à aimer nos ennemis, à pardonner les injures, à rendre le bien pour le mal. Or, peut-on reconnoître l'esprit de Dieu, l'esprit du Christianisme dans un homme colere qui n'est jamais dans une situation tranquille ? Dieu peut-il reconnoître son image dans une ame troublée par ses saillies et ses emportemens ? ne peut-on pas dire au contraire qu'une telle ame est la demeure du démon, qu'elle en est la figure et l'image, puisque le démon n'aime que le trouble, la division et le désordre ?

Aussi l'Apôtre Saint Paul, en recommandant aux fidelles de ne point se mettre en colere, leur dit de ne pas donner place au démon dans leur cœur : *Nolite locum dare diabolo ;* (*Ephes.* 4.) preuve certaine que le démon y regne avec passion. Or, dès que le démon a pris place dans une ame, elle ne peut être la demeure de Dieu, il ne se communique point à elle, il l'a en horreur, parce qu'il la voit dominée par l'ennemi de sa gloire. J. C. ne sauroit reconnoître pour son disciple cet homme, parce qu'il ne possede pas son esprit, qui est un esprit de paix et de douceur, de patience et d'humilité. L'esprit du Christianisme inspire le pardon des ennemis, et l'homme colere ne pense qu'à se venger ; l'esprit du Christianisme inspire la patience dans les souffrances, et l'homme emporté ne veut rien souffrir. Quoi donc de plus opposé que la colere à l'esprit de Dieu et à l'esprit du Christianisme ? Mais aussi quel arrêt de condamnation J. C. ne prononce-t-il pas contre les hommes coleres ? Celui, dit-il, qui se met en colere contre son frere, mérite d'être condamné par le tribunal du jugement ; quiconque dans la colere traite son frere d'insensé, mérite le supplice du feu : *Reus erit gehennæ ignis.* En faut-il davantage, M. F., pour vous prouver que la colere rend l'homme ennemi de Dieu, puisque J. C. menace de traiter si sévérement celui qui se livre aux mouvemens de cette passion ? Mais cela ne prouve-t-il pas en même-temps que l'homme n'a point de plus grand ennemi que sa colere,

puisque tous les hommes et tous les démons même ne peuvent faire à l'homme autant de mal que la colere lui en fait ?

PRATIQUES. Ah! Chrétiens, voulez-vous vous venger d'un ennemi ? prenez vous-en à votre colere, dit S. Augustin ; tournez contre elle toute votre indignation pour la domter et résister à tous ses mouvemens. Vous devez, ajoute le S. Docteur, craindre si fort cet ennemi, que quelque juste que vous paroisse votre colere, il faut lui interdire l'entrée de votre cœur, parce qu'il est bien plus difficile de l'en faire sortir que de ne pas le laisser entrer. Or, pour vous rendre maîtres de cette passion, observez pour pratiques les avis suivans: Il faut 1.° la prévenir avant qu'elle s'éleve dans votre cœur ; 2.° il faut l'étouffer dès le moment qu'elle se fait sentir ; 3.° en réparer les suites quand on a eu le malheur d'en suivre les mouvemens. Il faut prévenir la colere en prévoyant les occasions que vous aurez de vous y mettre, afin de les éviter, sinon vous prémunir de quelque bonne pensée, de quelques prieres qui vous serviront de rempart contre les attaques de cet ennemi. Rappelez-vous dans ce moment les récompenses que J. C. promet dans son Evangile à ceux qui ont le cœur pacifique : *Beati pacifici.* Adressez-lui la priere des Apôtres : *Domine, salva nos, perimus ;* sauvez-moi, Seigneur, du danger de la tempête qui va s'élever contre moi. Prenez la même précaution lorsque vous voyez quelque mal qui vous donnera matiere à patience ; munissez-vous d'avance

de cette vertu ; attendez-vous à souffrir : un mal qu'on prévient, est moins sensible quand il arrive. Si malgré ces précautions, la colere vous fait sentir quelque atteinte, ayez grand soin d'étouffer dès leur naissance ces premieres émotions ; il est plus facile d'éteindre une étincelle qu'un grand incendie : gardez-vous sur-tout d'agir dans la colere, donnez-lui le temps de s'appaiser. Quittez pour quelque temps l'occupation, l'endroit, la personne qui a mis votre humeur en mouvement. Si enfin vous avez eu le malheur de suivre les mouvemens de la colere, réparez votre faute par quelque pénitence que vous vous imposerez autant de fois que vous aurez manqué à répimer votre colere. Si la colere vous a engagés à quelque différent avec votre prochain, allez le trouver au plutôt pour faire votre paix avec lui, afin que le soleil ne se couche point sur votre colère : *Sol non occidat super iracundiam vestram.* (*Ephes.* 4.) Enfin, si vous êtes sujets à la colere, à l'impatience, demandez tous les jours à Dieu, sur-tout dans votre priere du matin, la victoire de cette passion. Formez dès-lors la résolution de ne point vous fâcher, quoi qu'il vous arrive ; rappelez-vous dans l'occasion la résolution que vous avez faite. Souvenez-vous que c'est la patience qui a fait les Saints, et qui vous assurera une couronne éternelle. *Amen.*

PRÔNE

POUR LE QUATRIEME DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

Sur la Douceur.

Jesus imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.

Jesus commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. (*Matth.* 4.)

QU'IL est doux, M. F., de voir le calme succéder à une tempête où l'on s'est vu en danger de perdre la vie ! Telle fut l'heureuse circonstance où se trouverent les Apôtres sur la mer de Tybériade, où une violente tempête, qui s'y étoit élevée, les avoit conduits aux portes de la mort. Avec quel plaisir ne virent-ils pas cesser les vents et l'orage par le commandement de celui à qui tous les élémens obéissent ! Telle est aussi l'heureuse situation d'une ame qui a été le jouet de ses passions, qui s'est vue sur le point de tomber dans les horreurs de la mort éternelle, et qui après en avoir secoué le joug, goûte les douceurs et la sérénité qui accompagnent la vertu. Voulez-vous, M. F., en faire l'heureuse expé-

rience ? domtez vos passions, soumettez-les à l'empire de la vertu, et vous goûterez la paix de l'ame. Or, une des vertus les plus propres à vous procurer cette paix, est sans contredit la vertu de douceur ; puisqu'autant que la colere trouble le repos de l'ame, autant la douceur conserve la sérénité. Si l'état d'un homme colere ressemble à une mer agitée par les vents où l'on est exposé à tout moment à faire naufrage, on peut dire que celui d'une ame où regne la douceur, est semblable à une mer tranquille où l'on navigue en sûreté et avec une entiere assurance d'arriver heureusement au port : *Facta est tranquillitas magna.* Ainsi, après avoir fait connoître le désordre de la colere, il est de mon devoir de vous montrer les avatages de la douceur qui en est le rémede. Pour guérir en effet les maladies de l'ame, il faut en user comme on fait pour les maladies du corps : pour guérir celles-ci on se sert des remedes qui leur sont contraires, on rafraîchit quand il y a trop de chaleur, on réchauffe quand il y a du refroidissement. La colere est un feu qui fait dans l'ame d'étranges ravages ; il faut donc lui opposer la douceur, comme une rosée qui en tempere les ardeurs. Quels sont les avantages de cette vertu ? Premier Point. Quelle en est la pratique ? Second Point.

I. POINT. On peut dire de la douceur ce que Salomon dit de la sagesse, qu'elle nous met en possession de tous les biens qui peuvent nous rendre heureux en ce monde : *Venerunt mihi omnia pariter cum illa.* La dou-

ceur nous procure les bonnes graces de Dieu, l'amitié du prochain ; elle nous rend maîtres de nous-mêmes. Tels sont les avantages qui doivent nous rendre cette vertu estimable. La douceur nous rend agréables à Dieu ; ce fut par ce moyen que Moyse gagna ses bonnes graces. Il fut aimé de Dieu, dit l'Ecriture, parce qu'il étoit le plus doux d'entre les hommes : *Dilectus Deo.* (*Sap.* 9.) Par la douceur nous possédons le cœur de Dieu, comme un enfant possede celui de son pere. Heureux, dit le Sauveur, sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu : *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocábuntur.* (*Matth.* 5.) En effet, autant le Seigneur abhorre une ame où regne le trouble et la discorde, autant se plaît-il à faire sa demeure dans celle où regne la paix ; il en fait ses délices, il y répand ses plus douces faveurs : *Mansuetis dabit gratiam.* (*Prov.* 3.)

La douceur, dit Saint Chrysostôme, est une vertu qui donne à l'homme un caractere de ressemblance avec Dieu, et qui l'approche de plus près de la Divinité. Car l'idée la plus consolante que nous puissions nous former de Dieu, et qui nous inspire plus de confiance, est celle de la patience et de la douceur qu'il exerce envers les hommes. N'est-il pas surprenant, en effet, qu'un Dieu aussi puissant et aussi juste qu'il l'est, souffre avec tant de patience les outrages d'une infinité de pécheurs qu'il pourroit précipiter dans le fond de l'abyme ? que non seulement il les souffre, mais qu'il les

recherche, qu'il leur pardonne, quand ils reviennent à lui, qu'il les traite avec douceur, et qu'il comble de bienfaits ceux qui l'on méprisé, offensé et outragé. C'est par ces traits de douceur et de bonté envers les hommes pécheurs, qu'il fait particulièrement connoître sa puissance, comme nous l'annonce l'Eglise : *Deus, qui omnipotentiam tuam parcendo et miserando manifestas.* Et de-là, M. F., que s'ensuit-il? que l'homme qui a de la douceur pour ses freres, qui pardonne de bon cœur les injures, devient, autant qu'il peut l'être, semblable à Dieu ; il est sur la terre une image vivante de la Divinité, et par conséquent l'objet des complaisances de Dieu, qui se reconnoît dans cette ame, et qui se communique à elle par l'abondance de ses graces. Aussi ce sont les ames douces et paisibles, dit le Prophete, que Dieu prend soin de conduire, à qui il enseigne les voies sûres par où il faut marcher : *Docebit mites vias suas.* Il veut bien leur servir de guide ; et sous sa conduite, elles ne feront point de faux pas. Ainsi l'on peut dire que la douceur est une des marques les plus certaines de notre prédestination. Nous en avons pour garant la parole de J. C., qui nous assure que ceux qui sont doux, sont heureux, parce qu'ils posséderont la terre : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* (*Matth.* 5.)

Or quelle sera cette terre qui sera le partage des hommes pleins de douceur? Ce n'est pas, M. F., cette terre habitée par

les mortels, qui n'est qu'un lieu d'exil, une vallée de larmes ; cette terre est occupée par les pécheurs aussi-bien que par les justes ; nous voyons même que les pécheurs sont quelquefois bien mieux partagés dans l'abondance de ses biens, que les serviteurs de Dieu. La terre qui est donc promise à ceux qui sont doux, est la bienheureuse terre des vivans, où l'on ne meurt plus, d'où la tristesse, les maladies, les douleurs sont entiérement bannies ; cest ce séjour de paix où les Élus de Dieu goûteront des délices ineffables, et jouiront de l'abondance de tous les biens : *Mansueti hæreditabunt terram, delectabuntur in multitudine pacis.* (*Psal.* 36.)

Pour vous faire sentir cette vérité, voyons la grande marque de prédestination que nous donne le grand Apôtre dans son Epître aux Romains. Ceux-là, dit-il, seront prédestinés, que le Pere céleste trouvera conformes à l'image de son Fils : *Quos prædestinavit conformes fieri imagines Filii sui.* (*Rom.* 8.) Et la douceur n'a-t-elle pas été le caractere particulier du Fils de Dieu ? n'a-t-elle pas été une de ses vertus les plus chéries ? Avec quelle douceur traita-t-il les pécheurs ? En rebuta-t-il jamais aucun ? Quelle fut sa patience à souffrir les grossiéretés de ses Apôtres ? comment réprima-t-il le zele amer de deux d'entr'eux qui vouloient faire descendre le feu du Ciel sur des peuples rebelles ? Il n'a point employé d'autre défense contre les violences et les persécutions de ses ennemis : il n'a paru

devant eux, selon l'expression d'un Prophete, que comme un agneau qui se laisse tondre sans se plaindre : *Sicut agnus coram tondente se obmutescet.* (*Isaïe.* 5.) Voyez ce divin Sauveur dans sa passion, rassasié d'opprobres, accablé d'injures et de mauvais traitemens : comment se défendoit-il ? il ne disoit pas un mot pour se plaindre : *Jesus autem tacebat.* (*Matth.* 26.) Ah ! que ce silence de J. C. est éloquent pour nous inspirer la douceur et la patience à souffrir les injures qu'on nous dit, les mauvais traitemens qu'on nous fait ! Telles sont les armes qu'il nous a mises en main pour nous défendre de nos ennemis, et pour remporter la victoire qui doit assurer notre couronne. Il n'en donna point d'autres à ses Disciples lorsqu'il les envoya prêcher son Evangile. Je vous envoie, leur dit-il, comme des agneaux au milieu des loups ; conservez toujours la simplicité de la colombe avec la prudence du serpent. Aussi les Apôtres se sont-ils rendus plus recommandables, et ont-ils plus soumis de nations à l'empire de J. C. par la douceur et par la patience dans les afflictions, que par les miracles qu'ils ont opérés, dit S. Jerôme.

La douceur doit donc faire le caractere du Chrétien, puisqu'elle a fait celui de J. C. et des Saints : mais en faisant le caractere du Chrétien, elle est la source de son bonheur, puisqu'elle lui gagne le cœur de Dieu, qu'elle le rend enfant de Dieu, et par conséquent héritier de son royaume, et qu'elle est une des marques les plus certaines de

sa prédestination. Tels sont les avantages que la douceur nous procure du côté de Dieu; elle nous en procure encore de grands du côté du prochain, dont elle gagne aussi le cœur et l'amitié.

On peut se faire obéir par l'autorité; on peut convaincre l'esprit par la force des raisons; mais il n'y a que la douceur qui puisse gagner les cœurs; il n'est personne qui ne cede à ses charmes: elle a la vertu, dit le Saint-Esprit, de se faire des amis, et d'adoucir même ses ennemis: *Multiplicat amicos, mitigat inimicos.* (*Eccles.* 6.)

Qui peut en effet se défendre d'aimer un homme doux et débonnaire, qui se fait un plaisir d'obliger tout le monde, qui est d'un caractere toujours égal? autant l'on fuit la compagnie d'un homme colere, autant l'on recherche et l'on aime celle de ceux qui sont doux. Leur conversation a des charmes; on se plaît à s'entretenir avec eux, parce qu'on sait qu'ils ne se choquent de rien, et qu'ils pardonnent facilement les fautes auxquelles la fragilité humaine est sujette. Comme ils portent toujours le miel dans leur bouche, bien loin de disputer avec chaleur, ils cedent même avec complaisance de leurs droits les plus légitimes: comme ils sont toujours officieux et toujours prêts à faire plaisir, on s'adresse à eux avec confiance, persuadé qu'on sera bien accueilli. S'ils ne peuvent accorder ce qu'on leur demande, ils accompagnent leurs refus de manieres si obligeantes, qu'on s'en retourne très-satisfait de leur bonne volonté; le

moyen, encore une fois, de ne pas aimer des gens de ce caractere? O que la société des hommes seroit tranquille et agréable, si elle n'étoit composée que d'hommes doux et tranquilles! on n'entendroit parler ni de querelles, ni de procès, ni de rancune, ni de vengeance; la terre deviendroit semblable au Ciel, où les cœurs sont tellement unis par les liens de la Charité, qu'ils ont tous les mêmes sentimens et les mêmes affections. Mais que ces hommes sont rares, et qu'on devroit s'y attacher quand on les connoît! car rien n'est plus précieux dans la société humaine qu'un homme rempli de douceur. Cette vertu a non seulement le pouvoir de faire des amis, mais encore de réconcilier les ennemis, *mitigat inimicos:* elle triomphe des cœurs les plus rebelles, il n'y a point d'homme si farouche qu'elle ne rende traitable: la plus violente colere, dit le Saint-Esprit, ne peut tenir contre une parole douce et obligeante.

J'en atteste ici l'expérience, M. F.; combien de fois n'avez-vous pas vu la vengeance la plus opiniâtre désarmée par la douceur? Et certes dans telle circonstance, que n'aviez-vous pas résolu? vous aviez formé de noirs desseins contre cette personne qui vous avoit déplu, mais bientôt vous avez été appaisés: les excuses qu'elle vous a faites, les bonnes manieres qu'elle a eues pour vous, et les services qu'elle vous a rendus tout cela a changé vos mauvaises dispositions, et vous avez été forcés de louer sa douceur et son bon naturel; preuve certaine que rien ne

résiste à la douceur. Non seulement cette vertu calme nos ennemis, et nous réconcilie avec eux ; mais encore elle pacifie ceux qui sont divisés ensemble.

Un homme de douceur, dit S. Chrysostôme, sait tellement ménager les esprits, s'insinuer dans les cœurs, qu'il bannit toute l'aigreur qu'une insulte ou un mauvais service peut y avoir causée. Tantôt ce sont des motifs de religion qu'il propose pour engager à pardonner : tantôt ce sont des excuses dont il se sert pour diminuer la faute de celui qui a offensé ; sans prendre aucun parti, il donne à chacun son droit, et il prend si bien ses mesures, qu'il vient à bout de réunir les cœurs divisés. De quelle utilité cet Ange de paix n'est-il pas dans la société humaine ? C'est un vrai Apôtre qui procure la gloire de Dieu et des hommes : *Dilectus Deo et hominibus.* Or s'il est maître du cœur des autres, il l'est encore plus de lui-même ; troisieme avantage de la vertu de douceur.

Si la colere transporte l'homme hors de lui-même, en sorte qu'il ne voit plus ce qui s'y passe, et ne sait plus ce qu'il fait ; la douceur au contraire retient l'homme en lui-même, le rend maître de tous les mouvemens de son cœur ; il voit comme dans une eau claire, tout ce qui se passe dans ce cœur ; le moindre orage qui s'y éleve, il sait tout de suite l'appaiser, parce que la raison qui lui sert de Pilote, conduit le gouvernail comme elle veut, et le fait jouir d'une tranquillité parfaite.

Telle est dès cette vie même la récompense de la douceur, en cela différente de beaucoup d'autres vertus qui n'auront leur récompence qu'en l'autre monde, comme la pauvreté, la patience, la mortification, qui n'ont rien que d'affligeant pour celui-ci; mais la douceur porte sa récompense avec elle, elle procure un repos qui fait dès cette vie un paradis anticipé. C'est ce que J. C. lui promet dans son Evangile. Apprenez de moi que je suis doux, et vous trouverez dans cette douceur le repos de vos ames : *Et invenietis requiem animabus vestris.* (*Matth.* 11.) Ah! que cette paix intérieure qui accompagne la douceur, procure à l'homme d'avantages! Elle le met au-dessus de tous les revers de fortune, de toutes les persécutions de ses ennemis, des affronts, des mépris auxquels les plus justes mêmes sont exposés. Qu'on lui enleve ses biens par des injustices, qu'on ternisse sa réputation par des calomnies; il est toujours égal, toujours content, parce qu'il possede la paix de Dieu qui surpasse tout ce qu'on en peut dire ou penser : *Pax Dei exsuperat omnem sensum.* (*Philip.* 4.) Il est à l'abri de toutes les inquiétudes, de toutes les agitations, de tous les chagrins qui dévorent et font sécher inutilement l'homme colere. Il peut à la vérité être insensible aux maux; mais sa vertu et sa religion étouffent d'abord les sentimens de la nature, et lui font trouver dans lui-même un bien qui le dédommage au centuple de tous les maux qu'il peut souffrir, un bien d'autant plus solide,

que personne ne peut le lui ravir, et qu'il dépend de lui de toujours conserver avec la grace de Dieu qui ne lui manque jamais. Ce seul avantage de la douceur devroit suffire pour nous la rendre estimable. Car rien de plus doux que d'être maître de soi-même, mais en même temps rien de plus grand; car il est plus glorieux, dit l'Esprit-Saint, de triompher de soi-même, que de gagner des batailles, de soumettre des villes et des provinces. Voulez-vous, M. F., en faire l'heureuse expérience? apprenez quelle est la pratique de la douceur.

II. POINT. La douceur n'est pas seulement l'effet d'un tempérament tranquille; il peut bien contribuer en quelque chose à cette vertu, mais il n'en fait pas le mérite. Autre chose est d'être doux par tempérament, autre chose de l'être par vertu. Ceux qui sont doux par tempérament, ont à la vérité moins de victoires à remporter pour domter la colere, que ceux qui sont d'un tempérament vif, et facile à s'emporter. Mais cette douceur peut quelquefois dégénérer en lâcheté, si elle n'est soutenue et animée par la force, et réglée par la prudence qui est l'ame des vertus. La douceur ne consiste pas non plus dans quelques manieres honnêtes, dans quelques paroles affectées; elles en peuvent être l'effet, mais elles n'en sont pas une marque certaine: un cœur aigri et ulcéré se cache souvent sous les dehors de la politesse, et bien des gens font des caresses à ceux qui sont l'objet de leur rancune et de leur aversion.

La douceur réside donc principalement dans le cœur ; et le propre de cette vertu, dit S. Chrysostôme, est de réprimer ou modérer en nous la colere, et de céder à celle d'autrui : voilà en deux mots son caractere et sa pratique. Si la colere qui s'éleve en nous est blâmable, la douceur en réprime les mouvemens ; si la colere est louable et honnête, la douceur la modere selon les regles de la prudence et de la charité. Cette vertu ne consiste donc pas dans l'insensibilité au mal qui nous arrive ; car on peut avoir de la douceur, et ressentir vivement la douleur, une injure qu'on nous dit, un mépris que l'on fait de nous. La douceur n'est pas non plus incompatible avec une colere juste et raisonnable qui doit réprimer le vice, et soutenir les intérêts de Dieu. Mais le propre de la douceur, comme je viens de le dire, est de réprimer dans nous la colere qui est blâmable, et de modérer celle qui est louable.

Oui, M. F., si vous avez de la douceur, vous aurez soin de réprimer tout mouvement de colere qui vous porte à vous venger, à nuire à votre prochain. Vous étoufferez même jusqu'au moindre sentiment d'aigreur et d'adversion que pourroit faire naître en vous une injure reçue, un mauvais service qu'on vous auroit rendu. C'est à quoi le grand Apôtre exhortoit les premiers Chrétiens : n'ayez parmi vous, M. F., leur disoit-il, nulle aigreur, nulle colere, nul dépit, nulle querelle ; mais ayez les uns pour les autres de la bonté, de la compassion,

pour vous pardonner mutuellement, comme Dieu vous a pardonné en J. C. *Estote invicem benigni, misericordes, donantes vobis in invicem sicut Deus in Christo donavit vobis.*

Prenez donc garde, si quelqu'un vous désoblige, de ne pas chercher les moyens de lui rendre la pareille. Si l'on vous a fait quelque tort dans vos biens, dans votre honneur, et que vous ne puissiez avoir satisfaction que par justice, faites en sorte que la colere n'ait jamais de part à cette réparation; ne poursuivez point vos droits au préjudice de la charité; consultez-vous auparavant que de rien entreprendre, afin que la passion ne conduise point vos démarches, mais que la raison seule y préside: souvenez-vous toujours qu'il y a plus de gloire, plus de profit, plus de tranquillité à pardonner qu'à se faire rendre justice: gardez-vous sur-tout de rendre injure pour injure: ce n'est pas réparer son honneur, que de flétrir celui de son prochain; et afin que votre douceur remporte une victoire plus complette sur la colere, ne témoignez même à qui que ce soit le plaisir que l'on vous a fait, parce que vous pourriez trouver quelque génie turbulent, comme il n'y en a que trop, qui vous aigriroit davantage, qui vous engageroit à tirer satisfaction de votre ennemi; en un mot, quoiqu'il vous arrive de fâcheux de la part des hommes, élevez-vous au-dessus d'une nature sensible, toujours ennemie de ce qui la choque. On n'est pas maître, à la vérité, des premiers mouvemens qui s'élevent dans notre ame; mais

ce n'est pas le sentiment qui nous rend coupables, c'est le consentement au mal : c'est à la douceur à le prévenir, à l'empêcher et nous faire posséder notre ame en paix au milieu des plus grandes tribulations : *In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras.* (*Luc.* 21.)

J'ai dit, en second lieu, que la douceur doit modérer la colere louable et la juste indignation que nous devons ressentir des fautes d'autrui. Car loin de nous, M. F., une criminelle complaisance qui ne seroit point touchée de l'offence de Dieu, qui souffre tout, qui ne corrige point le pécheur, dans la crainte de lui faire de la peine et d'encourir sa disgrace. Si je cherchois à plaire aux hommes, disoit l'Apôtre, je ne serois plus serviteur de J. C. *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Galat.* 1.) La douceur doit donc être accompagnée de fermeté pour s'opposer au vice, pour réformer les abus, sur-tout quand on a l'autorité, que l'on est chargé par devoir de procurer le salut du prochain. Cette colere est si nécessaire, dit S. Chrysostôme, que sans elle le vice triompheroit, et la vertu seroit opprimée. Moyse, quoique le plus doux des hommes, se mit en colere contre les adorateurs du veau d'or, et en fit tuer vingt mille. J. C. l'Agneau plein de douceur, se mit aussi en colere contre les profanateurs du temple. On peut donc se fâcher sans pécher, comme dit le Prophete, quand il est question de soutenir les intérêts de Dieu : *Irascimini, et nolite peccare.* (*Psal.* 4.) Mais

cette colere doit être modérée par la douceur. Elle s'efforce de détruire le vice, sans vouloir détruire le pécheur : on doit reprendre le pécheur avec fermeté ; mais la douceur doit tempérer l'aigreur des réprimandes : *In spiritu lenitatis.* (*Gal.* 6.) Il faut mêler l'huile avec le vin pour guérir les plaies du malade, en lui faisant voir que c'est la charité et non la passion, qui nous anime : *Charitas urget nos.* (2. *Corinth.* 5.)

Loin donc de nous, M. F., ces emportemens furieux, ces paroles dures et injurieuses, ces tons menaçans, ces manieres fieres et hautaines, ces imprécations, ces mauvais traitemens qui ne font qu'irriter le mal, au lieu de le guérir. Bien des gens qui se flattent d'avoir du zele, n'ont de la sévérité que pour les autres, et de l'indulgence pour eux-mêmes. Le véritable zele n'inspire de la rigueur que pour soi-même, et que de la douceur pour les autres. Il aime mieux pécher par trop de douceur que par trop de rigueur.

Enfin, la douceur nous fait céder à la colere d'autrui, et nous engage à prendre les mesures convenables pour la calmer.

Il est facile d'être doux et obligeant avec ceux qui le sont pour nous, d'avoir de la patience quand personne ne nous fait de la peine. Mais il n'est pas aisé de céder à la colere d'autrui, d'être toujours en paix comme le Roi Prophete, avec ceux qui n'aiment que la guerre : *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus.* (*Psal.* 119.) Il faut pour cela une douceur universelle et cons-

tante; universelle pour souffrir en tout temps et toutes sortes de personnes : une douceur constante pour ne point se rebuter des rudes épreuves où elle est exposée. Telle doit être cependant la douceur chrétienne ; c'est en cédant plutôt qu'en combattant, qu'elle gagne les esprits. Car si la colere est un feu qui cherche à détruire tout ce qui lui est opposé, en vain pour l'éteindre voudroit-on lui opposer un autre feu ; on ne feroit que l'allumer davantage. Rien au contraire de plus capable de l'éteindre, que la douceur qui, au lagage de l'Ecriture, est une douce rosée qui tempere les ardeurs de la colere. Voilà, Chrétiens, les armes dont vous devez vous servir pour triompher de la colere d'autrui.

Vous avez à souffrir de toutes sortes de personnes, proches, parens, amis, voisins, ennemis, qui se choquent quelquefois de ce que vous avez dit, ou de ce que vous avez fait sans dessein de leur faire de la peine ; vous avez à vivre avec des gens bizarres, turbulens, farouches, qui vous cherchent querelle à tous propos ; avec des opiniâtres, qui ne veulent entendre aucune raison ; avec des violens, que les bonnes manieres ne peuvent adoucir, à qui tout le bien que l'on fait ne sert qu'à les rendre plus mauvais. Comment devez-vous vous comporter avec ces sortes de gens ? Apprenez-le du grand Apôtre : ne vous laissez point vaincre par le mal, mais tâchez de vaincre le mal par le bien : *Noli vinci à malo, sed vinci in bono malum.* (*Rom.* 12.) C'est ainsi

que J. C. et les Saints se sont comportés à l'égard de leurs ennemis. A combien d'affronts et d'injures n'ont-ils répondu que par les bienfaits les plus signalés ? On chargeoit J. C. d'outrages et de malédictions, dit S. Pierre, et il ne maudissoit personne : *Christus cùm malediceretur non maledicebat.* (1. *Petri* 2.) On nous donne des malédictions, dit l'Apôtre, et nous donnons des bénédictions : on nous outrage de paroles, et nous faisons des prieres pour ceux qui nous outragent : *Blasphemamur, et obsecramus.* (1. *Cor.* 4.)

Ah ! si les Chrétiens se comportoient de même, s'ils n'opposoient que la douceur à la colere de ceux avec qui ils sont obligés de vivre, verroit-on comme l'on voit aujourd'hui, tant de discordes et de dissensions dans les familles ? Si une femme, par exemple, au lieu de répondre à son mari par des paroles aigres et piquantes, lorsqu'il se met en colere contre elle, n'opposoit à ses violences que les voies de la douceur ; si elle gardoit le silence quand elle ne peut autrement vaincre les emportemens d'un mari furieux, elle n'exciteroit pas sur elle des orages dont elle est la triste victime ; elle ne s'attireroit pas les mauvais traitemens, qui viennent autant de sa faute, que de la colere de son mari. Ce fut par la douceur, que Ste. Monique vint à bout de calmer et de convertir son mari idolâtre et furieux. Heureuses seroient les femmes qui suivroient ce modele ! si leur patience ne convertissoit pas leurs maris, elles y trouveroient du moins

un grand fonds de mérite devant Dieu : de même si un époux avoit la complaisance de céder, quand il voit une femme lui résister en face ; s'il prenoit sur lui de l'appaiser par de bonnes raisons, on verroit la paix régner dans les familles, on la verroit aussi régner parmi les voisins qui ne sont en guerre les uns avec les autres, que parce qu'aucun ne veut céder.

Mais si je cede toujours, direz-vous, si je souffre tout avec patience, ma douceur m'attirera de nouvelles insultes, on se moquera de moi, on me méprisera. La douceur n'a-t-elle pas ses bornes ? doit-elle être si constante, et ne doit-elle pas enfin s'épuiser à force de pardonner ? Ecoutez à ce sujet la réponse du grand Apôtre : La véritable charité ne doit jamais s'éteindre ; c'est une dette que le Chrétien doit toujours payer, et dont il n'est jamais quitte : *Nemini quidquam debeatis nisi ut invicem diligatis.* (*Rom.* 3.) Vous pouvez bien vous acquitter des autres dettes dont vous êtes chargés à l'égard du prochain, mais la charité est une dette de toute la vie ; parce que, dit le même Apôtre, la charité est la plénitude de la Loi ; et celui qui satisfait à ce precepte, remplit toute la Loi : *Qui diligit proximum, legem implevit.* (*Ibid.*) Il ne suffit donc pas d'avoir de la douceur en quelque occasion, d'en avoir pour quelque temps ; cette douceur doit être constante pour soutenir en tout temps toutes les épreuves où elle peut être mise : quoi qu'il arrive de fâcheux, quoi qu'on nous dise de désobli-

geant, il faut toujours posséder son ame en paix.

Voulez-vous enfin, M. F., avoir une douceur constante et inébranlable, ayez de l'humilité, soyez détachés de tout, et soumis aux volontés de Dieu ; la douceur, appuyée sur de si solides fondemens, deviendra ferme et invincible. Car si la colere vient de l'amour de soi-même, d'un orgueil secret, d'un attachement aux biens du monde, d'un défaut de soumission aux volontés de Dieu ; la douceur est l'effet des vertus contraires à ces vices. Oui, M. F., dès que vous aurez de l'humilité, vous aurez de la douceur. J. C. met ces deux vertus ensemble, comme deux compagnes inséparables : apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : *Discite à me, etc.* Dès que vous aurez de bas sentimens de vous-mêmes, vous vous croirez indignes de tout honneur, vous aimerez le mépris et les humiliations ; vous ne serez donc pas fâchés du mépris qu'on fera de vous, des affronts, des insultes dont vous serez chargés, parce que vous y trouverez l'objet de votre humilité. Si vous avez de l'humilité, vous déférerez volontiers aux sentimens d'autrui, vous leur parlerez d'une maniere affable, vous serez toujours d'une humeur égale, ce qui est l'effet de la douceur. Hélas ! vous aimez la douceur et l'humilité dans les autres ! que ne pratiquez-vous des vertus que vous trouvez si aimables, et dont vous êtes bien aise qu'on vous donne des preuves ? Soyez détachés des biens du monde, et les pertes, ni les disgraces ne

sauroient vous irriter. Soyez détachés de vous-mêmes, soyez mortifiés, et vous aurez de la douceur ; car la colere, l'impatience ne viennent que d'un cœur immortifié. Soyez aussi soumis aux volontés de Dieu, et vous aurez de la patience dans les afflictions, dans les tribulations dont il se servira pour éprouver votre vertu. Il n'y a point de vertu sans patience ; mais c'est la patience, dit S. Jacques, qui donne à la vertu sa perfection : *Patientia opus perfectum habet.* (*Jac.* 1.) C'est elle aussi qui couronne nos mérites et qui nous conduit au souverain bonheur. Je vous le souhaite. *Amen.*

Fin des Prônes du Tome premier.

LES

LES ÉVANGILES DES PRÔNES CONTENUS DANS CE VOLUME.

LES ÉVANGILES DES DIMANCHES ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE.

AVEC DES NOTES.

Pour le Jour de la Toussaint. (MATTH. 5.)

1. JESUS voyant tout ce peuple, monta sur une montagne ; et s'étant assis, ses Disciples s'approcherent de lui.

2. Alors commençant à parler, il les instruisoit, en leur disant :

3. Bienheureux ceux qui sont pauvres d'esprit, parce que le royaume des Cieux leur appartient.

4. Bienheureux ceux qui ont de la douceur, parce qu'ils posséderont la terre.

5. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

6. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

7. Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

9. Bienheureux ceux qui ont l'esprit pacifique, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu.

10. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des Cieux est à eux.

11. Vous serez bienheureux, lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'injures, et vous persécuteront, et qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité.

12. Réjouissez-vous, et faites éclater votre joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le Ciel.

NOTES.

Saint Jérôme rapporte que plusieurs croient que la montagne où Jesus-Christ instruisit ses Disciples, étoit le mont des Oliviers près de Jérusalem; ce Saint Pere pense plutôt que c'est le Tabor. Ce Sermon est différent de celui dont parle Saint Luc (*c.* 6, *v.* 20.) La différence du lieu, du temps et de plusieurs autres circonstances en est la preuve. Il se trouve, il est vrai quelque chose de semblable dans ces deux discours, mais le Sauveur a souvent répété la même chose en différentes occasions. Au surplus, lorsque Jesus-Christ fit celui-ci, il n'avoit point en-

core choisi les douze Apôtres, ni les septante-deux Disciples. Ici par le mot de *Disciples*, il faut entendre tous ceux qui faisoient profession de suivre la doctrine du Sauveur. (*Hic in Matth.* 5.)

Jesus-Christ adressoit particuliérement ce discours à ses Disciples ; cependant tout le peuple l'écoutoit. Car il est rapporté au chapitre suivant (*v.* 28.) où ce discours finit, que Jesus l'ayant achevé, le peuple fut rempli d'admiration de sa doctrine.

Les Juifs étoient accoutumés de regarder les biens de ce monde comme un effet de la bénédiction de Dieu, et la pauvreté comme une malédiction. Jesus-Christ réforme ces sentimens, en annonçant que les pauvres sont vraiment heureux, pourvu qu'ils le soient en esprit. Au reste, puisque l'amour des richesses et la crainte de la pauvreté sont des obstacles à la sagesse et à la vertu, disons que les pauvres d'esprits sont bienheureux, c'est-à-dire, ceux qui se dépouillent volontairement des biens d'ici-bas, ceux qui en sont détachés de cœur, ceux qui s'en voient dépourvus avec soumission, ceux enfin qui sont dégagés de toute affection pour ces biens terrestres. Ils sont les véritables Disciples du Messie, les héritiers de la promesse, ils posséderont le Royaume du Ciel, la béatitude céleste, où ils régneront avec Dieu dans les siecles des siecles.

Bienheureux ceux qui sont doux, ceux qui vivent dans la tranquillité, la paix, l'humilité du cœur ; qui par-là se rendent conformes à Jesus-Christ qui nous dit d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur. Ceux-là posséderont la terre des vivans, c'est-à-dire, le Ciel, la véritable terre promise, dont l'ancienne terre de promission n'étoit que l'ombre et la figure.

Jesus-Christ nous le dit ailleurs : Vous pleurerez, vous gémirez ; mais prenez courage, votre tristesse sera changée en joie : *Vertetur in gaudium.* (*Joan.* 16, 20.) Jesus-Christ ne béatifie pas les larmes d'impatience et de dépit ; il ne béatifie que les

Chrétiens qui étant affligés par la maladie, la pauvreté, les adversités dans cette vallée de larmes, les souffrent dans un esprit de patience, de soumission et d'amour. Il les console en ce monde par la douceur de sa grace ; il les consolera dans l'autre par la participation de sa gloire : *Consolabuntur.* (*Matth.* 5, 5.)

Maldonat explique ce verset de ceux qui, réduits à la pauvreté, souffrent véritablement la faim et la soif, parce qu'on ne leur rend pas justice ; comme sont ceux qui perdent leurs biens, y étant injustement condamnés ; ou ceux qui ne peuvent rentrer en possession de ce qui leur appartient, parce qu'ils sont pauvres. Disons aussi avec Ménochius, que selon la commune interprétation, ce verset et celui de Saint Luc, (*c.* 6, *v.* 21,) s'entendent de la soif, de l'ardent désir d'acquérir la justice, c'est-à-dire, la vertu et la sainteté ; ils seront rassasiés de toutes sortes de biens dans la céleste patrie. (*Comment. in Matth.* 5, 6.)

Jesus-Christ recommande ici la miséricorde, la douceur, la clémence envers tout le monde, le pardon des injures, l'amour des ennemis, comme un moyen indispensable pour obtenir de lui le pardon de nos crimes en cette vie, et la miséricorde éternelle au grand jour des révélations, où ce souverain Juge traitera les hommes comme ils auront traité leurs freres.

Il y a plusieurs sentimens sur l'explication de ces mots, *ceux qui ont le cœur pur.* Saint Basile et Saint Hilaire l'expliquent de ceux dont la conscience est pure des souillures et des crimes qui nous rendent ennemis de Dieu, et qui nous éloignent de sa vision et de sa jouissance ; Saint Augustin, de ceux qui ont la droiture, la simplicité, la candeur, la sincérité propres aux enfans de Dieu ; Saint Chrysostôme, de ceux dont le corps est exempt des péchés qui corrompent la chair, et qui gâtent le cœur. La vision béatifique leur est promise ; ils verront Dieu

non plus dans l'obscurité des énigmes, mais face à face; non plus dans le miroir de la foi, mais dans l'éclat de sa majesté. (*Basil. regul. Brev.* 280. *Hil. in Matth. can.* 4. *Aug. lib.* 3. *de serm. Domini in monte.*)

Le grec signifie proprement : Heureux ceux qui procurent la paix, qui la conservent, qui la rétablissent, qui la cherchent par-tout. Comme Dieu est appelé le Dieu de paix, ceux qui vivent en paix sont appelés les enfans de Dieu, comme étant ses plus parfaits imitateurs; Saint Augustin entend ici la paix du cœur, qui s'acquiert par la victoire sur ses passions, lorsque la chair obéit à l'esprit, et l'esprit et le cœur à Dieu. (*Aug. l.* 1. *de serm. Domini in monte.*)

Saint Hilaire entend par cette justice, Jesus-Christ : Heureux ceux qui souffrent pour ce Divin Sauveur. Appliquons cette explication à ce verset et au verset suivant : Heureux ceux qui injustement opprimés à cause du fils de l'homme par les persécutions et les mauvais traitemens, chargés d'injures, de malédictions et de calomnies; heureux s'ils souffrent tous ces maux en vue de celui qui a été rassasié d'opprobres; et si, souffrant comme Chrétiens, ils n'en rougissent pas, et en glorifient le Seigneur. Disciples de la Croix, imitateurs de Jesus-Christ, ils doivent se réjouir; ils seront comblés de joie dans la manifestation de sa gloire, qui est la grande récompense qu'il leur réserve dans le Ciel.

Pour le I. Dimanche de l'Avent.
(Luc, 21.)

25. IL y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles. Et sur la terre les nations seront dans la consternation par la crainte que leur causera le bruit confus de la mer et des flots.

26. De sorte que les hommes sécheront de frayeur, dans l'attente des maux dont tout le monde sera menacé; car les vertus des Cieux seront ébranlées.

27. Et alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.

28. Or, quand toutes ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut, levez la tête, parce que votre rédemption approche.

29. Il leur proposa ensuite cette comparaison : Voyez le figuier et les autres arbres.

30. Quand ils commencent à pousser, vous voyez que l'été est proche.

31. De même lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche.

32. Je vous dis en vérité, que cette génération ne passera point, que tout ne soit accompli.

33. Le Ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

N O T E S.

Les Interpretes sont fort partagés sur le 21 chap. de Saint Luc, d'où est pris l'Evangile de ce jour, comme aussi sur le 24. chap. de Saint Matth. d'où est pris l'Evangile du dernier Dimanche de l'année. Ces deux Evangélistes parlent des mêmes signes, et prédisent le même ou les mêmes évenemens, suivant l'opinion qu'on embrasse : c'est assez d'en entendre un pour comprendre l'autre.

Il y a trois sentimens là-dessus parmi les Interpretes. Les uns expliquent les deux chapitres uniquement du Jugement dernier, sans considérer que Saint Luc fait mention expresse des armées Romaines et du siége de Jérusalem en ces termes : *Cùm autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem.* Ce sentiment n'est guere soutenable ; ainsi nous ne nous y arrêterons pas.

Les autres veulent que le Sauveur ait parlé également de la prise de Jérusalem et du Jugement dernier, fondés sur cette raison : Les signes dont parle Jesus-Christ sont une réponse à la demande des Apôtres ; et comme cette réponse doit être relative à la demande, elle doit renfermer deux objets, puisque les Apôtres demandent deux choses par ces paroles de Saint Matth. *Dic nobis, quando hæc erunt, et quod signum adventûs tui et consummationis seculi.* C'est comme si les Apôtres avoient dit à Jesus-Christ ; Maître, vous venez de nous annoncer que le Temple bâti de belles pierres sera détruit, et qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre : mais quand cela arrivera-t-il ? *Quando hæc erunt ?* Objet de la premiere demande. Mais les Apôtres vont plus loin : et fortement prévenus des idées que les Docteurs leur avoient données du regne futur du Messie, ils croyoient que son regne n'étoit

pas éloigné, et que si Jesus-Christ mouroit, comme il l'avoit prédit tant de fois, il ressusciteroit bientôt, et qu'alors son Royaume commenceroit dans Jérusalem et dans Juda; ce qui les engage à lui faire une seconde demande : Quel signe y aura-t-il de votre avénement et de la consommation du siecle? *Et quod signum adventûs tui et consummationis seculi?* Jesus-Christ répondit à la premiere question, en prédisant les signes qui précéderoient la destruction du Temple et de la ville de Jérusalem; et en répondant à la seconde question des Apôtres, il corrigea leurs fausses idées sur son regne temporel, leur apprit qu'il ne viendroit qu'à la fin du monde, et leur prédit les signes qui devoient précéder son dernier avénement.

Le Fils de Dieu dans tout ce discours, mêle ce qui regarde la vengeance qu'il doit exercer contre les Juifs avec ce qui arrivera à la fin du monde et au Jugement dernier. Il laisse ces prédictions dans une espece de confusion, persuadé qu'une partie de la prophétie étant une fois accomplie à la lettre dans la ruine du Temple et de Jérusalem, serviroit d'explication aux expressions figurées qui regardent la fin du monde, le premier avénement étant une figure et une promesse du second. Saint Chrysostôme, Théophilacte, Euthyme, Saint Augustin, Saint Jérôme et Bede, suivis de plusieurs nouveaux, embrassent ce second sentiment.

Enfin d'autres Interpretes soutiennent qu'ils ne s'agit ici proprement que de la ruine de Jérusalem. Ils se fondent sur ces paroles de Saint Matthieu : *Non præteribit generatio hæc donec omnia hæc fiant*; et sur la suite du discours de Jesus-Christ où tous ces événemens sont racontés comme devant se suivre immédiatement. D'ailleurs, ajoutent-ils, dans Saint Marc et dans Saint Luc, les Apôtres n'interrogent le Sauveur que sur la ruine de Jérusalem; et cependant Jesus-Christ leur fait la même réponse que dans Saint Matthieu; ce qui prouve que la demande que

leur fait faire ce dernier Evangéliste, se réduit à celles que rapportent les deux autres Evangélistes.

L'explication qu'on donne aux différens versets, dépend du sentiment qu'on embrasse.

Ceux qui croient qu'il ne s'agit ici que de la ruine de Jérusalem, expliquent dans un sens moral différens signes qu'on ne sauroit expliquer littéralement, ou disent que ce sont des expressions hyperboliques. Par exemple, lorsqu'on lit dans Saint Matthieu, v. 29, *sol obscurabitur*; v. 30, *videbunt Filium hominis*; et v. 31, *mittet Angelos suos cum tubâ*, ils prétendent que ces prédictions se sont vérifiées à la destruction de Jérusalem et à la dispersion des Juifs. Le Soleil a été obscurci, disent-ils, parce que la nation Juive a été ensevelie dans de plus épaisses ténebres, et que son aveuglement est parvenu à son comble. Ils ont vu le Fils de l'Homme, parce qu'à la ruine de Jérusalem tous ceux qui voulurent comparer ces prédictions avec l'événement, purent connoître évidemment que c'étoit-là le jour de sa venue, désignée dans l'Evangile d'une maniere si sensible. Personne ne put s'empêcher de voir que c'étoit une punition de Dieu, qui vengeoit les indignes traitemens que les Juifs avoient faits au véritable Messie: Jesus-Christ envoya pour lors ses Anges, c'est-à-dire, les hommes apostoliques; parce que ce fut alors que la porte de l'Evangile fut proprement ouverte à toutes les nations du monde, les Apôtres ayant par leurs prédications assemblé des quatre coins de la terre tous les Elus, c'est-à-dire, tous ceux à qui Dieu ouvroit les yeux pour voir la lumiere de l'Evangile. Il faut avouer que ces trois versets s'expliquent plus naturellement des signes du Jugement dernier, que de la destruction de Jérusalem.

Ils disent encore que les signes annoncés, et qui devoient paroître dans le Ciel, sur la mer et sur la terre, sont des manieres de parler hyperboliques fort fréquentes dans l'Ecriture, pour désigner des

malheurs extraordinaires. Isaie, (*c.* 12. *v.* 7.) parlant des disgraces futures de Babylone, s'exprime ainsi : Voici le jour du Seigneur plein de cruauté, d'indignation, de colere et de fureur, qui réduira la terre en solitude, et qui exterminera les méchans qui l'habitent. Les étoiles du Ciel ne donneront plus leur lumiere, le soleil sera obscurci à son lever, et la lune ne brillera point à son ordinaire. Ezéchiel, (*c.* 32, *v.* 7.) Joel, (*c.* 2, *v.* 30.) Jérémie, (*c.* 20, *v.* 14.) emploient les mêmes expressions pour désigner de grands maux. Ce style est fréquent parmi les Orientaux. Les auteurs profanes ont quelquefois usé des mêmes exagérations pour marquer des maux extrêmes.

Ce qui persuade qu'il s'agit dans le sens premier et immédiat de la ruine de Jérusalem, c'est que Saint Luc dit que quand on verra tout cela, alors les Apôtres n'ont qu'à lever la tête, parce que leur salut est proche ; et Saint Matthieu dit qu'aussitôt après ce qu'il vient de dire, on verra le soleil s'obscurcir ; et Saint Marc, que cela arrivera dans ce jour-là, et après ces grands malheurs.

Quelques Interpretes pensent que les signes prédits sont arrivés à la ruine de Jérusalem ; ils s'appuient sur l'Histoire de Josephe. Cet historien raconte que Dieu fit paroître plusieurs présages de la ruine prochaine de cette ville. On vit pendant une année entiere un météore semblable à une épée, qui pendoit sur cette ville l'année d'avant la révolte des Juifs ; et avant la brouillerie des Juifs à la Fête de Paque, il parut un feu autour de l'Autel et du Temple, qui l'éclaira pendant la nuit comme en plein jour, d'urant une demi-heure. La porte orientale du Temple intérieur, qui étoit très-grande et très-massive, s'ouvroit d'elle-même au milieu de la nuit. Peu de jours après la même Fête de Paque, on vit dans l'air des especes de chariots et comme des armées qui s'entrechoquoient l'une et l'autre. La nuit de la Pentecôte, les Prêtres ouïrent un bruit

sourd et une espece de frémissement, et un peu après une voix soudaine qui crioit : Sortons d'ici.

Cela supposé nous allons faire quelques notes succintes sur quelques versets de l'Evangile du jour.

Il y aura des signes dans le soleil : *Sol obscurabitur.* Dans la lune : *et luna non dabit lumen suum.* Dans les étoiles : *et stellæ cadent de cœlo.*

Les Peres et la plupart des Interpretes entendent tout ce passage des signes avant-coureurs du Jugement universel : mais chacun explique à sa maniere le soleil obscurci, la lune éclipsée, les étoiles qui tombent du Ciel ; les uns prennent tout cela à la lettre, les autres recourent à l'allégorie ; d'autres, comme Saint Jérôme, Saint Chrysostôme, Théophilacte et Euthyme croient que l'éclat de la majesté du Fils de Dieu, qui paroîtra alors, sera tel qu'il obscurcira le soleil, la lune et les étoiles, comme le soleil couvre, pour ainsi dire, de ténebres tous les autres astres.

In terris pressura gentium. Les uns rapportent ce resserement des nations à la situation des Juifs renfermés dans Jérusalem, attaqués et resserrés d'une part par l'armée Romaine, qui les empêchoit de sortir, et de l'autre par les factieux qui s'étoient rendus maîtres du Temple. L'Evangéliste parle des Juifs comme de plusieurs nations : *pressura gentium.* Parce que ce Peuple étoit partagé en plusieurs Tribus, et que Jérusalem au temps du siége étoit remplie de Juifs de plusieurs pays divers. Les autres expliquent les mêmes paroles de l'accablement qu'éprouveront tous les hommes à la vue des signes terribles qui annonceront le Jugement dernier et universel.

Arescentibus hominibus. Les maux seront tels, que la seule crainte, leur seule vue seront capables de faire mourir de frayeur ; *Virtutes cœlorum movebuntur.* On l'explique ou des Anges qui seront effrayés par la vue de tant de disgraces, ou des étoiles qui seront en quelque sorte ébranlées dans ce terrible renversement.

Tunc videbunt. Alors, c'est-à-dire, au Jugement dernier, ils considéreront, comme dit l'Ecriture, celui qu'ils ont percé de clous. Alors, c'est-à-dire, après la destruction de Jérusalem, les Juifs qui survivront à ce désastre, auront des preuves plus convaincantes, que Jesus-Christ étoit le vrai Fils de Dieu.

His fieri incipientibus. Le Jugement dernier sera un jour de confiance et de rédemption pour les Elus; voilà pourquoi Jesus-Christ les exhorte de regarder en haut et de lever la tête. Pour lors leur peine finira et leur bonheur commencera: *Quoniam appropinquat redemptio vestra.* Autre explication: *His fieri incipientibus.* Jusqu'à ce temps vous serez exposés à la persécution des Juifs. Mais leurs malheurs et la désolation de Jérusalem sont les présages de votre affranchissement. Levez hardiment la tête, et considérez de loin le parti de cette nation incrédule. C'est alors principalement que mon regne commencera par la conversion des Gentils et par la propagation de mon Eglise dans toute la terre.

Cùm videritis hæc fieri. Par le Royaume de Dieu, dont il est parlé, il faut entendre le Ciel, si on explique cette prophétie du Jugement dernier; ou l'Eglise, si on l'explique de la ruine de Jérusalem.

Non præteribit generatio hæc. Tout ce qui regarde la ruine de Jérusalem et la punition des Juifs, devoit s'exécuter du vivant de ceux à qui Jesus parloit, ou du moins de ceux qui vivoient alors. Ceux qui en rapportent au moins la derniere partie à la fin du monde, doivent, suivant leur hypothese, ou restreindre ce que dit ici le Sauveur, à la premiere partie qui regarde la dispersion des Juifs, ou dire que ces paroles, *Cette race ne finira pas que tout ceci ne soit accompli*, signifient que tout cela arrivera avant la destruction du genre humain; ou bien, cette race, mon Eglise, mes fidelles ne périront point que tout cela ne s'accomplisse. L'Eglise Chrétienne subsistera jusqu'à la fin; malgré toutes ces

calamités, elle sera toujours visible. Mais l'explication qu'il entend de la ruine de Jérusalem par les Romains, est plus naturelle.

Cœlum et terra transibunt. Le Ciel et la terre, ouvrage du Tout-Puissant, auront une fin, comme ils ont eu un commencement; mais les paroles de Dieu ne passeront pas. La fermeté et la vérité de la parole de Dieu, soit pour les biens et pour les maux, est une de ses perfections dont il est plus jaloux. Un Roi promet, un Roi menace, tout obéit: on vit à l'égard de Dieu, comme si les promesses des biens éternels et les menaces des maux de l'enfer étoient des prédictions d'almanach. Réformons nos sentimens et notre conduite.

Pour le second Dimanche de l'Avent.
(MATTH. II.)

2. JEAN ayant appris dans la prison les œuvres de Jesus-Christ, envoie deux de ses Disciples,

3. Lui dire: Êtes-vous celui qui doit venir? ou devons-nous en attendre un autre?

4. Jesus leur répondit: Allez, rapportez à Jean ce que vous avez entendu, et ce que vous avez vu.

Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres.

6. Et heureux celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale.

7. Lorsqu'ils s'en furent allés, Jesus s'adressant au peuple, leur parla de Jean en

cette sorte : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? Un roseau agité du vent ?

8. Qu'êtes-vous allé voir ? Un homme vêtu avec mollesse ? Vous savez que ceux qui s'habillent de la sorte, sont dans les maisons des Rois.

9. Qu'êtes-vous donc allé voir ? Un Prophete ? Oui, je vous en assure, et plus qu'un Prophete.

10. Car c'est de lui qu'il a été écrit : Voilà que j'envoie mon Ange devant vous, qui vous préparera la voie où vous devez marcher.

NOTES.

Saint Jean n'avoit pas dessein de s'assurer lui-même si Jesus-Christ étoit le Messie ; il n'avoit aucun doute là-dessus : mais tous ses Disciples n'en étoient pas convaincus. Quelques-uns même le prenoient pour le Messie, et voyoient avec peine sa gloire obscurcie par les actions et les prodiges de Jesus-Christ. Le Saint Précurseur, pour leur donner la juste idée qu'ils devoient avoir du Messie, les envoie pour lui faire la demande rapportée dans le verset suivant, afin que sur sa réponse et les miracles dont ils seroient témoins, ils fussent persuadés qu'il étoit le vrai Messie, et qu'il n'y en avoit point d'autres à attendre.

Jesus-Christ déclare heureux celui que ses maximes, ses actions, sa conduite ne révolteront point ; celui qui ne trouvera point sa perte, où il devoit trouver son salut. Siméon l'avoit prédit à Marie. Cet enfant est au monde pour la perte et le salut de plusieurs. L'infidélité des uns, ce qui est la cause de leur perte ; la coopération des autres, ce qui est la cause de leur salut, la grace de Jesus-Christ avec eux.

Jesus-Christ dans ce verset et les suivans loue dans Saint Jean, la constance de sa foi, la fermeté de ses sentimens, sa vie austere, son zele inflexible, sa mission extraordinaire, sa vertu, qui l'élevoit au-dessus de tous les enfans des hommes; entre tous il n'y en a point eu de plus grand. Enfin, Jesus-Christ loue sa qualité de Prophete et de plus que Prophete; il est le Précurseur de celui que tous les Prophetes ont annoncé; il est l'Ange, l'Envoyé, le Ministre du Messie, il en a annoncé l'avénement, il en a préparé la voie.

Pour le troisieme Dimanche de l'Avent. (JEAN, I.)

19. LES Juifs envoient à Jean-Baptiste des Prêtres et des Lévites de Jérusalem pour lui demander : Qui êtes-vous ?

20. Car il le confessa, et il ne le nia pas, il confessa qu'il n'étoit point le Christ.

21. Quoi donc? lui demanderent-ils. Etes-vous Elie? Et il leur dit : Je ne le suis point. Etes-vous Prophete ? Et il leur répondit : Non.

22. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils, afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même?

23. Je suis, leur dit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez au Seigneur un chemin droit, comme a dit le Prophete Isaïe.

24. Or ceux qu'on lui avoit envoyés étoient de la secte des Pharisiens.

25. Ils lui firent encore cette demande, et lui dirent : Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni Prophete ?

26. Jean leur répondit : Pour moi, je baptise dans l'eau, mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connoissez pas.

27. C'est lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers.

28. Ceci se passa à Béthanie au-delà du Jourdain, où Jean baptisoit.

NOTES.

Jean-Baptiste avoit déjà rendu témoignage à Jesus-Christ, lorsqu'il le vit venir au Baptême. Celui qui doit venir après moi est avant moi, parce qu'il est plus ancien que moi. Voici un autre témoignage que le saint Précurseur lui rendit dans un autre occasion. On croit que ce fut le Sanhédrin, le grand Conseil des Juifs, qui députa à Saint Jean des Prêtres et des Lévites Peu de temps après le Baptême de Jesus-Christ, plusieurs d'entre les Juifs prenoient Saint Jean pour le Messie. Il paroît que c'est sur cela que les députés lui font la premiere demande : Qui êtes-vous ? Car dans le verset suivant, Saint Jean rendant témoignage à la vérité, confesse hautement qu'il n'étoit pas le Christ. Il ne nia point ce qu'il étoit ; il reconnut qu'il n'étoit que le serviteur de celui dont on lui parloit : il persista à dire qu'il n'étoit que la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur.

Saint Jean n'étoit pas Elie en personne ; mais il le représentoit, il l'étoit en zele et en mérite ; il précédoit le Messie, il en préparoit la voie dans l'esprit

et la vertu d'Elie. Il faisoit à la venue du Messie ce qu'Elie doit faire à son dernier avénement. C'est dans ce sens que nous lisons ce que Jesus-Christ dit en Saint Matthieu, c. 17, Elie est déja venu.

Saint Jean n'étoit pas non plus Prophete, à prendre les choses en un sens, puisque le temps des prophéties étoit passé, et que son emploi étoit d'en faire remarquer l'accomplissement dans la personne de Jesus-Christ, cependant il avoit plusieurs avantages par-dessus les anciens Prophetes. Jesus-Christ même (*S. Matth. c.* 11.) dit que Jean-Baptiste étoit plus que Prophete. En effet, les anciens Prophetes avoient simplement prédit la venue de Jesus-Christ; ils l'avoient annoncé d'une maniere enveloppée d'énigmes; ils ne l'avoient vu que de loin et en vision. Saint Jean l'annonce distinctement; il le montre, il le voit présent: il a l'avantage de baptiser et d'entendre la voix du Pere Eternel, qui dit: C'est mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis ma complaisance. (*Matth.c.*3.)

Le Baptême que Jean-Baptiste conféroit étoit un Baptême d'eau, qui étoit une disposition à recevoir la rémission des péchés par un Baptême plus excellent que le Messie devoit instituer, pour purifier les ames. C'est le Baptême de la Loi nouvelle, le Baptême de l'esprit et du feu, par lequel les hommes reçoivent la grace du Saint-Esprit, et en sont éclairés et purifiés comme par un feu.

Saint Jean avoit quitté le désert du Jourdain, près de Jéricho, où le Sauveur avoit été baptisé; il s'étoit retiré à Béthanie, lorsque les députés vinrent à lui. Ce Béthanie, ou, selon le grec ordinaire, Béthabara, étoit dans la Pérée et dans la Tribu de Ruben, sur le bord du Jourdain, de l'autre côté du fleuve. C'est donc une autre Béthanie que Béthanie voisin de Jérusalem.

Pour le quatrieme Dimanche de l'Avent. (Luc, 3.)

1. L'an quinzieme de l'empire de Tibere César, (Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée; Hérode, Tétrarque de la Galilée; Philippe son frere, de l'Iturée et du pays de Trachonite; et Lysanias d'Abibene,

2. Anne et Caïphe étant Grands-Prêtres,) le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

3. Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le Baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

4. Ainsi qu'il est écrit au livre des paroles du Prophete Isaïe : La voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

5. Toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline sera abaissée, les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis.

6. Et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

NOTES.

La quinzieme année de l'empire de Tibere a été la vingt-neuvieme de Jesus-Christ aussi-bien que de l'ere chrétienne. Ce sentiment est conforme aux

paroles du texte sacré et au sentiment des fidelles, qui ont été sans doute bien convaincus que la naissance du Sauveur ne précédoit que de six jours la premiere année de l'ere chrétienne, lorsqu'ils ont commencé à compter par les années de Jesus-Christ.

Ponce Pilate étant Gouverneur de la Judée. La Judée où Hérode et Archélaüs avoient régné successivement, étoit devenue Province des Romains. Les Empereurs y envoyoient, comme dans les autres Provinces de l'Empire, des Gouverneurs; on les appeloit aussi Procureurs ou Présidens.

Hérode, Tétrarque de Galilée, étoit Hérode Antipas, fils du grand Hérode, surnommé Ascalonite ou Antipater, et frere de Philippe Tétrarque d'Iturée et de Trachonite. Le nom de Tétrarque signifie à la lettre un Prince qui gouverne la quatrieme partie d'un grand Etat.

Dom Calmet, dans son Commentaire sur Saint Luc, dit que Lysanias étoit apparamment fils ou petit-fils d'un autre Lysanias, que Marc-Antoine fit mourir.

Il y en a qui prétendent qu'il n'y a jamais eu chez les Juifs deux Grands-Prêtres à la fois. Sur ce sentiment, Ménochius, dans son Commentaire, dit que Caïphe étoit alors Grand-Prêtre, que Anne l'avoit été auparavant, et qu'il en retenoit le nom.

Nous remarquons dans les Notes du Pere Lallemant un sentiment contraire. Il est dit en Saint Jean que Caïphe étoit Grand-Prêtre l'année que Jesus-Christ mourut. On conclut de là qu'il y avoit en effet alors deux Grands-Prêtres, mais qu'ils servoient par année, qu'ainsi il n'y en avoit jamais qu'un en charge, et que Caïphe en faisoit cette année-là les principales fonctions. D'ailleurs l'Ecriture dit expressément que Abimélech fut Grand Prêtre avec Sadoc, et que Sadoc le fut ensuite avec Abiathar sous David et Salomon.

La parole que Dieu fit entendre à Saint Jean dans le désert, est une parole intérieure, une inspiration

de l'Esprit Saint, par laquelle Jean-Baptiste reçut sa mission et l'ordre de prêcher.

Les Evangélistes font mention de trois endroits où Jean prêcha et baptisa en différens temps. C'est de sa fonction de baptiser qu'il a été surnommé Baptiste. Il baptisa dans le désert de Judée aux environs de Jéricho, sur le rivage et au-deçà du Jourdain. On croit que c'est là où le Sauveur reçut le Baptême. Jean-Baptiste baptisa à Béthanie, au-delà du Jourdain; il baptisa à Ennon près de Salim. Ces deux villes étoient situées sur les confins de la Samarie et de la Galilée, auprès et au-deçà du Jourdain.

Isaïe par ces paroles métaphoriques prédisoit aux Juifs leur délivrance de la captivité de Babylone; il leur annonçoit que le Seigneur prépareroit un chemin aisé et aplani à son peuple pour son retour dans la Palestine. Cette prophétie regardoit plus particuliérement la venue du Précurseur qui prêcheroit le Baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, et qui prépareroit les hommes à recevoir le Messie. Pour le recevoir, il faut s'abaisser par la pénitence et l'humilité; il faut redresser, réformer et rectifier les inclinations et les mœurs déréglées; il faut remplir et orner l'ame des vertus chrétiennes. Méditons sérieusement ce sens moral.

Toutes les nations seront témoins de la venue du Messie. Tout homme verra le Christ envoyé du Seigneur, l'auteur du salut, le Sauveur du monde.

Pour le jour de Noël. (JEAN, 1.)

1. AU commencement étoit le Verbe, et le Verbe étoit en Dieu, et le Verbe étoit Dieu.

2. Il étoit au commencement en Dieu.

3. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.

4. En lui étoit la vie, et la vie étoit la lumiere des hommes.

5. Et la lumiere luit dans les ténebres, et les ténebres ne l'ont point comprise.

6. Il y eut un homme envoyé de Dieu qui s'appeloit Jean.

7. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumiere, afin que tous crussent par lui.

8. Il n'étoit pas lui-même la lumiere, mais il vint pour rendre témoignage à la lumiere.

9. Celui-là étoit la vraie lumiere, qui éclaire tout homme venant en ce monde.

10. Il étoit dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu.

11. Il est venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont point reçu.

12. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom;

13. Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même.

14. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, telle qu'est la gloire du Fils unique du Pere, étant pleine de grace et de vérité.

NOTES.

Reconnoissons avec Maldonat et d'autres Peres trois grands mysteres dans ce premier verset ; l'éternité du Verbe, la génération du Verbe, la divinité du Verbe : la parole essentielle du Pere, son Verbe consubstantiel, étoit dès le commencement, subsistoit avant tous les temps, avant la création du monde : le Verbe est l'image parfaite que Dieu forme de lui-même en se connoissant, et Dieu se connoît de toute éternité. Cette image substantielle, ce terme subsistant de la connoissance de Dieu, est donc le Fils que le Pere engendre de toute éternité, avant qu'il eût créé l'étoile du matin : *Ante luciferum genui te.* (*Psal.* 109. 3.)

Cette image étoit Dieu, ce qui marque la distinction des personnes. Cette image étoit Dieu; voila l'unité de nature et des perfections divines.

La création de tous les êtres matériels et spirituels est également l'ouvrage de la très-sainte Trinité. Mais comme le Verbe est la parole intérieure et la pensée du Pere Eternel, et que l'ouvrage de la création est censé être particuliérement l'ouvrage de la raison et de la sagesse divine, c'est aussi particuliérement au Verbe qu'il est attribué. Toutes choses ont donc été faites par le Verbe, par qui, dit Saint Paul, Dieu a fait les siecles, c'est-à-dire, tout ce qui est sujet au temps, le monde entier et tout ce qu'il renferme : *Per quem fecit et secula.* (*Heb. c.* 1. *v.* 2.) C'est en lui, dit encore le saint Apôtre, que toutes choses ont été faites, celles du Ciel et celles de la terre, les visibles et les invisibles, tout a été créé par lui et en lui : *Omnia per ipsum, et in ipso creata sunt.* (*Col. c.* 1. *v.* 16.)

Saint Jean dans sa premiere Epître appelle le Fils, Coéternel de Dieu, le Verbe de vie. *Verbum vitæ.*

(*c.* 1. *v.* 1.) Dans le Verbe étoient la vie et la lumiere dès le commencement; mais depuis son incarnation la vie est manifeste. *Vita manifesta est.* (*v.* 2.) Le Sauveur le déclare, qu'il est la voie, la vérité et la vie, qu'il est la résurrection et la vie; c'est-à-dire, l'auteur de la résurrection et la source de la vie; qu'il est la lumiere du monde : enfin Maldonat et d'autres disent que Jesus est la vie et la lumiere de l'homme de toute éternité; mais elle s'y est seulement manifestée dans le temps.

Le monde, les hommes déréglés, le péché, sont souvent désignés dans l'Ecriture sous le nom de ténebres. Maldonat, S. Augustin et d'autres disent que S. Jean, après avoir parlé du Verbe sous les noms allégoriques de vie et de lumiere, parle ici des hommes sous un nom figuré, en les appelant ténebres, c'est-à-dire, des hommes qui ignorent Dieu et la voie du salut, comme nous lisons d'ailleurs dans S. Matthieu, (*c.* 4. *v.* 16.) Ce peuple qui étoit assis dans les ténebres, a vu une grande lumiere; et la lumiere s'est levée sur ceux qui étoient assis dans la région de l'ombre de la mort; mais les ténebres, dit S. Jean, ne l'ont point comprise, ils ont mieux aimé les ténebres que la lumiere. S. Jean ajoute ci-après : Celui-là étoit la véritable lumiere qui éclaire tout homme; il étoit dans le monde, il y a paru d'une maniere visible, il a éclaté par ses prodiges, il a prêché une doctrine admirable; mais les hommes ne l'ont point connu; ou s'ils l'ont connu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu. Jean-Baptiste fut envoyé de Dieu pour être le Prédicateur de la lumiere, afin que sur son témoignage et sa prédication tous crussent en Jesus-Christ.

Ceci regarde principalement les Juifs : Il est venu chez eux comme dans son héritage et dans son Royaume; mais ils n'ont point cru en lui, ils ne l'ont point voulu reconnoître comme le Seigneur, le Créateur et le Rédempteur des hommes. C'est le reproche

que Jesus-Christ leur fait encore dans ce même Evangile : (*cap.* 5. *v.* 42.) Je suis venu au nom de mon Pere, vous ne m'avez point reçu comme le Christ Fils de Dieu. Ce verset s'entend du gros de la nation, qui n'a pas adhéré à Jesus-Christ, mais qui l'a persécuté jusqu'à la mort. Il y eut des Juifs et des Gentils qui reçurent Jesus-Christ et qui embrasserent la foi; mais en petit nombre. *Voyez Dom Calmet.*

Les Juifs se flattoient d'être les seuls enfans de Dieu, les seuls héritiers de ses promesses. S. Jean leur apprend que Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'en quelque nation que ce soit, tous ceux qui croient en lui, qui professent la foi par le Baptême, qui par cette profession de foi sont nés de Dieu, Dieu leur a donné le droit d'être faits ses enfans, et le pouvoir de parvenir à la fin de leur adoption, qui est la béatitude éternelle.

14. L'Evangile réfute les Simoniens, les Corinthiens, qui nioient la divinité de Jesus-Christ, et qui soutenoient qu'il étoit un pur homme. S. Jean disant que le Verbe s'est fait chair, montre qu'il est à la fois vrai Dieu et vrai homme, réunissant les deux natures en une seule personne. *Voyez Dom Calmet.*

La particule *quasi*, comme, ne marque pas une simple ressemblance ou comparaison, mais la vérité et la certitude. C'est la remarque de tous les Interpretes : c'est comme si l'Evangéliste disoit, explique S. Chrysostôme, nous avons vu sa gloire, telle que doit être la gloire du Fils naturel de Dieu, de son Fils unique et véritable.

Plein de graces. Jesus a été agréable à Dieu, et nous a fait trouver grace devant lui. Plein de vérité. Il l'a prêchée, il nous l'a enseignée. La Loi nous a été donnée par Moyse, qui n'étoit qu'un pur homme; mais la grace et la vérité nous a été apportée par Jesus-Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble. Comme il est la source, nous avons tout reçu de sa plénitude : *Gratia et veritas per Jesum Christum facta est.* (*c.* 1. *v.* 17.)

Pour

Pour le jour de l'An, ou le Dimanche le plus près. (Luc, 2.)

LE huitieme jour, auquel l'enfant devoit être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de Jesus, qui étoit le nom que l'Ange avoit annoncé avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mere.

NOTES.

Qu'on considere la Circoncision comme le remede qui remettoit le péché originel, ou comme le sceau de l'alliance du Seigneur avec Abraham, Jesus n'y étoit pas soumis; il étoit l'Agneau sans tache, il étoit dans tous les droits de son Pere Eternel. Mais il venoit accomplir ce qui étoit promis dans l'ancienne alliance, et en faire une nouvelle plus excellente et plus parfaite. Il a voulu naître sujet à la loi, pour racheter ceux qui étoient sujets à la loi. Voulant accomplir toute justice, il voulut se soumettre à cette cérémonie douloureuse et humiliante de la Circoncision. Comme vrai Fils d'Abraham, il reçut sur lui-même ce caractere qui distinguoit les Juifs des autres nations.

Dieu avoit révélé le nom de Jesus, qui devoit être imposé au Messie; l'Ange dans S. Luc, (*c.* 1. *v.* 21.) l'annonce à Marie, et dans S. Matthieu il l'annonce à S. Joseph. Ce nom n'étoit qu'arbitraire part rapport aux autres hommes qui l'ont porté; mais il est le nom propre et personnel du Verbe incarné : il fut nommé Jesus, c'est-à-dire, Sauveur, parce qu'il devoit sauver son Peuple. Ce nom glorieux comprend éni-

nemment tous les autres noms que l'Ecriture lui donne, comme Emmanuel, le Prince de la paix. Ces noms sont des noms d'office et de dignité, qui marquent ses fonctions et ses prérogatives en qualité de Sauveur des hommes. Jesus, nom au-dessus de tout nom, auquel tout genoux doit fléchir dans le Ciel, sur la terre et dans les enfers : *In nomine Jesu omne genu flectatur.* (*Philip. c. 2. v. 10.*)

Pour la fête des Rois. (MATTH. 2.)

1. JESUS étant donc né dans Bethléem de Juda, au temps du Roi Hérode, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem.

2. Ils demanderent : Où est le Roi des Juifs qui est né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

3. Ceci étant venu à la connoissance du Roi Hérode, il en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui..

4. Et ayant assemblé tous les Princes des Prêtres et les Scibes du peuple, il s'informa d'eux où devoit naître le Christ.

5. Ils lui dirent que c'étoit dans Bethléem de Juda, selon ce qui avoit été écrit par le Prophete.

6. Et vous, Bethléem, terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principales villes de Juda ; car c'est de vous que sortira le Chef qui doit conduire mon peuple d'Israël.

7. Alors Hérode ayant appelé les Mages en secret, s'informa d'eux avec un grand soin du temps auquel l'étoile leur étoit apparue.

8. Et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant ; et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aille aussi moi-même l'adorer.

9. Ayant ouï ces paroles du Roi, ils partirent ; et en même temps l'étoile qu'ils avoient vue en Orient, alloit devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où étoit l'enfant, elle s'y arrêta.

10. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une grande joie.

11. Et entrant dans la maison ; ils trouverent l'enfant avec Marie, sa mere ; et se prosternant, ils l'adorerent : puis ouvrant leurs trésors, il lui offrirent pour présens de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

12. Et ayant reçu en songe un avertissement du Ciel, de ne point aller retrouver Hérode, ils s'en retournerent en leurs pays par un autre chemin.

NOTES.

1. Jesus est né à Bethléem, comme le Prophete Michée l'avoit prédit. (*c.* 5. *v.* 2.) Les exemplaires Grecs et les Peres qui ont écrit en cette langue, lisent : Bethléem de Judée. Mais les exemplaires Latins portent : Bethléem de Juda ; ce qui la distingue d'une autre Bethléem de la Tribu de Zabulon, dont il est parlé dans Josué et dans le livre des Juges. (*c.* 19. *v.* 15.) Bethléem où Jesus est né, étoit donc une ville en Judée et de la Tribu de Juda. (*c.* 12. *v.* 8.) C'étoit aussi le lieu où se conservoient les archives de la maison de David. C'est pourquoi Saint

Joseph fut obligé d'aller s'y faire inscrire en conséquence de l'Edit d'Auguste.

Plusieurs Saints Peres ont dit que les Mages étoient Rois, entr'autres S. Athanase, S. Chrysostôme, S. Jérôme. Ce sentiment est reçu parmi les Chrétiens, comme aussi qu'ils étoient trois, Gaspard, Melchior, Baltazard. Ils étoient appelés Mages, à cause de leur sagesse et de leur intelligence dans l'astronomie. Ils vinrent de l'Orient, c'est-à-dire, d'un lieu situé à l'Orient de la Terre-Sainte. Quelques-uns veulent qu'ils soient venus d'Arabie, d'autres de Perse; les uns de Mésopotamie, d'autres de la Chaldée. Le premier sentiment paroît le plus probable, sur ce qui est dit dans les Pseaumes: Les Rois de l'Arabie et de Saba apporterent des présens. (*Ps.* 7. *v.* 10.)

Le jour de la naissance du Messie, les Mages virent son étoile, c'est-à-dire, l'étoile qui annonçoit sa naissance. Elle leur apparut en Orient, et les guida jusqu'à Bethléem. Ce n'est pas par la seule apparition de l'étoile qu'ils furent instruits du Mystere, mais encore par révélation ou une inspiration divine, ou sûrement par la prophétie de Balaam, rapportée au livre des nombres: (*cap.* 24. *v.* 17.) Il naîtra une étoile de Jacob, et un sceptre du milieu d'Israël. Une lumiere intérieure leur découvrit le mystere de ce phénomene; un mouvement secret les fit obéir à l'avertissement du Ciel: ils reconnurent donc que ce mystere étoit le Messie nouvellement né. On ne doutoit point parmi les Juifs que ce Messie ne dût être Dieu. C'est en cette qualité que les Mages vinrent lui rendre leurs hommages.

3. Hérode le Grand, surnommé Ascalonite, étoit usurpateur du trône de David. La crainte de perdre la couronne le jeta dans le trouble, lorsqu'il entendit parler de la naissance du Roi des Juifs.

4. Les Princes des Prêtres étoient les plus considérables d'entre les Prêtres et les principaux membres

du Conseil des Juifs. Les Scribes du peuple étoient les Docteurs de la loi ; leur emploi étoit d'enseigner l'Ecriture, d'en conserver la pureté, d'en interpréter le sens.

6. S. Jérôme remarque que S. Matthieu n'a pas rapporté ce verset mot pour mot, comme il est dans Michée ; (*hîc et in Michæam, c.* 5. *v.* 2, *et ad Pommach*) mais il en a pris le sens véritable. En lisant l'Hébreux comme Ribéra et plusieuss autres, avec une interrogation, on concilie la diversité de ces deux passages. Et vous, Bethléem, êtes-vous trop petite pour devenir une des principales villes de Juda? Bethléem est appelée dans le Prophète, Euphrara pour la distinguer de la Bethléem de la Tribu de Zabulon, comme nous l'avons remarqué au premier verset. Au surplus, en lisant à la lettre le texte de la prophétie, il est évident qu'il signifie que Bethléem, quoique petite par rapport à son enceinte et au nombre de ses habitans, deviendra cependant plus considérable que toutes les villes de Juda, par l'avantage d'avoir été choisie du Dominateur et Conducteur d'Israël pour y prendre naissance. C'est dans le sens de cette prééminence de dignité qu'il faut entendre le texte de l'Evangéliste.

7. Hérode tache de découvrir le temps précis auquel Jesus est né, il charge les Mages, lorsqu'il l'auront trouvé, de le lui faire savoir, afin, disoit-il, que j'aille aussi l'adorer. Mais c'étoit une politique cruelle et sanguinaire de sa part : pour se conserver dans sa souveraine autorité, il vouloit prendre des mesures sûres pour faire mourir le nouveau Roi des Juifs. Le massacre des innocens nous le prouve.

11. Les Mages entrerent dans l'hôtellerie, sur laquelle s'étoit arrêtée l'étoile. S. Chrysostôme, (*Homil.* 7.) et S. Augustin, (*Serm.* 2. *et* 3.) et plusieurs autres ont cru que les Mages trouverent l'enfant dans l'étable et la crêche, où il étoit né. Maldonat et d'autres pensent que c'est dans un endroit le plus propre de cette hôtellerie. Cependant le même

Maldonat assure que le premier sentiment est plus commun.

Quelques Interprêtes ont cru que chacun des Mages avoit fait à Jesus-Christ trois présens, l'un d'or, l'autre de myrrhe, le troisieme d'encens. D'autres conjecturent qu'ils firent ces présens tous ensemble, et se présenterent tous à la fois. Dom Calmet, dans son commentaire sur S. Matthieu, dit que l'opinion la plus commune aujourd'hui est que chacun d'eux offrit au Messie un présent; le premier de l'or, le second de la myrrhe, le troisieme de l'encens. S. Irenée, (*l.* 3. *c.* 10.) S. Augustin, (*serm.* 1. *de Epiphan.*) et d'autres Peres ont remarqué dans ces présens un mystere qui désignoit la divinité, la royauté et l'humanité de Jesus-Christ. L'encens convient à Dieu, l'or à un Roi, la myrrhe à un homme mortel, dont le corps doit être embaumé.

12. Les Mages dans le sommeil reçurent un avertissement de ne point retourner vers Hérode; le texte Grec marque un oracle, ou une réponse de la part de Dieu Il y a apparence qu'ils avoient consulté Dieu, qui les fit avertir par un Ange de s'en retourner par un autre chemin. Ce que tous les Peres entendent dans le sens moral d'un changement de foi, de religion et de conduite.

Pour le premier Dimanche après les Rois. (Luc, 2.)

42. JESUS étant âgé de douze ans, Marie et Joseph allerent à Jérusalem, selon qu'ils avoient accoutumé au temps de la Fête.

43. Quand les jours de la fête furent passés, lorsqu'ils s'en retournerent, l'Enfant Jesus

demeura dans Jérusalem, sans que son pere et sa mere s'en apperçussent.

44. Et pensant qu'il étoit avec quelqu'un de la compagnie, ils marcherent durant un jour ; et ils le cherchoient parmi leurs parens et ceux de leur connoissance.

45. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournerent à Jérusalem pour l'y chercher.

46. Et trois jours après, ils le trouverent dans le temple assis au milieu des Docteurs, les écoutant et les interrogeant.

47. Et tous ceux qui l'entendoient, étoient surpris de sa sagesse et de ses réponses.

48. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'admiration ; et sa mere lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous ? Voilà que nous vous cherchions tout affligés, votre pere et moi.

49. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent le service de mon Pere ?

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disoit.

51. Il s'en alla ensuite avec eux, et vint à Nazareth ; et il leur étoit soumis. Or sa mere conservoit dans son cœur toutes ces choses.

52. Et Jesus croissoit en sagesse, en âge et en grace devant Dieu et devant les hommes.

N O T E S.

42. Maldonat et d'autres croient que l'Enfant Jesus alla au Temple pour la Fête de Pâque avec ses parens, dès qu'il fut capable de marcher ; et que l'Evangéliste ne marque ici l'âge de douze ans, que pour fixer le temps de ce qu'il va raconter. D'autre croient qu'il ne commença à faire ce voyage qu'à l'age de douze ans, et que c'est ici la premiere fois qu'il alla pour la Fete à Jérusalem.

43. Il paroît que Marie et Joseph demeurerent à Jérusalem les sept jours de la Pâque des azymes. Le saint Enfant y demeura par un dessein divin, pour commencer à faire voir quelle étoit la mission qu'il avoit reçue de son Pere ; et c'est par un décret de la divine providence que ses parens ne s'apperçurent pas qu'il demeuroit au Temple.

44, 45, 46. On dit que ce fut à Bérée, à trois lieues et demie de Jérusalem, que Marie et Joseph remarquerent que Jesus étoit absent ; ce fut le premier jour de leur départ. Le second, ils retournerent à Jérusalem. Le troisieme, ils le trouverent dans le Temple, dans une assemblée des Sages de la nation Juive, assis parmi les Disciples, écoutant les leçons des Docteurs, et leur faisant des questions. Il faisoit voir en même temps que par sa divinité il étoit le Maître des Maîtres et la source de toute lumiere.

49. La réponse de Jesus-Christ à Marie et à S. Joseph n'est point une réprimande. Il vouloit faire connoître aux Juifs qu'il n'étoit pas simplement Fils de Marie, et qu'il étoit plus qu'homme. Il vouloit leur apprendre qu'il n'y a rien à quoi on ne doive préférer le service de Dieu. Il leur annonçoit qu'étant envoyé de son Pere pour racheter les hommes et procurer leur salut, il falloit qu'il fît les œuvres de celui qui l'avoit envoyé, afin que le monde sût qu'il aimoit son Pere, et qu'il exécutoit les ordres qu'il lui avoit donnés.

50, 51. Marie et Joseph ne doutoient pas que Jesus ne fût Fils de Dieu, et que le Temple ne fût vraiment la maison de son Pere. Mais comme ils étoient dans l'attente de très-grandes choses qu'il devoit opérer dans le monde, tout leur paroissoit mystérieux, et ils ne pouvoient deviner ni le temps, ni les moyens, ni les circonstances de l'exécution de ses desseins adorables et miséricordieux. Aussi Marie nourrissoit sa foi et sa piété, en considérant attentivement et méditant en elle-même tout ce que Jesus faisoit, tout ce qu'il disoit, tout ce qui lui arrivoit.

52. En Jesus habitoit toute la plénitude de la Divinité; en lui étoient renfermés tous les trésors de la science, de la sagesse et de la grace : il croissoit en âge, il se fortifioit quant au corps. Mais même en tant qu'homme, il ne pouvoit croître qu'en mérite et en perfection; quoique, à mesure qu'il avançoit en âge, il en donnât des marques plus sensibles et plus éclatantes selon les desseins de sa Providence.

Pour le second Dimanche après les Rois. (JEAN, 2.)

1. IL se fit des noces à Cana en Galilée; et la mere de Jesus y étoit.

2. Jesus fut aussi convié aux noces avec ses Disciples.

3. Et le vin venant à manquer, la mere de Jesus lui dit : Ils n'ont point de vin.

4. Jesus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue.

5. Sa mere dit à ceux qui servoient: Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or il y avoit là six grandes urnes de pierre, pour servir aux purifications qui étoient en usage parmi les Juifs, dont chacune tenoit deux ou trois mesures.

7. Jesus leur dit : Remplissez d'eau les urnes ; et ils les remplirent jusqu'au haut.

8. Alors il leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel ; et il lui en porterent.

9. Quand le maître-d'hôtel eut goûté de cette eau qui avoit été changée en vin, ne sachant point d'où venoit ce vin, (cependant les serviteurs qui avoient puisé l'eau le savoient) il appelle l'époux,

10. Et lui dit : Tout le monde sert d'abord le bon vin ; et après qu'on a bien bu, on sert alors celui qui n'est pas si bon ; mais pour vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure.

11. Ce fut là le premier des miracles de Jesus, qui fut fait à Cana en Galilée ; et il fit éclater sa gloire, et ses Disciples crurent en lui.

NOTES.

1. Cana en Galilée. La Galilée étoit une province de la Palestine, divisée en deux parties, la haute et la basse. La haute Galilée, qu'on appeloit encore Galilée des Gentils, comprenoit les Tribus d'Aser et de Nephtali ; et la basse Galilée, celles de Zabulon et d'Issachar Cana, dont il est ici parlé, étoit dans la basse Galilée, dans la Tribu de Zabulon et peu distante de Nazareth. Il y avoit dans la haute Galilée

et dans la Tribu d'Aser un autre Cana entre Sidon et Sarepta.

2. Pourquoi Jesus-Christ s'est-il trouvé à ces noces? La plupart des Peres, entr'autres S. Augustin, pensent que ce fut afin d'approuver le mariage par sa présence. D'autres disent, comme S. Chrysostôme, que ce fut dans un esprit d'humilité, qu'il se trouva avec des personnes pauvres, comme ailleurs il se trouva dans la compagnie des pécheurs et des Publicains, pour les gagner à Dieu. (*Olim Serm.* 41. *nunc* 123. *et tract.* 9. *in Joan. hîc homil.* 20.)

4. 5. Disons avec S. Augustin et plusieurs autres que le Sauveur a parlé ici non comme homme et Fils de Marie, mais comme Dieu. Le Pere Lallemant, dans ses Notes, dit que Jesus-Christ vouloit seulement faire comprendre à ceux qui doivent être témoins du miracle, que ce n'étoit pas comme homme qu'il le faisoit; et qu'aucune considération humaine n'étoit capable de lui faire prévenir le moment, ou changer la maniere d'opérer les merveilles qui devoient servir à prouver sa Divinité. D'ailleurs, comme dit Ménochius dans son Commentaire, *ut miraculum faceret, habuit quidem respectum matris, sed non respectum sanguinis, sed charitatis.* Aussi la Sainte Vierge inspirée et animée de l'esprit de son Fils, comprit sa réponse, et ordonna à ceux qui servoient de faire tout ce qu'il leur diroit.

6. Selon une tradition superstitieuse établie par les Pharisiens, les Juifs ne mangeoient point qu'il ne se lavassent les mains. Leur usage étoit aussi de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain, et les lits où ils se mettoient pour manger. Ces grands vaisseaux de pierre servoient à leurs purifications.

7. La mesure, ou metrete, étoit une mesure usitée chez les Athéniens. Cette mesure contenoit quatre-vingt-dix livres de vin, livres attiques ou romaines; les quatre-vingt-dix livres font environ soixante de nos livres françoises.

8. Les Peres se servent assez souvent de l'exemple

de ce changement de l'eau en vin, pour confirmer celui qui se fait dans l'Eucharistie du vin au sang de Jesus-Christ. Ce changement de l'eau en vin se fit dans le même moment que les urnes furent remplies.

9. Le mot *architriclinus* signifie proprement le Maître de la salle du festin. On appeloit cette salle *triclinium*, à cause qu'il y avoit ordinairement trois lits. Cet Intendant étoit, dit Maldonat, un des amis de l'époux, qui étoit chargé de toute l'économie du festin.

10. 11. Quelques anciens, entr'autres S. Chrysostôme, soutiennent qu'avant ce miracle, Jesus n'en avoit fait aucun autre : Maldonat croit au contraire que le Sauveur en avoit fait d'autres qui n'étoient connus que de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, pendant qu'il vivoit. On ne peut pas, dit Maldonat, conclure des paroles de la Vulgate, que ce miracle ait été absolument le premier que Jesus-Christ ait fait, mais seulement le premier qu'il fit pour prouver sa divinité à ses nouveaux Disciples. Le miracle dont ils furent témoins, les affermit dans leur croyance.

Pour le troisieme Dimanche après les Rois. (MATTH. 3.)

1. JESUS étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit.

2. En même temps un lépreux venant à lui, l'adora, en lui disant : Si vous voulez, vous pouvez me guérir.

3. Jesus étendant la main, le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri ; et à l'instant sa lepre fut guérie.

4. Et Jesus lui dit : Gardez-vous bien de

parler de ceci à personne ; mais allez vous montrer au Prêtre, et offrez le don prescrit par Moyse, afin que cela leur serve de témoignage.

5. Jesus étant entré dans Capharnaüm, un Centenier vint le trouver, et lui fit cette priere.

6. Il lui dit : Seigneur, mon serviteur est malade de paralysie dans ma maison, et il souffre extrêmement.

7. Jesus lui dit : J'irai, et je le guérirai.

8. Mais le Centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

9. Car quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez, et il va ; à l'autre : Venez, et il vient ; et à mon serviteur : faites ceci, et il le fait.

10. Jesus entendant ces paroles, en fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivoient : Je vous le dis en vérité ; je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël.

11. Aussi je vous déclare que plusieurs viennent d'Orient et d'Occident, et auront place dans le royaume des Cieux avec Abraham, Isaac et Jacob.

22. Mais les enfans du royaume seront jetés dans les ténebres extérieures. Il y aura des pleurs et des grincemens de dents.

13. Alors Jesus dit au Centenier : Allez, et qu'il vous soit fait selon ce que vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

N O T E S.

2. Le Lépreux n'osa approcher de Jesus-Christ, ni de ceux qui étoient autour de lui, parce que la Loi excluoit les Lépreux du commerce du monde ; elle les traitoit comme des gens d'une impureté permanente, et dont la purification dépendoit de la main de Dieu seul. Comme Jesus fut près d'entrer dans la ville, apparemment Capharnaüm, le Lépreux se jeta à ses genoux, prosterné le visage contre terre, il le pria de le guérir. C'est ainsi que nous devons entendre le texte des trois Evangélistes qui racontent le même miracle. (*Marc.* 1. 40. *Luc.* 5. 12.) Il y en a cependant qui croient que le Lépreux de S. Marc et de S. Luc est différent de celui de S. Matthieu. Ce Lépreux reconnoît la Divinité et la toute-puissance de Jesus-Christ. *Voluntas Dei potestas est.* (*Amb. in Luc.* 5.) Sa priere marque la grandeur de sa foi, sa ferme confiance, et sa parfaite résignation. Prenons-le pour exemple dans les nôtres.

3. Les œuvres miraculeuses et surnaturelles n'ont jamais été soumises à la Loi. Jesus-Christ qui guérit le Lépreux en le touchant, n'agissoit ni contre l'esprit, ni contre la lettre de la Loi. Il fait voir dans cette occasion qu'il est non le serviteur, mais le maître de la Loi. (*In Luc. lib.* 5.) Remarquons dans cette histoire avec S. Ambroise la réfutation de trois Hérétiques : 1.° Jesus-Christ dit *volo*, je le veux ; il commande absolument, contre Photin, qui nioit que la puissance du Fils fût égale à celle du Pere. 2.° Jesus-Christ ordonne à la maladie : Soyez purifiée ; contre Arius, qui nioit la Divinité de Jesus-Christ et sa toute-puissance. 3.° Il touche le Lépreux, contre l'erreur des Manichéens, qui ne croyoient pas que Jesus-Christ eût une chair véritable et naturelle. *Voyez* Dom Calmet sur S. Matthieu.

4. La Loi établissoit les Prêtres Juges de cette

maladie. C'étoit à eux à déclarer si ceux qu'on leur présentoit en étoient atteints, ou s'ils étoient bien guéris. Ceux dont la guérison étoit reconnue, devoient offrir deux passereaux vivans, et huit jours après deux agneaux sans tache et une brebis de la même année, aussi sans tache; s'ils étoient pauvres, ils devoient offrir un agneau et deux tourterelles, ou deux petits de colombe. *Voyez* plus au long dans le Lévitique la Loi pour la purification des Lépreux, et pour les sacrifices qu'ils devoient offrir.

Jesus-Christ défend au Lépreux de parler à qui que ce soit de sa guerison : il est vraisemblable que c'est moins un commandement qu'il faisoit, qu'un exemple d'humilité et de modestie qu'il vouloit donner. Mais comme ce souverain Législateur n'est pas venu pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir, il ordonne au Lépreux de se présenter aux Prêtres, de faire en reconnoissance l'offrande prescrite par Moyse ; afin que ce fût pour les Prêtres une preuve évidente du miracle qu'il venoit de faire, et qu'ils ne pussent douter de sa mission ; et afin que le Prêtre, après avoir examiné le Lépreux, rendît un témoignage public de sa guérison.

5 et 6. Ce Centenier étoit un Officier de l'armée Romaine, qui commandoit cent hommes. S. Augustin et S. Chrysostôme croient qu'il étoit Gentil ; il pouvoit être Prosélyte comme le Centenier Corneille dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, (*chap.* 10.) S. Luc remarque que celui dont il s'agit ici, aimoit les Juifs, et qu'il leur avoit bâti une Synagogue. (*c.* 7. *v.* 5. *in Matth.*) S. Hilaire veut qu'il ait été vraiment Juif ; mais que dans cette occasion il ait représenté la gentilité en s'approchant du Sauveur. S. Luc dit que ce Centurion fit prier Jesus-Christ par les Anciens des Juifs, c'est-à-dire, par des Magistrats ou Sénateurs Juifs. S. Matthieu raconte les choses comme si elles ne s'étoient passées qu'entre le Sauveur et le Centenier : mais il est commun dans l'Ecriture d'attribuer à quelqu'un ce qu'il fait faire ou fait

dire par un autre. S. Luc même fait parler les Juifs à Jesus-Christ, comme si le Centurion avoit parlé en personne.

10. La foi du Centenier marque sa croyance au pouvoir de Jesus-Christ et sa confiance en sa bonté. L'admiration suppose quelquefois l'ignorance; cependant (comme dit Ménochius dans son Commentaire) nous pouvons admirer les grandes choses, quoiqu'elles nous soient connues. Jesus, qui savoit toutes choses, louoit en admirant, dit S. Augustin, ce qu'il recommandoit aux autres d'admirer; (*Aug. lib. 1. contrà adversa legis et prophet. c. 7.*) il admire en maître qui enseigne : au reste, Jesus-Christ ne compare la foi du Centenier qu'à celle du Peuple Juif, non à la foi de la Sainte Vierge, de S. Jean et des Apôtres.

11 et 12. Jesus-Christ parle de la vocation des Gentils et de la réprobation des Juifs. Tous sont appelés. De deux Peuples, Jesus-Christ n'a fait qu'un peuple, en réconciliant par la Croix avec Dieu l'un et l'autre en un même corps. Les Juifs, qui furent les premiers appelés, à qui Dieu avoit donné sa Loi et ses Ecritures, de premiers qu'ils étoient, deviennent les derniers par le refus qu'ils font de croire en Jesus-Christ. Les Gentils, assis dans l'ombre de la mort sont choisis à l'exclusion de la plupart des Juifs, pour composer l'Eglise Chrétienne. C'est ainsi que les derniers deviennent les premiers. C'est ce qui se confirme dans ces deux versets : Plusieurs, c'est-à-dire, les Gentils, étant appelés, viendront de toutes les parties de la terre. Par leur docilité à recevoir l'Evangile, ils sont substitués à la place des Juifs, et succedent à tous leurs droits; ils seront placés au festin avec Abraham, Isaac et Jacob. Les promesses faites au Patriarche des Juifs d'une terre de délices et d'une félicité éternelle, s'accompliront en la personne des Gentils. Les Juifs, les enfans du Royaume, les héritiers des promesses, après s'être exclus de l'Eglise de Jesus-Christ, et être demeurés dans l'aveuglement, seront bannis pour

jamais du festin nuptial ; ils seront jetés dans les ténebres extérieures de l'enfer, où il y a des pleurs et des grincemens de dents par la violence des tourtourmens et l'excès du désespoir.

Pour le quatrieme Dimanche après les Rois. (MATTH. 8.)

23. JESUS entra dans la barque, accompagné de ses Disciples.

24. Et il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque étoit couverte de flots ; lui cependant dormoit.

25. Alors ses Disciples s'approcherent de lui, et le réveillerent en lui disant: Seigneur. sauvez-nous, nous périssons.

26. Jesus leur répondit : Pourquoi avez-vous peur, hommes de peu de foi ? Se levant en même temps, il commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

27. Alors ceux qui étoient présens, furent saisis d'étonnement; et ils disoient : Quel est celui-ci à qui la mer et les vents obéissent.

NOTES.

24. Les Hébreux donnoient le nom de mer à ce que les Grecs nommoient lac. Cette mer étoit un lac d'environ huit lieues de long, et trois ou quatre de large : on l'appelle la mer de Tibériade, ou de Galilée.

Il y avoit d'autres barques qui suivoient celle où Jesus étoit avec ses Disciples, comme S. Marc le

rapporte. (*c.* 4. *v.* 36.) Il y a beaucoup d'apparence qu'elles furent attaquées de la tempête, aussi-bien que celle de Jesus ; quoi qu'en aient dit quelques interpretes.

Le vent et l'émotion de la mer, dit Dom Calmet dans son Commentaire, ne furent point miraculeux, mais seulement leur cessation au commandement de Jesus-Christ.

Jesus dormoit d'un sommeil naturel, mais volontaire, pour avoir occasion de faire ce miracle.

La barque où étoit Jesus-Christ désignoit l'Eglise qui est exposée au milieu de la mer orageuse du monde, aux flots des persécutions, des tentations, jusqu'à ce que le Seigneur qui paroît endormi par sa patience envers les pécheurs, s'éveille à la fin des siecles, réprime la violence du Démon, et rende aux siens le calme et la tranquillité. C'est la pensée de Tertullien. (*L. de Baptismo, c.* 12.) Ne laissons pas endormir notre foi, veillons et prions.

26 et 27. Jesus commanda aux vents et à la mer ; le Grec porte, Il menaça. Jesus parla donc avec autorité et menaces. Ecrions-nous ici avec David, (*Ps.* 8. 10.) Seigneur, Dieu des armées, vous dominez sur la puissance de la mer, vous appaisez le mouvement de ses flots. C'est l'ouvrage de sa toute-puissance ; c'est ce qui est digne de toute notre admiration, comme en furent saisis les Apôtres qui étoient dans la barque de Jesus-Christ, et ceux qui étoient dans les autres barques.

Fin des Évangiles du Tome premier.

TABLE

DES PRÔNES ET ÉVANGILES

Contenus dans ce premier Tome.

LE Chrétien raisonnable, Discours sur la vérité de Religion Chrétienne, qui doit servir de fondement à toutes les Instructions. *Page* 7

Premiere vérité. Nécessité d'une Religion révélée de Dieu. 9

Seconde vérité. La Religion Chrétienne est la seule véritable. 19

Troisieme vérité. La véritable Religion ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. 46

Pour le jour de la Toussaint, ou *la Fête de quelque Saint particulier.* Sur la Sainteté. 55

Pour le temps de l'Avent. Sur le premier Avénement du fils de Dieu, *ou* sur le Mystere de l'Incarnation. 75

Pour le premier Dimanche de l'Avent. Sur le second Avénement du Fls de Dieu, *ou* sur le Jugement en général. 93

Pour le même jour : second Point, pour un second Prône. Sur le Jugement en général. 112

Pour le II. Dimanche de l'Avent. Sur la nécessité de la Pénitence. 128

Pour le III. Dimanche de l'Avent. Sur les Chrétiens. 146

Pour le IV. Dimanche de l'Avent. Sur les qualités de la Pénitence. 169

Pour le jour de Noël. 187

Pour le premier jour de l'An, ou *le Dimanche le plus près.* Sur le bon emploi du temps. 209

Pour la Fête des Rois. 227
Pour le I. Dimanche après les Rois. Devoirs des Parens envers leurs Enfans. 242
Second Prône, pour le même jour. Devoirs des Enfans envers leurs Parens. 263
Pour le II. Dimanche après les Rois. Sur le Mariage. 282
Pour le même jour. Second Point. 299
Pour le III. Dimanche après les Rois. Sur les devoirs Réciproques des Maîtres et des Domestiques. 315
Pour le IV. Dimanche après les Rois. Sur la Colere. 341
Exorde pour le V. Dimanche après la Pentecôte. 343
Second Prône pour le IV. Dimanche après les Rois. Sur la Douceur. 419

ÉVANGILES.

De la Toussaint. 385
Du I. Dimanche de l'Avent. 390
Du II. Dimanche de l'Avent. 397
Du III. Dimanche de l'Avent. 399
Du IV. Dimanche de l'Avent. 402
Du jour de Noël. 404
Du jour de l'An, ou le Dimanche le plus près. 409
De la Fête des Rois. 410
Du I. Dimanche après les Rois. 414
Du II. Dimanche après les Rois. 417
Du III. Dimanche après les Rois. 420
Du IV. Dimanche après les Rois. 425

Fin de la Table.

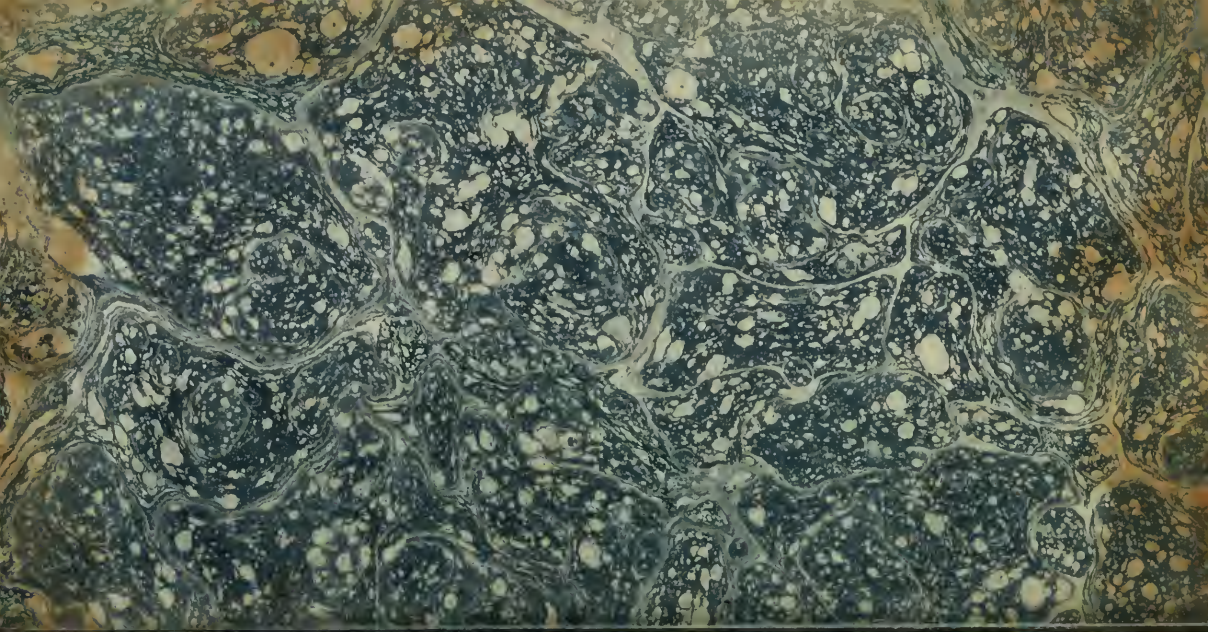

Rare
Book
Room